

**Bulletin trimestriel de la Fondation Auschwitz /
Driemaandelijks tijdschrift van de Auschwitz Stichting
N° 84 • juillet-septembre 2004 / juli-september 2004**

Sommaire - Inhoudstafel

BARON PAUL HALTER :

Editorial / Editoriaal 3

LIONEL RICHARD :

**L'antisémitisme nazi aurait-il pour origine
le paganisme germanique ?** 7

GUILLAUME QUESNÉE :

**La déportation «Nacht und Nebel» au départ de France.
La procédure «Nacht und Nebel»,
origines et promulgation du décret** 27

SYLVAIN BRACHFELD :

***De collaboratie van de politie bij de arrestatie van de antwerpse joden
gedurende de Duitse bezetting van België (1940-1944)*** 53

AUDREY THONARD :

**Elie Wiesel ou l'impossible deuil :
Etude du trouble identitaire des protagonistes wieselians** 73

DOMINIQUE A. H. LINCHE :

Patrick Modiano : à la recherche d'une identité 91

EVA SMETS :

***De herinnering aan nazi-genocide.
De bevrijding van de kampen in de Belgische pers,
september 1944 - mei 1945*** 99

JÉRÔME BURTIN :

L'enseignement de la Shoah au collège et au lycée en France 113

SARAH TIMPERMAN :

**Les archives de la Fondation.
Inventaire partiel du Fonds des papiers personnels
des victimes des crimes et génocides nazis (2^e partie) /
*De archieven van de Auschwitz Stichting.
Partiële inventaris van de persoonlijke papieren
van de slachtoffers der nazi-misdaden en -genocides (2^e deel)*** 131

Informations : 145

- Lauréats des Prix de la Fondation Auschwitz 2003-2004
- Autres informations

Mededeling : 145

- Laureaten van de Prijzen «Auschwitz Stichting» 2003-2004
- Andere mededelingen

**Nouvelles acquisitions et comptes rendus /
*Nieuwe aanwinsten en boekbesprekingen 149***

BARON PAUL HALTER*Président*

Chaque fois que mes collaborateurs me présentent la table des matières de notre bulletin, j'ai de la peine à cacher d'une part mon étonnement, voire mon émerveillement, et de l'autre, mon scepticisme, voire mes inquiétudes. Etonnement et émerveillement tout d'abord de voir toujours s'accroître le nombre de jeunes chercheurs qui ont fait de l'histoire et de la mémoire des crimes et génocides nazis l'objet de leurs réflexions et de leurs études - et peut-être aussi, pourquoi pas, un terrain d'excellence pour leur carrière. Il est à espérer toutefois que ce choix corresponde aussi de leur part, comment dire... oui, j'ose le dire, à une sorte de fidélité par rapport à cette histoire et à cette mémoire, ou tout au moins, à un engagement citoyen et civique, car ici, plus que dans tout autre domaine me semble-t-il, la responsabilité

des intellectuels se trouve, *ipso facto* directement engagée. Par conséquent, constater que le Bulletin de notre Fondation devient un des lieux majeurs de telles contributions et de tels échanges entre chercheurs ne peut susciter chez nous, rescapés, que la plus vive émotion.

Mais comme je le disais, face à ce phénomène dont on ne peut que se réjouir, il n'y a pas que de l'étonnement de ma part. Il y a aussi des incertitudes et des inquiétudes. Que deviendront toutes ces études lorsque nous, rescapés, ne seront plus là ? Quel sort leur sera réservé ? Jusqu'ici, la plupart des chercheurs qui se sont investis dans ces questions, avaient aussi établi, à l'occasion de leurs enquêtes, des relations plus ou moins proches avec des survivants de cette tragédie. Beaucoup d'entre eux avaient même établi

avec nous des relations profondes, parfois intimes, en tout cas toujours chargées d'attentes et d'émotions. La prochaine génération de chercheurs n'aura malheureusement pas le bénéfice de notre présence. Comment abordera-t-elle notre mémoire dès lors que nous ne serons plus là ? Abordera-t-elle l'étude des crimes et génocides nazis comme un simple «objet» d'étude parmi tant d'autres où continuera-t-elle à conserver une relation existentielle avec ce passé ? Voilà qui ne laisse pas de m'inquiéter mais, au vu de la qualité des contributions qui nous parviennent et des discussions qu'elles suscitent, nous restons relativement confiants. En tout état de cause, nous ne pouvons faire autrement. C'est un incontournable pari à prendre sur l'avenir...

BARON PAUL HALTER*Voorzitter*

Elke keer weer wanneer mijn medewerkers mij de inhoudsopgave van ons tijdschrift voorleggen wordt ik verscheurd door tegenstrijdige gevoelens : enerzijds verbazing, ja zelfs verrukking, en anderzijds enige scepsis, ja zelfs bezorgdheid. Vooreerst verbazing en verrukking omwille van het groeiend aantal jonge onderzoekers die van de geschiedenis en de herinnering aan de nazimisdaden en -genocides het onderwerp van hun studies maken ; er misschien zelfs de aanzet in vinden voor de uitbouw van een wetenschappelijke carrière - waarom niet ? Het is nochtans te hopen dat hun keuze overeenstemt - hoe moet ik het zeggen ?... ja, het moet gezegd worden - aan een soort van trouw tegenover deze geschiedenis en deze herinnering, of op zijn minst aan een engagement als burger, want hier, méér dan

op welk ander terrein, wordt de intellectueel *ipso facto* direct tegenover zijn verantwoordelijkheid geplaatst. De vaststelling dat het tijdschrift van onze Stichting één van de belangrijkste fora voor dergelijke bijdragen en voor een dergelijke wisselwerking tussen onderzoekers geworden is geeft ons, overlevenden, dan ook heel veel voldoening.

Maar, zoals is reeds zei, tegenover dit fenomeen waarover wij ons alleen maar kunnen vergenoegen, heb ik ook gevoelens van onzekerheid en twijfel. Wat zal er van al deze studies worden wanneer wij, de overlevenden, er niet meer zullen zijn ? Welk zal hun lot zijn ? Tot nog toe hebben de meeste onderzoekers die zich over dit onderwerp gebogen hebben, precies doorheen hun onderzoek, een nauwe of minder nauwe

band met de overlevenden van deze tragedie kunnen creëren. Vele onder hen hebben een diepgaande, soms zelfs intieme of emotionele band met hen opgebouwd. De volgende generatie van onderzoekers zal jammer genoeg niet meer het voorrecht hebben van onze aanwezigheid. Op welke wijze zullen zij onze herinnering aanpakken wanneer wij er niet meer zullen zijn? Zal zij de nazi-misdaden en genocides aanpakken zoals een «gewoon» onderwerp zoals er zoveel andere zijn of zal zij verder een bijna existentiële band met dit onderwerp onderhouden? Dit zijn slechts enkele van de zaken die mij bezig houden, maar gezien de kwaliteit van de ons toegestuurde bijdragen en de discussies die zij zullen losmaken, zien wij de toekomst met enig vertrouwen tegemoet. Wat er ook van zij, wij hebben geen andere keuze. Het is een onvermijdelijke uitdaging die wij zullen moeten overwinnen.

LIONEL RICHARD*

L'antisémitisme nazi aurait-il pour origine le paganisme germanique ?

À la mi-mars 1998, le Vatican a publié enfin, sous l'autorité du pape Jean-Paul II, un document annoncé depuis 1987 et censé représenter, compte tenu de la politique génocidaire du Troisième Reich, une mise au point définitive sur les relations entre l'Église catholique et les juifs. Les catholiques y sont invités collectivement à «se repentir» de leur insuffisante charité à l'encontre de la communauté juive de 1933 à 1945, et à lui demander «pardon». Toutefois, l'ancien pape Pie XII est disculpé de toute collusion avec les nazis, et le christianisme est lavé de la moindre complicité dans l'exter-

mination programmée. Le vieil antijudaïsme chrétien, tout en étant reconnu, est minimisé. Les «préjugés» séculaires ne se seraient enkystés que dans «quelques esprits et cœurs chrétiens».

Certes, l'Église catholique admet qu'elle porte une part de responsabilité dans l'attitude antijuive de cette minorité. Mais elle récuse toute culpabilité dans la diffusion de l'antisémitisme qui a pu aboutir, à partir de 1933, au racisme éliminatoire institué par l'Allemagne. C'est l'exacerbation du nationalisme, conjuguée à une propagande racis-

* Professeur émérite de Littérature Comparée à la Faculté des Lettres d'Amiens, Lionel Richard n'a pas cessé de travailler sur le national-socialisme depuis sa publication de *Nazisme et littérature* en 1971 aux éditions Maspero. Il est ainsi l'auteur du livre intitulé *D'où vient Adolf Hitler ?* (éditions Autrement, 2000) où il fait état des falsifications et affabulations colportées dans les biographies de Hitler les plus en vogue.

te remontant au XIX^e siècle, qui, après la défaite de 1918, sous des formes extrémistes, aurait intoxiqué les Allemands. Le génocide est défini comme «le fruit d'un régime tout à fait néo-païen». L'antisémitisme ayant cours officiellement sous le Troisième Reich aurait eu ses racines «en dehors du christianisme».

L'archevêque de Paris, Mgr Lustiger, doit être heureux de cette interprétation, puisqu'il définissait le nazisme¹, en 1987, comme «une résurgence païenne». Pour reprendre une expression suggestive de l'historien Jules Isaac dans les années 1950, «l'enseignement du mépris» dispensé par les porte-parole des Églises pendant presque deux millénaires², enseignement à travers lequel les juifs n'ont cessé d'être stigmatisés comme «déicides», prétendument assassins du Christ, n'y serait donc pour rien.

Pourtant, c'est bien dans l'Europe de tradition chrétienne que l'extermination s'est produite, à l'initiative d'individus qui avaient reçu un baptême chrétien et qui, en plus des leçons de catéchisme, avaient été soumis pendant leur scolarité, comme tous les enfants allemands ou autrichiens, à la matière obligatoire de «l'instruction religieuse». D'ailleurs, Alfred Rosenberg est le seul dirigeant nazi qui ait pris la décision, en 1933, d'abjurer officiellement la foi luthérienne. Les

autres ont non seulement maintenu leur appartenance au christianisme, mais n'ont pas été exclus de leur giron par les Églises dont ils étaient membres. Excommunier Hitler n'a pas été mis à exécution par le Vatican.

Que le Troisième Reich ait été affublé des oripeaux du «sacré» par ses gouvernants, les vestiges livresques et photographiques de ce qu'il fut publiquement suffisent à en convaincre³. Mais reste à savoir s'il faut attribuer le succès des nazis et de leur système d'exclusion à des aspirations de caractère «païen» dans la population, et à l'instauration d'une religion «païenne».

Tradition d'un vocabulaire politico-religieux

Qu'en est-il du mot lui-même de *Reich* ? Sémantiquement, il possède une imprégnation religieuse depuis son apparition au Moyen Âge. Il signifie 'royaume', 'règne'. Quel est ce Troisième Royaume que les maîtres du régime nazi visent à ouvrir ? Dans les textes ayant prophétisé son avènement avant même l'installation de Hitler au pouvoir, est patente une contamination de la vision politique par un arrière-fond religieux, voire mystique, puisé dans le christianisme.

¹ Jean-Marie LUSTIGER, *Le Choix de Dieu*, Paris, De Fallois, 1988, p. 83.

² Jules ISAAC, *Genèse de l'antisémitisme*, Paris, Calmann-Lévy, 1956. «Le système d'exclusion, d'interdiction, d'avisement appliqué aux Juifs», écrit Jules Isaac, avait une longue tradition chrétienne, et il a produit «un courant profond d'infection».

³ Cf. Hans MAYER, communication devant le Collège de Sociologie qu'animait Georges Bataille à Paris, séance du 18 avril 1939, sous le titre «Les rites des associations politiques dans l'Allemagne romantique». Spécialiste de Georg Büchner et universitaire déjà renommé, Hans Mayer, alors émigré, relève que «parmi les concepts et les mythes qui ont fait la fortune de Hitler, ceux qui étaient proprement nordiques ou germaniques, voire néo-païens, n'ont joué qu'un rôle extrêmement secondaire, et l'ont toujours joué au détriment des concepts vraiment efficaces, ceux qui se rattachent à l'histoire purement allemande, à l'idée du Reich et aux souvenirs de l'Allemagne médiévale». In : *Le Collège de Sociologie (1937-1939)*, textes présentés par Denis HOLLIER, Paris, Idées/Gallimard, 1979, p. 451.

⁴ Arthur MOELLER VAN DEN BRUCK, *Le Troisième Reich*, introduction de Thierry MAULNIER, préface de Hans Schwarz (1930), traduction de Jean-Louis Lénault [*alias* Arthur Adamov], Paris, Alexis Redier éditeur, 1933.

⁵ Stefan GEORGE, *Das Neue Reich*, 1928, poème ayant pour titre „der dichter in zeiten der wirren», in : *Choix de poèmes*, tome 2, préface et traduction de Maurice Boucher, Paris, éditions Aubier-Montaigne, s.d., pp. 166-173.

En France, il n'est pas rare que soit attribuée à un livre du littérateur Arthur Moeller van den Bruck, *Le Troisième Reich*, paru au début de 1923, la paternité des principes de l'État nazi. Le «nationaliste» antirépublicain et fascisant Thierry Maulnier en est largement responsable⁴. Il a présenté cet essai, dans l'introduction qu'il a rédigée pour son édition française en 1933, comme l'un des «traités» fondamentaux de la «doctrine national-socialiste». Les thèmes abordés par Moeller van den Bruck, prétend Maulnier, sont connus pour être ceux du mouvement nazi. Il ne faut pas s'en étonner, ajoute-t-il doctement, puisque «la nouvelle théorie de l'homme et de la culture» élaborée sous la direction de Hitler en Allemagne est due à ses «émules».

Qui était Moeller van den Bruck ? Pas vraiment un théoricien. C'était un journaliste bohème, d'esprit fin de siècle. Admirateur de Nietzsche, il professait, non sans dandysme, en se prenant pour un visionnaire à la Zarathoustra, des idées antilibérales, antiparlementaires, antidémocrates et antimarxistes. Contre le «déclin de l'Occident» décrit et démonisé au lendemain de la Première Guerre mondiale par l'idéologue à succès Oswald Spengler, apôtre d'un fatalisme pessimiste, il préconise une alliance entre le «conservatisme» et le «nationalisme» pour restaurer la «vieille idée allemande» apparue à la chute du Premier Reich, fondée sur «l'espérance d'un royaume millénaire».

Si Moeller van den Bruck est heureux de voir les Allemands revenir «aux anciennes conceptions sur lesquelles, jadis, s'est édifié le premier empire», heureux d'observer qu'ils s'appuient, en outre, sur «le Moyen Âge, le mysticisme, le mythe» et tentent de récupérer «les cultes anciens», la pensée conservatrice qu'il revendique, précise-t-il, n'est ni figée ni réactionnaire. Elle signifie «non le retour des choses qui ont été, mais le retour de ce qui en elles est permanent».

Telle est, explique-t-il, la «façon de sentir et de penser» qui lui semble annoncer «la vision du monde appelée à servir de base au Troisième Reich».

En dehors de la disparition à laquelle, comme Hitler et ses acolytes, Moeller van den Bruck voue le système démocratique de la République de Weimar, «la forme, le but et le destin» de l'État qu'il imagine pour l'Allemagne n'ont pas de parenté avec les futures institutions nazies. Ce qu'il prêche, c'est le retour à l'unité germanique originelle en prenant appui sur la Prusse et sur le protestantisme, religion alors majoritaire à près de 70%. Il invite ses compatriotes, certes, à suivre «les appels profonds du génie allemand», à se soumettre aux forces instinctives contre la tyrannie de la Raison, mais pour construire un «socialisme solidariste», incarné dans le corps mystique d'un «peuple» enfin devenu «nation». Dans ses alliances déterminantes et sans rompre les amarres avec l'Occident, ce «peuple» doit, estime-t-il, s'ouvrir à l'Est, sur la Russie et l'Europe orientale.

Pas plus de revendication d'un «État racial» que d'antisémitisme chez Moeller van den Bruck, qui, décédé en 1925, ne s'est, d'ailleurs, jamais ouvertement affirmé partisan de Hitler. Même constat à propos du poète Stefan George, auquel fut aussi parfois rattachée l'ascendance du Troisième Reich. L'orgueilleux et solitaire adepte de «l'art pour l'art» qu'était George à la fin du XIX^e siècle, dans la filiation du Symbolisme français, change de cap au début du XX^e pour s'entourer de disciples et vaticiner à la manière d'un prophète. En 1928, il publie un recueil intitulé *Le Nouveau Reich*. S'y trouve un poème avec un titre à la Friedrich Hölderlin, *Le poète par temps de troubles*, qui est singulièrement équivoque⁵. Rejetant «ce qui est mou, lâche et tiède», George y proclame l'avènement d'un «maître» guidant «sous l'orage» la troupe de ses «fidèles»,

en brandissant un «drapeau *völkisch*» sur lequel est inscrit «le symbole de la vérité».

L'adjectif *völkisch* utilisé par George est alors très marqué politiquement. Formé après l'unité allemande, vers 1875, sur *Volke*, le peuple, il évoque une identité raciale ayant pour base le culte de la communauté populaire allemande. Derrière *völkisch*, ou 'national-racial', mot qui ne s'est répandu qu'avec la propagande de l'impérialiste et raciste Ligue pangermanique, à partir de 1905, se profile l'image d'une Allemagne conquérante, d'un peuple allemand investi d'une mission. Alors que le sens général revient concrètement au même, Hitler, durant toute sa carrière politique, usera de ce terme de préférence à *rassisch*, 'raciste', de consonance étrangère et ne recouvrant pas l'idéal nationaliste. Dans *Mon Combat*, il définit le programme du Parti national-socialiste comme «l'instrument» d'une «conception *völkisch* du monde».

Sous les symboles abstraits du poème de George, la figure de Hitler pouvait donc venir tout naturellement à l'esprit, et cet appel à un «Rédempteur» a mobilisé beaucoup de jeunes gens du côté d'un esthétisme antidémocratique. Mais George puise son inspiration dans la fameuse «morale des Seigneurs» de Nietzsche. S'il prône la foi dans une Allemagne nouvelle, c'est au nom d'un «Homme vrai», incarnant un individualisme aristocratique. Pour bien indiquer son opposition à la vulgarité de la plèbe du Troisième Reich, il s'est résolu à émigrer en

Suisse, et il est mort près de Locarno le 14 décembre 1933.

L'inspirateur du régime à la Hitler est tout autre que Moeller van den Bruck et George. Il s'appelle Dietrich Eckart. Mort en 1923, il se donnait professionnellement pour écrivain et fut l'un des pères du Parti national-socialiste. Dès juillet 1919, il préconise dans son hebdomadaire *Auf gut deutsch*, 'En bon allemand', la formation d'un «troisième Reich» comme nouvelle étape de l'Allemagne, comme nouveau système politique. Dans un article intitulé «Luther et la pratique de l'usure», où il invite à mettre à bas «la puissance des Juifs», il écrit : «Nulle part sur terre d'autre peuple que le nôtre qui ait plus de capacités, plus de compétences, pour accomplir le troisième Reich ! *Veni Creator Spiritus* !».

Pastichant la parole liturgique, Eckart détourne les dogmes du christianisme en vue de sacraliser une stratégie et une action politiques. Il annonce, pour succéder aux règnes de Dieu puis de son Fils, le règne de l'Esprit. Ce Troisième Royaume est censé advenir sur la terre allemande avec l'écrasement de l'Antéchrist, c'est-à-dire avec la mise à l'écart de la «race» d'Israël.

Dans la notion de Troisième Reich sont donc associées par Eckart religion et politique, à travers un rapt du «religieux» pour l'intégrer au politique. Un autre de ses détournements de la tradition chrétienne va permettre aux nazis de définir la durée du nouveau 'règne' qu'ils promettent à l'Allemagne. Ici, Eckart se fonde sur

⁶ Selon l'historien nazi Albrecht TIMM dans son *Précis de l'histoire d'Allemagne*, Berlin, Editions européennes, 1943 [édition en français], pp. 21-22, l'Empire, sous les Staufen, «connut l'apogée de la grandeur». Le rôle éminent de Frédéric Barberousse, «reconnu comme le souverain le plus puissant d'Europe», fut de «rétablir la souveraineté impériale sur l'Église allemande et particulièrement sur l'épiscopat». Son règne fut générateur de nostalgie : «La puissance des monarques allemands s'étendait alors de l'Atlantique à l'Arabie et de la Sicile à la Baltique ; leur territoires étaient le centre des échanges économiques et intellectuels. De magnifiques cathédrales, des palais impériaux, des châteaux fameux datent de cette époque de véritable politique mondiale. Les joies de ce monde, l'espoir en l'au-delà se fondaient en un ensemble fécond ; l'influence chrétienne s'unissait au vieux patrimoine allemand et avait créé un genre de vie homogène apprécié dans l'occident tout entier».

l'Apocalypse de Jean : «Je vis descendre du ciel un ange qui tenait à la main la clé de l'abîme et une grande chaîne. Il saisit le Dragon, le Serpent antique qui est le Diable et Satan, et il l'enchaîna pour mille ans». Voilà trouvé ce fameux «Règne de Mille ans» qui devait être assuré au régime nazi, et dont le slogan a été martelé aux Allemands jusqu'en 1945 par la propagande du Parti national-socialiste.

Ami intime de Hitler, Eckart a influencé le Chef suprême dans cette vision politico-religieuse. Il a également marqué le mouvement nazi dans son vocabulaire initial de référence. Il se revendique *völkisch*, terme qu'il emploie avec insistance. Cohérent dans sa conception du monde, il se réclame non de théories relatives à la hiérarchie des «races», mais du «salut» qui doit être pris en main par la communauté ethnique allemande. Un «salut» commandé par le principe d'élimination du juif de la vie publique, afin que l'Allemagne accède à une pureté raciale rédemptrice.

La voie tracée par Eckart est celle d'une usurpation du «religieux» par le politique. Ce dévoilement, non dénoncé aussitôt par les authentiques détenteurs de la parole chrétienne dans les Églises, voire toléré favorablement le plus souvent, ne pouvait que contribuer à la diffusion d'un antisémitisme criminogène. Pour les initiateurs de la doctrine nazie, le juif est le criminel par nature, tenu pour responsable de la mort du Christ comme il l'est de la corruption de la race et de la nation allemandes.

Mythe et histoire politique

Religieux et politique s'entremêlent sous un autre aspect dans l'expression de 'Troisième Reich', étant donné qu'elle s'inscrit dans la continuité de l'histoire politique de l'Allemagne. Le *Reich* implique un territoire, un espace géographique dans les

limites duquel s'exerce le pouvoir allemand, aussi bien temporel que spirituel. La référence à cette dénomination s'est imposée juridiquement et administrativement pour désigner la terre sous administration allemande, et tout simplement, comme dans la Constitution de la République de Weimar, l'État allemand.

Le Premier Reich, inauguré par Othon le Grand avec le Saint Empire romain germanique, avait duré du X^e siècle à 1806. L'empereur Friedrich von Hohenstaufen, célèbre sous son surnom italien de Barbarossa, ou Barberousse, en avait été l'une des figures les plus hautes⁶. Au point qu'il était à l'origine d'une légende à laquelle, au fil des siècles, les sujets des États dispersés sur le territoire allemand ont continué de croire plus ou moins, ne serait-ce que dans sa valeur symbolique. Barberousse, au gré de la *vox populi*, n'avait pas disparu lors d'une croisade en Terre Sainte en 1190 mais avait trouvé refuge au creux d'une montagne de Thuringe, où il vivait endormi.

Au Saint Empire romain germanique a été donné un patron qui en est inséparable : l'archange Michel, protecteur de l'Église dans la tradition biblique. À travers Michel, l'instauration de tout nouveau Reich suppose une délivrance, puisqu'en ayant terrassé le Dragon de l'Apocalypse il a été l'exterminateur de Satan. De plus, Michel symbolise, coiffé d'un casque, une épée flamboyante à la main, la nécessité du combat, de la guerre, pour imposer la justice voulue par Dieu.

Plus de cinquante ans après la fin du Premier Reich, un autre *Reich* a été institué au lendemain de la guerre de 1870. Son avènement fut mis en spectacle le 18 janvier 1871 dans la Salle des Glaces du château de Versailles. Ce fut la proclamation du roi de Prusse Guillaume I^{er} comme empereur d'Allemagne. L'artisan de cette unité allemande était le chancelier Bismarck. Un peintre, Anton von Werner, reçut mission de

fixer la cérémonie pour l'éternité. Il y assista pour élaborer des ébauches et termina une première version de son œuvre le 22 mars 1877, pour le 80^{ème} anniversaire de Guillaume I^{er}. Mais, jugeant l'idéalisation insuffisante, il la reprit et en proposa une seconde version en 1882. Ce fut celle-ci qui devint une icône nationale, vouée à une reproduction infinie.

Au centre de ce tableau, les personnages de Guillaume I^{er} et de Bismarck. Ce dernier ne porte plus, comme en 1877, son habituel uniforme bleu, mais un uniforme blanc d'apparat. Le blanc est la couleur qui symbolise la référence aux valeurs germaniques et la lumière en émane, attirant les regards. L'idéal du *Reich* médiéval et la Prusse en tant que puissance d'État sont ainsi fondus dans cette représentation, un peu comme deux allégories. Passé et présent sont unis pour marquer l'héritage et transcender la mission nationale des Hohenzollern.

L'instauration de ce Deuxième Reich fut accompagnée du recours à un symbolisme politico-religieux qui a joué à plein comme un rappel du Premier Reich. Fut invoquée la notion de *Reich* «millénaire» : les transformations de l'Allemagne semblaient effectivement intervenir de façon cyclique, en s'articulant sur des phases de mille ans ou presque. La référence à l'archange Michel fut aussi tout naturellement requise : l'Allemand exemplaire fut couramment surnommé dès lors «le Michel allemand». Celui-ci, enfin, fut appelé à honorer la valeur du «combat» : après la victoire remportée contre la France, «ennemi héréditaire», Bismarck engagea une lutte contre le Vatican pour établir l'autorité absolue de l'Allemagne sur les affaires spirituelles la concernant.

Cette utilisation du «religieux» au service de la politique, Guillaume II l'a poursuivie dès son intronisation comme empereur à son tour, en 1876, après la mort de son père. Sur la lancée des leitmotifs hérités de la

référence à l'idée de *Reich*, il ne cessa de se présenter à tous les Allemands comme celui qui leur avait été envoyé par Dieu pour leur confier la mission de «civiliser le monde». Cette prétention fut claironnée avec insistance dans la mémoire collective allemande jusqu'au déclenchement de la Première Guerre mondiale.

L'usurpation de la religion par la politique atteignit un sommet pendant la guerre même, avec l'appui des hauts dignitaires des Églises catholique et protestante. Guillaume II proclama à satiété que Dieu était avec les Allemands. Dès le 4 septembre 1914 il déclara à Dortmund, devant les troupes du quartier général, que l'Allemagne ne serait jamais abandonnée par Dieu car sa cause était «sainte et juste». Peu de temps après, s'adressant à l'armée de l'Est, il se donna, «Empereur des Germains», pour «l'instrument du Très-Haut», pour le «glaive» de Dieu. Les Allemands, insista-t-il, sont «le peuple élu».

Conformément à la figure de l'ange tutélaire qui correspondait à cette «élection», le «Michel allemand» fut exalté par la propagande. Un déluge de cartes postales s'abatit sur l'Allemagne pour rendre hommage à l'abnégation de ce défenseur du peuple, de la «germanité», qui se battait courageusement sur le front. Un débordement de toc en tous genres se concentra sur l'image du soldat comme rempart de la «culture» allemande contre la menace de destruction que lui faisait encourir la «civilisation» française.

En novembre 1918, les partisans de Guillaume II ne purent évidemment accepter la défaite comme une rupture dans les intentions de la Providence. Cette humiliation était à exclure, puisque la foi en Dieu, soutenue par l'ardeur des Églises, n'avait jamais failli. Si les mille ans espérés s'étaient réduits à moins d'un demi-siècle, c'est que la trahison était venue non de Dieu, mais des hommes. Un «coup d'épée dans le dos» avait été porté à l'Allemagne par de mauvais

Allemands. Pour compenser les défaillances de la religion «nationalisée», les «teutomaniaques» s'en allèrent chercher comme explication, menés par le général Ludendorff, les emblèmes nationaux de l'épopée germanique des *Nibelungen* : le traître Hagen blessant à mort le preux Siegfried.

Quand l'idée de Troisième Reich survient dans l'univers intellectuel allemand, au début des années 1920, les deux précédents *Reich* ont été, par conséquent, les pourvoyeurs d'une mythologie nationale qui, entretenue par une imagerie et des récits populaires, perdurait dans la mémoire collective. Sous l'identité de Satan exterminé par l'archange Michel, les nazis n'ont plus qu'à mettre le juif. Ils n'ont plus qu'à donner au «brave bonhomme Michel» l'ardeur patriotique de leurs partisans. Et pour le chevalier Barberousse, appelé à sortir de son sommeil afin de restituer toute sa grandeur à l'Allemagne en instaurant un nouveau *Reich* millénaire, ils n'ont plus qu'à plaquer, en écho, le slogan «Allemagne, réveille-toi !» sur la silhouette du Rédempteur que la Providence est censée envoyer au peuple allemand : Adolf Hitler.

Pour les nazis, la notion de «Troisième Reich» implique un pouvoir où, dans la filiation des deux *Reich* précédents, temporel et spirituel se confondent. À leurs yeux, le Saint Empire romain germanique n'est pas en soi un modèle politique puisqu'il a fini par se déliter peu à peu, jusqu'au chaos. Ce que le rêveur Hitler imagine, sous l'aurole de cette lointaine hégémonie impériale, c'est une Allemagne ayant à sa merci les territoires sur lesquels rayonnait son autorité au Moyen Âge. Il propose aux Allemands une Allemagne toute-puissante, régnant à nouveau sur l'Europe et n'admettant plus aucune ingérence étrangère, pas plus du Vatican sur la spiritualité de ses citoyens, que des vainqueurs de 1918 sur son avenir politique.

Construction d'une idolâtrie

Que se passe-t-il après la chute du Deuxième Reich ? L'abdication forcée de Guillaume II, l'échec de la révolution et tous les troubles qui en découlent, puis les difficultés du premier régime démocratique en Allemagne, la République de Weimar, bouleversent les valeurs identitaires nationales. Déboussolée, une partie de la population se réfugie dans l'illusoire spiritualité que lui proposent des sectes, des cercles ésotériques, des communautés mystiques.

C'est là-dessus que se greffe un nouveau parti, l'embryon du futur Parti national-socialiste. Dans ce désarroi des années 1920, il trouve un terreau imbibé de religiosité, issu de frustrations. Les individus qui, économiquement et moralement, sont déstabilisés, compensent leur insatisfaction en reportant leur espérance de régénération sur un Sauveur qu'ils croient capable de transformer leur sort.

Dans ses discours des années 1920, Hitler ne cache pas les vues négatives qui sont les siennes sur le christianisme historique. Mais, pragmatiquement, il se borne à s'en prendre à un parti qui revendique une fusion du religieux et du politique, le parti catholique du Centre, le *Zentrum*. A la différence des responsables de ce dernier, il insiste pour que son propre parti se situe «au-dessus de toute confession».

En même temps, Hitler se prétend appelé par Dieu, chargé d'accomplir sa volonté sur terre. Dans *Mon Combat*, il proclame qu'il agit «dans le sens du Créateur tout-puissant». Il va jusqu'à affirmer qu'en stigmatisant «le juif», il mène la lutte en faveur de «l'œuvre du Seigneur». Le 12 mars 1926, il lance : «Aucun pouvoir ne parviendra à s'opposer à notre progression aussi longtemps que Dieu tout-puissant accordera sa bénédiction à notre mouvement». Le 4 juillet

1926, il se définit comme un envoyé de Dieu, «l'apôtre de la foi nouvelle».

S'il se réclame directement du «Tout-puissant», il n'exprime pas, néanmoins, le désir de construire un Etat théocratique en imposant sa propre conception de Dieu. Il ne pose pas au «fondateur de religion». Il ne se présente que comme un messie à usage national, investi de la mission de sauver l'Allemagne avant tout, et non chargé d'inculquer au monde les valeurs d'un nouvel Esprit saint.

Ce genre d'appropriation de Dieu, ou de représentations divines, n'est pas un phénomène qui émerge au XX^e siècle. De la Chine à l'Égypte et la Grèce, le passé atteste du recours aux croyances religieuses pour mieux soumettre les peuples. Hitler le sait, lui qui a l'ambition de hausser le Troisième Reich au rang des civilisations les plus resplendissantes. Gommant la République de Weimar, il se revendique l'héritier politique de Guillaume II.

Du reste, ce dernier le lui rendra bien⁷. De son exil aux Pays-Bas, il lui adresse un télégramme de félicitations lors de l'entrée des troupes allemandes à Paris le 14 juin 1940. Dans une lettre à sa sœur, l'empereur déchu explicite par ailleurs son attitude, à la même époque, devant les opérations militaires de l'Allemagne nazie : «La main de Dieu crée un monde nouveau et parvient à des miracles». Un résultat lui procure particulièrement toute satisfaction : «Les juifs perdent dans tous les pays leurs positions

funestes qui, depuis des siècles, les ont poussés à des sentiments d'hostilité».

Pour les Allemands d'alors, impossible de se tromper sur les liens entre le politique et le religieux que les nazis tissent avant 1933 : le soubassement d'un système est élaboré qui a pour principes d'action l'antidémocratie, l'antisémitisme et l'antimarxisme. De plus, les responsables de tous les maux confondus sont clairement désignés : les juifs. Exemplairement, là encore, Eckart est l'auteur, en 1923, d'un livre au titre éloquent, *Le bolchevisme de Moïse à Lénine*. Juifs et communistes y sont identifiés. Le judaïsme y est décrit comme le socle intellectuel du communisme⁸.

Dans la propagande nazie, ces orientations sont articulées sur le pathos religieux d'origine chrétienne qui appartient à la tradition prétendue «nationale» en Allemagne. Le vocabulaire nazi en est imbibé. Hitler puise au répertoire des images bibliques. Ici ou là, il «rend grâce» au «Seigneur», à «la Volonté de Dieu», au «Tout-Puissant». Il présente la «résurrection» de l'Allemagne comme due au «miracle de la foi qui renverse les montagnes». Dans le «juif», il appelle à combattre le «Démon», «l'incarnation de Satan sur terre». Il promet la «délivrance du Mal».

Le Chef suprême et son entourage ont saisi la nature psychologique des besoins d'une fraction de la population allemande, les latences qui pouvaient laisser envisager une conquête des esprits. Ils appuient intensément sur la fibre émotionnelle qui, au tré-

⁷ Cité par Volker ULLRICH, *Die nervöse Grossmacht 1871-1918, Aufstieg und Untergang des deutschen Kaiserreichs*, Frankfurt a.M., S. Fischer Verlag, 1997, p. 591.

⁸ Le livre de Dietrich ECKART intitulé *Le bolchevisme de Moïse à Lénine*, avait initialement pour sous-titre *Dialogue entre Adolf Hitler et moi*. Mais Hitler n'était pas d'accord avec certains propos qui lui étaient prêtés. Dans la 2^{ème} édition, ce sous-titre a disparu.

⁹ Albrecht TIMM, op. cit., p. 79, explique que le Chef suprême a compris «qu'une classe rurale saine, source vitale et nourricière, constitue la base même d'un peuple et que, comme l'histoire nous l'enseigne, une nation sans classe rurale est non seulement exposée à la famine mais à la mort».

fonds des individus, avive les souffrances d'un manque et les angoisses devant les risques de calamités.

Ce qui est terrible, déclare Hitler le 24 mai 1932, c'est que tout est en train de sombrer en Allemagne dans une «léthargie», et que ne résistent plus à ce naufrage «aucune foi ni croyance en quoi que ce soit». Cette carence donne des atouts, selon lui, à «la menace bolchevique». Contre une situation aussi grosse de tragique, un seul remède : sa propre personne. Il sera pour les Allemands, il le leur garantit, l'instrument du «salut» qu'ils attendent.

L'argument porte. Dans leur majorité, les électeurs qui votent en 1932 et 1933 pour le Parti national-socialiste le font parce qu'ils veulent voir l'Allemagne sortir de son chômage, de sa misère, de ses humiliations. Non parce qu'ils adhèrent à la religion «paganogermanique» dont peuvent se réclamer quelques-uns des dirigeants nazis.

Fausse valeurs germaniques

Au demeurant, le rêve de «l'Allemagne nouvelle» propagé par les nazis est nourri d'une mission prêtée au Germain, figure de l'Aryen, qui hante les cercles nationalistes avec force depuis la fin du XIX^e siècle. Quelle est l'origine de ces représentations ? Elles ont été bâties sur une altération des idées exprimées par le comte Arthur de Gobineau dans son *Essai sur l'inégalité des races humaines*, en 1855.

Gobineau était incontestablement raciste. Il exalte la figure du Germain comme emblème d'une civilisation supérieure. Toutefois, son Germain n'était pas utilisable par les Allemands qui se réclamaient de la «germanité». C'était un «guerrier» avant tout. Son énergie guerrière, écrit Gobineau, l'a obligé à abandonner les travaux agricoles, et il a donc perdu tout lien avec la terre. Cette image-là, les propagandistes du nationalisme

allemand, qui jouent sur l'opposition entre la ville et la campagne en prétendant que la terre allemande est la source de l'Allemagne éternelle, ne peuvent que la rejeter. Ils vont populariser Gobineau en le célébrant comme le chantre d'un Germain qui serait à la fois guerrier et paysan⁹.

Cette falsification est celle que l'idéologue d'origine britannique Houston Stewart Chamberlain, gendre de Richard Wagner, diffuse en 1898 dans *Les fondements du XIX^e siècle*, livre qui a contribué abondamment, dans l'Allemagne impériale, à la vulgarisation d'un pangermanisme raciste. Au nom de quelle race ? Chamberlain ne demande pas que ses caractéristiques soient recherchées dans le passé lointain, dans la pureté d'un Aryen idéal. Il est possible de contester, reconnaît-il, que cet Aryen-là ait jamais existé. Ce qui est important, selon lui, c'est la volonté de constituer une «race nouvelle», une collectivité ethnique reposant, à partir de la «terre» qui est la sienne, sur des valeurs communes.

Hitler a dit partager cette perspective d'avenir esquissée par Chamberlain, mais sans l'approfondir ni la développer. L'idéologue nazi Alfred Rosenberg, qui a consacré à celui-ci une biographie en 1926, était d'accord plus nettement avec elle. Si *Le mythe du XX^e siècle*, ouvrage dont il est l'auteur en 1930, a été très discuté aussi bien parmi les nazis que dans les milieux catholiques, c'est que, d'inspiration ouvertement antichrétienne, il reprend l'idée de Chamberlain qu'il faut se référer à l'Aryen dans l'optique d'une «germanité» moins à restaurer qu'à construire. Ce projet suppose la volonté de favoriser l'émergence d'un nouveau «sujet religieux». Le préalable en est l'instauration de valeurs collectives qui soient conformes aux exigences d'une Allemagne moderne.

D'ailleurs Rosenberg, dans le titre de son livre, n'emploie pas le terme de *Mythos*, qui renvoie à un système déjà établi de

croyances, à une mythologie, mais celui de *Mythus*, notamment utilisé par Nietzsche dans *La naissance de la tragédie*, et qui suggère plus généralement la notion de sentiment religieux. En l'occurrence, il appelle à la formation d'une «conscience collective raciale» devant s'affirmer comme «la religion de l'avenir allemand». Il prône la constitution d'une religion nouvelle, articulée sur une identité collective allemande finalement refondée artificiellement, appuyée sur la «pureté naturelle du sang» et sur une «renaissance germanico-nordique».

Essai de ritualisation d'un paganisme nationalisé

Sous le Troisième Reich, à l'instigation de Rosenberg et d'autres dirigeants, comme le ministre de l'Agriculture Walter Darré ou le chef SS Heinrich Himmler, les nazis se sont essayés à cette «religion nouvelle». Ils ont copié les cérémonies des Églises traditionnelles en organisant un culte de l'Etat national-socialiste. Ils ont institué une liturgie qui a duré jusqu'en 1945, avec un calendrier de rituels obligatoires.

Le 30 janvier, la prise de pouvoir était régulièrement célébrée. En mars, un hommage était rendu au mémorial des Héros. Le 20 avril, c'était l'anniversaire du Chef suprême, et l'occasion d'une «communion» ou «confirmation» pour les membres récents des Jeunesses Hitlériennes. Le 1^{er} mai, la Fête du Travail. Le 21 juin était honoré le solstice d'été. En octobre, Fête des Moissons, avec des hymnes à «l'Allemagne éternelle» incarnée par Hitler. Le 9 novembre, commémoration des «martyrs» du putsch avorté de 1923. À Noël venait le tour du solstice d'hiver.

Autant de cérémonies qui se déroulaient dans un cadre naturel grandiose, propice à l'extase, avec un accompagnement d'incantations, de prières, de chants. Dès son acces-

sion au pouvoir, Hitler joue sur tous les artifices rhétoriques du «religieux». Dans son discours du 10 février 1933, il s'exprime en prophète, promettant grandeur et bonheur pour le «nouveau Reich allemand». Il termine son dithyrambe sur un «Amen».

La foi dans le Chef suprême devant être enracinée en chaque citoyen allemand, la nouvelle bible, *Mon Combat*, fut distribuée dans les mairies en cadeau à tous les nouveaux mariés. Des signes de respect avec lesquels il ne fallait pas transiger furent imposés : salut religieux par la formule *Heil Hitler!* en gratitude au «Rédempteur», photo du Chef suprême partout comme pour concurrencer Jésus-Christ, écoute pieuse des interventions publiques du «Sauveur».

Dans cette mythification, Hitler est conduit à jouer au Grand-Prêtre. Il lui revient de récompenser les «martyrs» de la «foi nouvelle». Le 6 août 1934, il termine son hommage funèbre au président Hindenburg comme s'il était le dispensateur des bienfaits de l'Au-delà : «Grand capitaine mort, entre à présent dans le Walhalla !» En 1935 sont exhumées les seize victimes de son putsch avorté de 1923 et, au cours d'une cérémonie solennelle, elles sont enterrées dans deux «temples d'honneur» sur la Place Royale de Munich.

Faut-il en conclure que Hitler s'est érigé en missionnaire d'un «néo-paganisme germanique» ? En vérité, il n'a nullement choisi pour stratégie de favoriser la reprise du «germanisme» en l'adaptant à la vision national-socialiste du monde. Pour but immédiat, entre 1933 et 1938, il avait moins à déraciner les dogmes chrétiens qu'à «mettre au pas» les Églises, afin de bâillonner leur influence sur la vie politique. Sa cible fut particulièrement le *Zentrum*, le parti catholique du Centre, qu'il s'est appliqué à gagner à la politique nazie. Et il a réussi. C'est l'autodissolution de ce parti du Centre le 5 juillet 1933 qui lui

procura la clé du pouvoir absolu sur l'Allemagne.

Cette tactique semble d'autant plus compréhensible que, dans leur masse, les électeurs du Parti national-socialiste relevaient de l'une ou de l'autre confession. Par conséquent, alors qu'ils ont pris aussitôt des mesures répressives contre le mouvement ouvrier, les nazis se sont efforcés, en mettant en avant l'appartenance à la « communauté allemande », de gagner les Églises à leur combat contre la démocratie.

Dans son discours du 23 mars 1933 devant le Parlement, Hitler leur donna des assurances qui ne pouvaient que les satisfaire. Il les associait pleinement à la préservation du « peuple » allemand et à la lutte antibolchevique : « Le gouvernement national voit dans les deux confessions chrétiennes les facteurs les plus importants du maintien de notre personnalité ethnique. [...] Le combat mené contre une conception matérialiste du monde et l'effort visant à construire une réelle communauté populaire sert autant les intérêts de la nation allemande que ceux de notre religion chrétienne ».

Il n'est pas impossible que Hitler, en son for intérieur, ait été à l'unisson avec Rosenberg pour penser que la conscience d'appartenance au « sang nordique » devait générer une liturgie qui, à longue échéance, remplacerait les « anciens sacrements ». Néanmoins, il ne l'a jamais déclaré publiquement. Il a toujours désapprouvé ceux qui l'affirmaient, trop préoccupé de ne pas liguer contre lui l'ensemble des chrétiens. A la rigueur, il ne pouvait l'envisager qu'après avoir gagné la guerre.

Aussi s'est-il présenté durant tout le Troisième Reich comme le « défenseur du christianisme », comme un rempart contre la négation de toute foi par le « bolchevisme athée » et contre la déliquescence des valeurs collectives par un libéralisme exaltant les prouesses de l'individu. Sous cet aspect, il

savait qu'il était au diapason avec les hiérarchies des deux Églises, et qu'il avait la sympathie de la plupart de leurs fidèles.

Imposture d'une prétendue résistance des Églises

Qu'en a-t-il été de la position de l'Église évangélique devant l'officialisation de l'antisémitisme par le Troisième Reich ? Lors du boycott des magasins juifs le 1^{er} avril 1933, l'évêque protestant de Berlin, Otto Dibelius, dans une émission radiophonique à destination de l'étranger, donna raison aux nazis de cette initiative. L'État s'efforce de rétablir l'ordre, déclara-t-il, et le rôle de l'Église n'est pas d'entraver sa tâche. Une règle était à respecter avant tout, selon lui : ne pas s'immiscer dans les affaires politiques.

Chez les protestants, l'obéissance à l'État, sans considération de sa nature, était de tradition. Le soutien à l'impérialisme de Guillaume II et à la guerre de conquête menée par l'Allemagne, en 1870 et en 1914, avait été sans faille. Que ce fût pour des raisons théologiques ou par opposition politique, une infime minorité de pasteurs dénonça le nazisme dans les années 1930. La plupart adhèrent à la « communauté ethnique » telle que l'entendaient les nazis, à leur proposition de « renouveau social ».

Cette adhésion fut d'autant plus forte à mesure que, sous le drapeau d'une « renaissance » de la nation, l'appui de la bourgeoisie conservatrice à Hitler s'amplifia. Le Parti national-socialiste s'étant prononcé, dans son programme, pour un « christianisme positif », elle ne voulait pas aller contre les « excès » d'un mouvement qui, estimaient ses dignitaires, enthousiasmait « la meilleure part » de la jeunesse. Elle s'abstint de prendre position quand, le 7 avril 1933, fut promulguée la première loi contre les « non-Aryens » et les « marxistes », pour les radier de la fonction publique.

En son sein, dirigées par un pasteur de trente ans, Joachim Hassenfelder, des «Sections d'assaut de Jésus-Christ» furent créées en 1932, sous l'égide d'un groupe dissident pronazi, les «Chrétiens-allemands». Ces derniers remportèrent un tiers des voix aux élections de 1932 dans les synodes. Le 23 juillet 1933, après des combats qui propulsèrent à leur tête Ludwig Müller, pasteur plus diplomate que Hassenfelder, ils remportèrent un succès écrasant.

Pour contrecarrer cette influence des «Chrétiens-allemands», une opposition se regroupa en septembre 1933 sous l'impulsion du théologien suisse Karl Barth, qui enseignait alors à Bonn, et d'un pasteur nationaliste, ancien commandant de sous-marin pendant la Première Guerre mondiale : Martin Niemöller. Ce courant de protestation, structuré sous le nom d'Église confessante, finit par regrouper, à la fin de 1933, jusqu'à 7000 membres, presque la moitié des pasteurs.

Cependant, l'Église confessante était-elle antinazie ? Elle n'était hostile ni au Troisième Reich ni à son antisémitisme. Même Niemöller, arrêté en décembre 1933, puis enfermé dans les camps de concentration de Sachsenhausen et de Dachau jusqu'à la Libération, donna des gages à cet antisémitisme. Ce que désapprouvait l'Église confessante, c'était la collusion entre théologie et politique telle que la pratiquaient les

Chrétiens-allemands. En dehors de Karl Barth, qui en fut exclu en 1935 et rentra en Suisse, les pasteurs à sa tête n'entendaient pas engager une lutte contre le national-socialisme. Ils voulaient simplement défendre la pureté de la religion et l'autonomie du culte.

En 1934-1935, ils comptaient même parmi eux des nazis patentés¹⁰. Du reste, par une circulaire du 27 mai 1935, la direction nationale du Parti national-socialiste donna officiellement son agrément à la possibilité, pour tous les nazis, y compris à ceux occupant les plus hautes fonctions, d'appartenir à l'Église confessante. Cette disposition resta en vigueur jusqu'à la fin de la guerre. Attribuer systématiquement la qualité de «résistants» à l'ensemble de ces dissidents de l'Église évangélique, comme s'y emploient certains livres, est une imposture : pas plus d'une trentaine furent considérés par les nazis comme des «ennemis du peuple» et envoyés en camps de concentration.

Quelques-uns tombèrent effectivement victimes de la barbarie nazie, le plus connu étant Dietrich Bonhoeffer, mais leur choix était individuel et leurs supérieurs les en ont blâmés quand ils l'ont su, ou bien ils ont pris leurs distances à l'égard de leur combat. Bonhoeffer, assassiné en avril 1943 au camp de concentration de Flossenbürg, avait été dénoncé en 1936 par son évêque, Theodor Heckel. Dénonciation notoire, qui n'empêcha pas ce dernier, jusqu'à sa mort en

¹⁰ Hans PROLINGHEUER, *Der ungekämpfte Kirchenkampf 1933-1945 - das politische Versagen der Bekennenden Kirche*, Neue Stimme, Sonderheft 6, 1983. Selon Prolingheuer, l'Église confessante avait notamment à sa tête Eduard Putz, membre du Parti national-socialiste depuis 1923. Plusieurs des déclarations politiques émanant de dignitaires des Églises allemandes qui sont citées dans cette étude sont tirées de la brochure de Prolingheuer.

¹¹ Cf. Henri FABRE, *L'Église catholique face au fascisme et au nazisme, Les outrages à la vérité*, préface d'Henri Caillavet, Bruxelles, EPO éditeur, 1995, et surtout Annie LACROIX-RIZ, *Le Vatican, l'Europe et le Reich, de la Première Guerre mondiale à la guerre froide*, Paris, Armand Colin, 1996. Pour tout ce qui concerne l'Église catholique, ce dernier livre est un ouvrage fondamental de référence, étayé sur les archives disponibles.

¹² Toujours en avril 1933, les Témoins de Jéhovah furent interdits en Bavière sur la demande du même cardinal Faulhaber, afin que, précisa-t-il, cette secte soutenue par les États-Unis ne puisse plus se livrer à son «activité américano-communiste». Sur l'antisémitisme de Faulhaber, voir l'excellente mise au point de M.R. MACINA dans le *Bulletin trimestriel de la Fondation Auschwitz*, n°64, juillet-septembre 1999, pp. 63-74.

1967, de poursuivre brillamment sa carrière épiscopale en République fédérale d'Allemagne.

Chez les catholiques¹¹, fut-on moins lâche ? L'évêque de Breslau, le cardinal Bertram, déconseilla à ses pairs toute protestation contre le boycott des magasins juifs du 1^{er} avril 1933, accusant même les juifs, comme les nazis, d'une mainmise inacceptable sur la presse. Au cardinal Pacelli, bientôt pape sous le nom de Pie XII, qui l'interrogeait sur la conduite des catholiques, le cardinal Faulhaber répondit, le 10 avril 1933, que le moment n'était pas propice à l'expression d'un soutien aux juifs, car «la lutte menée contre eux se retournerait alors contre les catholiques»¹². Position inchangée à la fin de 1933 : dans l'avent qu'il prononça à Munich pour clore l'année 1933, il assura que l'Église n'avait rien à objecter contre «l'hygiène raciale», ni contre les efforts d'un peuple à «se maintenir aussi pur que possible».

Hitler et le Vatican signèrent un «concordat le 12 septembre 1933, et en vertu de l'une de ses clauses les évêques furent contraints, pour prendre leurs fonctions dans leurs diocèses, de prêter serment devant Dieu qu'ils respecteraient «le gouvernement légalement constitué». Ils s'obligeaient à inciter leur clergé à un respect identique. Assujetti à la parole donnée, aucun d'entre eux n'aura l'audace de briser radicalement avec cette exigence de «loyauté envers l'Allemagne», en dépit de l'acheminement manifeste de cette dernière vers une criminalité légalisée qui ne pouvait s'accorder avec l'enseignement du Christ.

Dès l'année 1933, année décisive puisque le régime n'était pas encore solidement établi, les deux Églises se sont donc soumises. Ensuite, plus extrême s'est affirmée la dictature nazie, et plus accrue fut sa pression. Le gouvernement de Hitler réagit par un décret, le 4 janvier 1934, interdisant toute intervention politique de la part du clergé. Pour

réglementer les contrôles, un ministère des Affaires ecclésiastiques fut créé en 1935. Il fut attribué à Hans Kerrl. Cet ancien ministre de la Justice dans le gouvernement de Prusse venait de s'illustrer par l'application de la loi d'avril 1933 sur les fonctionnaires, épurant l'administration prussienne de ses quelques «non-Aryens» et communistes.

Lettres de protestation et mémorandums à l'adresse du gouvernement nazi se sont succédés de 1935 à 1939, émanant tant de l'épiscopat catholique que de l'Église évangélique. Mais si les plus hauts dignitaires y marquent leur désapprobation de certaines mesures, c'est pour préserver les cultes. Leur arrière-pensée est toujours d'obtenir des concessions du pouvoir. Jamais ils n'appellent à l'organisation d'une opposition politique. Ils maintiennent en priorité leur loyauté envers l'Etat. Quant à l'antisémitisme, il n'est l'objet, en tant que tel, d'aucune condamnation publique de leur part.

Devant les lois antisémites promulguées à Nuremberg le 15 septembre 1935, puis devant le pogrom du 9 novembre 1938, les Églises catholique, évangélique et confessionnelle se sont retirées dans un même silence officiel. Pour les protestants, la position définitive fut celle du 28 septembre 1939 : la chancellerie de l'Église évangélique assura Hitler de son soutien en demandant que soit prêté «fidélité et obéissance» à celui qui avait été envoyé au peuple allemand par «la grâce de Dieu». Pour les catholiques, il est prouvé que l'épiscopat eut connaissance de ladite «solution finale» dès 1942, et que plusieurs de ses représentants essayèrent de pousser à une réaction collective : l'évêque de Münster Mgr Clemens von Galen, l'archevêque de Fribourg Mgr Konrad Gröber, et surtout le vicaire général de Berlin Konrad von Preysing. Mais il ne sortit de ces délibérations aucune intervention de l'Église catholique, et celle-ci laissa passer l'exter-

mination sans se livrer à une condamnation de l'antisémitisme nazi.

Une victoire est ordinairement attribuée aux Églises : celle contre l'élimination des «malades incurables», décidée par un décret d'octobre 1939. Première manifestation de réprobation, finalement tardive, celle de l'évêque protestant du Wurtemberg, Theophil Wurm, membre de l'Église confesante. Le 19 juillet 1940, il adressa une lettre à Wilhelm Frick, le ministre de l'Intérieur. Si la vie n'est plus quelque chose de sacré pour l'État, indiquait-il, la jeunesse perdra tout repère dans son existence privée. Contestations plus fermes tout en étant plus tardives encore, celle du président des Chrétiens-allemands de Prusse, le nazi Friedrich Werner, et celle de Mgr von Galen en juillet-août 1941. Le régime nazi avait alors prévu de supprimer environ 70 000 handicapés mentaux qui étaient estimés «improductifs». Ainsi confronté à une opposition et un tel meurtre ne pouvant être gardé secret à l'intérieur de la population, Hitler préféra renoncer temporairement aux dispositions annoncées plutôt que de nourrir un courant d'hostilité encore plus affirmé contre le Troisième Reich. L'application du décret fut suspendue le 24 août 1941.

Ce succès n'a pas été définitif. Des «éliminations» de handicapés mentaux ont encore été organisées en 1943. Néanmoins, le recul de Hitler montre *a contrario* que, dans les années 1933-1939, une solide prise de position des Églises catholique et protestante contre l'antisémitisme aurait peut-être influé sur les mesures d'ostracisme à l'égard des juifs. En l'occurrence, l'arrière-plan raciste des mesures d'eugénisme, l'objectif étant de «purifier» le peuple allemand, de favoriser l'émergence d'un peuple «sain»,

n'a même pas soulevé un brin de critique de la part des trois importants dignitaires ecclésiastiques précédemment cités.

Encore eût-il fallu, il est vrai, que le traditionnel antijudaïsme chrétien ne fût pas un étouffoir à la compassion. Sous cet angle, l'homélie de Mgr von Galen le 3 août 1941 à la cathédrale de Münster constitue un exemple indélébile. Dans son zèle à convaincre ses concitoyens qu'il leur fallait respecter le commandement «Tu ne tueras point», ce prélat n'eut d'autre référence suggestive à leur proposer, pour évoquer les risques de la désobéissance à Dieu, que le sort du peuple d'Israël. Conformément au vieil enseignement antijudaïque de saint Augustin, il leur présenta «Jérusalem et ses habitants» refusant de reconnaître en Jésus le messie attendu et s'opposant à «la Volonté de Dieu». Faute «abominable», qui ne pouvait conduire qu'à un «châtiment infaillible».

Quoi donc les fidèles de Münster étaient-ils ainsi appelés à entendre ? Que les juifs des anciens temps ont mérité, par leur arrogance à l'égard de Dieu, persécutions et massacres pour l'éternité. Les chrétiens d'aujourd'hui voudraient-ils suivre la même voie de désobéissance ? Alors le jugement de Dieu tombera sur eux s'ils acceptent de livrer à la mort «des êtres innocents, nos frères et nos sœurs». Dieu les punira, tout comme il a exercé sa vengeance sur «l'ingrate ville de Jérusalem» qui n'a pas daigné obéir à son message.

Stupéfiantes images, en considération des persécutions nazies contre les juifs telles qu'elles étaient connues à l'époque ! Un tel raisonnement était peut-être propre à susciter chez les croyants la peur du châtiment divin. Le moins qu'on puisse dire est qu'il ne poussait pas à la moindre objection, en tout cas,

¹³ Henri FABRE, pp. 105-111, relève quelques-unes des interprétations typiquement fallacieuses de cette encyclique.

¹⁴ R. P. RIQUET, *Le Monde*, 25 octobre 1986, cité par Henri FABRE, op. cit., p. 106.

contre la politique antisémite génocidaire. Il incitait à s'y résigner.

Retour sur l'encyclique de 1937

À ce point de vue, il serait particulièrement bienvenu d'en finir d'exhiber l'encyclique du 14 mars 1937. Lancée sous le titre *En une ardente inquiétude* par le pape Pie XI, après sa rencontre à Rome avec les hauts dignitaires de l'épiscopat d'Allemagne, elle est généralement avancée comme preuve d'une condamnation du racisme nazi¹³. Cette interprétation a été donnée par Pie XII au lendemain de l'écrasement du Troisième Reich, dans son allocution devant le collège des cardinaux le 2 juin 1945 au Vatican. L'encyclique de 1937 a porté à la connaissance du monde, déclara-t-il, «ce qu'était en réalité le national-socialisme : arrogante apostasie de Jésus-Christ, négation de son enseignement et de son œuvre rédemptrice, culte de la violence, fausse adoration de la Race et du Sang, oppression de la liberté et de la dignité humaines».

Or, ce qui est en cause dans ce texte originellement diffusé en allemand et dont la trame a été élaborée par le cardinal Faulhaber, c'est une défense de l'Église catholique allemande contre la «guerre d'extermination» qu'elle était censée subir de la part du pouvoir nazi. Défense contre l'instauration d'une «religion nationale» en Allemagne, à travers laquelle prédominerait «une prétendue conception des anciens Germains d'avant le Christ». Le «racisme» qui se trouve dénoncé là est celui émanant du «paganisme germanisme», identifiant l'Allemand authentique au Germain des anciens temps. Pas le moindre sous-entendu aux lois antisémites de 1935.

Les évêques allemands redoutaient une victoire spirituelle des nazis sur leurs fidèles, ce qui voulait dire une marginalisation de leur

Église. Les fêtes d'inspiration païenne fonctionnaient alors dans toute l'Allemagne, grâce au relais des organisations qui enrégimentaient la jeunesse. L'objectif avoué des nazis était d'éradiquer l'influence politique encore sous-jacente de l'ancien parti du Centre. Il était de dissoudre les manifestations d'opposition de l'enseignement confessionnel dans le culte de la «vision du monde» qui devait être celle du Troisième Reich. En prenant pour prétexte leur «immoralisme», leurs «perversions sexuelles», la propagande nazie s'attaquait aux prêtres : environ 250 procès contre eux furent mis sur pied en 1936-1937. Pour le Vatican, il n'était plus possible de ne pas réagir devant l'ampleur de cette offensive.

Non seulement les juifs ne sont pas nommés expressément dans la fameuse encyclique, mais un égoïsme opportuniste a manifestement conduit à éviter d'en parler. L'un des buts étant de restaurer l'Ancien Testament dans sa valeur de vérité, contre les attaques de Rosenberg dans son *Mythe du XX^e siècle*, le «peuple juif» n'est évoqué que par le détour de périphrases. Il est question du «peuple choisi, porteur de la Révélation et de la Promesse, s'égarant sans cesse loin de son Dieu pour se tourner vers le monde». Allusion également au peuple qui «devait crucifier» le Christ. Toutes sibyllines que peuvent sembler ces lignes, elles ont une signification : si l'Église de Pie XI se plaint, elle ne saurait se montrer solidaire avec les juifs, puisque tout ce qu'elle a de «sacré» repose sur leur culpabilité dans la mise à mort du Christ.

Voir dans l'encyclique de 1937 un texte où seraient condamnés «solennellement le racisme et l'antisémitisme nazis»¹⁴, ainsi qu'il est sans cesse répété par de pitoyables analystes, représente donc soit un contresens de poids, soit une supercherie calculée. Bien au contraire, ce texte reprend sous des litotes le traditionnel antijudaïsme chrétien dénon-

çant le peuple «décide», sans l'expression de la moindre compassion pour les juifs persécutés dans l'Allemagne nazie.

Reflux du néo-paganisme

Tout en ne manquant pas d'attaquer sans trêve les positions des Églises, les dirigeants nazis les plus attachés à l'instauration de cultes «néo-païens» se sont inclinés devant le pragmatisme de Hitler. En 1934, dans une note de son Journal, Rosenberg reporte à un délai de dix ans, au minimum, l'émergence d'une «nouvelle religion nationale». Himmler réclame de ses troupes le culte des ancêtres, le respect du passé, la croyance en un Dieu tout-puissant, mais il ne leur demande pas, comme il y insiste dans un discours du 18 février 1937 devant les généraux SS, «l'anéantissement» des Églises chrétiennes, ni même de porter la moindre atteinte à ce que les fidèles de ces Églises tiennent pour «sacré».

Abdication de circonstance, il va de soi. Bormann et Himmler, avec la guerre, reviennent à la charge contre le christianisme. En juin 1941, Bormann envoie une circulaire aux responsables locaux du Parti national-socialiste selon laquelle tout chrétien est un ennemi potentiel, le christianisme et la vision nazie du monde étant incompatibles. Seule une liquidation des Églises, ajoute-t-il, pourra permettre au Parti d'exercer vraiment son influence sur chacun des membres de la communauté allemande et garantira la perpétuation du Troisième Reich. De même Himmler, à la fin de l'été 1941, en un moment où la victoire sur l'Union soviétique paraît assurée, envisage la préparation d'un «écrasement politique des Églises».

Mais comment le Chef suprême a-t-il réagi à ces offensives antichrétiennes ? Kerll, son

ministre des Affaires ecclésiastiques, meurt en décembre 1941. Hitler ne le remplace pas. D'après le recensement démographique de 1940, il savait que la population allemande s'était déclarée appartenir, à 95%, aux confessions catholique et protestante. Devant cette évidence, il jugea inutile d'accroître l'opposition des chrétiens au régime nazi, ne serait-elle restée que morale, alors qu'il fallait, avant tout, gagner la guerre. La répression instaurée par Kerll pour enrayer les protestations en provenance de membres influents des Églises fut mise en sommeil.

Environ 500 prêtres ont été envoyés dans des camps de concentration. Plus de 5 000, environ un cinquième de ceux qui étaient en fonction, furent victimes de la surveillance et des pressions de la Gestapo. Toutefois, parler d'une résistance active des Églises au nazisme est une affabulation. Les archives allemandes comptent de nombreux témoignages épistolaires d'ecclésiastiques ou de simples croyants qui expriment leur révolte devant le silence de leur hiérarchie. Moralement, les Églises ont été sauvées par ces courageux fidèles.

Les personnalités catholiques ou protestantes qui prirent le risque de s'opposer réellement aux nazis n'ont pas manqué de mettre en cause, à partir de juin 1945, les orientations de leurs Églises réciproques. Le pasteur Niemöller, dans une conférence tenue à Stuttgart en juillet 1946, a jugé lucidement la situation, lui qui n'avait pas été, jusqu'au milieu de 1933, un adversaire politique du Troisième Reich. En dehors d'un tout petit groupe appartenant à l'Église confessante, déclara-t-il, «l'Église évangélique a reconnu sans réserves comme norme suprême de toute existence terrestre l'autorité d'Adolf Hitler». Chez les catholiques,

¹⁵ *Enzyklopädie des Nationalsozialismus*, herausgegeben von Wolfgang BENZ, Hermann GRAML, und Hermann WEISS, München, DTV, 1997.

des bilans analogues ont été tirés par le Père jésuite Augustin Rösch, condamné à la prison en janvier 1945, ou les prêtres Josef Rossaint et Joseph Metzger, anciens déportés.

Malgré le nécessaire laconisme d'une notice biographique, il est fallacieux de présenter le cardinal Bertram, comme s'y essaie la très honorable *Encyclopédie du national-socialisme*¹⁵, en indiquant qu'il aurait tenté de combattre les «abus de pouvoir et transgressions antisémites par une politique de requêtes». Le 20 avril 1943, pour l'anniversaire du Chef suprême, ce porte-parole du Saint-Siège en Allemagne appelait encore en chaire à la victoire sur l'Union soviétique : «Seul peut mesurer la profondeur de nos soucis celui qui pressent quelle calamité vivrait notre patrie sous la coupe du bolchevisme menaçant, et celui qui connaît la radicalité de l'opposition entre le bolchevisme et la religion catholique».

Mgr von Galen est invoqué fréquemment comme l'un des rares dignitaires catholiques qui n'aurait jamais cessé de protester contre les emprisonnements ou les incarcérations en camp de concentration. En réalité, ses homélies n'ont jamais été dirigées contre le national-socialisme et le pouvoir nazi en soi. Von Galen s'en prenait seulement aux «entorses à la justice», aux «déviation morales», à «l'arbitraire» dans les décisions de police. En revanche, il a salué publiquement la victoire de Franco en Espagne, l'invasion de la Pologne par les troupes allemandes en 1939, l'attaque de l'Union soviétique en 1941. Rendant hommage, en 1943, aux soldats allemands qui tombaient sur le front de l'Est, il n'a pas hésité à les comparer à de «saints martyrs».

Pour les événements d'Espagne, Mgr von Galen suivait tout simplement le Vatican. A la Noël 1936, les évêques allemands adressèrent à leurs concitoyens une «lettre pastorale» appelant à «une défense contre le

bolchevisme». Elle indiquait notamment : «Le Chef suprême et chancelier Adolf Hitler a vu venir de loin l'entrée en ligne du bolchevisme, et il a mis sa réflexion et ses soins à organiser la défense de notre peuple allemand et de l'ensemble de l'Occident face à cet immense danger. Les évêques allemands considèrent comme leur devoir de soutenir par tous leurs moyens la plus haute autorité de l'État dans cette lutte décisive».

L'antisémitisme fondé sur des théories raciales rejoignait l'antijudaïsme chrétien séculaire par le biais de la lutte contre le communisme. L'assimilation du «communiste» au «juif», synthétisée à travers l'expression nazie de «judéo-bolchevisme», avait tout lieu de plaire aux dignitaires des deux Églises. Le danger primordial était pour eux le «bolchevisme», dont l'athéisme leur apparaissait systématiquement destructeur de toute foi. Comme le juif était, aux yeux des nazis, l'incarnation de ce «bolchevisme», l'anticommunisme des Églises se combinait tout naturellement à une acceptation de l'antisémitisme.

D'une culpabilité des Églises

A la fin de 1945, il apparaît que le christianisme dans son ensemble, sous les formes traditionnelles du catholicisme et du protestantisme, n'a presque rien perdu de son ancrage en Allemagne par rapport aux années antérieures à 1933. D'après le recensement de 1946, les Allemands ayant signalé une rupture de confession représentaient, sur les quatre zones d'occupation, un pourcentage moyen d'à peine 1%.

Même en tenant compte d'un opportunisme dicté par l'humiliation devant les vainqueurs, ce chiffre laisse entendre que la «mythologie» nazie et ses fêtes culturelles n'ont exercé aucune influence déterminante sur les consciences religieuses. Après enquête, tel est bien le constat auquel parvient en 1947

Robert d'Harcourt, éminent analyste des problèmes allemands depuis les années 1930 : si les nazis, conclut-il¹⁶, ont réussi à «dévaloriser» les Églises chrétiennes, ils ont été impuissants à «édifier une religion nouvelle», et le peuple allemand n'a pas été profondément imprégné par le «néo-paganisme raciste».

Au sein des protestants, les dérives vers des cultes d'inspiration 'nordique', comme avec le groupe des «Chrétiens-allemands», n'ont été que marginales. Les organisations anti-chrétiennes se réclamant du germanisme, de l'aryanisme, du «sang» allemand, n'ont obtenu l'adhésion, malgré l'attitude conciliante des institutions nazies à leur égard, que d'une fraction infime de la population. Leur crédit s'est amenuisé au fur et à mesure des années de guerre. Au moment de la défaite, elles ne disposaient pratiquement plus de bases dynamiques et collectives.

En dépit de leurs réticences à se détacher de la confession qu'ils avaient reçue par le baptême, les Allemands ont adhéré majoritairement, massivement, aux objectifs pan-germanistes, racistes et impérialistes de leur pays sous la férule nazie, jusqu'à ce qu'ils soient confrontés à la déconvenue brutale de la défaite. Ces données incontestables confirment que le «néo-paganisme» qui a pu être mis en scène et diffusé par une minorité de suppôts du pouvoir nazi n'a pas été, loin s'en faut, le ciment du Troisième Reich. Le clouer au pilori comme base essentielle de la «solution finale», ainsi que le Vatican tente de l'accréditer dans son document de 1998,

ne saurait être imputé à une erreur, mais à une diversion concertée.

La plupart des membres de la haute hiérarchie catholique ont persisté à penser au-delà de 1945, en effet, que le socialisme était, pour la chrétienté, un danger beaucoup plus grand que le nazisme. La conférence catholique de Fulda, réunissant les évêques du 21 au 23 août 1945, conclut ses travaux¹⁷ sur la nécessité de lutter avec la plus vive ardeur contre le «bolchevisme». Telle sera dans l'immédiat après-guerre la politique du Vatican, qui est allé jusqu'à entretenir un réseau de soutien aux anciens nazis.

Le mensonge sur l'attitude des Églises à l'égard du national-socialisme et du Troisième Reich entérine simplement ce qui a été intégré depuis 1945 à une vulgate. Jusque dans des ouvrages allemands de base recommandés pour l'enseignement de l'Histoire, les Églises sont prétendues avoir favorisé une opposition collective au régime nazi. D'après l'un d'eux, qui donne le ton, les «milieux ecclésiastiques» n'auraient pu enrayer la terreur ni empêcher les crimes, mais Hitler ne serait jamais parvenu à briser leur «résistance massive». Ce point de vue est hélas un poncif qui, dans l'Europe d'aujourd'hui, est repris et repris par beaucoup de manuels destinés aux écoles¹⁸.

Eh bien non, les Églises n'ont pas formé, en tant que telles, des forces d'opposition au Troisième Reich. Les textes et les faits le prouvent avec une si nette évidence que s'en trouvent professionnellement discrédités les historiens qui persistent à les ignorer. Ils

¹⁶ Robert D'HARCOURT, *Les Allemands d'aujourd'hui*, Paris, Hachette, 1948, p. 190.

¹⁷ Selon Annie LACROIX-RIZ, op. cit., p. 451, c'est Pie XII en personne qui a donné en janvier 1946 l'orientation de cette conférence de Fulda.

¹⁸ En contrepartie, voir les ouvrages d'Ernst KLEE, entre autres *Das Personenlexikon zum Dritten Reich*, Frankfurt a. M., S. Fischer Verlag, 2003. En français, judicieuse synthèse que celle de Gilbert BADIA, *Ces Allemands qui ont affronté Hitler*, Paris, les éditions de l'Atelier, 2000. Cf. *ibid.*, pp. 162-163 : «Même lorsque furent connues des déportations massives de juifs - allemands et européens - vers Auschwitz ou les camps d'extermination, la hiérarchie catholique ne protesta pas publiquement».

sont accablants pour presque tous ceux qui, à l'époque, occupaient des charges en Allemagne dans les hiérarchies catholique et protestante. Les responsabilités des Églises dans l'antisémitisme nazi sont si monstrueuses que leurs dignitaires actuels seraient bien avisés, au lieu de présenter aux descendants des victimes un artificiel «pardon», de se livrer à une sérieuse analyse critique. L'avenir de leur honorabilité est à ce prix.

Samenvatting :

Centraal in de uiteenzetting van Lionel Richard staat het document dat in 1998 werd opgesteld door het Vaticaan, waarin de verhouding tussen de katholieke Kerk en de joden definitief werd uitgeklaard in het licht van de genocidaire politiek van het Derde Rijk. De Kerk wijst daarin alle verantwoordelijkheid af voor de verspreiding van een antisemitisme dat in Duitsland is uit-

gemond in een op eliminatie gericht racisme, en legt er de nadruk op dat de oorsprong van het antisemitisme, zoals het onder het Derde Rijk officieel gepropageerd werd, zich slechts "buiten het christianisme" kon bevinden.

Vertrekkend vanuit de historische, religieuze en politieke uitdrukkingsvormen die geleid hebben naar het Derde Rijk en zijn manifestaties, gebaseerd op een nationale mythologie die doorwerkt in het collectieve geheugen, komt Lionel Richard er toe de opstelling van de Kerk te relativiseren en vraagtekens te plaatsen bij haar zogezegde tegenkanting tegenover de officialisering van het antisemitisme. Doorheen zijn onderzoek is gebleken dat de Kerken geen echt oppositionele kracht gevormd hebben tegenover het Derde Rijk en hun verantwoordelijkheid in het antisemitisme onweerlegbaar was.

GUILLAUME QUESNEE*

La déportation «*Nacht und Nebel*» au départ de France

Origines, procédure et promulgation du décret

Origines

Dès le début de l'occupation du territoire français, en juin 1940, les Allemands mettent en application des mesures destinées à réprimer toute forme d'opposition à leur rencontre. Ces mesures, notamment celles des exécutions d'otages, ne dissuadent pourtant pas les hommes et les femmes de s'engager dans la lutte contre l'occupant.

Au cours de l'année 1941, un événement extérieur va provoquer un tournant dans l'évolution de la Résistance et de la répression : il s'agit de la rupture du pacte germano-soviétique, le 22 juin 1941, par l'offensive contre l'URSS, connue sous le nom d'opération Barbarossa. C'est à partir de cette date que les communistes français s'engagent pleinement dans la lutte contre l'occupant nazi. Cet engagement entraîne une radicali-

* NDLR : L'article présenté ici résulte d'une part des recherches entreprises par l'auteur pour le «Livre-Mémorial» que termine la Fondation pour la Mémoire de la Déportation et, d'autre part, reprend et développe les principales analyses et conclusions d'un mémoire de Maîtrise consacré aux déportés «NN» : Cf. Guillaume Quesnée, *Les déportés «Nacht und nebel», une expérience spécifique. Etude portant sur les hommes «NN» déportés au SS-Sonderlager Hinzen entre mai 1942 et septembre 1943*, Université de Caen, année académique 2000-2001. Ce mémoire, déposé dans le cadre du Prix de la Fondation Auschwitz 2001-2002, a été tout particulièrement apprécié par les membres du jury qui ont accordé à l'auteur le bénéfice de l'article 4 du règlement permettant au Conseil d'Administration de la Fondation Auschwitz de lui allouer un subside pour la poursuite de ses recherches. Le présent article en constitue le résultat.

sation des actes subversifs à l'encontre des troupes d'occupation, durant l'été 1941, caractérisée par la vague d'attentats contre des membres de la Wehrmacht¹.

Cette vague d'attentats, touchant les personnes et non plus seulement les infrastructures mises en place ou utilisées par les Allemands, aboutit à la nécessité pour les Nazis de durcir la répression. Ainsi, le 16 septembre 1941, une ordonnance signée par le Feldmarschall Keitel, chef du Haut-Commandement de la Wehrmacht, vise les actions récentes menées par les communistes :

« Dès le début de la campagne contre l'Union Soviétique, un peu partout dans les territoires occupés par l'Allemagne, des mouvements insurrectionnels communistes ont vu le jour. Les mesures prises jusqu'à présent pour parer à ce mouvement insurrectionnel communiste généralisé se sont avérées insuffisantes. Le Führer a été amené à ordonner d'intervenir partout par les moyens les plus énergiques afin d'abattre ce mouvement dans les délais les plus brefs. (...) Pour étouffer ces agissements dès leur début, il y a lieu d'appliquer les moyens les plus brutaux sitôt leur première manifestation, afin de faire prévaloir l'autorité de la puissance occupante. (...) Dans les cas où exceptionnellement des procédures devant le Tribunal de guerre seraient intentées en raison de la sédition communiste ou d'autres infractions contre la Puissance occupante allemande, les

peines les plus sévères sont indiquées... Dans de tels cas, un moyen réel de dissuasion ne saurait être que la peine capitale »².

Pourtant, cette ordonnance n'atténue pas l'opposition et les plus hautes autorités allemandes sont amenées à trouver un moyen plus radical d'enrayer la Résistance dans les territoires occupés : ils vont chercher à mettre en place un processus visant à la fois à réprimer les actes subversifs commis contre les occupants et à intimider la population.

Cela aboutit à la promulgation de trois textes, connus sous le nom de décret Keitel, datés des 7 et 12 décembre 1941, mettant en place la procédure « *Nacht und Nebel* », ou « Nuit et Brouillard »³, qui va déterminer le sort de milliers d'hommes et de femmes originaires de l'Europe du Nord et de l'Ouest, déportés dans le Reich entre 1941 et 1944.

Les trois textes du décret Keitel (7-12 décembre 1941)⁴

- Le premier texte, daté du 7 décembre 1941, est un exposé des directives (*Richlinien*) à suivre par les autorités compétentes. Il s'intitule : « Pour la poursuite des actes délictueux commis contre le Reich ou la puissance occupante dans les territoires occupés ».

Dans un préambule, la situation dans les territoires occupés est rappelée avec notam-

¹ Le 21 août 1941, le militant communiste, Pierre Georges (Colonel Fabien), tue un aspirant de marine allemand à la station de métro Barbes, à Paris. D'autres attentats à Paris et à Bordeaux notamment suivront.

² Texte traduit dans Joseph DE LA MARTINIÈRE, *Le décret et la procédure Nacht und Nebel (Nuit et Brouillard)*, Paris, F.N.D.I.R.P., 1988 (2^{ème} édition), p 4.

³ L'expression « *Nacht und Nebel* », extraite d'une oeuvre de Richard Wagner, *L'Or du Rhin*, n'apparaît dans les textes officiels qu'en août 1942.

⁴ Les textes du décret figurent en langue allemande dans le *Procès des grands criminels de guerre devant le tribunal militaire de Nuremberg (14 novembre 1945 - 1er octobre 1946)*, Nuremberg, 1949, tome XXXV, documents et autres matériels de preuves.

ment «*l'intensification des attaques contre le Reich depuis le début de la campagne de Russie*». Ces attaques nécessitent la mise en place de mesures rigoureuses qui sont exposées dans cinq directives à suivre :

Dans l'article 1, il est précisé que «*la peine de mort est de rigueur pour tous les actes délictueux commis par des civils non allemands, dirigés contre le Reich ou contre la puissance occupante*». L'article 2 ajoute que ces actes «*ne sont à condamner dans les territoires occupés que s'il apparaît probable que des condamnations à mort seront prononcées contre leurs auteurs. Dans les autres cas, les coupables seront transférés en Allemagne*». L'évocation de la déportation en Allemagne apparaît donc ici. L'article 3 énonce le principe du secret et de l'isolement des personnes transférées en Allemagne. Ceci dans le but de terroriser la population, sans nouvelles des proches arrêtés par les autorités allemandes. Dans les deux derniers articles, les destinataires de ce texte sont nommés : il s'agit des commandants des territoires occupés et des magistrats ; le chef du Haut-Commandement de la Wehrmacht déterminera les territoires occupés dans lesquels le décret sera appliqué.

- Le deuxième texte, daté du 12 décembre, est une lettre d'accompagnement des directives évoquées précédemment. Il est très clair sur le but recherché :

«C'est la volonté longuement réfléchie du Führer que, lors d'attaques effectuées dans les pays occupés contre le Reich ou contre la Puissance Occupante, il soit procédé contre les coupables avec d'autres moyens que jusqu'à présent. Le Führer est d'avis que les peines de privation de liberté et même les peines de réclusion à vie sont, pour de tels actes, regardées comme des signes de faiblesse. Un effet de frayeur efficace et durable ne peut être atteint que par la peine de mort ou par des mesures propres à maintenir les proches et la popu-

lation dans l'incertitude sur le sort des coupables. Le transport en Allemagne permet d'atteindre ce but. Les directives ci-jointes relatives aux poursuites à engager contre les délits sont conformes à cette conception du Führer. Elles ont été contrôlées et approuvées par lui.

- Le troisième texte, daté aussi du 12 décembre, est la première ordonnance d'application du décret. C'est un texte beaucoup plus précis sur le fonctionnement de la procédure. Il détermine d'abord les motifs d'arrestation pour lesquels les personnes doivent y être soumises :

- attentats à la vie et coups portés aux personnes
- espionnage
- sabotage
- menées communistes
- provocation de troubles
- aide à l'ennemi (passage de frontière ; hébergement de soldats alliés, etc.)
- détention illégale d'armes.

Le transfert en Allemagne en vue d'un jugement et le secret absolu de la procédure sont rappelés dans les articles suivants. De même, l'article 7 précise que «*le décret sera applicable dans tous les pays occupés, à l'exception du Danemark et des territoires de l'Est*».

Ces trois textes signés par Keitel sont ensuite adressés aux responsables des organismes concernés afin de mettre en place les structures nécessaires à leur application.

L'application de la procédure *«Nacht und Nebel»*

De décembre 1941 à avril 1942, le décret Keitel connaît des aménagements successifs visant à mettre en place les institutions sollicitées à la fois dans les territoires occupés et dans le Reich en ce qui concerne les tri-

bunaux et les établissements devant accueillir les déportés «NN».

En ce qui concerne les jugements des affaires «NN» en Allemagne, le Ministère de la Justice du Reich étend la compétence des tribunaux spéciaux (Sondergerichte). Le 7 février 1942, la répartition géographique de leurs compétences est déterminée.

Ensuite, le 16 avril 1942, une ordonnance de Keitel, qui est une mise à jour de celle du 12 décembre 1941, offre des précisions sur les motifs d'arrestation. Il y est précisé que la mention de détention d'armes englobe aussi les armes de chasse. Puis, concernant les femmes, le texte indique que celles condamnées à mort dans les territoires occupés doivent être transférées en Allemagne et que leur exécution ne peut avoir lieu que dans des cas précis et fondés après intervention directe du Führer qui peut annuler la condamnation à mort. Enfin, cette ordonnance est très claire quant à la notion de secret entourant la procédure «NN» :

«Les coupables transportés en Allemagne ne sont autorisés à aucun contact avec le monde extérieur : aussi n'ont-ils le droit ni d'écrire, ni de recevoir lettres, colis, visites. Ceux-ci sont à renvoyer avec la mention que tout contact avec le monde extérieur est interdit au coupable»⁵.

Cette ordonnance est envoyée aux autorités d'occupation et elle aboutit quelques semaines plus tard à la formation des premiers transports de déportés «NN» au départ de Paris.

Il est important de noter que dans tous les textes instaurant la procédure «Nacht und

Nebel», aucun rôle n'est dévolu à l'Office central de Sécurité du Reich⁶. La rivalité entre les services de Keitel et d'Himmler, soit entre l'Armée et la Police, se manifeste donc dans la mise en place et aussi dans l'application de la procédure.

Le paroxysme est atteint lorsque la Police allemande utilise à son compte le sigle «NN» pour déporter des personnes mais sans appliquer les mesures édictées par le décret Keitel. Il faut donc être rigoureux et distinguer deux groupes de déportés «NN» : les premiers sont ceux qui sont strictement soumis au décret Keitel : ils sont envoyés en Allemagne afin d'être jugés. Ils sont mis au secret et donc ne sortent pas des camps ou des prisons où ils sont enfermés ; les seconds sont pris en charge par la Police allemande qui organise des transports de déportation «NN». Les personnes qui les composent ne sont pas destinées à être jugés en Allemagne, elles rejoignent alors la population concentrationnaire déportée massivement au départ de France.

Les «NN» destinés au jugement en Allemagne

Dans un premier temps, c'est le tribunal de Cologne qui est compétent pour les affaires «NN» venant de Paris, puis, en juin 1943, en raison des bombardements sur la ville, les autorités allemandes décident le déplacement vers la Silésie de la partie judiciaire de la procédure. Dès lors, les compétences sont transférées au tribunal de Breslau (Wroclaw). Des transports sont donc formés entre la

⁵ Ordonnance de Keitel, datée du 16 avril 1942, article IX, alinéa 4. Traduit dans Joseph de la Martinière, *Le décret et la procédure Nacht und Nebel*, Paris, F.N.D.I.R.P., 1988, 2^e édition, p. 18.

⁶ RSHA : Reichssicherheitshauptamt. Créé en 1939 par Himmler afin de regrouper tous les services de Police.

⁷ Sur les «NN» à Hinzert, voir Guillaume Quesnée, *Les déportés «Nacht und Nebel», une expérience spécifique. Etude portant sur les hommes «NN» déportés au SS-Sonderlager Hinzert entre mai 1942 et septembre 1943*, mémoire de maîtrise soutenu en octobre 2001.

Rhénanie et la Silésie, jusqu'à la fin de l'année 1943.

- Les déportés «NN» au camp spécial de Hinzert

De mai 1942 à septembre 1943, 1461 hommes «NN» sont recensés comme déportés au camp spécial de Hinzert. Situé à une centaine de kilomètres de Cologne, ce camp fut désigné comme lieu de regroupement des «NN» venant de Paris. Amenés par petits transports de 50 à 60 personnes, en moyenne, les détenus restent quatre à cinq mois au camp avant d'être transférés vers des prisons de détention préventive comme Wittlich ou Diez-sur-Lahn, en attendant le jugement⁷.

Dans les transports partis de Paris à destination du camp spécial de Hinzert figurent aussi des femmes. Souvent, elles sont déportées avec leur mari, arrêtées dans la même affaire. Elles ne suivent pas le même parcours : soit elles sont emprisonnées à Trèves, soit elles sont emmenées jusqu'à la prison d'Aix-la-Chapelle, avant d'être appelées à comparaître devant le tribunal de Cologne ou celui de Breslau, comme les hommes.

- Les déportés «NN» au KL Natzweiler

Jusqu'à un certain point, nous pouvons dire que le KL Natzweiler succède au Sonderlager Hinzert pour ce qui concerne le regroupement des «NN». Mais les choses ne sont pas aussi simples car il reçoit aussi des biens des «NN» devant être jugés en Allemagne que des «NN» désignés par la Gestapo.

Pour la première fois, trois transports composés de «NN» de la première catégorie arrivent au KL Natzweiler en novembre 1943. Ils sont transférés vers la Silésie, dans les prisons de Brieg et au tribunal de Breslau pour le jugement dans le cadre de la procédure.

- Les déportés «NN» dans les prisons du Reich

Dans les nombreux transports partis de France directement vers les prisons du Reich, figurent des «NN». Deux cas peuvent être distingués. Dans un premier temps, certaines personnes déportées très tôt, dès 1941, donc avant l'institution et la mise en place de la procédure «Nacht und Nebel», sont rattachées à la procédure du fait de leur motif d'arrestation, alors qu'ils sont déjà en Allemagne. C'est le cas par exemple des 250 personnes arrêtées dans le cadre de l'affaire «Porto» et déportées en décembre 1941. Dans un second temps, des transports acheminés directement des «NN» vers l'Allemagne : les femmes sont envoyées à Aix-la-Chapelle, puis transférées dans les prisons de détention préventive de Flussbach, en Rhénanie ou de Lauban, en Silésie. D'autres transports sont composés de «NN» et de non «NN», notamment les transports de Fresnes vers la prison de Karlsruhe.

- Les déportés «NN» partis du Nord-Pas-de-Calais

Les déportés «NN» partis du Nord-Pas-de-Calais, départements rattachés au commandement militaire de Bruxelles, connaissent un parcours différent de ceux partis de Paris.

Plus d'un millier d'hommes et de femmes sont déportés à partir de ces départements. Ils sont tous soumis strictement au décret de décembre 1941 et sont donc destinés à être jugés en Allemagne. Le processus est identique pour chacune de ces personnes : pour un détenu ou un groupe de détenus arrêtés dans le cadre des motifs du décret Keitel, l'Oberfeldkommandantur de Lille demande au commandement militaire de Bruxelles s'il y a lieu de transférer le dossier en Allemagne pour jugement. Si la réponse est

positive, le dossier est envoyé au tribunal spécial d'Essen⁸.

Les détenus sont alors transférés de Lille vers la prison Saint-Gilles de Bruxelles, où ils rejoignent les «NN» belges. Ensuite, les lieux de déportation en Allemagne évoluent. Du début 1942 à mai 1943, les hommes sont envoyés à la prison de Bochum et les femmes à celle d'Essen, dans l'attente de leur jugement. A partir de mai 1943, à cause des bombardements sur Bochum et Essen, les hommes sont directement envoyés de Bruxelles vers le camp d'Esterwegen, alors qu'il semble que les femmes restent à Essen. Le tribunal d'Essen vient parfois siéger à Esterwegen. Le 29 février 1944, le tribunal spécial d'Oppeln, en Silésie, devient compétent pour les affaires «NN». Ceci entraîne le transfert de nombreux prisonniers, hommes et femmes, à la prison de Gross-Strehlitz, située à une trentaine de kilomètres d'Oppeln, en Silésie. Enfin, à partir du mois de juin 1944, les «NN» du Nord-Pas-de-Calais sont envoyés vers les prisons de la région de Nuremberg : Bayreuth, Ebrach, Amberg et Bamberg. Les femmes continuent à être envoyées à Gross-Strehlitz.

Les «NN» non destinés à être jugés en Allemagne

En juin 1943, la Police allemande annonce qu'elle a créé une nouvelle catégorie de déportés «NN». Aucune procédure judiciaire n'est prévue pour eux et ils sont directement envoyés dans des KL. Le but réel est, semble-t-il, d'accélérer la substitution de la Police à l'Armée dans l'action de répression et aussi d'augmenter le nombre de déportés utiles pour fournir de la main d'œuvre à l'effort de guerre allemand.

Le 24 septembre 1943, Himmler ordonne aux commandants des camps de concentration de regrouper tous les «NN» qu'ils détiennent au KL Natzweiler. Cet ordre est renouvelé le 10 mai 1944, et aboutit entre le 9 juin et le 7 juillet 1944, à l'arrivée à Natzweiler de plusieurs transports de détenus venant de Dachau (le 9 juin), de Neuengamme (le 16 juin), de Sachsenhausen (le 21 juin), de Mauthausen (le 23 juin) et de Buchenwald (le 7 juillet). Il ne s'agit pas des «NN» soumis à la procédure, puisqu'à cette époque, ils sont encore dans des prisons. Seuls les «NN» désignés par la Gestapo sont déjà dans des KL.

Mais la Police organise aussi des transports de «NN» au départ de France.

- Les déportés «NN» partis de Paris à destination du KL Natzweiler

Comme nous l'avons vu, le cas du KL Natzweiler est ambigu, puisqu'il reçoit à la fois des «NN» devant être jugés en Allemagne (à partir de novembre 1943), et des «NN» déportés par la Gestapo. Trois transports du mois de juillet 1943 sont les premiers dans ce cas. A une certaine période, il est difficile de savoir si un transport est composé de «NN» devant être jugés. Certes, le parcours de certains envoyés en Silésie, à Brieg et à Breslau, donne une certitude sur le but de la déportation, mais, au cours de l'année 1944, lorsque les tribunaux commencent à être encombrés par les affaires et que les transferts ne peuvent plus se faire régulièrement, un détenu, initialement prévu pour un jugement peut ne pas quitter le KL Natzweiler et être évacué vers le KL Dachau en septembre avec les autres détenus du camp.

⁸ Les «NN» du Nord-Pas-de-Calais sont jugés par le tribunal spécial d'Essen, puis par celui d'Oppeln, en Silésie, qui sont successivement compétents pour les «NN» belges et hollandais.

- Le transport de femmes «NN» à destination de Sarrebruck Neue-Bremm, puis de Ravensbrück.

En juillet 1943, alors que trois transports d'hommes «NN» formés par la Gestapo arrivent au KL Natzweiler, 58 femmes détenues au Fort de Romainville et à Fresnes partent à leur tour de la gare de l'Est le 26, pour le camp de Neue-Bremm, à Sarrebruck. De là, elles sont dirigées vers le KL Ravensbrück où elles arrivent le 1er août 1943. Ces femmes sont majoritairement liées aux affaires d'arrestation concernant les hommes envoyés au KL Natzweiler quelques jours plus tôt.

- Les hommes «NN» à Sarrebruck Neue-Bremm

À la suite du transport de femmes de juillet, le camp de Sarrebruck Neue-Bremm reçoit aussi des hommes «NN» : d'août 1943 à avril 1944, vingt-six transports composés en moyenne de 50 à 60 hommes chacun, emmènent plus de 1.000 «NN» déportés par la Police allemande. Leur séjour au camp est très court, puisqu'ils sont ensuite répartis dans des transports à destination des principaux KL, Mauthausen, Buchenwald, Sachsenhausen, Neuengamme et Dachau.

- Les transports de femmes «NN» à destination d'Aix-la-Chapelle, puis du KL Ravensbrück

Durant les mois de mars et d'avril 1944, quatre groupes de détenues du Fort de Romainville sont déportées par la Police allemande vers la prison d'Aix-la-Chapelle, puis dirigées vers le KL Ravensbrück assez rapidement. Ainsi, les 2, 16, 30 mars et le 6 avril, ce sont au total 200 femmes qui quittent Paris en tant que «NN». Elles restent au KL Ravensbrück jusqu'en mars 1945, date à laquelle le bloc des «NN» est transféré vers le KL Mauthausen.

La fin de la procédure «*Nacht und Nebel*»

Le 30 juillet 1944, le décret «Terreur et Sabotage» promulgué par Keitel a pour effet, dans les mois qui suivent, l'abrogation de la procédure «*Nacht und Nebel*». Cet abandon de la procédure se caractérise d'une part par une remise des détenus «NN» aux services de la Gestapo et, d'autre part, par leurs transferts dans des KL. Déjà, pour les «NN» relevant du commandement militaire de Bruxelles, un ordre daté du 25 juin 1944 régleme le transfert à la Gestapo de prisonniers «NN» acquittés ou en fin de peine.

En septembre 1944, ce sont tous les déportés «NN», qu'ils soient jugés ou non, qui doivent être remis à la Police. La compétence des différents tribunaux spéciaux devient nulle et le décret Keitel est déclaré sans objet. Il ne doit plus exister de régime spécifique pour les déportés.

Après avoir déjà connu de nombreux lieux en Allemagne, prisons, camps spéciaux, sièges de tribunaux, les «NN» sont intégrés au système concentrationnaire en cette fin d'année 1944. Les principaux KL, Gross Rosen, Sachsenhausen, Bergen-Belsen, Buchenwald, Dachau, Flossenbürg, Neuengamme, Mauthausen pour les hommes, et Ravensbrück pour les femmes, reçoivent ces détenus entre fin 1944 et début 1945.

Toutefois, compte tenu de la difficulté croissante des transferts au cœur du Reich, certains déportés «NN» ne connaissent pas de KL et achèvent leur parcours concentrationnaire dans une prison : Brandenburg, Hirschberg, Untermassfeld pour les hommes, et Aichach ou Waldheim pour les femmes.

Sources et méthodologie

La réalisation du Livre-Mémorial des déportés de répression partis de France par la Fondation pour la Mémoire de la Déportation⁹ a permis de lancer des études précises sur la déportation en général et les déportés en particulier. Les diverses sources consultées, la méthodologie mise en place pour chaque groupe spécifique, aboutissent aujourd'hui à une meilleure connaissance de cette période et aussi à la mise en lumière d'aspects particuliers encore ignorés jusqu'alors, à commencer par la chronologie des transports au départ de France vers le Reich.

La spécificité du régime «NN», infligé à des milliers d'hommes et de femmes des territoires occupés, se prolonge jusque dans le processus de leur déportation. Les autorités allemandes doivent prendre des dispositions particulières pour emmener ces détenus en Allemagne. C'est pourquoi, dans la majorité des cas, des transports exclusivement formés de «NN» sont régulièrement organisés. Ce sont des transports regroupant en général une soixantaine de personnes, qui sont sous étroite surveillance dans des wagons de voyageurs.

L'objectif du Livre-Mémorial de recenser chaque déporté dans son transport de déportation à chaque fois que les sources le rendent possible, a pu être ainsi atteint pour la majorité des «NN» partis de France. Toutefois, selon les lieux de déportation, le type de parcours connu, et l'existence de sources suffisamment complètes, les recherches ont été plus ou moins difficiles à mener.

Trois sources importantes ont permis la connaissance des déportés «NN». Il s'agit du

Fonds de l'abbé Joseph de la Martinière, du Fonds Germaine Tillion, concernant plus particulièrement les femmes déportées¹⁰, et des dossiers-statuts conservés au Ministère de la Défense, archives du Monde combattant, à Caen¹¹. Le premier est constitué d'un ensemble de données sur la procédure «*Nacht und Nebel*» et sur les déportés «NN» partis de France, collectées par un ancien déporté «NN» au camp de Hinzert. Une partie de son travail a consisté à réaliser des fiches individuelles pour les hommes et les femmes concernant l'état civil, l'arrestation, l'internement, la déportation avec la mention du jugement s'il y a lieu, et le devenir. Croisées avec les dossiers-statuts, ces informations ont permis de reconstituer le maximum de transports de «NN» vers les différentes destinations évoquées précédemment. Nous avons aussi utilisé le Fonds Germaine Tillion, lui aussi constitué en partie de fiches individuelles, avec les dossiers-statuts, pour avoir le maximum d'informations sur la déportation des femmes en tant que «NN».

Si l'on s'intéresse désormais à chaque groupe distinct de «NN», de nombreuses particularités apparaissent.

Pour ce qui concerne les déportés «NN» à Hinzert, la première difficulté a été l'absence quasi totale de listes de départs de France et d'arrivées au camp. Grâce aux fiches individuelles de J. de la Martinière, aux dossiers-statuts, utiles notamment pour la reconstitution de certaines affaires d'arrestation, et aux listes de détenus de certaines prisons connues par ces déportés, l'existence de trente huit transports vers ce camp au départ de France a pu être attestée.

⁹ Les recherches commencées en 1996 doivent aboutir à l'édition du Livre-Mémorial en 2004.

¹⁰ Ces deux fonds sont conservés au Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon.

¹¹ Les dossiers-statuts sont une demande individuelle de titre (interné ou déporté politique ; interné ou déporté résistant) réalisée par le déporté lui-même ou ses ayants droits.

Les entrées au KL Natzweiler sont enregistrées dans le registre matriculaire du camp, dont une copie est conservée à Caen au Ministère de la Défense, Archives du Monde combattant. Les transports de «NN» de juillet 1943 à août 1944 ont donc pu être reconstitués sans problème majeur. Les dossiers-statuts ont amené en plus des informations sur l'arrestation et le parcours de déportation.

Pour les «NN» déporté(e)s dans les prisons du Reich, en plus des deux fonds déjà cités et des dossiers-statuts pour retrouver les noms, des listes de départs de prisons françaises, comme celle de Fresnes, ont permis la reconstitution précise des transports vers l'Allemagne.

Pour les hommes et les femmes passés par le camp de *Neue-Bremm*, à Sarrebruck, la recherche a été quelque peu différente. Si aucun registre de *Neue-Bremm* n'a pu être consulté, nous disposons en revanche de quelques listes de départs de Fresnes et du registre du Fort de Romainville, précisant la date et le lieu de déportation. Existente aussi les registres d'entrées des principaux KL où les déportés sont transférés après un court séjour à Sarrebruck : Mauthausen, Buchenwald. Seul les déportés «NN» au KL Sachsenhausen n'ont certainement pas pu être tous retrouvés en raison de l'absence de registre.

Le même processus a été suivi pour les transports de femmes «NN» à destination de la prison d'Aix-la-Chapelle : détenues au Fort de Romainville, leur nom figure sur le registre avec la date de déportation et la destination.

Enfin, pour les «NN» partis du Nord-Pas-de-Calais, qui ont aussi fait l'objet de recherches de la part de J. de la Martinière, aucune liste de départs de Lille ou de Bruxelles n'existe. Seuls des registres d'écrou de quelques prisons en Allemagne, comme Bochum, Gross Strehlitz, Wolfenbüttel, ont

favorisé la reconstitution des transports de déportation.

Les différentes sources et méthodologies de recherche mises en avant ici expriment la difficulté d'étudier globalement la déportation «NN» au départ de France. Ceci s'explique par le fait qu'il n'y a pas eu une déportation «NN», mais plusieurs groupes se distinguant par la chronologie, par le parcours en Allemagne et par le sort qui leur est destiné tout au long de leur déportation. Une étude générale sur tous les «NN» au départ de France est donc impossible, mais afin de mieux rendre compte de ce qu'a pu être cette expérience, nous proposons d'exposer les principaux résultats d'une étude plus précise portant sur un des groupes évoqués auparavant, celui des «NN» déportés à Hinzert entre 1942 et 1943.

::

Un exemple d'étude : les déportés «*Nacht und Nebel*» au SS-Sonderlager Hinzert

Trente huit transports ont pu être attestés, en l'état actuel des recherches, au départ de France à destination du *SS-Sonderlager Hinzert*, en Rhénanie.

Echelonnés de mai 1942 à septembre 1943, ces transports ont la particularité, dans la chronologie de la déportation de répression, d'être les premiers réellement formés en France occupée avec les départs vers les prisons du Reich.

L'organisation des transports vers l'Allemagne

Lorsqu'un individu, du fait du motif de son arrestation, s'inscrit dans le cadre des clauses du décret Keitel, il est pris en charge par les autorités d'occupation et son dossier d'enquête est élaboré. À la suite de son arrestation

tion, il est interné dans la prison la plus proche puis transféré dans une prison parisienne : Fresnes, Cherche-Midi ou La Santé.

La majorité des «NN» déportés à Hinzert est internée à Fresnes avant de partir pour l'Allemagne. Il est intéressant de noter que, jusqu'à la date de départ, le détenu n'est pas mis totalement au secret. Dans les dossiers-statuts, où sont rassemblés par le déporté ou par sa famille tous les documents relatifs à cette période, il existe beaucoup de lettres écrites par la famille pour avoir des nouvelles de leur proche emprisonné dans une prison parisienne. Ces lettres témoignent du fait qu'il peut exister une communication avec le monde extérieur tant que la personne est détenue en France. Les détenus reçoivent même des colis dans les prisons françaises. Par contre, la date du départ et surtout la destination restent inconnues pour les familles.

Lorsque les Allemands désignent ceux qui doivent partir pour être jugés en Allemagne, ces derniers sont acheminés en camion jusqu'à la gare de l'Est. Là, les détenus montent dans le train qui les conduit vers l'Allemagne.

De nombreux témoignages se rejoignent sur le transport en train et ses conditions :

«Le train dans lequel on nous fit monter était un «train cellulaire», une véritable prison ambulante. Chaque wagon disposait de plusieurs petites cellules ; dans celle que j'occupais nous étions quatre prisonniers»¹².

Les transports comptent en moyenne 50 à 60 personnes. Quelques-uns ont rassemblé plus de déportés mais nous pouvons dire que pour les «NN», ils font figure d'exception. Rien n'est donc comparable avec les transports qui se succéderont par la suite vers les grands camps de concentration dans des wagons à bestiaux.

Généralement, le trajet dure deux jours. A Trèves, il y a une étape à la prison, avant de reprendre un autre train jusqu'à la gare de Reinsfeld. Là, tous les prisonniers descendent et doivent marcher pendant quatre kilomètres pour atteindre le camp spécial SS Hinzert.

Le tableau suivant est un inventaire des transports partis de France et arrivés au camp de Hinzert entre mai 1942 et septembre 1943.

N° de transport	Date de Départ	Lieu de Départ	Date d'arrivée à Hinzert	Effectif Recensé par la F.M.D.	Matricules Extrêmes Connus	Observations
1	28/05/1942	Paris (gare de l'est)	29/05/1942	43	4149-4197	13 personnes sont prises en cours de transport à la prison de Fribourg-en-Brigau (tous venaient de Dijon)
2	04/06/1942	Paris (gare de l'est)	05/06/1942	57	4234-4301	
3	12/06/1942	Paris (gare de l'est)	13/06/1942	47	4346-4388	
4	18/06/1942	Paris (gare de l'est)	19/06/1942	38	4432-4455	
5	26/06/1942	Paris (gare de l'est)	28/06/1942	15	4509-4532	
6	10/07/1942	Paris (gare de l'est)	11/07/1942	50	4587-4624	

¹² BÔLE-RICHARD (Césaire), *Les chemins de la Mémoire*, Paris, éditions des écrivains, 1998, p. 311.

N° de transport	Date de Départ	Lieu de Départ	Date d'arrivée à Hinzert	Effectif Recensé par la F.M.D.	Matricules Extrêmes Connus	Observations
7	25/07/1942	Paris (gare de l'est)	27/07/1942	32	4677-4699	
8	01/05/1942	Metz	08/08/1942	16	?	Ce groupe est resté à la prison de Trêves du 01/05/1942 au 08/08/1942
9	14/08/1942	Paris (gare de l'est)	15/08/1942	30	4842-4848	
10	28/08/1942	Paris (gare de l'est)	29/08/1942	29	4983-5029	
11	09/10/1942	Paris (gare de l'est)	10/10/1942	100	5265-5414	
12	22/10/1942	Paris (gare de l'est)	23/10/1942	36	5448-5478	
13	05/11/1942	Paris (gare de l'est)	06/11/1942	37	5551-5608	
14	12/11/1942	Paris (gare de l'est)	13/11/1942	40	5627-5667	
15	19/11/1942	Paris (gare de l'est)	20/11/1942	10	5686-5712	
16	03/12/1942	Paris (gare de l'est)	04/12/1942	22	5760-5823	
17	19/12/1942	Paris (gare de l'est)	20/12/1942	9	5824-5829	
18	16/01/1943	Paris (gare de l'est)	17/01/1943	5	5988	
19	21/01/1943	Paris (gare de l'est)	22/01/1943	35	6009-6059	
20	05/02/1943	Paris (gare de l'est)	06/02/1943	18	6093-6126	
21	12/02/1943	Paris (gare de l'est)	13/02/1943	18	6142-6166	
22	18/02/1943	Paris (gare de l'est)	19/02/1943	39	6176-6200	
23	25/02/1943	Paris (gare de l'est)	26/02/1943	28	6288-6327	
24	04/03/1943	Paris (gare de l'est)	05/03/1943	7	6338	
25	12/03/1943	Paris (gare de l'est)	13/03/1943	24	6365-6389	
26	18/03/1943	Paris (gare de l'est)	19/03/1943	11	6395-6445	
27	08/04/1943	Paris (gare de l'est)	09/04/1943	16	6497-6527	
28	15/04/1943	Paris (gare de l'est)	16/04/1943	18	6542-6575	
29	06/05/1943	Paris (gare de l'est)	07/05/1943	6	6628-6638	
30	12/05/1943	Paris (gare de l'est)	13/05/1943	6	6655-6656	

N° de transport	Date de Départ	Lieu de Départ	Date d'arrivée à Hinzert	Effectif Recensé par la F.M.D.	Matricules Extrêmes Connus	Observations
31	27/05/1943	Paris (gare de l'est)	28/05/1943	16	6699-6707	
32	04/06/1943	Paris (gare de l'est)	05/06/1943	5	6764	
33	17/06/1943	Paris (gare de l'est)	18/06/1943	10	6811-6819	
34	24/06/1943	Paris (gare de l'est)	25/06/1943	24	6831-6852	
35	01/07/1943	Paris (gare de l'est)	03/07/1943	32	6881-6913	
36	22/07/1943	Paris (gare de l'est)	23/07/1943	10	6975	
37	13/08/1943	Paris (gare de l'est)	14/08/1943	19	?	
38	09/09/1943	Paris (gare de l'est)	10/09/1943	14	7163-7194	
Hommes dont nous ne connaissons pas la date exacte de déportation				489	?	
TOTAL				1461 hommes		

© Fondation pour la Mémoire de la Déportation en l'état des recherches au 31/08/2003.

Qui sont les déportés «NN» à Hinzert ?

Les différentes nationalités représentées

Le constat peut surprendre mais les «NN» partis de France et envoyés à Hinzert ne sont pas tous de nationalité française. En effet, sur les 1.461 personnes recensées, il apparaît que 6 % d'entre elles sont étrangères au moment de leur arrestation. Ainsi, onze nationalités, en dehors des Français, sont représentées, avec notamment 34 Belges, 11 Polonais et 9 Espagnols.

Ainsi, le décret «Nuit et Brouillard» est appliqué, non seulement aux Français, mais aussi à toute personne présente sur le territoire occupé de la France, quelle que soit sa nationalité, et à partir du moment où son motif d'arrestation s'inscrit dans le cadre de la nomenclature établie par Keitel.

Sociologie des déportés «NN» à Hinzert

Etudier les catégories socioprofessionnelles des déportés peut s'avérer problématique. En effet, les registres d'entrées des camps de concentration mentionnent dans la plupart des cas, la profession déclarée par le détenu à son arrivée. Or, on peut se rendre compte en croisant plusieurs sources que ces mentions ne sont pas toujours le reflet de la réalité. Des déportés peuvent déclarer une activité différente de celle qu'ils exerçaient au moment de leur arrestation.

Concernant les déportés «NN» à Hinzert, le problème s'est aussi posé ailleurs : l'absence de listes d'entrées au camp a rendu encore plus difficile la connaissance des catégories socioprofessionnelles représentées.

L'utilisation des dossiers de demande de titre conservés au Ministère de la Défense à Caen a permis de combler une partie de cette lacune. Ces dossiers-statuts, remplis

par les déportés ou par leurs ayants droit, présentent cependant une difficulté : ils n'ont pas été constitués dès le retour de déportation mais quelquefois longtemps après. Le formulaire devant être rempli par le demandeur comporte une rubrique «profession». Le problème est qu'il ne précise pas si la profession demandée est celle d'avant l'arrestation ou celle exercée au moment de la demande. Pour les déportés non rentrés, il n'y a pas d'ambiguïté possible, en revanche

pour les rescapés, l'information peut-être mise en doute. Toutefois, dans la constitution des dossiers, la plupart ont inséré leur «carte de rapatrié» attribuée au retour en France après une visite médicale. Cette carte, outre les informations concernant l'état de santé du rescapé, contient un questionnaire d'état civil mentionnant la profession. Etant donné que cette carte était délivrée dès le rapatriement, la profession indiquée était celle exercée au moment de l'arrestation.

Structures socioprofessionnelles des hommes déportés à Hinzert comparées à celles de la population française masculine de plus de 14 ans (d'après recensement de 1946).

Catégories socioprofessionnelle	Déporté à Hinzert (%)	Population Française masculine de plus de 14 ans (%)
Patrons Industrie ¹³	0.85	0.37
Cadres supérieurs ¹⁴	5.72	3.60
Professions libérales	4.38	1.14
Employés (hors commerce)	12.77	12.04
Artisanat (patrons et ouvriers) ¹⁵	23.48	15.44
Commerce (patrons et ouvriers) ¹⁶	11.32	4.50
Ouvriers de l'industrie et transports ¹⁷	16.18	18.37
Cultivateurs et ouvriers agricoles ¹⁸	15.70	28.13
Marins pêcheurs	1.09	0.62
Clergé catholique	1.58	0.26
Sans profession ¹⁹	6.94	15.58
	100	100

¹³ Sont compris dans cette rubrique, les industriels. Ne figurent pas les patrons de l'artisanat ou du commerce.

¹⁴ Nous avons pris en compte, conformément au recensement de 1946, les professeurs, les instituteurs, les directeurs d'école ainsi que les sous-officiers et officiers de l'armée.

¹⁵ Pour cette catégorie, les sources utilisées ne nous ont pas permis de distinguer les patrons des ouvriers, c'est pourquoi nous les avons regroupés.

¹⁶ *Idem.*

¹⁷ Outre les ouvriers d'usine, cette catégorie regroupe les ouvriers SNCF.

¹⁸ Dans la plupart des cas, nous n'avons pu distinguer les agriculteurs exploitants des ouvriers agricoles.

¹⁹ Sont pris en compte les écoliers, les étudiants, les retraités et ceux qui ont déclaré ne pas exercer de profession.

Une grande diversité caractérise l'origine socioprofessionnelle des déportés «NN». Par rapport au recensement de 1946, deux catégories apparaissent surreprésentées : le commerce et l'artisanat. Il ne faut pas lier ce constat à une mobilisation importante de ces deux catégories dans la résistance, les déportés «NN» n'étant pas forcément des résistants.

La part des agriculteurs peut paraître faible par rapport au total de la population française mais une comparaison avec d'autres populations de déportés montrerait une forte représentation du secteur agricole chez les «NN» à Hinzert, la part des agriculteurs arrêtés pour détention d'armes ou pour avoir caché des soldats alliés étant relativement importante.

Les motifs d'arrestation des déportés «NN» à Hinzert

Grâce aux différentes sources prises en compte, le motif d'arrestation de 984 personnes, soit 67,03 %, a pu être retrouvé.

Nous avons choisi de reprendre la nomenclature établie par les rédacteurs du décret et de classer les motifs enregistrés au cours de la recherche selon cette nomenclature. Cette classification permet de voir dans quelle mesure le décret a été appliqué.

Le premier article de l'ordonnance d'application du décret «NN», datée du 12 décembre 1941 concerne les différents motifs de soumission à la procédure «NN» :

- 1 - **Attentats à la vie et coups portés aux personnes** (*Anschläge gegen Leib und Leben*). C'est la volonté expresse de mettre fin à la vague d'attentats qui a sévi en France depuis août 1941.
- 2 - **Espionnage** (*Spionage*)
- 3 - **Sabotage** (*Sabotage*)
- 4 - **Menées communistes** (*Kommunistischen Umtrieben*). Le contexte d'élaboration du décret est, nous l'avons déjà précisé, celui d'un engagement massif et radical des militants communistes dans les territoires occupés. Le décret est une réponse à ces actes.
- 5 - **Provocation de troubles, d'agitation** (*Straftaten, die geeignet sind, Unruhe zu stiften*)
- 6 - **Aide à l'ennemi** (*Feindbegünstigung*)
 - passage de la frontière, ou de la ligne de démarcation
 - tentative de rejoindre une armée ennemie
 - Aide aux soldats ennemis (parachutistes, aviateurs...)
- 7 - **Détention illégale d'armes** (*Unerlaubtem Waffenbesitz*). Sont concernées les armes de guerre et les armes de chasse.

Tableau représentant les pourcentages d'arrestations par motif et par année

	1941	1942	1943	Date Inconnue
Attentats à la vie et coups portés aux personnes	0	0	0	0
Espionnage	59.60	13.17	0.60	2.70
Sabotage	1.01	0.82	0	0
Menées communistes	21.21	23.69	4.22	9.91

© Fondation pour la Mémoire de la Déportation en l'état des recherches au 31/08/2003.

²⁰ FTPE : Francs-Tireurs et partisans français. C'est la branche militaire du Front national.

	1941	1942	1943	Date Inconnue
Provocation de troubles, manifestations anti-allemandes	2.02	0.97	1.81	0
Aide à l'ennemi	8.08	17.60	50.60	16.22
Détention illégale d'armes	8.08	43.75	42.77	71.17
TOTAL	100	100	100	100

En examinant chacune des catégories de motifs établies par les rédacteurs du décret, l'évolution paraît singulière. Outre l'importance du nombre d'arrestations à cause de la possession d'armes, l'évolution des arrestations concernant les motifs d'espionnage et de sabotage est particulièrement singulière : ces deux actes concernent la plupart du temps des résistants armés et organisés. Or, nous voyons qu'en 1943, le pourcentage de personnes arrêtées pour ces deux causes est inférieur à 1 % alors qu'en 1942, elles représentent 14 %. Il est indéniable que le nombre de résistants n'a pas cessé de croître entre 1941 et 1943 mais il semble que la procédure ait tenu de moins en moins compte des personnes arrêtées pour ces motifs et qu'elles ont donc été prises en charge par d'autres autorités.

D'après ce tableau, aucun «NN» déporté à Hinzert n'est arrêté à la suite d'un attentat contre un membre de l'armée allemande. Cette constatation peut surprendre si l'on rappelle que le décret «NN» est en partie une réaction à la vague d'attentats perpétrés par les communistes. Il semble, en fait, que les auteurs d'attentats soient pris en charge par les autorités d'occupation, jugés dans les territoires occupés et exécutés. Le cas des attentats entre donc dans le cadre de la première directive du texte du 7 décembre 1941. Cette directive stipule que des actes délictueux ne sont à condamner dans les territoires occupés que s'il apparaît probable que des condamnations à mort seront prononcées. L'article 2 de l'ordonnance d'application du 12 décembre 1941 reprend cette mesure et précise que la condamnation et

l'exécution doivent avoir lieu dans la semaine suivant l'arrestation du coupable. Sinon le coupable doit être transféré en Allemagne pour être jugé.

Pour l'année 1941, plus de 20 % des arrestations concernent des militants communistes. Beaucoup de groupes du Front National, implantés dans la région parisienne, sont démantelés. Ainsi, en septembre et octobre 1941, des membres du Front national de la Plaine-St-Denis sont appréhendés par les Allemands. Ils arrivent tous à Hinzert en juin 1942 et beaucoup sont condamnés à mort.

Les militants communistes sont aussi très nombreux à être arrêtés en 1942 (24 % de toutes les arrestations de l'année 1942 pour les «NN»). Des groupes du Front national et des FTPF²⁰ sont entièrement décimés dans les départements de la Meurthe-et-Moselle et dans l'Aube. En 1943, il y a une rupture : le nombre d'arrestations de militants communistes diminue (4,22 % du total contre 23,7 % en 1942). Cette baisse significative est due au fait que les résistants communistes commencent à être pris en charge, en cette année 1943 par d'autres autorités. Alors qu'au début de l'action «NN», le militant communiste était visé en priorité dans une clause du décret Keitel, on observe qu'en 1943, cette clause devient caduque.

Les manifestations anti-allemandes ont constitué une part moindre des arrestations. Quelques cas individuels de propos injurieux envers les occupants ou de distributions de tracts anti-allemands sont connus, mais ce sont souvent des cas isolés.

La rubrique «aide à l'ennemi» est très vaste. Il faut distinguer à l'intérieur de cette caté-

gorie plusieurs cas de figure :

Tableau représentant les différents cas de figure rencontrés pour le motif «Aide à l'ennemi»

	Nombre d'arrestations 1941	Nombre d'arrestations 1942	Nombre d'arrestations 1943	Année non-connue	Total (en %)
Tentative de passage de la frontière espagnole	4	6	26	3	18
Tentative de passage de la frontière suisse	0	14	4	0	8.3
Tentative de passage de la ligne de démarcation	1	16	0	9	12
Tentative de traversée de la Manche pour rejoindre l'Angleterre	0	0	25	0	11.5
Hébergements de soldats alliés	0	17	27	0	20.2
Hébergement et aide à des Prisonniers de guerre évadés	3	37	0	0	18.4
Motif exact indéterminé	0	17	2	6	11.6
total : 217	8	107	84	18	100

© Fondation pour la Mémoire de la Déportation en l'état des recherches au 31/08/2003.

Les Allemands veulent réprimer par l'action «NN», le fait de vouloir quitter le territoire occupé quelle que soit la raison. Pour eux, cet acte participe de la volonté d'aider les armées ennemies. Cependant, tous ceux qui décident de quitter le territoire français ne le font pas pour cette raison. Les passages de la frontière espagnole concernent deux catégories de personnes : d'une part celles qui veulent rejoindre les Forces Françaises Libres dès 1941 et 1942 et, d'autre part, les réfractaires au Service du Travail Obligatoire.

Il est intéressant de noter que les tentatives de passage en Suisse sont le fait d'individus de nationalité belge. Ils sont classés «NN» et suivent le parcours de déportation des Français, bien qu'ils soient belges, tout simplement parce qu'ils sont stoppés dans leur fuite sur le territoire français.

Vingt cinq personnes sont arrêtées alors qu'elles tentent de rejoindre l'Angleterre par la Manche. Il s'agit de résistants de

l'Armée des Volontaires embarqués sur un bateau parti de St-Quay-Portrieux (22), le 6 avril 1943, et intercepté par les gardes-côtes allemands au large de Guernesey. Arrivés à Hinzert le 25 juin 1943, très peu reviennent de déportation.

Toute assistance à des soldats alliés, parachutistes ou aviateurs abattus et hébergés par la population était considérée par les Allemands comme une aide à l'ennemi. Le fait que le nombre d'arrestations concernant l'assistance à des soldats alliés ne cesse de croître entre 1941 et 1943 s'explique par le développement des liaisons entre les réseaux de renseignements et les armées alliées. Les parachutages d'armes et d'hommes venant d'Angleterre destinés à aider la résistance sont de plus en plus importants.

La catégorie «détention illégale d'armes», mentionnée dans le décret du 12 décembre 1941 suscite beaucoup de commentaires.

Quels types d'armes devaient être pris en compte par les autorités ? Au départ, il semble que les armes de chasse n'aient pas été considérées comme dangereuses. Puis le texte de la deuxième ordonnance d'application du décret datée du 16 avril 1942 apporte la précision suivante à côté de la mention : « Possession d'armes » : *« En principe, la possession, également, d'armes de chasse encore utilisables »*.

Au cours des recherches, le nombre important d'arrestations pour ce motif est apparu très élevé : sur les 984 motifs d'arrestation connus pour les déportés d'Hinzert, plus de 43 % sont relatifs à la possession illégale d'armes. Qui était concerné ?

Au total, 85 à 90 % des arrestations pour détention d'armes concernent des armes de chasse. Le reste concerne les armes destinées à la résistance et saisies lors de contrôles allemands. Les cas de dénonciation ont été extrêmement nombreux.

Il faut noter qu'une grande partie des détenus d'armes n'avaient aucune intention de s'en servir contre les Allemands. Ils ne constituaient donc pas un danger réel pour l'armée et ses hommes.

La prise en compte de chaque catégorie de motifs permet de constater qu'il y a un écart important entre la théorie, c'est-à-dire la volonté des concepteurs et des rédacteurs du décret «Nuit et Brouillard» et la réalité d'application. Année après année, l'évolution des différentes formes d'actes de Résistance contre l'occupant n'a pas eu de répercussions sur le fondement même du décret. Aucune nomenclature nouvelle des motifs devant être soumise à la procédure «NN» n'a été dressée en fonction de cette évolution. Dans les faits, certaines clauses ne sont plus respectées et des personnes qui ont été déclarées «NN» en 1941 ou en 1942, ne l'auraient pas été en 1943 pour le même motif.

Les lieux d'arrestation

Si l'on représente la géographie des arrestations des «NN» envoyés à Hinzert, on observe que toutes ont eu lieu dans la zone dite occupée, définie par l'armistice de juin 1940. Aucune arrestation n'a, en effet, été effectuée dans la zone libre. C'est encore une spécificité de la procédure «Nuit et Brouillard».

Les départements les plus touchés sont la Seine, la Meurthe-et-Moselle, où, nous l'avons vu, de nombreux groupes de communistes sont arrêtés par les Allemands. La région de Bretagne et le département frontalier des Basses-Pyrénées correspondent aux départements où sont arrêtés ceux qui tentent de quitter le territoire français.

«Il y a de tout chez les «NN»». Cette phrase de l'abbé de la Martinière, lui-même ancien «NN», pourrait répondre brièvement et vulgairement à la question : qui sont les déportés «NN» ? De très jeunes gens, des vieillards ; des étudiants, des médecins, des avocats, des paysans ; des résistants, des droits communs, des dénoncés... Toutes ces personnes se sont retrouvées à Hinzert et dans d'autres établissements. Cette hétérogénéité est une spécificité de plus pour le régime «NN». Presque toutes les catégories sociales sont touchées par cette mesure.

La procédure «NN», qui dans la théorie devait entraîner répression et intimidation de la population n'a, d'une part, pas atteint ses objectifs vis-à-vis de la résistance mais surtout, d'autre part, renforcé la haine de l'occupant de certaines catégories de gens qui n'ont pas compris pourquoi leurs parents ou amis, pour le simple fait de posséder une arme de chasse, par exemple, ont été arrêtés et déportés sans qu'ils puissent savoir ce qu'ils sont devenus tout au long de leur parcours.

Le sort des «NN» déportés à Hinzert

Pour au moins 1.461 hommes, le camp spécial de Hinzert est le premier lieu de déportation en Allemagne. Géographiquement, Hinzert, petite ville de Rhénanie, est située près de la frontière avec le Luxembourg et à quelques kilomètres de Trèves. Lieu de détention provisoire, ce camp ne devait constituer qu'une «étape» vers le jugement prévu à Cologne.

Une étape, certes, mais les quelques témoignages de rescapés de Hinzert sont unanimes à propos des terribles conditions de détention. Si les prisonniers ne sont restés que quelques mois dans ce camp «spécial» dirigé par les SS, les souvenirs des rescapés sont restés, eux, gravés à jamais dans leur mémoire.

Dans l'historiographie, le nom de Hinzert est relativement peu connu. Ce constat est dû au fait que ce n'est pas un camp de concentration ou d'extermination au sens où l'entendaient les Allemands. Hinzert est un *Sonderlager*, camp spécial, destiné au départ à la rééducation d'ouvriers allemands, travaillant à la construction du «Mur de l'Ouest», qui ont commis un délit mineur. En aucun cas, Hinzert n'était destiné, à l'origine, à recevoir des victimes de la répression nazie dans les territoires occupés.

Le choix de Hinzert est dicté par deux faits principaux : d'une part, les autorités allemandes sont contraintes de trouver un établissement pour leur détention en attendant

d'être jugés. D'autre part, le champ d'application de la procédure pour les affaires venant de France, avec Cologne comme point central, est dans cette région de la Rhénanie. Hinzert, alors presque vide, est vite devenu le lieu de détention provisoire des «NN».

Le lien entre Hinzert et la procédure «NN» est caractérisé, dès le départ, par un paradoxe : le camp, depuis 1939, est dirigé par les SS. Or, nous savons que le décret «Nuit et Brouillard» a été rédigé par le Haut-Commandement de la Wehrmacht sans que les services de l'Office central de Sécurité du Reich (le RSHA) ne soient concernés. C'est, semble-t-il, une volonté de Keitel qui souhaite gérer la répression dans les territoires occupés sans avoir à recourir aux services du Reichsführer SS Himmler. Cette situation quelque peu particulière montre bien que le camp de Hinzert n'est pas choisi par son statut mais seulement par sa situation géographique et le fait qu'il est pratiquement vide au moment de la mise en application de la procédure. D'ailleurs, si nous comparons avec la déportation des «NN» belges qui, nous l'avons dit, sont regroupés dans la prison de St-Gilles à Bruxelles, nous nous apercevons qu'ils ne sont pas envoyés dans un camp du type de Hinzert, mais dans une prison, Bochum.

Pour les déportés, l'incarcération ne dure que quelques mois, le temps que, au fur et à mesure des affaires traitées par les tribunaux, un ordre arrive au camp d'Hinzert pour faire transférer des groupes de per-

²¹ DE LA MARTINIÈRE (Joseph), *Nuit et Brouillard à Hinzert*, Tours, Université François Rabelais, 1984, 396 pages.

²² *Ibid.*, p. 73 (témoignage de G. Simony).

²³ *Ibid.*, p. 76 (témoignage personnel de J. de la Martinière).

²⁴ DORRIÈRE (Christian), *L'abbé Daligault au K.Z. Hinzert*, enquête réalisée en 1993 avec le témoignage de Serge Croix, ancien déporté «NN» à Hinzert.

²⁵ Témoignage de Georges Simony, ancien déporté «NN» Hinzert.

²⁶ Témoignage oral de Claude Meyroune, déporté «NN» en novembre 1942 à Hinzert. Entretien du 30 mars 2000 à Paris.

sonnes vers les prisons de détention préventive comme Wittlich, Diez-sur-Lahn, Wohlauf et Wolfenbüttel. La phase judiciaire commence à ce moment.

Les témoignages d'anciens déportés français de Hinzert sont relativement peu nombreux. Le camp spécial est évoqué dans deux sortes d'ouvrages. Il existe une monographie du camp écrite par l'abbé Joseph de la Martinière²¹, très complète et mêlant témoignages et réflexion sur la déportation «NN». Puis, il y a des récits personnels de déportation où chaque étape est racontée : l'arrestation, l'internement, le passage dans chaque établissement concentrationnaire ou pénitentiaire d'Allemagne. Le passage à Hinzert semble, à la lecture de ces souvenirs, avoir été le plus marquant de tout le parcours, concernant les conditions de détention.

La découverte du site et de ceux qui y séjournaient depuis déjà quelque temps a souvent été un choc pour les nouveaux arrivants :

«Une enceinte de barbelés, des miradors... Les portes s'ouvrent. A gauche, sur un grand panneau : SS Sonderlager Hinzert. Même ceux qui ne connaissaient pas l'Allemand comprirent tout de suite ce que cela signifiait...»²².

«Nous apercevons des hommes en baillons, d'une maigreur absolument extraordinaire. Nous n'avions jamais vu d'hommes aussi décharnés. Ils poussaient une voiture remplie de pierres, entourés de gardes qui criaient et qui les frappaient. Ces hommes nous regardaient d'une façon étrange»²³.

Quels que soient la date d'arrivée et le transport, les témoignages se rejoignent dans ce sens. Un passage d'une enquête réalisée par Christian Dorrière, éditeur à Caen, sur l'abbé Daligault à Hinzert, résume assez bien le quotidien des déportés²⁴ :

«Hinzert, c'est la découverte de l'univers concentrationnaire nazi, de l'esclavage

antique : la terreur à chaque instant pour anéantir l'homme dans l'homme, la réduction de chacun à un numéro à mémoriser dans la langue des oppresseurs, la tonte, l'épilage et la nudité animalisantes, les douches glacées, l'affolement, la vie au pas de course, le sifflet, les coups de gueule, le gourdin, la brutalité sans raison, le ridicule des guenilles. Bref, Hinzert, c'est la volonté de réduire l'homme à un pantin privé d'identité, à un animal simplifié à sa plus primaire expression : la trouille».

Les pires qualificatifs sont utilisés pour décrire le camp, ses gardiens, ses conditions. Celui qui semble le mieux le définir est le terme de «bagne» rencontré dans plusieurs récits. La comparaison avec le bagnard est plus frappante encore lorsque l'apparence physique est décrite, notamment la description des tenues des déportés :

«Les vestes et les pantalons n'étaient que les restes de vieux uniformes, déchirés, rapiécés de différents morceaux, et grossièrement raccommodés. Ils n'avaient pas de couleur définie ; avaient-ils été verts ou marrons étant neufs ? Le corps flottait dans ces vêtements, trop courts ou trop longs»²⁵.

Les Allemands ont aussi imaginé un procédé dissuasif et humiliant contre les évasions du camp : ils rasaient une bande de trois centimètres de large du front à l'occiput afin que toute personne évadée puisse être immédiatement identifiée²⁶. Cette pratique est souvent rapportée par les témoins qui l'ont nommée «La Strasse» ou encore «La rue de Berlin».

Deux éléments, à partir des souvenirs des déportés peuvent aider à comprendre pourquoi ces quelques mois passés à Hinzert ont été extrêmement difficiles : d'une part, la petite taille du camp et le nombre relativement peu élevé de prisonniers par rapport aux autres camps de concentration, a sans aucun doute entraîné une surveillance plus

proche et plus attentive des gardiens du camp sur les détenus. D'autre part, le personnel d'encadrement, les *SS Totenkopf*, était une unité particulièrement redoutable en ce qui concerne le traitement des prisonniers.

On ne peut parler d'Hinzert sans évoquer la mortalité qui y est très importante compte tenu du temps passé en moyenne par chaque détenu. Un hôpital, Hermeskeil, situé tout près du camp, tenu par des religieuses allemandes, accueille des détenus de Hinzert. Des déportés «NN», médecins de profession, tentent, tant bien que mal, de sauver des vies, mais l'état de santé est tel que lorsque ces personnes arrivent à Hermeskeil, les médecins ne peuvent, en général, plus rien faire.

Si la majorité des décès est consécutive à une malnutrition et à un épuisement avancé, certains prisonniers sont morts à la suite de sévices infligés gratuitement par des gardiens SS.

Nous avons connaissance de soixante-six cas de décès à Hinzert ou à Hermeskeil sur les 1.461 personnes connues jusqu'ici. De nombreux autres décès dans les mois suivant immédiatement l'internement à Hinzert sont certainement dus à ces conditions de détention.

Comme tous les déportés, les «NN» se voient attribuer un matricule à l'entrée du camp. Cependant il semble qu'ils ne reçoivent pas le triangle rouge commun à tous les déportés dits «politiques». D'après les témoignages, les deux lettres «NN» étaient peintes en blanc sur le dos de la veste. Distinction qui devait signaler et marquer la spécificité et l'isolement du «NN». Il faut noter que, si les «NN» à Hinzert n'ont pas le triangle rouge,

ceux envoyés plus tard au Struthof l'auront systématiquement.

L'isolement se traduit aussi par le fait que les «NN» ne doivent sous aucun prétexte quitter l'enceinte du camp. Ils n'étaient pas autorisés à aller travailler dans les Kommandos extérieurs.

L'envoi de lettres, de colis est interdit. Seuls les «NN» sont soumis à cette mesure. Malgré ces conditions particulières, certains témoins n'associent jamais, dans leurs récits, leur sort avec le fait qu'ils ont été «NN». Henri Auroux, ancien de Hinzert, dans son témoignage *Martyrs Poitevins*, ne mentionne jamais les lettres «NN» lorsqu'il énumère les différentes catégories des détenus présents dans le camp. Souvent, la différenciation se fait par les nationalités qui cohabitaient sur le site. On peut se demander si les déportés avaient réellement conscience de la spécificité du régime auquel ils étaient soumis. Savaient-ils, dès leur arrivée à Hinzert, quel sort les attendait ? Connaissaient-ils la signification des deux lettres peintes sur le dos de leur veste ?

Une lecture attentive des témoignages montre déjà des nuances dans la prise en considération du régime «NN» par les personnes concernées. Si des rescapés axent leurs récits autour de la mention «NN», à laquelle ils étaient soumis, comme l'abbé de la Martinière, d'autres n'y attachent que peu, voire pas du tout d'importance, considérant, de toute façon que le sort de tous les déportés, «NN» ou non, déterminé par les Allemands était unique pour tous et pouvait se résumer ainsi : la destruction lente et progressive des ennemis du Reich.

²⁷ Le tribunal du peuple, dont les compétences ont été définies par Hitler en avril 1934, était chargé de traiter les affaires de haute-trahison et de trahison à la nation.

La détention préventive (*Untersuchungshaft*)

Liée spécifiquement au régime des «NN», la détention préventive a représenté la deuxième étape de leur déportation après Hinzert dans des établissements pénitentiaires, jus- qu'ici lieux d'exécution de peines.

Le choix de ces prisons par les autorités allemandes a été dicté par la proximité géographique des différents tribunaux concernés. Ainsi, lorsque les «NN» français sont jugés à Cologne, ils sont avant en prévention à Wittlich, puis Diez/Lahn, faute de place suffisante à Wittlich. Lorsque le champ d'application de la procédure se déplace vers la Silésie, en 1943, avec comme tribunal compétent Breslau, les «NN» venant d'Hinzert sont envoyés en prévention à Wohlau, Untermassfeld et Wolfenbüttel.

La détention préventive est généralement assez longue car les tribunaux sont vite débordés par le nombre élevé d'affaires à traiter. Les transferts vers le tribunal s'effectuent par petits groupes.

Dans les faits, plus de 60 % des «NN» d'Hinzert sont transférés en prévention à Wittlich.

Le jugement et ses conséquences

La décision d'envoyer les «NN» en Allemagne pour être jugés constitue la principale spécificité de la procédure. Seulement, les institutions concernées sont-elles préparées à recevoir et à traiter ces affaires nouvelles ? Tous les «NN» ont-ils pu être jugés ?

Les affaires venant de France sont prises en main par le tribunal de Cologne, remplacé par celui de Breslau, fin 1943. Mais d'autres lieux sont le théâtre des procès «NN» ; comme Trèves et Wolfenbüttel, où à certaines occasions les magistrats viennent siéger.

Les tribunaux

Deux types de tribunaux traitent les affaires «NN» : le tribunal spécial (*Sondergericht*) et le tribunal du peuple (*Volksgerichtshof*). Qualitativement, la grande différence entre ces deux organismes réside dans le fait que les affaires les plus graves selon les Allemands (espionnage, attentats, formation de groupe de résistants) sont instruites par le tribunal du Peuple²⁷. Il constitue l'instance suprême de la justice sous le Troisième Reich. Les magistrats composant le tribunal du peuple sont tous des hommes de main de Hitler et cela n'est pas sans conséquence pour ce qui concerne le déroulement de la procédure car les peines prononcées par le tribunal du Peuple sont souvent plus lourdes. Quantitativement, c'est le tribunal spécial qui juge le plus d'affaires «NN».

Le tribunal spécial de Cologne instruit les premiers procès «NN» en novembre 1942. Les bombardements, au début du mois de juillet 1943 ont suspendu ses activités et les magistrats, entre août et septembre 1943, ont continué les séances à la prison de Wittlich. Ensuite, la décision de déplacer les procès de l'autre côté de l'Allemagne a pris effet en novembre 1943, le temps de transférer les personnels, les détenus et les dossiers d'enquête.

Sur la manière dont les Allemands organisent ces comparutions, nous avons peu de renseignements.

Au début de l'application de la procédure, une seule chambre du Tribunal de Cologne est réservée aux affaires «NN». Leur nombre croissant entraîne l'ouverture d'une deuxième chambre. Ceci n'empêche pas le Ministère de la Justice du Reich de constater régulièrement l'engorgement des tribunaux.

Un témoignage d'un déporté «NN», recueilli par J. de la Martinière, apporte des précisions sur le déroulement d'un procès :

«*Nous avons été jugés six ensemble. Il y avait trois juges, l'interprète, et il me semble bien qu'il y avait un soi-disant avocat. L'audience a pu durer environ trois quarts d'heure. Quand le président nous posait des questions, nous comprenions très bien, mais nous avions déclaré que nous ne savions pas l'allemand, afin de nous donner le temps de chercher la réponse. L'interprète ne savait pas très bien le français, il prenait du temps pour traduire la question, nous lui disions que nous n'avions pas compris, il recommençait, et pendant tout ce temps-là nous pouvions nous concerter du coin de l'œil tous les six sur ce qu'il fallait répondre. Par le truchement de l'interprète, on nous demanda si nos déclarations précédentes étaient exactes, et ainsi de suite. On nous déclara que nous étions condamnés à mort, mais que, vu notre jeune âge, nous ne serions pas exécutés. Finalement nous avons été condamnés à des peines de prison. Tout cela s'est fait rapidement, au plus trois quarts d'heure*»²⁸.

Les peines prononcées à l'encontre des «NN»

Le verdict du procès détermine le sort du déporté «NN». Plusieurs cas de figure se présentent. Dans de très rares cas, le «NN» peut être acquitté et renvoyé en France, faute de preuves ou d'éléments suffisants recueillis au cours de l'enquête. C'est une mesure tout à fait exceptionnelle car pour la plupart l'acquittement ne signifie pas le retour en France. L'individu jugé non cou-

pable n'a plus à être soumis à la procédure, mais il est remis aux mains de la Gestapo, sous le régime de la «détention de sécurité» ou *Schutzhaft*, qui le dirige alors vers un camp de concentration.

Pour tous les autres, les peines prononcées varient selon la gravité des faits qui leur sont reprochés. Trois types de condamnations concernent les «NN» : la peine de prison, peine la plus légère correspondant aux délits les moins graves ; la peine de travaux forcés : les condamnés étaient envoyés dans une *Zuchthaus* (forteresse) ; et la peine de mort pour les affaires les plus graves aux yeux des Allemands.

Un bilan des travaux du *Sondergericht* de Cologne est présenté au moment du transfert, de ses compétences en Silésie, en octobre 1943 : à cette date le tribunal spécial de Cologne a traité entièrement 128 affaires mettant en cause 183 personnes²⁹. Un autre bilan concernant le *Sondergericht* de Breslau fait état en avril 1944 de 377 affaires traitées concernant 473 condamnés³⁰. Au total, le nombre de «NN» condamnés par les deux tribunaux spéciaux qui se sont succédés s'élèverait à 656 en avril 1944. Nous avons, dans nos recherches, retrouvé les cas de 403 condamnés par ces deux tribunaux spéciaux siégeant dans ces villes. Il est important de rappeler que dans ces 656 sont aussi comprises les femmes «NN» venant de France. Ne sont pas inclus les «NN» du Nord-Pas-de-Calais qui ont suivi le parcours des Belges et ont donc été dirigés vers d'autres tribunaux.

²⁸ DE LA MARTINIÈRE (Joseph), *Mon témoignage de déporté «NN», tome IV, La Silésie*, p. 54 (témoignage de G. Anquetil, 1969).

²⁹ JONCA (Karol) et KONIECZNY (Alfred), *NN, l'opération terroriste nazie, 1941-1944*, Draguignan, Imprimerie Le Dragon, 1981, p. 58 - 59.

³⁰ *Ibid.*, p. 189.

³¹ Sur 74 membres de l'Armée Volontaire arrêtés et déportés en premier lieu à Hinzert, 18 ont été condamnés à mort et décapités (chiffres établis à partir des travaux de la F.M.D.).

La réclusion, les travaux forcés (*Zuchthaus*)

La peine la plus courante pour les «NN» est la peine de Zuchthaus ou de travaux forcés. Elle représente 60,6 % du total des condamnations connues. Cette condamnation est généralement de rigueur pour les personnes arrêtées en possession illégale d'armes. La durée de la peine peut varier considérablement. Pour un même motif, la possession d'un fusil de chasse, on peut être condamné à deux ou quinze ans de travaux forcés. Il semble ne pas y avoir de règles quant à la durée de la peine infligée aux «NN». D'autres actes sont réprimés de la même manière, notamment la distribution de tracts communistes, la tentative de passage de la frontière ou de la ligne de démarcation. Le lieu principal d'exécution est la Zuchthaus de Sonnenburg.

La prison (*Gefangnis*)

La peine de prison, représentant 22,1 % du total des condamnations connues, concerne les mêmes actes que ceux cités auparavant. Pourquoi certains ont-ils été envoyés en prison et d'autres en forteresse ? Nous pouvons avancer une hypothèse à ce sujet : le tribunal a peut-être dirigé les condamnés dans des endroits pouvant encore accueillir des prisonniers. Etant donné le souci de plus en plus pressant jusqu'à l'abrogation de la procédure de la saturation des établissements accueillant les «NN», il se peut que les tribunaux aient reçu des consignes en ce sens. Les prisons concernées sont notamment celles de Schweidnitz, Brieg-sur-Oder.

La peine de mort

Les condamnations à mort, représentant 17,3 % du total sont relativement nombreuses compte tenu de la gravité de la peine. Elles concernent principalement des groupes de résistants démantelés en partie ou en totalité sur le territoire français occupé.

Beaucoup de communistes, membres du Front National sont condamnés à mort et décapités, comme les hommes et les femmes du groupe Pacci, installé en Meurthe-et-Moselle sur lequel les Allemands se sont acharnés. Les membres de l'Armée des Volontaires subissent de la même façon de lourdes pertes en déportation³¹.

Dix condamnations à mort sont prononcées par le tribunal du peuple siégeant à Wolfenbüttel. Elles concernent dix membres du réseau «Louis Renard» arrêtés dans le département de la Vienne. Les dix sont guillotins le 3 décembre 1943 à la prison même de Wolfenbüttel.

Cinquante et une condamnations à mort, sur les soixante seize recensées au cours des recherches, sont prononcées par le tribunal du Peuple, ce qui révèle le poids de cette cour dans les jugements des affaires «NN».

Les modalités d'exécution sont connues. Les «coupables» sont guillotins peu après le jugement, dans la ville même où il a eu lieu. Le secret est maintenu jusqu'au bout. Des condamnés écrivent des lettres d'adieu à leur famille, mais celles-ci ne seront jamais envoyées. Concernant les condamnés à mort du groupe «Louis Renard» à Wolfenbüttel, des Allemands ont retrouvé, vingt ans après, quelques lettres d'adieu. Elles furent remises aux familles concernées en septembre 1964 à Poitiers.

L'aspect judiciaire de la procédure «*Nacht und Nebel*» est bien le point central de son application : l'internement à Hinzert, la détention préventive, la peine prononcée et ses conséquences. Toute la spécificité du déporté «NN», à savoir le régime, le parcours et le sort en déportation, est lié au jugement. Seulement, tous les «NN» ne sont pas jugés du fait de la complexité et de la sous-évaluation du nombre des affaires par les organismes concernés. Autant de facteurs qui conduisent à l'abrogation de la procédure au cours de l'été 1944.

Le sort des «NN» à l'abrogation de la procédure

Le 30 juillet 1944, un décret promulgué sous le nom de «Terreur et sabotage» a pour conséquence l'abrogation de la procédure «NN».

Quelle est alors la situation des «NN» passés par Hinzert ? Comment évolue t-elle à partir de cette date ?

Le décret «Terreur et sabotage» et son application

Comme pour le décret «*Nacht und Nebel*», plusieurs textes forment le décret «Terreur et sabotage».

Le premier texte signé par Hitler est daté du 30 juillet 1944. Il est dirigé contre les actes de violence des civils non allemands dans les territoires occupés. Il est précisé que ces personnes sont désormais du ressort de la police de sûreté.

À la suite de ce texte, plusieurs ordonnances d'application sont promulguées dont une signée par Keitel, le 18 août 1944, qui reprend les volontés d'Hitler concernant la remise des «coupables» dans les territoires occupés à la police.

Un entretien du 13 septembre 1944 précise le traitement à infliger aux civils non allemands, arrêtés dans les territoires occupés avant la promulgation du décret «Terreur et sabotage». Il y est question du décret «Nuit et Brouillard» qui est déclaré «*sans objet*» (*gegenstandlos*). La note rappelle que tous les détenus dépendant de ce régime doivent être remis à la police de sûreté (*Übergabe an den SD*).

Dans les textes, il s'agit clairement d'un abandon de la procédure «NN». Il ne doit plus exister de régime spécifique pour les réprimés. Aucune distinction ne doit être faite entre les différents motifs d'arrestation. D'ailleurs le terme employé dans ces textes, par les autorités allemandes, pour

qualifier les personnes concernées par le décret, le prouve : «*Nichtdeutsche Zivilpersonen*».

Le bilan, en ce mois de septembre 1944 est clair : toutes les personnes arrêtées dans les territoires occupés pour avoir mis en danger les armées allemandes ou déjà déportées en Allemagne et relevant d'une quelconque mesure particulière doivent être remises à la police de sûreté qui, on le sait, pratique la déportation massive dans les camps de concentration.

Conséquences pour les déportés «NN»

Alors que le décret «Terreur et sabotage» prend effet à partir d'octobre et novembre 1944, la situation de tous les «NN» passés par Hinzert et encore vivants, est loin d'être uniforme : il y a ceux qui, jugés, purgent leur peine dans des prisons ou des forteresses. Puis il y a ceux qui, sont en attente de la convocation au tribunal de Breslau et qui s'entassent dans les nombreuses prisons prévues pour la détention préventive.

Le décret ne fait pas de différence entre chaque stade de la procédure ; il ordonne la remise de tous les «NN» à la Police.

Une fois de plus les «NN» connaissent un ou plusieurs autres lieux de déportation. Cette fois, on les dirige vers les camps de concentration où ils retrouvent d'autres déportés arrêtés par mesure de répression dans les territoires occupés. Entre octobre 1944 et février 1945, les prisons où les «NN» sont entassés, se vident presque entièrement.

Le 14 novembre 1944, un transport de plus de six cents personnes quitte la prison de Sonnenburg avec comme destination, le KL Sachsenhausen. Parmi ces hommes figurent de nombreux «NN» condamnés à purger une peine de *Zuchthaus* pendant deux, trois, dix ou quinze ans. Concernant les premiers déportés «NN» à Hinzert, nous avons pu identifier dans ce transfert près de 180 per-

sonnes. Ceux qui survivent connaissent la libération de Sachsenhausen le 22 avril 1945.

Il existe un camp où la mortalité est très importante parmi les «NN» : le KL Gross-Rosen. Nous savons que trois cent cinquante des «NN» passés par Hinzert sont allés à Gross-Rosen. Le traitement des prisonniers, les conditions sanitaires rivalisent avec ce qu'ont connu les «NN» à Hinzert. Au moins quatre-vingt-dix décès ont été recensés parmi les trois cent cinquante prisonniers à Gross-Rosen, entre octobre 1944 et février 1945. Ce chiffre justifie bien le qualificatif de mouvoir donné à ce type de d'établissement.

D'autres camps de concentration reçoivent les «NN», comme Buchenwald ou Dora qui est un lieu de transfert des survivants de Gross-Rosen lors de l'évacuation en mars 1945. Bergen Belsen, Dachau, Mauthausen, Flossenbürg, Ravensbrück font partie du parcours quelque peu impressionnant des «NN» qui ne sont alors plus attachés à cette procédure que par ces deux lettres subsistant sur le dos de leurs vestes, les distinguant encore des autres portant uniquement le triangle rouge dans les camps de concentration.

Tous les «NN» ne connaissent cependant pas les camps de concentration. En effet, un certain nombre d'entre eux restent dans les prisons où ils sont au moment de l'application du décret «Terreur et sabotage» ; d'autres ont un parcours de prisons atypique dans ce contexte : une cinquantaine de déportés passés par Hinzert connaissent par exemple, après la prison de Wolfenbüttel, l'établissement de Brandenburg-Görden. Tous sont libérés le 27 avril 1945. Peu d'informations sont parvenues sur cet endroit, nous savons seulement qu'un convoi y arrive de Wolfenbüttel le 13 avril 1945. Il est d'ailleurs singulier de voir que Wolfenbüttel, prison de détention préventive pour beau-

coup de «NN» continue jusqu'au mois d'avril 1945 à accueillir des «NN».

Le même cas existe avec la prison d'Untermassfeld et surtout celle d'Hirschberg qui accueille près de soixante-dix «NN» venant le 17 février 1945 de la prison de Schweidnitz ou ils purgeaient, en général, une peine de prison. Deux hypothèses peuvent être avancées pour expliquer cette particularité : d'une part, certains dirigeants de prison n'appliquent-ils pas à la lettre le décret «Terreur et sabotage» ; peut-être ne veulent-ils pas, pour une raison ou une autre remettre leurs prisonniers aux mains de la Police. D'autre part l'avance alliée, en cette fin d'année 1944, réduit, sans aucun doute, les possibilités de transferts entre différents lieux de détention.

La fin de la procédure n'est, semble-t-il pas une surprise tant les structures nécessaires à son bon fonctionnement manquaient depuis le début. L'abandon est aussi la conséquence de la montée en puissance du RSHA qui était exclu de l'application. Dès les premiers temps, les services du Reichsführer SS Himmler ont critiqué le manque d'efficacité de cette mesure, notamment, l'incapacité des tribunaux de venir à bout du nombre d'affaires. Finalement en août 1944, c'est la Police qui l'emporte sur l'Armée en exerçant sa mainmise sur des milliers de prisonniers qui jusqu'ici échappaient à son contrôle.

On peut difficilement s'imaginer dans quel état physique et moral peuvent être les déportés «NN» lorsqu'ils arrivent dans les camps pendant l'hiver 1944-1945. Le parcours de déportation des «NN» passés par Hinzert est édifiant : un «NN» arrivé à Hinzert, jugé à Cologne ou à Breslau, condamné à une peine de prison ou de travaux forcés, et qui enfin subit les transferts dus à l'abrogation de la procédure, connaît au moins cinq lieux de déportation différents dans toute l'Allemagne. Ceci explique en grande partie la forte mortalité constatée

globalement pour cette population de déportés. Nous savons que 56,4 % des déportés arrivés à Hinzert entre mai 1942 et septembre 1943 ne sont pas revenus. Ce chiffre, plus fort en moyenne que pour d'autres populations de déportés, montre la dureté du régime «NN».

Samenvatting :

Van bij het begin van de bezetting van het Franse grondgebied, in juni 1940, hebben de Duitsers een hele reeks maatregelen ingesteld met het oog op de onderdrukking van elke mogelijke oppositie. Het verbreken van het Sovjet-Duits niet-aanvalspect in juni 1941 was het signaal dat de Franse communisten

er toe zal aanzetten om zich ten volle te engageren in de strijd tegen de nazi-bezetter. Als reactie zal deze laatste de repressie verder opvoeren om elke subversieve actie te vergelden en de bevolking te intimideren. Dit proces zal leiden tot het uitvaardigen van het «Keitel»-decreet die de «*Nacht und Nebel*»-procedure instelt en die in Noord en West-Europa het lot zal bepalen van duizenden naar het *Reich* gedeporteerde mannen en vrouwen tussen 1941 en 1944. Dit artikel gaat nader in op de bijzondere kenmerken en de toepassingsmodaliteiten van het «NN»-regime en beschrijft meer in het bijzonder het lot van de gedeporteerden van de SS-Sonderlager Hinzert.

SYLVAIN BRACHFELD*

De collaboratie van de politie bij de arrestatie van de Antwerpse joden gedurende de Duitse bezetting van België (1940-1944)¹

*Herinner je wat Amalek je heeft aangedaan (Deutéronomium 25 :17)
In het jodendom heeft «zich herinneren» een gebiedende betekenis.
Een volk heeft geen geschiedenis als het zich zijn verleden niet herinnert.
Vergeten is uit den boze, want elkeen van ons vertegenwoordigt zij die
geleefd hebben, en draagt in zijn herinneringen en in zijn hart het lief
en leed dat ons vroeger werd aangedaan.*

Sedert het einde van de Tweede Wereldoorlog leeft het Antwerpse jodendom met de herinnering aan de deportatie van de joodse bewoners van de stad, waarvan een groot deel door de lokale politie werden gearresteerd.

De verantwoordelijkheid voor deze arrestaties was nooit het voorwerp van enig onderzoek, en ten gevolge van een meer

dan een halve eeuw durende desinformatie heeft men beweerd dat de toenmalige burgemeester Leon Delwaide, hoofd van de stedelijke politie, evenals hoofdcommissaris Jozef De Potter, voor het gerecht zijn verschenen en werden vrijgesproken. De enige verantwoordelijken zouden de Duitsers zijn, die de Antwerpse politie, onder bedreiging, zou hebben opgevorderd

* Antwerps journalist, auteur en bestuurslid van verschillende joodse verenigingen. Hij is o.m. de stichter van het Instituut voor het Onderzoek van de Belgische Jodendom (1987), stichter-directeur van het *Antwerps Joods Historisch Archief-A/JHA*, voormalig lid van de Commissie voor de erkenning der Rechtvaardigen van Yad Vashem (1990-1999), stichter en coördinator van de Vereniging van de Ondergedoken Kinderen uit België in Israël (1991-2001). Tot zijn belangrijkste werken behoren: *Het Joods onderwijs in België* (1966), *Uw joodse buurman* (1975), *The Brachfeld family Book* (1991), *Les Relations entre la Belgique et Israël* (1994), *Belges en Israël - Belgen in Israël* (1997), *Onze Joodse burens* (2000), *Waar is Robas ?* (2000), *Personnages bibliques à la recherche de leur authenticité* (2000), *Ils n'ont pas eu ces Gosses* (1989, 2002).

¹ Deze studie werd mogelijk gemaakt dank zij het Instituut voor het Onderzoek van het Belgische Jodendom (IOBJ). Dit artikel verscheen eerder in het Hebreeuws in het tijdschrift *Yalkut Moresbet* nr. 73 in mei 2002.

om in verschillende acties meer dan 2.000 joden te arresteren. Een bepaalde joodse pers die deze desinformatie publiceert, verdedigt tegen alle logica in nog steeds de oorlogsburgemeester.

De betrokken politieagenten hebben blindelings de bevelen van hun oversten opgevolgd, de meesten zonder waarschijnlijk de draagwijdte en de gevolgen van hun daad te beseffen. Er was evenwel een lovenswaardige poging van bepaalde vaderlandslievende politiemannen om de joden te waarschuwen voor de razzia van 27 augustus 1942. Doch anderen handelden dan weer met brutaliteit tegenover de ongelukkigen die ze gearresteerd hebben.

Met het verschijnen van het boek van Lieven Saerens, *Vreemdelingen in een Wereldstad, een geschiedenis van Antwerpen en haar joodse gemeenschap 1880-1944* (Tielt, Lannoo, 2000), gebaseerd op een minutieus onderzoek en op documenten, kwamen de waarheid en de feiten aan het licht.

Voorliggende studie stelt tot doel deze waarheid te verspreiden en zestig jaar na de feiten de vraag te stellen over de verantwoordelijkheid van de burgemeester, de politie, de procureur des konings en de gouverneur van de provincie Antwerpen.

Het spreekt vanzelf dat de burgemeesters, hoofdcommissarissen en politiechefs van de stad Antwerpen uit de periode daterende van na de oorlog tot nu, geen enkele ver-

antwoordelijkheid dragen voor wat zich in 1942 heeft afgespeeld.

Om hulde te brengen aan de personen die hun leven in gevaar hebben gesteld om joden te redden in bezet België, heb ik gedurende negen jaar de dossiers van de Belgische «Rechtvaardigen onder de Volkeren» behandeld en verdedigd bij het Yad Vashem Instituut te Jeruzalem. Ik heb een boek gepubliceerd² om hun moedige daden te beschrijven en te verklaren hoe 56% van de joodse bevolking in België de oorlog heeft overleefd. Maar het is tevens noodzakelijk om de medewerking van zekere autoriteiten en personen die joden hebben aangegeven bij de Gestapo te brandmerken, want hun daden hebben aan onschuldige mensen het leven gekost.

De situatie in België tot aan de arrestaties en deportaties

In de maand mei 1940, toen de Duitsers België veroverden, telde de joodse gemeenschap van België tussen de 60.000 en 70.000 personen³. Ongeveer 94% van de joden in België bezaten niet de Belgische nationaliteit. Onder hen bevonden zich talrijke Duitse en Oostenrijkse vluchtelingen die in de jaren '30 hun land ontvlucht waren omwille van het nazisme.

In de dagen die volgden op de invasie van 10 mei, trokken ongeveer twee miljoen Belgen naar Frankrijk in de hoop aan de Duitsers te ontsnappen. Het merendeel werd onderschept door de Duitse soldaten tijdens hun

² Sylvain BRACHFELD, *Ze hebben het overleefd*, Brussel, VUBPress, 1997, 224 p. De Hebreeuwse vertaling: *Hachayim Bematan*, Tel Aviv, Yedioth Aharonoth, 2000; de Franse versie: *Ils ont survécu*, Bruxelles, Editions Racine, 2001; de Engelse versie, *They did survive*, is in voorbereiding.

³ Een dergelijk verschil in de schattingen is vooral te wijten aan het feit dat men in België zijn godsdienst of levensbeschouwing niet moet aangeven bij inschrijving in het bevolkingsregister.

⁴ In de omgang spreekt men in het algemeen van de «Gestapo» wanneer men het over deze Duitse diensten heeft.

⁵ Zoals ik heb kunnen vernemen via getuigenissen (o.a. Henri Grunstein uit New York) hebben de meeste joodse kinderen het schooljaar 1941-'42 beëindigd. De Jodenvereniging, een door de Duitsers opgerichte instelling die hen moest helpen om de joden onder controle te houden, heeft een zestigtal gediplomeerden uit het middelbaar onderwijs aangeworven om ze voor te bereiden tot leerkrachten vanaf het schooljaar 1942-1943.

Blitzkrieg en keerden terug, onder hen ook talrijke joden.

De anti-Joodse wetten

Het bezette België werd geregeerd door een militaire gouverneur, generaal von Falkenhausen van de Wehrmacht (In juli 1944 vervangen door de Gauleiter Grohé). Het bestuur van het land was in handen van de *Militärverwaltung* (militaire administratie) onder het bevel van generaal Reeder. Vanaf medio 1942, waren de joden meer en meer afhankelijk van de Duitse politie, de *Sicherheitsdienst* (SD) [Veiligheidsdienst] en de *Sicherheitspolizei* (Sipo) [Veiligheidspolitie]⁴. *SS-Oberscharführer* Erich Holm, was hoofd van de *Sipo-SD Aussenstelle Antwerpen* en verantwoordelijk voor de deportaties van de Antwerpse joden. Ressorteerden eveneens rechtstreeks onder de *Sipo*: de kampen van Breendonk (kamp van hechtenis, dwangarbeid, moorden, zowel voor joden als niet-joden, weerstanders, politieke gevangenen) en van Mechelen (de Dossinkazerne, verzamelplaats voor joden in afwachting van hun deportatie). Andere secties waren belast met het ontvreemden van joodse goederen, deviezen en juwelen, met het in beslag nemen van meubelen of kunstvoorwerpen.

Bij het begin van de bezetting kon men nog de indruk hebben dat de joden niet zouden lastig gevallen worden. Maar in oktober 1940 verscheen de eerste anti-joodse wet onder de vorm van het verbod op ritueel slachten. De wet van 28 oktober 1940 die de joden verplichtte zich in te schrijven in een speciaal jodenregister en hun handelszaken te laten registreren, was veel gevaarlijker. Bij deze gelegenheid stempelde men de identiteitskaart af met de letter 'J' of het woord 'Jood' in rode inkt, waardoor iedere joodse burger onmiddellijk geïdentificeerd kon worden.

We gaan niet systematisch alle anti-joodse wetten beschrijven, die bedoeld waren om de joden geleidelijk van de rest van de bevolking te isoleren, hun vrijheden aan banden te leggen, ze moreel te kraken en vooral hen hun middelen van bestaan te ontnemen, ten einde gemakkelijker over hen te kunnen beschikken op het moment van de deportatie. De Duitsers omschreven hun doelstellingen in december 1940 als: «komen tot de totale eliminatie van de joodse invloed». Alle wetten tegen de joden werden uitgevaardigd tussen oktober 1940 en september 1942. De meest spectaculaire was deze van juni 1942 die de joden verplichtte vanaf hun zesde jaar een gele ster op hun kleedij te dragen, voorzien van de letter 'J', ofwel het woord 'Jood' of 'Juif'. In tegenstelling tot wat zich afspeelde in Brussel, waar de burgemeesters van de gemeenten weigerden de convocaties te verdelen om de gele sterren in ontvangst te komen nemen, waren de Antwerpse gemeentelijke autoriteiten bereid dit wel te doen. Ze werden afgeleverd door het bureau van de Burgerlijke Stand. De administratie belastte zich bovendien met het markeren van de identiteitskaarten van degenen die hun gele ster kwamen afhalen.

Vanaf 1 december 1941 mochten joodse kinderen niet meer naar niet-joodse scholen, terwijl joodse onderwijzers en hoogleraar ontslagen werden uit alle niet-joodse onderwijsinstellingen⁵. Het werd joden verboden in openbare diensten te werken. Joodse artsen en paramedici mochten nog alleen joden verzorgen. Rechters, advocaten, journalisten en andere beoefenaars van vrije beroepen moesten hun activiteiten stopzetten. Het was joden verboden te verblijven buiten de volgende vier steden: Brussel, Antwerpen, Charleroi en Luik of het land te verlaten. Vanaf juli 1942 vielen het bezoek aan theaters, concertzalen, sporthallen of bioscopen ook onder de verbodsbepalingen. De aanwezigheid van joden op de trams

werd slechts toegestaan op het platform van de aanhangwagens.

Het schrappen van joden uit het handelsregister ontnam hen in één klap alle mogelijkheid om zaken te doen, handelszaken te bezitten of hun brood te verdienen in tal van commerciële activiteiten. De diamantairs moesten hun waar inleveren en kregen in ruil een ontvangstbewijs zonder enige waarde. Houders van deviezen vielen onder dezelfde bepalingen.

De deportatie en het gedwongen verblijf te Limburg in 1941

Tussen 21 december 1940 en 12 februari 1941 werden 3.273 Antwerpse joden⁶, allen van vreemde nationaliteit, gedeporteerd naar de provincie Limburg⁷ waar ze in 40 gemeenten werden geplaatst. Ze werden telkens door de Antwerpse politie naar de trein gebracht en begeleid op hun reis. De Antwerpse politie hield zich ook bezig met het opsporen en aanhouden van opgeroepen personen die niet kwamen opdagen. Voor de eerste keer werden Antwerpse politiemensen ter beschikking gesteld van de Duitsers om joden te arresteren.

Op 23 december 1940 beval de hoofdcommissaris van Antwerpen om alle joden in

hun woonsten te gaan aanhouden, die niet waren ingegaan op de convocatie voor Limburg. Diezelfde dag verklaarde de Antwerpse oorlogsburgemeester Leon Delwaide zich bereid de «weerspannigen» onder de «joden van Limburg» in één van de opslagplaatsen van de stad onder te brengen. Vermits een deel van de joden niet uit vrije wil betrokken en zich verwijderd hadden van hun woonst, suggereerde in januari 1941, de gouverneur van de provincie Antwerpen, Jan Grauls, de «weerspannigen» te arresteren wanneer ze hun rantsoeneringszegels kwamen afhalen, wat iedereen minstens één keer in de maand moest doen. We zien dus een duidelijke collaboratie met de Duitsers en het nemen van eigen initiatieven door de politie, burgemeester Delwaide en gouverneur Grauls.

Degenen die naar Limburg werden overgeplaatst verbleven in gedwongen verblijf in dorpen, over het algemeen bij de bewoners, en moesten zich dagelijks bij de politie melden. Vanaf maart 1941 keerde een eerste contingent van verbannen joden terug naar Antwerpen. De anderen volgden beetje bij beetje, maar het was de mannen verboden zich in Antwerpen te vestigen en het merendeel vertrok naar Brussel⁸.

⁶ Volgens andere bronnen : van 12 november 1940 tot 27 maart 1941 en 3.284 gedeporteerden.

⁷ De politie had 7.328 namen ontvangen en het bevel van de verdrijving werd door gouverneur Jan Grauls aan de gemeenten van het arrondissement Antwerpen gestuurd. Aangezien talrijke personen hun woonsten hadden verlaten zonder de autoriteiten hiervan te verwittigen werd enkel een deel van hen naar Limburg verdreven. In de verordeningen stond dat zieke mensen een attest van een dokter moesten voorleggen, maar alleen vrijgesteld konden worden indien duidelijk vermeld was dat ze niet «verplaatsbaar» waren.

⁸ Sylvain BRACHFELD, *Ze hebben het overleefd*, Brussel, VUBPress, 2001, p.36. Lieven SAERENS, *Vreemdelingen in een Wereldstad, een geschiedenis van Antwerpen en haar joodse gemeenschap 1880-1944*, Tielt, Lannoo, 2000, p. 559-567. Voor dit artikel verwijzen we regelmatig naar het boek van Saerens. De auteur heeft ons overigens de toestemming gegeven uittreksels te publiceren, waarvoor we hem bedanken. Zijn werk is het uitvoerigste ooit over dit onderwerp verschenen, en maakt melding van bijna alle bronnen betreffende de arrestatie van Antwerpse joden door de lokale politie.

⁹ Ephraïm SCHMIDT, *Geschiedenis van de Joden in Antwerpen*, Antwerpen, De Vries-Brouwers, 1994, pp. 188-190.

¹⁰ Lieven SAERENS, op. cit., p. 575-576.

¹¹ Onder de Duitse bezetting werd de stad Antwerpen en de randgemeenten gefusioneerd in een Groot Antwerpen waardoor de politiekorpsen onder één bevel werden geplaatst.

¹² Louis Davids in het *Belgisch Israëlitisch Weekblad*, 17 december 1999, p. 1.

Een mini-pogrom te Antwerpen

Op 14 april 1941, tijdens het joodse paasfeest, ondernamen militanten van de Duitsgezinde Volksverwerping, Zwarte Brigade, De Vlag en de SS Vlaanderen, een terreuractie in de joodse wijken van Antwerpen. Tijdens deze pogrom gingen twee synagogen in de vlammen op en de Torah-rollen werden op straat gegooid samen met gebedenboeken om er een brandstapel van te maken. De Duitsers verboden de brandweer tussen te komen. Het huis van rabbijn Rottenberg werd aangevallen. De rabbijn en zijn familie konden zich redden, maar het meubilair en alle goederen gingen in vlammen op⁹.

Het is interessant op te merken hoe de schadeclaims van joodse handelaars werden behandeld. Volgens Saerens¹⁰ wezen de autoriteiten in het begin alle verantwoordelijkheid af door te zeggen dat de politie¹¹ niet uitgerust was met de nodige vuurwapens om de anti-joodse manifestanten tegen te houden. Duitse soldaten hadden deelgenomen aan de manifestatie, wat een tussenkomst van de lokale politie zeer moeilijk maakte. De schade moest worden gezien als voortvloeiende uit oorlogshandelingen en viel onder de verantwoordelijkheid van de dienst oorlogsschade. Op 14 juli 1941, wees de Rechtbank van Eerste Aanleg te Antwerpen deze argumenten van de hand, door te stellen dat de politie ruimschoots de tijd had om zich vóór de feiten van wapens te voorzien en niet de nodige maatregelen genomen had ter voorkoming van samenscholingen, oproer en rellen. Geen enkele maatregel werd genomen, terwijl de autoriteiten zeer goed wisten dat de veiligheid bedreigd werd door een antisemitische campagne en dat delicten zoals het inslaan van etalageruiten zich reeds hadden voorgedaan. De rechtbank schoof de verantwoordelijkheid door naar de Stad Antwerpen en in oktober 1941 werd besloten de schadevergoeding uit te keren. Een

order van de *Feldkommandantur* verbood echter terugbetalingen aan joden. We zien dus duidelijk dat niet de burgemeester besloot tot betaling van schadevergoeding aan de joden, in tegenstelling tot wat nadien werd beweerd¹², en dat er nooit een terugbetaling heeft plaatsgevonden.

De dwangarbeid

Door het decreet van 15 mei 1942 werden alle mannen tussen 18 en 60 jaar en de vrouwen tussen 20 en de 55 jaar verplicht alle werk te aanvaarden dat hen werd toegewezen door het Arbeidsbureau, op straf van deportatie naar een concentratiekamp in Duitsland. Er bestond geen enkel beroep tegen een convocatie ; geen enkel excuus was mogelijk. De joden, voor het grootste deel werkloos geworden, waren verplicht het werk aan te nemen. Vanaf 8 mei te Antwerpen, en later te Brussel en in de rest van het land, werden de joden opgeroepen door het Arbeidsbureau.

De mannen - en later ook de vrouwen in de FN-wapenfabrieken te Herstal - werden als dwangarbeiders weggezonden naar de kampen van de organisatie Todt te Dannes-Cammiers in Frankrijk ; tegenover de Britse kust voor de bouw van de Atlantikwal ; en in Charleville-Mézières in de Franse Ardennen. Bij elk vertrek uit Antwerpen, op 13 juni, op 14 juli, op 15 augustus en op 12 september 1942, begeleidde de lokale politie de joden naar het station. In totaal werden 2.252 mannen naar Noord-Frankrijk gestuurd, waarvan waarschijnlijk 1.300 uit Antwerpen.

De arrestaties

Op 22 juni 1942, werd een brief vanwege de diensten van Eichmann te Berlijn naar de bezettingsautoriteiten verzonden om massale deportaties aan te kondigen. « *Vanaf midden juli en begin augustus worden er speciale treinen voorzien met een capaciteit*

van 1.000 personen om werkkrachten naar de kampen van Auschwitz te sturen; om te beginnen 40.000 joden uit bezet Frankrijk, 40.000 uit Nederland en 10.000 uit België».

Op 22 juli werden de joden die de gele ster droegen systematisch gearresteerd in de stations van Brussel, Mechelen en Antwerpen en naar het kamp van Breendonk¹³ gestuurd, vervolgens ging het naar de Dossinkazerne te Mechelen¹⁴, die vanaf 27 juli 1942 werd omvormd tot verzamelplaats. Op 4 augustus vertrok het eerste konvooi naar Auschwitz, met aan boord 998 personen, waarvan 140 kinderen onder de 16 jaar. Zeven personen van dit transport zijn levend teruggekeerd. Meer dan 25.000 joden uit België zullen deze «weg van de dood» opgaan¹⁵, in 26 konvooien, ingezet van 4 augustus 1942 tot 31 juli 1944. Het 27^e konvooi is nooit vertrokken, de gevangenen werden bevrijd op 4 september¹⁶.

De opvoedingen voor de «dwangarbeid» te Mechelen

Door de tussenkomst van de Vereniging van de Joden in België (Association des Juifs en Belgique - A.J.B.), de plaatselijke *Judemat*, stuurden de Duitsers convocaties aan jongeren van 16 tot 22 jaar, om zich in de Dossinkazerne te Mechelen te melden, voorzien van niet bederfbaar voedsel voor 14 dagen, evenals werkkledij «*om in Oost-Europa te gaan werken*». De bedoeling was hen te laten geloven dat het om tewerkstel-

ling ging, en om volgzaam slachtoffers te bekomen die zichzelf kwamen aanmelden voor de dodentransporten.

Van de 10.000 opgeëisten begaven zich slechts 3.900 naar de Dossinkazerne. Voor de anderen en hun families begon het moeilijke zoeken naar schuilplaatsen of een verandering van identiteit. Zo goed als niemand was voorbereid op een leven in de klandestiniteit, en bovendien moest het snel gaan. De Duitsers hadden niet voldoende politiemensen ter beschikking om de 6.000 achterblijvers van deur tot deur te gaan aanhouden. Naderhand kregen hele families convocaties om zich voor de dwangarbeid te melden, maar de resultaten waren niet bevredigend omdat velen verstek lieten.

Tenslotte besloten de Duitsers over te gaan tot massale nachtelijke arrestaties in de joodse wijken, te Antwerpen en te Brussel. Met medewerking van de lokale politie, bijgestaan door Vlaamse SS-ers, werden drie razzia's gehouden te Antwerpen¹⁷.

Had de Duitse bezetter de bevoegdheid om Belgische ordediensten in te zetten voor zijn acties ?

Ons baserend op het boek van Lieven Saerens, die de kwestie in detail bestudeerd heeft, proberen we op summier wijze de wettelijke situatie hieromtrent in België te begrijpen.

¹³ Fort Breendonk, *brochure gepubliceerd door de Nationale Herdenkingsraad van het Fort van Breendonk*.

¹⁴ Jos HAKKER, *De mysterieuze Dossinkazerne te Mechelen*, Antwerpen, Ontwikkeling, 1944, 48 p.

¹⁵ In België werden er in totaal 114.000 mensen gedeporteerd; waarvan meer dan 26.000 om raciale redenen. 41.257 verzetslieden of zij die verdacht waren van verzet, alsook 46.755 werkweigeraars. Van hen strievden 24.140 in de uitroeiingskampen, 13.958 in de gevangnissen en de concentratiekampen, en 2.592 in de werkkampen.

¹⁶ Serge KLARSFELD & Maxime STEINBERG, *Memoriaal van de Deportatie van de Joden van België*, Mechelen, De Eendracht, 1982.

¹⁷ Plus deze van 11 september 1942 waaraan de politie blijkbaar meegedaan heeft, ook al was ze hiervoor niet officieel opgevorderd.

¹⁸ Duitsgezind.

Wanneer men spreekt over de ordehandhaving in een bezet land, gaat het ook om de arrestatie van neergehaalde geallieerde piloten, van weerstanders, van politieke opposanten, van werkweigerars, alsook van joden. In België waren de politie en rijkswacht verantwoordelijk voor de orde, maar de Duitsers beschikten over hun militaire politie (*Feldgendarmen*), over de *Sicherheitsdienst* (SD) en de *Sicherheitspolizei* (Sipo). Bovendien konden ze rekenen op Belgische collaborateurs, zoals de SS-Vlaanderen, rexistische groepen en andere.

De Belgische politie en rijkswacht vielen onder de Belgische wetgeving. Soms werden ze opgevorderd door de Duitsers, zoals toen de Sipo-SD van Luik - in tegenspraak met de Belgische wetgeving - op 23 juni 1941 aan de rijkswacht beval de communisten op te pakken. De nationale rijkswachtcommandant van België verklaarde dat de rijkswacht dit bevel niet mocht uitvoeren. Er waren andere gevallen van opvoering van gendarmen en politieagenten en de vraag over de bevoegdheid van de Duitsers werd gesteld. Op 24 juli 1941 schreef generaal von Falkenhausen, militair commandant van België en Noord-Frankrijk, aan Gerard Romsée, de secretaris-generaal voor Binnenlandse Zaken¹⁸.

«De Militaire bevelhebber heeft de uitvoerende macht in het bezette gebied. Zijn verordeningen zijn voor de Belgische bevolking, evenzeer bindend als de Belgische wetten. De leden der Belgische Veiligheid dienen de verordeningen der bezettende overheid dus uit te voeren, ook al is daar geen rechtsgrond voor aanwezig in de Belgische wetten». (...) «Wij begrijpen dat er aanhoudingen zijn waarvan de uitvoering door leden der Belgische Veiligheid om sommige redenen aanleiding kan geven tot bezwaren. In die gevallen zullen de aanhoudingen in regel door leden der Duitse Veiligheid worden

gedaan. Deze toegeving verandert echter niets aan het bovenvermelde beginsel dat alle door de bezettende overheid genomen verordeningen verplicht door de leden van de Belgische Veiligheid uit te voeren zijn».

Deze verklaring was aanvechtbaar vermits de Belgische ordediensten - zoals we hebben gezien - slechts konden opereren in het kader van de Belgische wetgeving. Welnu de Duitse militaire bevelhebber laat in zijn brief doorschemeren, zonder in details te treden, dat «bezwaren» mogelijk waren. Dit liet de gendarmen en politiemensen toe om - in principe en in bepaalde gevallen - bevelen van de bezetter niet op te volgen.

In België is de burgemeester van een stad - in Antwerpen ging het tijdens de oorlog om Leon Delwaide - hoofd van de administratieve politie. Hij kan aanhoudingen bevelen wanneer bijvoorbeeld de openbare orde verstoord wordt, en dit alleen tijdens de duur van de rellen. De Procureur des Konings heeft de leiding over de gerechtelijke politie in zijn arrondissement en is verantwoordelijk voor strafrechtelijke delicten. De arrestaties mogen niet langer dan 24 uur duren zonder een aanhoudingsmandaat uitgevaardigd door een onderzoeksrechter.

Men kon dus geen mensen aanhouden in de context van de Duitse repressie, vooral omdat het ging om «misdaden» (politieke of raciale) die voor de Belgische wet niet strafbaar waren. Het is dus duidelijk dat de Belgische politie in deze gevallen niet gerechtigd was tot aanhoudingen.

De burgemeester, hoewel verantwoordelijk voor de ordehandhaving en de veiligheid van de stad, kon dus - zoals Coelst, waarnemend burgemeester van Brussel - weigeren arrestatiebevelen van de Duitse autoriteiten uit te voeren als deze tegen de Belgische wetten indruisten.

Om in deze situatie klaarheid te bekomen werd advies gevraagd aan de Raad van

Wetgeving die op 26 februari 1942 verklaarde dat¹⁹:

1. Wanneer de bezette overheid maatregelen trof in het uitsluitend belang van het bezette land, moesten politie en rijkswacht die in beginsel uitvoeren.
2. Daarentegen konden ze niet worden verplicht maatregelen uit te voeren die hoofdzakelijk werden getroffen in het militair of politiek belang van de bezetter.
3. In geval van redelijke twijfel nopens het karakter van de maatregel, die hun opgelegd werd, moesten de ambtenaren van de politie en de rijkswacht hun hiërarchische overheid raadplegen.

Meer dan tweeduizend joden aangehouden met de hulp van de politie werden de dood ingestuurd

We overlopen de verschillende razzia's te Antwerpen, waaraan de plaatselijke politie haar volle steun verleend heeft.

Op zaterdag 15 augustus 1942 schreef hoofdcommissaris van de politie Jozef De Potter in de «dagelijksche orders» die verdeeld werden aan verschillende commissariaten dat op bevel van de *Sicherheitspolizei* speciale maatregelen dienden genomen te worden vanaf 20u30 voor zekere acties in de 5^e, 6^e en 7^e stadswijken. Er was geen melding van een bedreiging van de Duitsers tegen hen die dit bevel niet zouden opvolgen. Er was geen beschrijving van de acties en het is niet bekend of de hoofdcommissaris al dan niet gehandeld heeft met de toestemming van

de burgemeester. Het was een uitdrukkelijk bevel: het aantal politieagenten moest geleverd worden, ook indien men beroep moest doen op agenten van andere afdelingen. Er werden gezamenlijk 53 agenten en 3 adjunct-commissarissen aangeduid. De Sipo kwam daarbij nog agenten opeisen in twee wijken en gaf hun respectievelijk 75 en 77 persoonlijke opeisingen voor gedwongen arbeid (*Arbeitseinsatzbefehle*) met het bevel deze joden bij het vallen van de nacht te gaan aanhouden. De gearresteerden moesten aan de Sipo worden geleverd. Indien men de gezochte personen niet kon vinden moesten de zoekacties 's nachts voortgezet en de huizen volledig doorzocht. Hiermede werd de politie de uitvoerder van de aanhoudingen van joden, indien noodzakelijk zelfs met dwang.

Eén van de adjunct-commissarissen kwam tegen de avond met speciale bevelen van de Sipo aan de agenten om zekere straten af te sluiten met behulp van de *Feldgendarmen*. Vrachtwagens verschenen in deze afgesloten zones. Daarop volgde de aanhouding van alle joden van de wijk en later van die van een andere wijk waar ook talrijke joden woonden. Bij deze actie werden ongeveer duizend joden, mannen, vrouwen en kinderen aangehouden. De Antwerpse politie hielp bij het laden van de gearresteerden in de vrachtwagens, hetgeen niet altijd zonder brutaliteit gebeurde. Naar verluidt heeft geen enkele agent geweigerd mee te doen. Weliswaar kregen ze de bevelen van hun oversten die omringd waren door Duitsers²⁰. De vol-

¹⁹ Lieven SAERENS, op. cit., p. 598.

²⁰ Het staat vast dat er binnen de Antwerpse politie mensen waren die gekant waren tegen dergelijke acties. Anderen, Duitsgezind als ze waren, beleefden plezier aan deze razzia's. Als we hier spreken over de politie in het algemeen, betekent dit niet een beschuldiging aan iedere politieman in het bijzonder, maar slaat veeleer op de collaboratie vanwege de verantwoordelijken aan deze razzia's.

²¹ In het rapport van de Bestendige Wacht (een van de korpsen van de Antwerpse politie) staat te lezen: «*Heden avond, zijn wij telefonisch in verbinding geweest met alle wijken voor het leveren van versterking voor bijzondere opdrachten. Tevens in overleg met den Heer Hoofdcommissaris*». De tekst van deze brief is te vinden bij Lieven SAERENS, op. cit., p. 610.

gende dag transporteerden vrachtwagens van Antwerpse firma's de gevangenen naar Mechelen.

Een uitvoerig rapport werd door de adjunct-commissarissen aan hun bevelvoerders gestuurd, aan de Procureur des Konings Baers en naar het stadhuis. Dit werd bevestigd door burgemeester Delwaide. Tijdens zijn ondervraging in december 1944 door de plaatsvervangende gouverneur Louis Clerckx verklaarde hij dat de politie vanaf het begin een proces-verbaal aan de procureur des konings en aan hem opstuurde voor elke aanhouding.

Verschillende joden werden in de volgende dagen gearresteerd door de politie op bevel van de *Sicherheitspolizei*.

De tweede grote actie was voorzien voor 27 augustus 1942 en niet minder dan 61 agenten en drie adjunct-commissarissen werden door hoofdcommissaris De Potter gedwongen deze avond op te komen. Ze waren afkomstig van bijna alle commissariaten van de stad. Volgens Erich Holm, hoofd van de Sipo SD Antwerpen, zouden een veertigtal SS-soldaten en 45 *Feldgendarmen* aan de actie hebben deelgenomen. Aangezien zekere politieagenten joden hebben verwittigd van hetgeen hen te wachten stond, waren velen hun woonst ontvlucht. Toen Holm dit te weten kwam heeft hij de razzia afgezegd. Het is onbekend hoeveel joden toch nog werden aangehouden.

Het is zeer spijtig dat wij niet weten wie deze moedige politieagenten waren, die het gelukt is om vlugschriften te verdelen bij een aantal joden om hen te redden. Wij hebben geen van deze vluchtschriften teruggevonden en weten ook niet waar en door wie ze gedrukt werden. Toch is dit een duidelijk bewijs dat er onder de politiediensten agenten waren die op eigen houtje, of samen met leden van het verzet, een initiatief hebben genomen die onze bewondering en erkentelijkheid afdwingt.

's Anderendaags, 28 augustus, liet Erich Holm vier adjunct-commissarissen naar het hoofdkwartier van de Gestapo komen en zei dat wegens het verraad van de vorige avond de Antwerpse politie zelf verantwoordelijk zou zijn van de aanhouding van de joden. Hij dreigde er mee - hetgeen voorheen niet het geval was - dat ze naar Breendonk zouden gestuurd worden indien ze de bevelen niet zouden opvolgen. Ieder onder hen moest voor de volgende morgen 250 joden inleveren. Men moest met harde hand toeslaan.

Hoofdcommissaris Jozef De Potter was op de hoogte van deze actie en gaf bevel aan zijn agenten om mee te werken aan de aanhouding van de joden²¹.

De nacht toen mijn vader ons gered heeft

Ik herinner mij een vrijdagavond - 28 augustus 1942 - ik was tien en een half jaar oud. Kreten weerklonken in onze straat. Ik hoorde bonken op de deuren van de huizen, waaronder het onze, gelegen in de Korte van Ruusbroeckstraat 33 te Antwerpen. Het moest ongeveer tien uur s'avonds geweest zijn en ik was reeds in bed. Ik opende voorzichtig de deur van de slaapkamer, en zag mijn vader op de drempel van de voordeur in gezelschap van een politie-agent. Deze laatste beval om ons klaar te maken en binnen de tien minuten naar beneden te komen. Woedend antwoordde mijn vader hem botweg: «*Ik ga niet met een Belgische politie-agent*» en gooidde de deur voor zijn neus dicht. Men maande mij aan rustig te blijven. Vader doofde alle lichten. Toen de agent enkele minuten later terugkwam om te zien of we naar beneden gekomen waren en op de deur klopte, gaf niemand antwoord en de agent ging weg. We hoorden andere inwoners naar beneden komen en door de vensters konden we zien dat men hen in de richting van de Lange van Ruusbroeckstraat

leidde. We danken ons leven aan het moedige optreden van mijn vader en waarschijnlijk aan de aanwezigheid van een niet al te best overtuigde agent. Een ander agent heeft de deur geforceerd in dezelfde straat op het nummer 8 en drie personen werden gearresteerd²².

Talrijke personen uit onze wijk zijn het slachtoffer geweest van deze razzia, waaronder mijn oom Leibish Brachfeld, zijn vrouw Tsvya en mijn zesjarig nichtje Eva. Nonkel Leibish was een man met een hart, die 'kosher'²³ voedsel aan de joodse zieken in de hospitalen kwam brengen. Hij was meer begaan met sociaal werk dan met zijn broodwinning.

Wanneer we de processen-verbaal van de politie lezen, waarin staat dat zelfs zieken met medische attesten zonder meer werden aangehouden, kan men niet onberoerd blijven. Een verpleger die met zijn ziekenwagen naar een schoolgebouw met aangehouden joden was geroepen, om er een ijle vrouw met buikkanker op te halen, werd door Felix Lauterborn, een Vlaming in dienst van de nazi's, met een revolver bedreigd. De gearresteerden werden persoonlijk mishandeld en geslagen door Erich Holm, het hoofd van de *Sipo-SD Antwerpen*.

Later hebben we vernomen dat de aangehouden joden naar de school van de Grote Hondstraat werden gebracht en de volgen-

²² Volgens Lieven Saerens, geciteerd in *De Nieuwe Gazet* van 13 december 1999, schreef een Antwerps politiecommissaris in het proces-verbaal over de arrestaties van de nacht van 28 augustus 1942 het volgende: «Over het algemeen ondervonden we weinig weerstand van de joden. In sommige huizen werd niet opengemaakt, waardoor we geweld moesten gebruiken om binnen te komen. Na lang zoeken troffen we bewoners aan in de uitboeken van de kelders. Drie personen werden meegenomen. We accepteerden geen ziektegetuigschrift dat ons werd voorgelegd. We hebben deze personen aan het Duitse Commando overgemaakt».

²³ Ritueel onder controle van het Rabinaat.

²⁴ Op 2 september 2003, tijdens een bijeenkomst van voormalige Ondergedoken Kinderen die in Israël wonen, vertelde L. P.: «Mijn vader werd naar Dannes-Cammiers in Frankrijk voor de werken van de organisatie *Todt gestuurd* en mijn moeder bleef achter met vier kinderen, waarvan ik de oudste was (10 jaar) en mijn jongste broertje een baby van 2 jaar. Wij woonden te Antwerpen in de Korte Van Ruusbroecstraat. Wij sliepen allemaal op de avond van vrijdag 28 augustus toen we wakker werden door geschreeuw en kloppen op deuren. Ook op onze deur werd geklopt. Mijn moeder opende en een Antwerpse politieagent is bij ons binnengekomen en heeft ons gezegd dat wij tien minuten tijd hadden om ons aan te kleden en dat hij zou terugkomen om ons te halen. Moeder begon ons aan te kleden maar dat ging niet gemakkelijk, vooral omwille van de baby. Toen de agent terug kwam zij hij dat moeder melk moest meenemen voor het kind, want het was een lange weg. In die tijd hadden we geen ijskast en moeder is naar de kelder gegaan om de melkfles te halen. Toen ze terugkwam heeft ze uit een kast een pakje met chocoladerepen en sigaretten gebaald die ze had voorbereid om aan mijn vader te sturen. Ze gaf ze aan de agent en zei dat dit bestemd was voor haar man in Frankrijk, maar dat in de omstandigheden ze het liever aan hem gaf dan het te laten voor de Duitsers. De politieagent heeft een beetje geaarzeld en daarna een beslissing genomen die voor ons als een mirakel was. Hij zei aan moeder dat ze ons handdoeken op de mond moest snoeren opdat we niet zouden spreken of huilen en dat we allen onder het bed moesten gaan liggen. Hij heeft alle lichten gedooft, de deur langs buiten op slot gedaan en ze verzegeld om te laten zien dat de woning leeg was. We zijn enkele uren in angst blijven liggen totdat alles in de straat stil was. Moeder is nadien met ons naar een bevriende niet-joodse vrouw gegaan die ons met de Weerstand in verbinding bracht, zodat we naar Brussel konden om onder te duiken, bijna iedereen van ons afzonderlijk. Zo hebben we de oorlog overleefd».

²⁵ Marc VAN DE VELDE, *De Bruggen van Boom*, Boom, Studiecentrum voor Oorlogsgeschiedenis te Boom, 1994, p. 91.

²⁶ Leon DELWAIDE, *Vier jaar burgemeester van Antwerpen*, Antwerpen, De Vlijt, 1946, p. 32.

²⁷ Sylvain BRACHFELD, *Ze hebben het overleefd*, Brussel, VUBPress, 1997. Een Hebreeuwse versie onder de naam *Ha-chaim Be-Matana* [Het geschonken leven] werd uitgegeven (Hemed-Yedioth Aharonoth, Tel Aviv) in 2000. De Franse herziene versie *Ils ont survécus*, die veel bijkomende gegevens bevat, verscheen in september 2001 te Brussel bij Editions Racine.

²⁸ Brief aan Leo Delwaide Jr. verstuurd op 29 mei 1995. Zie tekst in bijlage.

de dag naar de Dossinkazerne te Mechelen gestuurd²⁴.

«In de morgen van 29 augustus 1942 zagen inwoners van Boom een buurttram van zeven wagons en een stoomlocomotief langzaam door de gemeente rijden. (...) Wij vernamen dat ze naar Mechelen naar de Dossinkazerne reed. De ramen waren blauw geveerd volgens de verduisternis regels. Op de platformen stonden gewapende Duitsers en soldaten in zwarte SS uniformen (...) Van een Vlaamse SS-er uit Boom hebben we vernomen dat de wagons gevuld waren met joden die de nacht daarvoor in Antwerpen werden aangehouden»²⁵.

Op 1 september 1942 werden 1.000 personen aangehouden waarvan 344 kinderen. Ze vertrokken met het VIIe transport naar Auschwitz. Enkel 99 onder hen hadden een oproep gekregen, terwijl de overigen aangehouden werden tijdens de razzia's te Antwerpen. Van dit transport zijn er 15 overlevenden.

De Antwerpse joden hebben deze medewerking van de Antwerpse politie niet vergeten. Hoe was het mogelijk dat politieagenten bereid waren om deel te nemen aan een ware klopjacht tegen hun joodse medeburgers ? Meer dan 2.000 joden werden aangehouden en via Mechelen naar de dood gestuurd. Wie is hiervoor verantwoordelijk ?

De bevoegdheden van de burgemeester, de politiechef en de procureur des konings en hun verantwoordelijkheid bij de collaboratie van de gemeentepolitie bij de arrestatie van joden

In zijn in 1946 gepubliceerd boek, *Vier jaar burgemeester van Antwerpen*, schreef Leon Delwaide :

«In de avond van 27 Augustus 1942 was nl. de politie van zekere wijken te Antwerpen

en in de randgemeenten, onder bedreiging, door de Gestapo opgeëischt geworden om, zoogenaamd als bestraffing voor begane onbescheidenheden, tot de aanhouding van joden over te gaan. Noch de Hoofdcommissaris van Politie, noch ik zelf werden hiervan op de hoogte gebracht. Ik bevond mij trouwens buiten Antwerpen toen het feit gebeurde. Wanneer ik het, den volgenden dag, bij mijne aankomst ten stadhuize, door een verslag van den Hoofdcommissaris vernam, heb ik mij onmiddellijk naar de Feldkommandantur begeven om tegen het onrechtmatig en willekeurig optreden der Gestapo protest aan te tekenen. De Feldkommandantur beweerde het gebeurden niet te kennen. De chef der Gestapo werd bijgeroepen, tenslotte, kreeg ik de verbintenis dat de politie voor het aanhouden van joden niet meer zou worden opgeëischt. Deze verbintenis werd gehouden, nadat ik eveneens bij den Secretaris Generaal van Binnenlandsche Zaken tegen het voorval geprotesteerd en zijn bemiddeling had ingeroepen om eene herhaling ervan te voorkomen»²⁶.

Deze «uitleg» van burgemeester Delwaide geeft geen antwoord op de vraag hoe het komt dat Antwerpse politieagenten, die onder zijn verantwoordelijkheid stonden, werden ingezet om de joden te begeleiden die naar Limburg werden verbannen, opgeroepen joden voor dwangarbeid naar Noord-Frankrijk naar de treinen brachten, en deelgenomen hebben aan de voorafgaande razzia's, zoals die van 15 augustus, of de mislukte actie van 27 augustus 1942 waarover hij geen woord rept.

Bij het verschijnen van mijn studie over de hulp aan de joden in België²⁷ heb ik een brief gestuurd aan zijn zoon, baron Leo Delwaide Jr., schepen te Antwerpen, om hem hierover uitleg te vragen doch er kwam nooit een antwoord²⁸.

Het lijkt geen twijfel dat de Antwerpse joden, de dood ingejaagd na hun arrestatie door de lokale politie, slachtoffers waren van de medewerking van de plaatselijke autoriteiten met de Gestapo : de burgemeester, de hoofdcommissaris, en misschien zelfs zekere commissarissen en adjunct-commissarissen van de wijken. Ook de gouverneur van de provincie Antwerpen²⁹ en de procureur des konings hadden hun aandeel. Eerder hebben we al gezien dat het mogelijk was om te protesteren, bezwaren te uiten tegen de onwettelijkheid van zulke acties volgens de Belgische wet, en te weigeren de Antwerpse politie in dienst te stellen van de Duitse bezetter.

Later heeft de Procureur des Konings E. L. Baers besloten dat de politie niet mocht medewerken, maar dat was eerst in november 1942 toen de razzia's tegen de joden al lang achter de rug waren. Delwaide beweert te zijn tussengekomen, maar enkel na de feiten. Waarom heeft hij dit niet voordien gedaan bij de deportaties naar Limburg, tijdens of zelfs na de eerste en tweede reeks aanhoudingen ? Waarom liet hij zijn politie het werk doen van de Duitsers ? In zijn boek vinden wij alleen melding van een laat-tijdig protest.

Leon Delwaide schrijft dat de Gestapo hem verzekerd heeft dat er geen nieuwe opeisingen zouden zijn van de Antwerpse politie bij de arrestatie van joden ; een verzekering bevestigd door Romsée, de secretaris-generaal van Binnenlandse Zaken. Doch in de ochtend van 11 september 1942, en tot in de

namiddag van de volgende dag, *Rosh Hashana*, het joodse Nieuwe Jaar, werden 1.422 mannen, vrouwen en kinderen aangehouden, weer eens met de medewerking van de Antwerpse politie, alhoewel niet meer op een georganiseerde manier zoals bij de vorige acties³⁰.

Terzelfdertijd hebben agenten 500 oproepingsbevelen uitgereikt aan joden om zich aan te bieden voor dwangarbeid in het Noorden van Frankrijk. Deze personen vertrokken op 12 september, terwijl verdere persoonlijke aanhoudingen, steeds met behulp van politieagenten, ook na deze datum plaatsvonden.

Op zaterdag 3 oktober 1942 hebben twee agenten van de SD *Sicherheitsdienst* mijn vader Benjamin Brachfeld gearresteerd. Zij waren vergezeld door vier Antwerpse agenten in uniform en gewapend met sabels. Dus weer een bewijs van de medewerking van de Antwerpse politie bij een joodse aanhouding, hetgeen de verklaringen van Leon Delwaide tegenspreekt.

Maurice Benedictus, lid van de Vereniging van de Joden in België (Association des Juifs en Belgique (AJB)), die tijdens de oorlog naar Portugal kon vluchten, schreef een rapport waarin hij over de Antwerpse oorlogsburgemeester zegt : «*Mijnheer Delwaide, die zijn politie in dienst heeft gesteld van de Gestapo voor razzia's, werd bij kardinaal Van Roey geroepen. Na dit gesprek was hij minder bereidwillig om de Duitsers te dienen*»³¹.

²⁹ Saerens : De gouverneur van de provincie Antwerpen Jan Grauls is verantwoordelijk voor de verordening van 10 augustus 1942, die o.m. bepaalde dat joden alleen in de «gesloten afdeling» van het Erasmus ziekenhuis mochten verzorgd worden.

³⁰ Lieven SAERENS, op. cit., pp. 620-621.

³¹ Maurice Benedictus, *Rapport over de activiteiten van het B.J.A.* 16 februari 1943, in de Central Archives for the Jewish People te Jeruzalem ; en in de archieven van Yad Vashem, Jeruzalem, dossier 029/17.

³² *Gazet Van Antwerpen*, 18-19 december 1999.

³³ Lieven SAERENS, op. cit., p. 625.

Baron Leo Delwaide Jr verklaarde³² in een reactie op het boek van Lieven Saerens dat zijn vader hem even voor zijn dood een copie getoond heeft van een brief van de maand november 1942, geadresseerd aan de Procureur des Konings, waarin hij schreef: «*U hebt deze mensen opgevorderd als officieren van de gerechtelijke politie. U had mij vooraf moeten verwittigen*».

In deze laattijdige brief - de arrestaties van de joden vonden plaats in juli, augustus en september - waarin de burgemeester, chef van de administratieve politie, zich beklaagt bij de Procureur des Konings, chef van de gerechtelijke politie, wegens het opvorderen van politieagenten van de stad, is er geen enkel protest van zijnentwege tegen een abusief inzetten van de politie bij dit soort arrestaties dat indruist tegen de geest van de Belgische wetgeving. Verderop zullen we zien wat deze brief voorgelegd door Baron Delwaide als bewijs van de onschuld van zijn vader werkelijk waard is.

Directieven van de procureur des konings

Wat volgt bewijst eens te meer dat de Antwerpse politie had kunnen weigeren deel te nemen aan de arrestatie van joden.

Op 16 en 18 november 1942 zond Procureur des Konings E. L. Baers een brief aan hoofdcommissaris De Potter :

«Mijnheer de Hoofdcommissaris,

In aansluiting bij mijn schrijven van 16 november 1942 nr 55566A en als gevolg aan uw schrijven van 17 november 1942, nr 66- Hoofdcommissariaat, heb ik de eer u te berichten dat ik elke opleiding, elke vatting, elke aanhouding of elke andere welkdanige maatregel ook waardoor iemand van zijne vrijheid beroofd wordt, buiten de gevallen door de Belgische wetgeving voorzien, als ene wederrechtelijke aanhouding aanzie die als dusdanig onder de bepalingen valt van het Belgisch Strafwetboek. In afwachting van de

beslissing van de Heer Procureur Generaal bij het Hof van Beroep te Brussel, aan wien ik deze aangelegenheid onderwerp heeft de politie zich te onthouden van hogervermelde aanhoudingen wil ze zich niet blootstellen aan vervolgingen. In geval er bij U door de bezettende Overheid aangedrongen wordt op dergelijke aanhoudingen, zal U zich op dit schrijven beroepen.

De Procureur des Konings (Getekend) Baers.

Ik verzoek de h.h. Politiecommissaris onmiddellijk bovenstaande ter kennis te brengen aan de leden van hun personeel.

*Antwerpen, den 18n
November 1942»³³.*

Deze brief neemt duidelijk stelling: te weten dat de Belgische wet primeert op de beslissingen van de Duitse bezetter. Er wordt zelfs vermeld dat vervolging kan worden ingesteld tegen degene die zich niet houdt aan deze bepalingen. Maar waar was deze brief toen men de Antwerpse joden arresteerde? Kreeg de Procureur ineens scrupules? Helemaal niet, vermits deze brief het resultaat schijnt te zijn van reacties op verordeningen van de Duitsers op 6 november 1942, volgens dewelke alle Belgische mannen tussen de achttien en vijftig jaar, en de vrouwen tussen de twintig en de vijfendertig jaar, konden worden opgevorderd om in Duitsland te gaan werken. Vermits de Duitsers beroep deden op de Belgische politie om verzetslieden of werkweigeraars aan te houden, stroomden protesten vanuit alle hoeken binnen. De secretarissen-generaal beslisten dat geen enkele politiemacht aan deze verordening mocht meewerken. Op 21 november ging de procureur-generaal Charles Collard zo ver te verklaren dat de politie- of rijkswachtbrigades die meewerken aan de uitvoering van deze verordeningen, die buiten de bevoegdheden van de Belgische autoriteiten vallen, in zware overtreding zijn ten opzichte van de vrijheid van de Belgische burger, en zich aan ver-

volging blootstellen. Er is een zin in deze richtlijn van de procureur-generaal die in het bijzonder onze aandacht trekt : wat de gemeentepolitie betreft, «*zijn het de burgemeesters-politiefhofs, die de nodige instructies dienen te geven in deze materies*»³⁴. Dit omschrijft duidelijk de verantwoordelijkheid van de burgemeester. Maar voor de joden was het al te laat.

Brief van Delwaide aan de Procureur op 24 november 1942

De volgende brief van Delwaide werd geschreven als reactie op de verordening van Procureur des Konings E. L. Baers.

«Hoewel de politie wanneer zij aanhoudingen verricht, handelt in de uitoefening harer gerechtelijke attributen en deze buiten mijne bevoegdheid vallen, kan ik toch uw brieven niet zonder meer laten voorbijgaan, omdat zij, uitgaande van het hoofd van het plaatselijk Parket en gericht aan de plaatselijke politie, den indruk zouden kunnen verwekken, dat deze in den eerbied voor de nationale wetgeving of in het naleven der onderrichtingen van de hogere overheid tekort zijn gekomen. Een dergelijke indruk zou, inderdaad, volkomen in strijd met de waarheid zijn.

Eerst en vooral, Mijnheer de Procureur des Konings, moet ik U doen opmerken, dat, hoewel de oorlogstoestanden en de bezetting nu reeds 29 maanden duren en over iedere door de politie gedane aanhouding aan uw Parket verslag werd uitgebracht, vóór uwe

*brieven van 17 [sic] en 19 [sic] november 1942 nooit enige onderrichting of enige opmerking van U of Uw Parket, van den heer Procureur-Generaal of van zijn Parket, bij de Antwerpse politie is toegekomen*³⁵. *Deze is tot nu toe, door hare rechterlijke overheden, totaal aan haar lot overgelaten en hoewel zij, tijdens de laatste 29 maanden, zonder ophouden voor zéér kiese toestanden werd geplaatst, durf ik verklaren dat zij zich steeds volkomen correct gedragen heeft en ook vóór uwe brieven (...) de gedragslijn gevolgd heeft welke haar daarin wordt voorgelaten. Wanneer zij in een paar gevallen van die gedragslijn is afgeweken, dan was dit ofwel ten gevolge van het uitblijven van iedere onderrichting der rechterlijke overheden ofwel ten gevolge van bedreigingen waarvan zij het onderwerp was. Dit is namelijk het geval geweest met de aanhouding van een aantal Israëlieten in de nacht van 28 op 29 augustus 1942»*³⁶.

Delwaide verklaart dat deze aanhoudingen buiten zijn weten zijn gebeurd en dat hij zich verzet zou hebben indien hij in kennis was gesteld, omdat het duidelijk is dat de Belgische politie in dergelijke gevallen niet mag optreden. Maar dat heeft hij niet gedaan bij alle vorige tussenkomsten en medewerkingen van de politie met de Duitsers, behalve na de actie van 28 augustus 1942. Verder lezen wij dat «*de Antwerpse politie die bij deze aanhoudingen hun medewerking verleenden, hebben dit echter gedaan onder*

³⁴ Rudi VAN DOORSLAER, «De Belgische politie en magistratuur en het probleem van de ordehaviging», in : *Het minste kwaad*, Antwerpen/Amsterdam/Kapellen, DNB/Pelckmans, 1990 (België in de Tweede Wereldoorlog, 9 dln.), p.108 ; geciteerd door Saerens, op. cit., voetnota 1764.

³⁵ Hiermede zien wij duidelijk dat de procureur op de hoogte was van de aanhouding van de Antwerpse joden door de plaatselijke politie en daarop nooit heeft gereageerd.

³⁶ En wat met de andere aanhoudingen die voorheen en nadien gebeurd zijn en waarbij - zoals wij gezien hebben - geen bedreigingen waren vanwege de Gestapo ?

³⁷ L. SAERENS, op. cit., p. 627.

³⁸ Men leest hierover de uitvoerige vaststellingen die Saerens maakt op deze brief (op. cit., p. 628).

³⁹ Dit deel, dat wij overnemen uit het werk van L. Saerens (op. cit., p. 629), werd niet in extenso gepubliceerd in de Franse en Engelse versie van dit artikel.

dwang en bedreiging en zo alleen is hun handelswijze te verklaren. Van dit incident zijt U, zoals ikzelf, de dag nadien door de verslagen van de politie op de hoogte gebracht en ik durf er bijvoegen dat, tengevolge mijner tussenkomst bij de bevoegde overheden, een herhaling van dergelijke incidenten zich niet meer heeft voorgedaan»³⁷. (twee woorden door mij onderlijnd, SB). Maar dat strookt absoluut niet met de waarheid.

Voor Leon Delwaide gaat het om een «*incident*» en de arrestaties van «*een aantal Israëlieten*». Men zou kunnen geloven dat de Antwerpse politie enkel betrokken was bij de razzia van de nacht van 28 op 29 augustus 1942. Welnu, dit op zichzelf is reeds een zwaar misdrijf, te weten medeplichtig te zijn aan de arrestatie van een duizendtal onschuldige burgers, een daad die tegen de Belgische rechtsstaat indruist. Maar de lijst van medewerkingen is lang en we hebben hem gepubliceerd vergezeld van de nodige details. We hebben ook aangetoond dat de bewering van Delwaide, dat door zijn tussenkomst «*een herhaling van dergelijke incidenten zich niet meer heeft voorgedaan*» in strijd is met de feiten³⁸. Wat de bedreigingen van de Duitsers aanbelangt, hebben we gezien dat dit enkel het geval was bij de razzia van 28 augustus 1942.

Kan men, met al wat hier voorafgaat, nog beweren dat de burgemeester en de Procureur des Konings E. L. Baers niet de verantwoordelijkheid dragen in de arrestatie van meer dan 2000 Antwerpse joden ?

De ondervraging na de oorlog

Na de oorlog werd Leon Delwaide over zijn handelingen tijdens de bezetting ondervraagd door Louis Clerckx, een vriend uit zijn politieke partij³⁹. «*Het verhoor had hoofdzakelijk betrekking op de aanhouding van Belgische werkweigeraars door de Antwerpse politie maar zowat alle elemen-*

ten van het verhoor zijn evenzeer van toepassing op de aanhouding van joden», schrijft Saerens. «*Op 31 oktober 1944 stelde het kabinet van Clerckx een nota op waarin werd ingegaan op Delwaides verklaringen over de verantwoordelijkheid van de rechterlijke macht (de procureur des konings). De nota stipuleerde : Remarque ; Comme il s'agissait en l'occurrence de la police d'Anvers, Mr Delwaide en tant que bourgmestre et chef de la police d'Anvers était seul responsable de juger de l'opportunité de défendre à sa police de collaborer avec la police allemande»*.

Wat kan nog duidelijker geformuleerd worden dan dat de burgemeester de enige verantwoordelijke was om over de geschiktheid te beslissen om met de Duitse politie samen te werken ?

Na het verhoor van 16 december 1944 volgde opnieuw een kabinetsnota waarin de nadruk wordt gelegd op de 'verantwoordelijkheid' van de burgemeester bij opleidingen door de politie. De nota was nu wel bijzonder scherp : «*[Er dient niet] onderzocht te worden of het hier plichten van administratieve of rechterlijke politie betreft, maar wel of de burgemeester hetzij rechtstreeks, hetzij onrechtstreeks hulp heeft geboden aan den vijand of zijn politiek heeft gediend (...)* Misschien zou de burgemeester kunnen beweren dat zijn tussenkomst tot het verrichten van deze prestaties niet werd ingeroepen en dat hetzij de hoofdpolitie-commissaris, hetzij de procureur daartoe werd opgevorderd. Zulks zou heel zonderling zijn : *[het is] weinig aanneembaar dat de bezetter, die niet gans vertrouwd is met de inrichting van ons bestuurlijk apparaat, zich rechtstreeks tot politie of parket zou hebben gewend en niet tot de burgemeester waarmee hij dagelijks handelde»*.

Delwaide werd nooit vrijgesproken voor zijn verantwoordelijkheid bij de aanhoudingen van de joden, aangezien het nooit

tot een proces gekomen is. Hij werd enkel ondervraagd met betrekking tot de arrestaties van niet-joodse werkweigeraars.

Aangezien Leon Delwaide tijdelijk van zijn burgerlijke rechten werd ontzegd, kon hij zich niet kandidaat stellen voor de gemeentelijke verkiezingen van 24 november 1946. Zijn echtgenote kreeg als lijstduwer van de CVP een groot aantal stemmen. De voormalige burgemeester heeft dit als een bewijs gezien dat de Antwerpse bevolking zijn beleid tijdens de oorlog steunde en niet met een beschuldiging instemde. Drie weken nadien werd het onderzoek zonder gevolg afgesloten en hernam Delwaide zijn politieke activiteiten.

De desinformatie functioneerde gedurende een halve eeuw

Het merendeel van de joden geloofde dat Leon Delwaide na de oorlog was vrijgesproken door een rechtbank, voor zijn aandeel in de aanhouding van de Antwerpse

joden. Deze versie van de feiten werd te Antwerpen verspreid en men dacht dat de oorlogsburgemeester onschuldig was en dat de aanhoudingen enkel door de Duitsers werden gedaan, of op hun bevel, en met bedreigingen tegen de politie. Dit werd mij steeds gezegd. Ikzelf heb herhaaldelijk gevraagd dat men een onderzoek zou instellen, maar ik kon de zaak niet persoonlijk behandelen, vooral omdat ik in het buitenland woon.

De studie en het boek van Lieven Saerens hebben de feiten in een nieuw licht geplaatst. Men ziet dat de desinformatie aangaande de verantwoordelijkheid van Delwaide gedurende lange jaren goed was georganiseerd. Tot op heden wordt deze versie verdedigd in een zekere joodse pers, die getracht heeft het werk van Saerens met alle mogelijke middelen in diskrediet te brengen, zonder echter te kunnen bewijzen dat zijn conclusies verkeerd zijn⁴⁰. Lieven Saerens heeft alleen aan de hand van documenten de fei-

⁴⁰ Louis Davids, hoofdredacteur en eigenaar van het *Belgisch Israëlitisch Weekblad*, heeft in 1978 de naam van Delwaide voorgesteld aan het «Herdenkingscomité van de Belgische Joden, hun helden en redders». Dit voorstel werd verworpen door de Erkenningscommissie der Rechtvaardigen van Yad Vashem. Bij het verschijnen van Saerens' boek heeft Davids het aangevochten.

⁴¹ Ik vernam dit in februari 1988 van Georges Mahler, toenmalig voorzitter van B'nai B'rith te Antwerpen.

⁴² De Potter, op 1 mei 1942 benoemd tot hoofdcommissaris, werd tijdens de nacht van 14 op 15 januari 1944 gearresteerd samen met zijn vrouw en zijn zoon Armand. Hij werd zes weken gevangen gehouden, zijn vrouw drie maanden, zijn zoon werd naar Duitsland gedeporteerd en stierf op 10 april 1945 in het kamp Dora. De reden van deze arrestatie is ons niet bekend. Armand De Potter was blijkbaar een weerstander. (Volgens Wim Geldolf bij de discussie over het boek van Saerens op 14 februari 2001 in de Antwerpse Universiteit (UIA-RUCA)). Dit rechtvaardigt geenszins de houding van de hoofdcommissaris tijdens de acties van 1942 tegen de Antwerpse joden. Jozef De Potter bleef na de oorlog in dienst tot 1 februari 1949, datum van zijn op pensioenstelling.

⁴³ Saerens schrijft: «*baast geen enkele van de minstens 2.100 joden die, met de hulp van de Antwerpse politie, gesteund door een dwingende onderrichting van De Potter, naar de Dossin-kazeme werden gevoerd, overleefde de oorlog (...) Is het mogelijk dat De Potter tot zulke onderrichtingen zou overgegaan zijn indien hij zich niet door een hogere instantie had weten ingedekt?*» Cfr. Lieven SAERENS, «Vreemdelingen in een wereldstad. Een geschiedenis van Antwerpen en zijn joodse gemeenschap (1880-1944)», in: *Driemaandelijks Tijdschrift van de Auschwitz-Stichting*, januari-maart 2001, nr. 70, p. 37.

⁴⁴ Steunend op het rapport van de Bestendige Wacht aangaande de razzia van 28 augustus 1942, dat hij uitvoerig citeert in zijn boek op p. 612, schrijft Saerens: «*Ik onderstreep nogmaals: de hoofdcommissaris werd op voorhand op de hoogte gebracht van de razzia. Meer nog, hij heeft de nodige instructies gegeven voor de inzet van de politie bij de razzia*».

⁴⁵ Getuigenis in S. BRACHFELD, op. cit., p. 134.

⁴⁶ De belangrijkste is de Witte Brigade onder leiding van Kolonel Marcel Louette.

ten naar voren gebracht, zoals ze in deze studie worden beschreven. Hij heeft persoonlijk geen verantwoordelijken aangeduid, omdat dit niet het opzet was van zijn studie.

Toen Leon Delwaide benoemd werd tot voorzitter van de Vriendschapsvereniging Antwerpen-Haifa, kwamen er verschillende protesten uit joodse middens⁴¹. Maar de Israëli's, en in het bijzonder de burgemeester Aba Khouchi van Haifa, dachten toen alleen aan de commerciële voordelen van deze vereniging en hebben geen rekening gehouden met de rol die Delwaide tijdens de Shoa gespeeld heeft.

Zoals wij het al geschreven hebben was Jozef De Potter, de hoofdcommissaris van de Antwerpse politie, diegene die herhaaldelijk bevel gaf aan de agenten om mee te werken aan de aanhoudingen of tenminste zich te onderwerpen aan de bevelen van de Sipo-SD⁴². Dit maakt van hem één van de verantwoordelijken voor de arrestatie van de Antwerpse joden⁴³.

Wanneer de Commissie van de Kamer van Volksvertegenwoordigers op 28 november 1944 de opheffing van de parlementaire immuniteit van Delwaide besprak, wordt in het rapport een verklaring van de hoofdcommissaris aangehaald waarin hij de beweringen van Delwaide bevestigt, dat noch hij, noch de burgemeester op de hoogte werden gesteld van de razzia van 28 augustus 1942, terwijl hij nog vóór de actie goed wist dat men politieversterking had aangevraagd voor «*bijzondere opdrachten*», zoals dit duidelijk naar voren komt uit - het al vermelde - verslag van de Bestendige Wacht⁴⁴.

Conclusies :

De Antwerpse bevolking was blijkbaar - in meerderheid - apathisch ten overstaan van het lot van de joden. Nochthans zijn er individuele acties geweest om de vervolgdgen te redden. Ik kan dit getuigen ver-

mits een vriend van mijn vader, de diamantair Gustave Bonami, erkend als Rechtvaardige, ons heeft helpen vluchten na de arrestatie van mijn vader. Ik zou het getuigenis van Shlomo Hanegbi (Salomon Praport) willen citeren die vertelt : «*In 1942 heeft een bevriend politiemann mijn moeder verwittigd dat diezelfde nacht arrestaties zouden plaatsvinden. Mijn moeder heeft enkele kleren in een valies gestopt en we zijn onmiddellijk van Berchem naar Brussel vertrokken waar een blinde nonkel woonde. De politiemann werd naderhand gearresteerd en naar Mauthausen gestuurd*»⁴⁵. Ik beschik eveneens over de getuigenis van Leo R. die verzekert dat zijn moeder door een politieagent werd verwittigd en is kunnen vluchten.

De joden hebben kunnen rekenen op de hulp van een aantal verzetsorganisaties in Vlaanderen⁴⁶. Zelfs tussen de politiemensen hebben sommige ingegrepen ten gunste van joden. Er dient op gewezen te worden dat sommige agenten, die aan arrestaties deelgenomen hebben, aanstoot hebben genomen van wat er gebeurde en hun taak met tegenzin volbrachten.

Na de oorlog werd bij de autoriteiten geen enkel initiatief genomen om klaarheid te brengen in de zaak van de verantwoordelijkheid en de medeplichtigheid van de burgemeester, de hoofdcommissaris, de procureur des konings of van de provinciegouverneur bij de arrestatie van de Antwerpse joden.

We zagen dat het onderzoek naar de opstelling van burgemeester Delwaide geen direct verband had met de razzia's tegen de joden. Hij werd op dit vlak nooit in staat van beschuldiging gesteld.

De Procureur des Konings heeft in de maand november 1942 een brief verzonden waarin verbod werd uitgevaardigd tot medewerking van de politie bij de aanhouding van Belgische burgers indien ze niet

gebeurt volgens de Belgische wetgeving. Indien dit verbod in de maand augustus was gegeven, hadden honderden joden zeker aan de razzia's kunnen ontsnappen.

De hoofdcommissaris werd nooit lastig gevallen hoewel het overduidelijk is dat hij aan de agenten het bevel tot de aanhoudingen heeft gegeven. Hij heeft zijn carrière in vrede beëindigd tot aan zijn pensioen.

Meer dan tweeduizend joden werden de dood ingestuurd, niemand werd hierover ondervraagd, niemand werd vervolgd, niemand werd verantwoordelijk bevonden. Men heeft alle schuld aan de Gestapo gegeven, hoewel zij deze razzia's nooit alleen had kunnen verrichten.

Nooit heeft de Antwerpse politie, noch één der naoorlogse burgemeesters, noch één der verantwoordelijken van het gerecht of van de Belgische regering verontschuldigen aangeboden aan de joodse bevolking van de stad.

Bijlage 1 : Kopij van mijn brief van 29 mei 1995 aan Baron Leo Delwaide Jr., waarop ik nooit een reactie gekregen heb.

Sylvain Brachfeld - Ranak Street 3, - Israel
29 mei 1995

Aan de Heer Schepen Delwaide
Stadhuis van Antwerpen
B-2018 Antwerpen
België

Mijnheer de Schepen,

Onlangs verscheen er een tekst in het *Belgisch Israëlitisch Weekblad* over wijlen uw vader. Ik heb hierop de volgende reactie aan de Heer Davids opgestuurd (zie hieronder). Hij heeft het niet nodig geacht mijn

schrijven te publiceren. Daarom wil ik u rechtstreeks mijn tekst opsturen en hoop uw reactie te mogen ontvangen, alsook een antwoord op mijn vragen.

U moet begrijpen dat ik nog steeds het trauma van 50 jaar geleden meedraag, toen de Antwerpse politie op die vrijdagavond ons is komen halen. Gelukkig heeft mijn vader geweigerd met een Antwerpse politieagent mee te gaan en zo ons leven gered. Dat hij later onder de hoede van vier agenten werd aangehouden is mij steeds bijgebleven en ik kan dit niet vergeten. Op die nacht van de razzia zijn een oom, een tante en een nicht van zes jaar aangehouden en verdwenen. Wanneer ik aan hen denk voel ik nog steeds de pijn voor hun zinloze dood. Ik heb eigenlijk nog steeds niet de rouw kunnen verwerken voor mijn vader en familieleden, en de 28 jongens van mijn klas die naar de gas-kamers werden gestuurd.

In zijn boek *L'Etoile et le Fusil*, schrijft de historicus Maxime Steinberg, dat de actie van de Antwerpse politie, waarvan uw vader wettelijk aan het hoofd stond, naar verhouding net zo erg was als de arrestaties door de Franse agenten en gendarmes van de Parijse joden, die naar de Vel d'Hiver werden gebracht om vandaar te worden gedeporteerd. Over deze actie weet men veel en werd er veel geschreven, over wat er te Antwerpen gebeurde is er bijna niets in de geschiedenisboeken vermeld. Zou het niet tijd zijn dat ook daarover de waarheid gezegd wordt ?

Ik weet niet of ik iets persoonlijks heb tegen uw vader, ik geloof van niet, want ik ken zijn juiste verantwoordelijkheid in die zaak niet⁴⁷. Jaren geleden heb ik hem vaker ontmoet

⁴⁷ Toen deze brief geschreven werd kende ik nog geen details over de razzia's waaraan de Antwerpse politie deelgenomen heeft, noch het feit dat zowel de burgemeester als de hoofdcommissaris op de hoogte waren, en dat deze laatste zelfs aan zijn agenten bevel gegeven had mee te werken met de Duitsers.

⁴⁸ In het *Belgisch Israëlitisch Weekblad*.

⁴⁹ Leo DELWAIDE, *Vier jaar burgemeester van Antwerpen*, De Vlijt, Antwerpen 1946, p. 32.

toen ik journalist was bij *Volksgezant*. Het is een zeer verward gevoel dat men heel zijn leven meedraagt over de oorlogsgebeurtenissen. Maar als historicus wil ik dat de zaken duidelijk worden gezegd. Bovendien moet iedereen zijn verantwoordelijkheid dragen, vooral omdat het ging om zoveel mensenlevens, onschuldige mensenlevens, en dat mag niemand vergeten.

Ik heb nooit een getuigenis gelezen van één van de deelnemers aan deze acties ; ik heb niets gelezen over de gevoelens van de agenten die de joden uit hun woonsten hebben gejaagd, in de handen van de Gestapo, naar een zekere marteldood. Deze mensen zijn nadien verder hun taak blijven doen. Ze hebben een bevel gevolgd, maar moet en mag men elk bevel volgen ? Ook al wisten ze niet op dat ogenblik wat de gevolgen zouden zijn van hun actie. Toch is het zeker dat een politieagent instaat voor de veiligheid van de burgers, voor hun bescherming, en niet om ze als vee te verzamelen naar de slachting.

Ik had graag de archieven van de Antwerpse politie over deze nachten willen lezen en eventueel één van de agenten interviewen. Ik zou willen begrijpen. Uiteindelijk is hetgeen toen gebeurde ook één van de redenen geweest dat ik van Antwerpen vertrokken ben, zoveel jaren later, want hoe veilig ben je wanneer plots de politie die je moet verdedigen kan omslaan in een agressief, vijandig en dodelijk element waartegen je machteloos staat ? De vriendelijke wijkagent is ineens een engel van de dood geworden.

In Frankrijk was het nog erger, want daar, in het land van *Liberté, Egalité* en *Fraternité*, werden de joden bijna uitsluitend door de Franse politie en gendarmen aangehouden. U kent misschien het boek *La marche à l'étoile* van Vercors (indien ik mij niet vergis), waarin hij verteld hoe een oudstrijder, een man die een hele reeks decoraties heeft ontvangen voor zijn heldhaftig gedrag in dienst

van het Franse vaderland, door een Franse gendarm werd aangehouden. Werden die «ordehandhavers» ooit hiervoor ter verantwoording geroepen ? Heeft uw vader ooit een verbod uitgevaardigd aan de politie om nog mee te doen aan razzias of aan aanhoudingen ?

In al die jaren, heeft uw vader over deze zaak wel eens thuis hierover gesproken of uw zijn gevoelens hierover vertelt ?

In afwachting van uw schrijven, verblijf ik met de meeste hoogachting,

Sylvain Brachfeld

Bijlage 2 : Niet gepubliceerde brief opgestuurd aan het *Belgisch Israëlitisch Weekblad* (1995).

Delwaide

De Heer Davids heeft in zijn *Overpeinzingen*⁴⁸ een soort goed gedrag opgetekend aan de nagedachtenis van Leon Delwaide, die tijdens de oorlog burgemeester was in Antwerpen.

In mijn boek *Ils n'ont pas eu ces gosses*, 2e uitgave, schrijf ik op p. 16 dat de toenmalige burgemeester in zijn boek⁴⁹, vertelt over zijn verontwaardiging dat de Antwerpse politie - waarvan hij, zoals elke burgemeester, het hoofd was - op 27 augustus 1941 (was het niet in 1942 ?) werd opgeroepen door de Gestapo om joden te arresteren. Hij schrijft dat noch hij, noch de hoofdcommissaris van de politie hiervan op de hoogte werden gesteld, en dat hij 's anderendaags protest heeft geuit bij de Feldkommandatur (waar ze niets van af wisten) en bij de Gestapo. Die heeft hem beloofd dat het niet meer zou gebeuren en dat de Antwerpse politie bij de acties tegen de joden niet meer zou worden ingezet. En Leon Delwaide eindigt met te zeggen : «*Die belofte werd gerespecteerd*».

Maar hij scheen te vergeten dat er een andere actie of razzia was in de nacht van 14 op 15 augustus 1942⁵⁰. Waar was dhr. Delwaide

toen ?

En dan heb ik de persoonlijke herinnering aan de aanhouding van wijlen mijn vader Benjamin Brachfeld op 3 oktober 1942, in onze woning in de Korte Van Ruusbroecstraat 33, door twee agenten van de Sicherheitsdienst en vier Antwerpse politiemannen. Mocht dat wel van de burgemeester ?

Maurice Benedictus, één van de leden van de AJB of Jodenraad, die naar Portugal is gevlucht, schreef : «*De Heer Delwaide, die tijdens de razzias tegen de joden zijn politiever beschikking stelde van de Gestapo, werd bij Kardinaal Van Roey geroepen. Na dit gesprek heeft hij zich wat minder beïjverd om de Duitsers te dienen*»⁵¹.

Na de oorlog werd Delwaide ervan verdacht te hebben meegewerkt met de Duitsers, doch hij werd vrijgesproken⁵².

Toen hij als voorzitter van de Vriendschap Antwerpen-Haifa werd benoemd, was er protest van verschillende personen. Dat mocht ik persoonlijk vernemen tijdens een gesprek met wijlen dhr. Georges Mahler in februari 1988 te Antwerpen. En wat de

onderscheiding betreft door de burgemeester van Haifa, die hij ontving tijdens zijn bezoek aan deze stad in april 1975⁵³, deze is van geen enkel belang aangaande het gedrag van Leon Delwaide tijdens de oorlog, want in Haifa ging het enkel en alleen om de betrekkingen tussen de twee havensteden in de laatste jaren.

Synthèse

Le rôle des autorités locales dans l'accomplissement du judéocide a toujours été, dans un certain sens, un sujet tabou. L'exemple du cas anversois est assez connu. La parution du livre de Lieven Saerens *Vreemdelingen in een Wereldstad* a immédiatement déclenché une vive polémique. Dans cet article Sylvain Brachfeld approfondit le sujet et s'interroge sur l'attitude du bourgmestre anversois, du gouverneur, du procureur du roi et du commissaire en chef. Dans une argumentation développée il rejette les versions des responsables directs et se pose la question de savoir pourquoi il n'y a jamais eu un geste de pardon de leur part.

⁵⁰ Zie Ephraïm SCHMIDT, *De Geschiedenis van de Joden van Antwerpen*, Antwerpen, 1963, p. 186.

⁵¹ Maurice Benedictus, *Rapport sur les activités de l'AJB*, 16 februari 1943, in Central Archives for the Jewish People te Jeruzalem ; en in de archieven van Yad Vashem, Jeruzalem, dossier 029/17.

⁵² Dat is hetgeen wij gedurende vijftig jaar als desinformatie te horen kregen.

⁵³ Datum opgetekend in S. BRACHFELD, *Les Relations entre la Belgique et Israël*, Herzlia, IRJB, 1994, p. 156.

AUDREY THONARD*

Elie Wiesel ou l'impossible deuil : Etude du trouble identitaire des protagonistes wieséliens

Les romans d'Elie Wiesel recèlent de nombreux leitmotivs : la présence obsédante de Moshe, mendiant et fou mystique ; la fascination du temps, du mystère du commencement et de la fin, qui trouve son correspondant dans une obsession de l'espace, des espaces clos plus précisément, tels la cellule, la chambre, le ghetto, par opposition aux espaces ouverts, à la ville - qu'elle soit Jérusalem, une petite ville des Carpates, d'Allemagne ou d'Union soviétique. D'autres traits se manifestent encore d'un roman à l'autre, comme le rapport problématique à Dieu, par exemple, mais un phé-

nomène particulier - plus psychologiquement cernable - est susceptible d'interpeller le lecteur : il s'agit d'une certaine propension des personnages centraux à ne pas savoir qui ils sont véritablement. Chacun d'eux apparaît, en effet, en tant que victime plus ou moins directe de la guerre, qui a ôté à l'homme toute certitude quant à son identité et quant à sa nature. Chaque roman de Wiesel peut être lu, à nos yeux, comme le long cheminement d'un être en quête de son moi authentique, brisé par l'expérience de la guerre et des camps.

* Ce mémoire, déposé dans le cadre du Prix de la Fondation Auschwitz 2001-2002, a été tout particulièrement apprécié par les membres du jury qui ont accordé à l'auteur le bénéfice de l'article 4 du règlement permettant au Conseil d'Administration de la Fondation Auschwitz de lui allouer un subside pour la poursuite de ses recherches. Le présent article en constitue le résultat.

Aux origines du trouble identitaire

La politique nazie a joué un rôle extrêmement important dans la destruction du moi. En manipulant le langage, l'espace, la dignité et les sentiments humains, elle a exterminé ses victimes *psychologiquement*, avant de les supprimer *physiquement*. L'opération *Nacht und Nebel* montre, par sa seule dénomination, la volonté de plonger les détenus dans le «brouillard», c'est-à-dire dans l'anonymat le plus complet. On le sait, les plans nazis prévoyaient de réduire leurs victimes à l'état de choses, avant de les incinérer comme de quelconques déchets : les futurs gazés sont évoqués, soit par leur nombre, soit par le pronom *impersonnel* «on», soit par les termes éloquents de «chargement», de «pièces», de «marchandise chargée». La perversion du langage nazi était, selon Raul Hildberg, «la clé de toute [l']opération sur le plan psychologique». Il s'agissait, pour ceux qui le parlaient, de «ne jamais nommer ce qui était en train de s'accomplir. Ne rien dire. Faire les choses. Ne pas les décrire»¹.

Cette perversion langagière s'est également manifestée dans la substitution du matricule au nom. En amputant le déporté de son nom, les S.S. ont supprimé son humanité, et l'ont rejeté loin de la communauté des hommes qui, tous et partout, portent un

nom. Nombreuses, en effet, sont les cultures qui considèrent que le nom est consubstantiel aux êtres humains : «il est nous, le détail pour le tout»². Elles ont toujours été convaincues de cette métonymie, au point de se contenter souvent de maudire le patronyme de ceux qu'elles voulaient anéantir : «Un visage sans nom n'était plus dange-reux. Ce n'était personne»³. Attenter au nom d'une personne, c'est ainsi lui porter atteinte directement.

Mais paradoxalement, les S.S., comme tout Etat policier qui se respecte, n'aimaient pas l'anonymat : si un tel pouvoir ne connaît pas *les noms*, il est perdu. On se souvient que, dans un premier temps, le régime nazi imposa à chaque citoyen de «constituer son "pas-seport atavique"»⁴. Souvent, le nom des Juifs lui-même signa l'arrêt de mort de ceux qui les portaient, le nom identifiant la «cible». Ce n'est donc qu'après avoir exploité le nom de leurs victimes, pour les déporter et les exterminer, que les S.S. le leur subtiliseront...

Donc, comme le souligne Primo Levi, *si c'est un homme*, «ça» porte un nom. Dans le cas contraire, on ne peut plus parler que de corps ou plutôt de carcasse, d'objet inanimé et insignifiant. D'abord imposés par les S.S., ces matricules sont ensuite employés par les détenus pour désigner les plus faibles⁵.

¹ HILDBERG Raul, dans : LANZMANN Claude, *Shoab*, Paris, Gallimard, 1985, pp. 197-198, (Collection Folio).

² AUDIBERTI Marie Louise, «Filiation», dans : *Autrement*, Paris, Editions Autrement, 1994, p. 68 (série Mutations, n° 147), consacré au nom et au prénom.

³ *Ibidem*.

⁴ REVEREND Frédéric, «L'ineffaçable», dans : *Autrement*, Paris, Editions Autrement, 1994, p. 191 (série Mutations, n° 147), consacré au nom et au prénom.

⁵ Cf. : «C'est Null Achtzehn. On ne lui connaît pas d'autre nom. Zéro dix-huit, les trois derniers chiffres de son matricule : comme si chacun s'était rendu compte que *seul un homme est digne de porter un nom*, et que Null Achtzehn n'est plus un homme». (Levi Primo, *Si c'est un homme*, p. 44 - C'est nous qui soulignons).

⁶ WIESEL Elie, *Tous les fleuves vont à la mer : Mémoires I*, Paris, Seuil, 1994, pp. 114-115.

⁷ Nous retrouverons ce thème principalement dans *La ville de la chance*, où le protagoniste se reproche violemment de ne pas avoir pleuré au chevet de son père, mais aussi dans *Les portes de la forêt*, où le héros prie un rabbin de l'aider à recouvrer la faculté de pleurer.

⁸ RANK Otto, *Don Juan et Le double*, Paris, Editions Payot, 1973, p. 60 (Petite Bibliothèque Payot).

Son corps n'ayant plus rien d'humain, le prisonnier meurtri ne peut qu'accepter cette nouvelle appellation : la dégradation physique et la perte du nom sont ainsi liées. Elie Wiesel parle de cette dépersonnalisation qui, poussée à l'extrême, voit le détenu ne plus se souvenir de son propre prénom. Le pouvoir des S.S. parvient donc à pourrir la racine même de l'amitié : l'origine même de celle-ci ne réside-t-elle pas dans la présentation mutuelle, dans la communication de son nom à l'autre ? Ce traumatisme trouvera un large écho dans les romans de Wiesel.

D'autre part, la distribution de matricules participait sans aucun doute du plan de «désolidarisation» des détenus, établi par les S.S. : «Ils essayèrent de convaincre les détenus de ne penser qu'à eux-mêmes, d'oublier parents et amis, et de ne s'occuper que de leurs propres besoins, s'ils ne voulaient pas devenir des «Musulmans»⁶. Dès lors, le père pouvait se permettre de voler le pain de son fils, le fils de battre son père pour lui arracher quelques gorgées de soupe, puisque, désormais, ils ne partageaient plus le même nom, puisque, dorénavant, plus aucun lien ne les unissait publiquement... Cette destruction des liens familiaux fut telle que la mort du père sera vécue comme un événement banal, pour Elie Wiesel - bien que l'absence de larmes lors de la mort de son père l'obsèdera pendant très longtemps, et sera mise en scène dans plusieurs de ses romans⁷.

L'intrusion progressive de la guerre modifie considérablement le statut de chacun au sein de sa famille. Plus personne n'est à sa place, les habitudes sont bouleversées... Cette situation se radicalisera lors de l'arrivée dans les camps. Les vieillards, symboles du savoir et de la sagesse, sont exterminés sur-le-champ. Les enfants subissent le même sort, eux à qui, autrefois, on destinait protection et tendresse. Ils symbolisaient l'avenir, autant que les vieillards incarnaient le passé. C'est

pour ces raisons, et surtout parce qu'ils furent les premiers que les S.S. massacrèrent, que Wiesel accordera à ces êtres sans défense une large place dans chacun de ses romans. L'absence féminine va renforcer, dans le cas des Wiesel du moins, la relation entre le père et le fils, ce qu'illustre en partie *La nuit*. Mais s'il représente une aide précieuse, le père n'est plus le personnage tout-puissant qu'il était aux yeux de son fils et ne peut plus intervenir sur les événements quotidiens, comme autrefois.

Dorénavant, la seule affiliation existante est celle du détenu à son camp. Le détenu la subira dans sa chair, sous la forme d'une lettre précédant les chiffres de son matricule. Comme au Moyen Age, c'est par son lieu de résidence que sera défini l'«individu». La promiscuité folle qui est imposée aux détenus fait que ces derniers ne deviennent plus qu'un corps, plus qu'un paquet de chair, sans nom, sans «personnalité». L'enfermement, la suffocation, l'étouffement sont omniprésents dans les romans d'Elie Wiesel. Cloîtré, le «détenu» ne peut parvenir à la vérité sur lui et sur les autres : l'incarcération l'empêche d'être *///*, et mène souvent à la perte de la connaissance de soi, dans un premier temps, du moins.

La problématique du nom

Le nom ne se réduit donc pas à un ensemble de lettres, mais constitue une partie intégrante de la personnalité de celui qui le porte. Son mythe remonte sans doute à la volonté de désigner Dieu. Dans des temps reculés, nous informe Otto Rank, «[pour] empêcher la pratique de la magie il était défendu aux Juifs [qui sont les «porteurs du Nom»] de prononcer même le nom de Jéhovah»⁸. Le fait de ne pouvoir nommer Dieu résulterait d'une défaillance de la mémoire humaine, ce qui oblige l'homme à recourir, pour Le désigner, à un pseudonyme. Nous devons sans doute garder cette

idée à l'esprit lorsque nous lisons les romans de Wiesel dans lesquels le protagoniste ne connaît pas le nom de son «maître» ou dans lesquels le «maître» n'a pas de nom : par sa grandeur spirituelle, ce dernier se rapproche de Dieu et son nom ne peut donc être connu. Mais si le nom n'est pas une condition sine qua non de l'existence de Dieu - ou du «maître», elle en constitue une pour ce qui est de Sa création.

De nombreuses croyances relatives au nom dévoilent l'importance que le peuple juif lui accorde⁹. Mais c'est sans doute dans le cadre de la Shoah que la permanence et le souvenir du nom se chargent de tout leur poids. Les victimes de la Shoah sont des «morts sans sépulture»¹⁰, et la seule trace qui reste d'eux, c'est leur nom et celui de leur village, les listes de leurs noms, et les lectures de ces listes... Ces noms en collection, ineffaçables, sont les témoins de l'Événement ; ils assoient sa vérité et sa crédibilité. Claude Lanzmann a perçu la portée du nom dans la Shoah, lui qui met en exergue, au début de son film et de son livre *Shoah*, ce verset d'Isaïe (56, V) : «Et je leur donnerai un nom impérissable».

Selon Vincent Engel¹¹, une analyse attentive montre que Wiesel n'a pas choisi les noms de ses personnages romanesques au hasard. Engel distingue, dans tous les prénoms des protagonistes, la particule *el*, signifiant «Dieu», en hébreu, et la particule *a*, désignant «l'homme». Cette étude du prénom lui permet de confirmer l'existence de la «discussion» entre Dieu et le personnage wiesélien,

et l'attachement que ce dernier Lui manifeste. Les romans précédant *Le testament d'un poète juif assassiné* ne présentent que des personnages démunis de patronyme. Ces personnages sans nom de *famille* n'ont, en quelque sorte, pas de *famille* et échappent, de ce fait, aux structures familiales. Ils ne sont plus des *fil*s - ils ont perdu leur père -, et ne seront pas des *pères*. Les héros des romans écrits après *Le serment de Kolvillag* portent tous, quant à eux, un nom *propre*.

Le dédoublement du moi

Le protagoniste et son moi mort

À la Libération, les survivants des camps, et de la guerre en général, se voient obligés de commencer une nouvelle vie. Retourner dans son village natal ne paraît pas salubre : les parents ne s'y trouvent plus et les maisons sont, pour la plupart, occupées par des étrangers. L'ancien détenu ou l'enfant caché, auxquels plus rien n'appartient en propre, se rendent alors, souvent au gré du vent, dans un autre pays, dans lequel ils doivent adopter une nouvelle nationalité, apprendre une nouvelle langue et, éventuellement, opter pour une nouvelle religion et pour de nouvelles habitudes culturelles. Leur réinsertion dans la société ne s'opère pas sans peine, on le sait. Outre ces problèmes externes, les survivants ont également beaucoup de difficultés à se réadapter à une vie «normale» ou, plus simplement, à la vie «tout court». S'ils sont revenus du royaume des morts, tels de nouveaux Lazare, ils ne sont que de faux

⁹ Par exemple, la première question que pose l'Ange de la Mort - «Quel est ton nom ?» - ou bien la transmission du prénom du grand-père au petit-fils qui souligne l'importance capitale de continuer la longue chaîne des générations, de façon à ce que l'enfant n'oublie pas, n'oublie jamais, ses origines.

¹⁰ WIESEL Elie, *L'aube*, Paris, Seuil, 1960, p. 57.

¹¹ ENGEL Vincent, *Fou de Dieu ou dieu des fous : l'œuvre tragique d'Elie Wiesel*, Bruxelles, De Boeck, 1989, p. 25.

¹² WIESEL Elie, *La nuit, L'aube, Le jour*, Paris, Seuil, 1969, p. 262. - C'est nous qui soulignons.

¹³ WIESEL Elie, *La ville de la chance*, p. 113.

¹⁴ SAINT CHERON Michaël de, *Le mal et l'exil : rencontre avec Elie Wiesel*, Paris, Editions Nouvelle Cité, 1988, p. 197.

ressuscités : «[l]e problème n'est pas : être ou ne pas être. Mais plutôt : être et ne pas être»¹².

Des vivants qui se prennent pour des morts, on en trouve tout au long des romans de Wiesel. C'est là que les S.S., vaincus, remportèrent une victoire sur leur victime : s'ils ne la tuèrent pas physiquement, ils exterminèrent ce qu'elle était. A la nouvelle vie, qu'entame celle-ci, correspond alors un nouveau moi : le rescapé doit désormais apprendre à composer avec les deux facettes qui constituent son être. Pour les jeunes adolescents que la guerre a laissés orphelins, la situation est plus radicale : leur vie d'avant, avec tout ce qu'elle englobe, s'amalgame à leur enfance. Ville natale, fêtes religieuses, famille, constituent autant de points de repère, indispensables à l'intégrité du moi, et surtout relie le jeune adulte à son enfance «volée».

Les romans de Wiesel donnent à voir d'incessants va-et-vient entre ces deux moments - l'enfance et l'âge adulte - de la vie des protagonistes, et montrent à quel point la guerre rend encore plus pénible le passage de l'un à l'autre. Dans tous les premiers romans, on trouve des personnages pour qui l'âge de douze ans coïncide avec un premier face-à-face avec la mort, que ce soit la leur ou celle d'un proche. Ces personnages la frôlent, lui échappent, comme Lazare, mais sont très loin de sortir indemnes de l'expérience qu'ils viennent de traverser. L'obsession du chiffre douze reparaitra ultérieurement, dans *Le cinquième fils*. Ariel, le premier fils des Tamiroff, mort à l'âge de six ans dans un ghetto polonais, aurait eu douze ans à la naissance de son petit frère. L'âge de douze ans se voit donc également lié à la naissance, ou plutôt à la re-naissance, au début d'une nouvelle vie, d'un changement radical. Comme si avoir douze ans - et non pas avoir vécu douze années - était incontournable ; comme si cet âge-là devait être marqué par l'un ou l'autre événement

douloureux... D'autre part, douze années seront nécessaires à la mère Tamiroff pour se rendre compte pleinement de la mort de son aîné, ce qui provoquera sa chute.

Enfance et âge adulte ne cessent de s'intriquer avec les romans suivants. Wiesel nous présente ses protagonistes tantôt à l'âge de huit ou neuf ans, tantôt en tant que jeune adulte, sans nous avertir d'un éventuel retour dans le temps. D'après l'un des protagonistes, quiconque a vécu la Shoah en est mort. Partiellement, du moins. Selon lui, il n'y a pas de survivants de la Shoah : ceux qu'on appelle ainsi ne sont que des morts ressuscités. Le culte voué à l'enfance semble être lié au fait que, contrairement à l'adulte qui est, l'enfant est «quelqu'un capable d'être» : «Car ainsi est la vie. C'est quand on est qu'il faut dire hélas !»¹³. Mais la valorisation de l'enfance trouve également sa source dans une tradition juive qui veut que les enfants, de même que les fous, soient les détenteurs de l'inspiration divine, depuis que celle-ci s'est retirée des prophètes lors de la destruction du Temple¹⁴. L'enfance, le lieu de naissance et la foi sont extrêmement liés ; ils demeurent les éléments essentiels à la reconstruction du moi mutilé. Seule Jérusalem semble avoir la puissance de réunir, simultanément, le temps, l'espace et le culte regrettés. Le protagoniste wieselien est donc hanté par son propre fantôme : d'une part, il est attiré par lui car, grâce à lui, il peut se projeter dans le monde de son enfance, où règnent famille et foi, et où existe encore la faculté de pleurer, d'être sensible au malheur comme au bonheur d'autrui, d'être en paix avec soi-même aussi ; mais d'autre part, il est effrayé par lui, car ce fantôme appartient au régime de l'angoisse et de la mort.

Les allusions au petit garçon qui n'est plus s'atténuent après *Le Mendiant de Jérusalem*. L'auteur est devenu père, et l'image de l'enfant s'attache désormais à celle du fils. Les protagonistes wieselien ne se réfèrent plus

qu'à l'enfant qui est en eux, justifiant ainsi telle ou telle conception de l'amour, telle ou telle crainte. Mais cet enfant n'est plus représenté par une entité distincte du protagoniste «actuel», contrairement aux romans précédents. Le protagoniste wieselien semble, au terme de ce récit, être au bout du processus de deuil de son enfance.

La rupture entre le «personnage-enfant» et le «personnage-adulte» est corroborée par l'affrontement entre ce personnage et son reflet, son image. Après avoir vécu l'expérience concentrationnaire, l'individu qui se contemple est frappé de stupeur : il est devenu *un autre*. A ce semblant de nouvelle vie qui commence, correspond un semblant de nouveau visage, que le survivant doit apprivoiser. Tel un tout petit enfant, le rescapé se voit dans l'obligation de repasser par le «stade du miroir» lacanien, première étape de la structuration du moi. La confrontation initiale avait eu lieu dans *La nuit* : Eliézer regarde dans un miroir et y voit un cadavre, dont le «regard dans [s]es yeux ne [le] quitte plus»¹⁵. C'est «un tout petit morceau» de nuit, «fait de lambeaux d'ombres»¹⁶ qui, dans *L'aube*, tient lieu de miroir. Le protagoniste s'y contemple et s'y reconnaît : son visage est maintenant celui de la nuit elle-même. Dans *Le jour*, la fonction du miroir sera assurée par un portrait du protagoniste, Eliézer, peint par son ami Gyula. Cette peinture se charge

d'un rôle expiatoire : en enfouissant dans les yeux du portrait les morts qui hantent Eliézer, Gyula désire les «chasser [...] à coup de fouet»¹⁷. Gyula brûle le portrait devant lui, mais omet d'emmener les cendres et, de ce fait, annule l'opération. Tenter de se débarrasser de son image équivaut donc ici à vouloir se détacher de son passé¹⁸, ce à quoi n'est pas du tout prêt Eliézer.

Wiesel insérera un autre «épisode au miroir» dans *La ville de la chance*, en lui conservant son dessein premier : celui de donner à voir *ce qui n'est plus*. Dans *Le serment de Kolvilläg*, le miroir apparaîtra à deux reprises : au début du roman, recouvert d'un drap noir en signe de deuil ; et tout à la fin du livre, fracassé en mille morceaux et reflétant le sang des Juifs, victimes d'un pogrom à Kolvilläg. S'il n'est plus utilisé par le protagoniste, il reste étroitement attaché à la mort. Mais, caché ou brisé, il ne peut plus assumer ses fonctions : le protagoniste se voit, à présent, obligé de trouver un autre moyen pour découvrir qui il est. Cet objet énigmatique réapparaîtra cependant timidement, trois romans plus tard, au début du *Crépuscule au loin*. Raphael, dans une lettre adressée à son ami Pedro, au seuil de la folie, s'interroge : «Est-ce moi que j'aperçois dans le miroir ? Est-ce moi qui te parle, qui me parle ? [...]»¹⁹. C'est en observant son reflet dans la glace que le héros se questionne sur son identité-

¹⁵ WIESEL Elie, *La nuit*, Paris, Minuit, 1958, p. 175.

¹⁶ WIESEL Elie, *L'aube*, Paris, Seuil, 1960, p. 102.

¹⁷ WIESEL Elie, *La nuit, L'aube, Le jour*, p. 296.

¹⁸ Cf. RANK, Otto, *op. cit.*, p. 13.

¹⁹ WIESEL Elie, *Le crépuscule au loin*, Paris, Grasset et Fasquelle, 1987, p. 31.

²⁰ WIESEL Elie, *La ville de la chance*, p. 147 - C'est nous qui soulignons.

²¹ WIESEL Elie, *L'aube*, p. 56.

²² *Idem*.

²³ *Idem*.

²⁴ WIESEL Elie, *Le serment de Kolvilläg*, p. 14.

²⁵ Azriel ne se séparait jamais du *Pinkas* de Kolvilläg, livre dans lequel figure l'histoire des siens. Notons qu'au livre que possède Grisha s'ajoute une photographie de son père.

même, conformément à la conception lacanienne. L'image dans la glace se fait manifestation de l'âme ; elle ressurgira avec insistance dans *Les juges*.

Poursuivant leur quête identitaire, la plupart des protagonistes wieséliens éprouvent le désir de rejoindre leur ville natale ou, s'ils ne l'ont pas quittée, celle de leur père. Ils espèrent, en conquérant l'espace, recouvrer le temps. Bien souvent, ils ne savent pas trop ce qu'ils comptent y chercher, ni ce qu'ils pensent y trouver. Mais manifestement, la ville qui les a vus naître, ou qui a vu naître leur père, semble avoir des éléments à apporter quant à la recherche du moi. L'importance allouée à la ville natale transparaît dans le titre de l'un des premiers romans de Wiesel : *La ville de la chance*. De retour dans cette ville, le protagoniste de ce roman espère pouvoir «enfin se voir, se connaître, se comparer»²⁰. Mais le retour aux sources ne fait qu'accentuer le fait que le passé est bel et bien révolu, et que les victimes de la guerre ont disparu à tout jamais. De plus, ce retour est rendu très difficile en raison du changement de régime et de la chasse à l'espion qu'il entraîne. Il semble donc adéquat de laisser ce bout d'espace bafoué à ce morceau de vie révolue. Dans *Le mendiant de Jérusalem*, la ville vidée de ses Juifs provoque un traumatisme tel que les trois survivants de la communauté qui y sont restés en sont devenus fous. Le survivant qui retourne vivre dans sa ville ne peut que perdre la raison. Malgré ces avertissements, l'obsession de rejoindre leur ville - ou celle du père - ne quittera pas les protagonistes wieséliens. Car si la contemplation de ce qu'est devenue la ville relève du délire, de la démence, elle n'en est pas moins importante pour la quête du moi.

Le protagoniste et ses morts

Dans tous les romans wieséliens, sans exception, le protagoniste est obnubilé par la disparition de ceux qu'il a aimés. Parents,

voisins, mendiant, ancien maître d'étude, tous ont «contribué à former celui qu'[il] étai[t], [s]on moi le plus durable»²¹ ; le protagoniste est «la somme de ce qu'[ils étaient]»²². Le moi du protagoniste est, dès lors, *multiple* : il est constitué d'autant de parties que d'êtres qui l'ont initié à la vie. A chaque acte qu'il pose, le protagoniste engage toutes ces personnes. Mais aussi, à chaque fois que meurt l'un d'entre eux, il subit lui-même une petite mort, s'en trouvant toujours davantage accablé. Les survivants deviennent, en conséquence, «un cimetière pour les morts sans sépulture»²³, les représentants des victimes silencieuses qui ont vécu la même expérience qu'eux. Transmettre un témoignage, c'est dès lors accabler son interlocuteur d'un très lourd fardeau puisque cela équivaut à le transformer, à son tour, en pierre tombale.

Le protagoniste du *Serment de Kolvillag*, Azriel, est l'unique survivant du pogrom qui anéantit sa communauté. Il est habité par tant d'êtres à la fois qu'il affirme que «[s]a vie ne [lui] appartient pas, [s]a mort non plus»²⁴. L'interdiction de témoigner, imposée autrefois par sa communauté, rend sa survie insoutenable. Pour tenter d'alléger le poids qui meurtrit ses épaules et pour l'aider à tenir lieu de sépulture, le protagoniste wiesélien ne dispose que de deux recours : le témoignage - qui, à ce stade-ci, ne s'effectue pas sans peine - et l'écriture. Dans le roman suivant, l'obligation de ne confier à personne l'héritage reçu se fera *volonté*. Tout comme Azriel, le petit Grisha, fils du *poète juif assassiné*, prendra connaissance de ses origines par le biais d'un livre²⁵ - c'est encore l'écriture qui fait office de pierre tombale ; comme lui, il n'acceptera pas d'évoquer ses morts. Cependant, pour garder le silence, il recourra à un moyen plus radical : il se coupera la langue. Le silence de Grisha raffermira l'obsession du père, et troublera plus fortement encore la perception de son moi.

Le protagoniste wieselien est donc hanté tantôt par le souvenir d'un village entier, tantôt par celui d'une seule personne. Ce dernier cas de figure se développera essentiellement à partir du *Testament d'un poète juif assassiné*. Dans le roman suivant, les parents du protagoniste n'admettent ni ne supportent l'absence du premier fils, mort à six ans dans un ghetto polonais et, délaissent totalement le second. C'est un paquet de lettres - que Reuven Tamiroff destinait à son aîné - qui dévoilera au cadet Tamiroff (dont on ne connaîtra pas le prénom), l'existence et l'histoire de ce frère qu'il ne soupçonnait pas. Ici encore, l'écriture se fait sépulture. Dans ces lettres, Reuven Tamiroff dit «cherche[r] un temps particulier : entre la vie et la mort», et rectifie aussitôt son propos par «entre les vivants et les morts»²⁶. Mais, nous l'avons vu dans les romans précédents, s'il est trop profondément habité par ses morts, l'individu connaît un destin funeste. C'est au cadet que revient le rôle de séparer les morts des vivants...

Le protagoniste et son double

Le dédoublement de la personnalité du héros, dans les premiers romans de Wiesel, prépare la réalisation de la figure concrète du double, dans les romans suivants. *La nuit* montrait l'intensité des liens qui se tissent progressivement entre Elie Wiesel et son père. Ce dernier, autrefois distant et souvent absent, devient désormais l'ange gardien de son fils et le suit comme son ombre.

Cette proximité va jusqu'à laisser deviner une fusion entre les deux individus : l'identification du fils au père se manifeste, à la fin du texte, lorsque qu'Elie perçoit l'image dans le miroir qui, nous l'avons vu, peut être considérée comme celle de son père défunt. Néanmoins, si le père et le fils ne deviennent qu'un dans la souffrance, ils ne partagent pas la même identité psychologique.

La figure de l'ange gardien, perdue dans les ténèbres de *La nuit*, va devenir récurrente par la suite. Dans *L'aube*, elle est incarnée par Gad²⁷, un homme étrange, qui semble tout connaître du protagoniste et qui s'assimile, de la sorte, à Dieu. Ce nouveau père et maître lui inculque des valeurs morales qui s'opposent catégoriquement à celles des anciens puisqu'il lui impose de *tuer* et non plus d'*aimer* et de *sauver* son prochain. Dans *Le jour* également, un homme mystérieux se charge du protagoniste. Il s'agit d'un peintre hongrois qui tente de libérer Eliézer de ses fantômes et de le ramener pleinement à la vie. Comme pour les conseils de Gad, les siens sont perçus comme ceux d'un guide spirituel. Mais si Gad et Gyula tentent, au moyen de méthodes très différentes, d'écarter ces jeunes rescapés de leur désespoir, ils n'en constituent ni le *double* ni même l'ami parfait que l'on trouve dans les romans suivants. A aucun moment ils n'offrent aux protagonistes l'occasion d'exprimer leur douleur profonde et leurs enseignements ne leur sont nullement salutaires. Au

²⁶ WIESEL Elie, *Le cinquième fils*, p. 12.

²⁷ Ce prénom signifie «bonne fortune» (FINE Ellen S., *Legacy of the night : the literary universe of Elie Wiesel*, Albany, State University of New York Press, 1982, p. 83).

²⁸ WIESEL Elie, *La ville de la chance*, p. 29.

²⁹ *Idem*, p. 128.

³⁰ *Idem*, p. 143.

³¹ Ce voyage trouva sa justification dans la rencontre d'un homme du village, un non-Juif, qui avait regardé, passivement, le déroulement de la déportation.

³² WIESEL Elie, *La ville de la chance*, p. 187.

³³ FINE Ellen S., *op. cit.*, p. 83.

contraire, en emmenant Elisha se battre en Palestine, Gad l'empêche de commencer des études de philosophie, unique façon, selon le jeune rescapé, d'obtenir les réponses aux questions qui l'obsèdent. Et Gyula, s'il recourt à moins de violence, conserve tout de même la volonté de détruire. Cependant, bien que Gad et Gyula restent étrangers et inaccessibles aux protagonistes, ils leur permettent de se dégager de leur solitude : le protagoniste wieselien est en passe de *dialoguer* et d'entamer une amitié sincère.

Le texte suivant, *La ville de la chance*, est le roman de transition pour ce qui est de la problématique du *double*. Il se développe autour du problème de l'unicité de l'individu, mise en doute par la tradition kabbalistique, qui proclame, d'autre part, que «rien au monde n'est plus entier qu'un cœur brisé»²⁸. L'interrogation sur la possibilité de ne pas être *un* taraude donc très tôt Michael, le protagoniste de ce roman qui, dès l'enfance, est imprégné de cette atmosphère mystique. A l'étranger, Michael rencontre Pedro qui, comme Gad, se distingue par sa voix. Pedro reconnaît Michael sur-le-champ et semble être en mesure de comprendre ses souffrances et, surtout, d'y remédier. Michael ne sait pas qui est Pedro, mais ses paroles l'amènent à le prendre pour Dieu (ce qui, une nouvelle fois, le rend semblable à Gad) : comme Lui, Pedro est seul, comme Lui, il voit *au loin*. Tout ce que Michael sait de son nouvel ami, c'est qu'il «est entier, fait d'un bloc solide, inflexible»²⁹, exactement ce à quoi le jeune Michael aspire. En interrogeant Michael sur son enfance et sur ceux qu'il admirait, Pedro lui permet de mieux cerner son passé et semble, d'autre part, redonner vie à ce qui n'existe plus. Au terme d'une semaine de silences et de confidences, Pedro est en mesure de déclarer à Michael : «Désormais tu peux dire «Je suis Pedro», et moi «Je suis Michael»»³⁰. Pedro, contrairement à un Gad ou à un Gyula,

met le jeune homme sur la voie qui mènera Michael vers lui-même : ayant finalement trouvé ce qu'il cherchait véritablement dans sa ville³¹, Michael déclarera : «La tâche est accomplie. [...] Plus d'existence double, menée sur deux plans. Me voilà entier»³². A lui maintenant de permettre à un autre rescapé morcelé de se reconstruire. Contribuer à la reconstruction de quelqu'un, c'est confirmer sa propre libération et celle, simultanément, du guide. Cela démontre que l'homme est apte à se survivre s'il transmet son héritage et que seules les relations humaines sont en mesure de relever l'homme détruit par la guerre.

Le destin du guide ressemble à celui du père dans *La nuit*. Son absence est présence, son silence est parole. Cependant, jusqu'à présent, le protagoniste n'a affaire qu'à un maître ou un père spirituel, qui fait partie intégrante de lui, sans en constituer véritablement le *double* : il est «l'Autre qui est aussi le Je»³³. L'amitié et l'importance capitale de sauver une vie humaine constituent, elles aussi, les préparatifs essentiels à l'élaboration de la figure du *double*.

C'est le début des déportations et la rencontre d'un homme étrange qui déclenchent chez le protagoniste des *Portes de la forêt*, un violent trouble identitaire. Le «héros» ne découvre ni le visage, ni le prénom de l'inconnu - qui affirme l'avoir *perdu*, mais cependant, dès les premiers instants, il est uni à lui par un lien très fort : il vient de rencontrer son *double*. Ce dédoublement se manifeste d'autant plus visiblement qu'il offre à l'étranger son *vrai* prénom, qu'il avait dû troquer, par mesure de sécurité, contre un nom à résonance moins juive. Le roman commence donc là où *La ville de la chance* s'achevait. En se détachant de son prénom, le protagoniste concède une part considérable de lui-même, mais ce n'est qu'en *domnant* son nom qu'il pourra *récupérer* sa véritable identité, mise à sac par

l'ennemi. Le don du protagoniste permet l'établissement d'un dialogue ou du moins, d'un monologue à deux voix, d'un dialogue avec «le Moi personnifié»³⁴. Le prénom assigné à cette figure protectrice fait d'elle une créature mi-divine, mi-humaine et annonce surtout son rôle de messager³⁵. Comme les «étrangers» des romans précédents, celui-ci ne parle que la nuit, moment où les corps perdent leur ombre et donc où les protagonistes, si peu entiers déjà, se voient coupés d'une «partie» d'eux-mêmes. Bientôt, il se propose de remplacer l'ombre perdue du protagoniste et se livrera aux S.S. *à sa place*, accomplissant ainsi le rôle traditionnel du *double* : «nier la mort et garantir l'immortalité du Moi»³⁶.

Pour le protagoniste de ce roman, le seul moyen de maintenir présent son protecteur est de répéter inlassablement ses paroles. Mais pour le libérer et le récupérer à ses côtés, il devra encore mêler son identité à celle d'un autre personnage ; pour sauver

l'Autre, il doit perdre encore un peu de son intégrité. Il apprend ainsi que la vie humaine ne vaut d'être vécue que si son but est d'aider un être humain ; quiconque sauve une vie, dit le Talmud, sauve le monde entier. Et parallèlement, il s'aperçoit qu'«une rencontre accidentelle suffit pour que le monde ne soit plus le même et que tout soit remis en question»³⁷. L'auteur souligne, de la sorte, l'inconscience des S.S. qui, en éliminant des millions d'hommes, ont couru à leur perte, personnellement. Les auteurs du Talmud, qui avaient déjà saisi cet état des choses, affirment que «Si les peuples et les nations avaient su le mal qu'ils se faisaient à eux-mêmes en détruisant le Temple de Jérusalem, ils auraient pleuré plus que les enfants d'Israël»³⁸.

Le protagoniste-narrateur du *Mendiant de Jérusalem*, prénommé David, incarne l'incertitude même qui s'est emparée des survivants de la Shoah. Il recherche et attend éperdument son ami, Katriel, tout en dou-

³⁴ RANK Otto, *op. cit.*, p. 28.

³⁵ «Gavriel» est une variante de «Gabriel», prénom de l'ange de l'annonciation, de la mort et de la résurrection. De fait, Gavriel a rejoint Grégor pour lui *annoncer* le sort que les S.S. ont réservé aux Juifs... (FINE Ellen S., *op. cit.*, pp. 85-86).

³⁶ RANK Otto, *op. cit.*, p. 68.

³⁷ WIESEL Elie, *Les portes de la forêt*, Paris, Seuil, 1964, p. 215.

³⁸ Citation du Talmud mise en exergue dans *Le serment de Kolvillag* - Notons, que la quête de ce protagoniste arrivera à son terme grâce au rire d'un enfant. Face à sa pureté et à sa simplicité, le «héros» recouvrera les deux pôles capitaux de sa judéité que sont son prénom et sa religion.

³⁹ WIESEL Elie, *Le mendiant de Jérusalem*, Paris, Seuil, 1968, p. 13.

⁴⁰ RANK Otto, *op. cit.*, p. 73.

⁴¹ WIESEL Elie, *Le mendiant de Jérusalem*, p. 25.

⁴² *Idem*, p. 16.

⁴³ L'échange de prénoms est tout de même présent, dans ce récit, par l'intermédiaire d'un mendiant, Shlomo (prénom du père d'Elie Wiesel), qui attend celui à qui il pourra donner son nom ; son destin, affirme-t-il, serait incomplet sans ce don.

⁴⁴ WIESEL Elie, *Le mendiant de Jérusalem*, p. 198.

⁴⁵ *Idem*, p. 116.

⁴⁶ La profession du protagoniste ou, éventuellement, de son père sera désormais liée à l'écriture et à la mémoire : ils exerceront la profession de chroniqueur ou d'archiviste, d'écrivain ou de poète, de bibliothécaire féru de littérature, de journaliste ou encore de professeur de littérature.

⁴⁷ WIESEL Elie, *Le crépuscule au loin*, p. 41.

tant de l'existence réelle de ce dernier, porté disparu dans la tourmente de la Guerre des Six Jours. Il se présente sous les traits d'un mendiant à qui la guerre a enlevé tout point de repère et, surtout, a rendu «la mémoire malade»³⁹. Sa vie n'est qu'une sorte de mort au point qu'il se demande parfois si ce n'est pas lui le mort et son ami, le survivant. Ayant perdu les siens et une partie de lui-même, il ne peut que vivre une vie artificielle, recréée de toutes pièces. Comme tout survivant, il se demande comment il peut parler de son ami perdu sans le trahir. La rencontre des deux hommes est comparable à un coup de foudre et les effets de leurs premiers échanges sont désormais classiques : le protagoniste pressent le rôle que cet «étranger» va jouer dans sa vie et, bien qu'il ne sache rien de lui, semble déjà le connaître. Les premières paroles de Katriel annoncent d'emblée la nature de leur relation, qui va se construire autour du témoignage.

David manifeste clairement le désir de se créer un *double*, successeur et témoin de lui-même - qu'Otto Rank qualifierait de «Moi Identique»⁴⁰ - pour assurer, en quelque sorte, sa survie après sa mort. Mais les rôles attribués à chacun des «signataires» du pacte se verront inversés, puisque c'est David qui se voit chargé de «dire ce qu[e Katriel] n'a pas pu dire, le sauver de l'oubli»⁴¹. Dans ce pacte, l'ordre du témoignage universel trouve toute son exigence. C'est ainsi que nous devons comprendre la phrase «chaque homme contient tous les hommes»⁴² : la guerre a violemment fait sentir à chaque homme les liens qui le relie à ses semblables. En vivant les mêmes horreurs en même temps, les vies elles-mêmes s'emmêlent. Tout comme *Les portes de la forêt*, ce texte est habité par la conviction que l'homme ne peut s'épanouir qu'en connaissant et en aimant son prochain et qu'inversement, c'est lui-même qu'il tourmente lorsqu'il persécute autrui. L'accent est mis ici sur

l'importance capitale du témoignage : ensemble, David et Katriel réalisent que l'existence humaine ne prend son sens qu'à *travers* le témoignage d'autrui, qu'*en tant que* témoignage d'autrui. C'est donc l'échange de témoignages qui importe ici, et non plus celui des prénoms⁴³. *Ecouter* se révèle, dès lors, être aussi important que *raconter*.

S'il doute de l'existence de son «ange gardien», le protagoniste est néanmoins en mesure d'affirmer : «quelqu'un est mort en moi, j'ignore encore qui c'est»⁴⁴. La figure protectrice semble symboliser le «moi mort» du héros : il représente tous ceux qui ont disparu et qui ne sont plus. Comme tous les confidents des romans précédents, celui-ci recouvre de multiples identités. Le prénom reste donc de l'ordre du mystère et semble pourvu d'une autonomie propre. Le désir que David éprouve à l'égard de la femme de Katriel ne fera qu'accroître son assimilation à ce dernier. Tous deux ont «la faculté de vivre la vie d'autrui»⁴⁵ : David est une forme nouvelle de Katriel ; il est sa trace depuis sa disparition, qui coïncide avec le triomphe d'Israël. David et Katriel se quittent devant le Mur des Lamentations, dans les interstices duquel David glisse un papier où figure un vœu. L'écriture se révèle, une fois encore, indispensable pour témoigner et occupera, désormais, une place très importante dans la vie du protagoniste ou celle de ses proches⁴⁶.

Dans d'autres romans, le dédoublement du moi se voit lié très explicitement à la folie, que le protagoniste du *Crépuscule au loin* définit comme «la confusion des valeurs, des notions, des sensations, des souvenirs, des mobiles, des identités»⁴⁷. Il la côtoie très tôt : enfant, il aimait fréquenter un vieux fou qui avait conclu un pacte avec le Ciel pour mourir *à sa place*. Ce vieillard sera un personnage-clé dans sa vie ; il se présente, en quelque sorte, comme son *double*, en lui assurant l'immortalité et en reparaisant,

sous divers traits - ceux d'un rabbin, d'une ombre protectrice, d'un autre vieillard -, aux moments décisifs de sa vie. C'est en sa présence que commence et s'achève ce roman. Mais l'obsession de Raphael ne se limite pas à cet homme, auquel il s'assimile en vieillissant : «Le vieillard fou recule et Pedro arrive pour prendre sa place»⁴⁸. En effet, le protagoniste est davantage hanté par le souvenir de cet ami, disparu au lendemain de la guerre, de l'autre côté du rideau de fer. Leur rencontre, dans la ville natale de Raphael, libérée depuis un an, a été tout aussi fulgurante que celles des autres romans : «Le contact entre eux est immédiat. Sans préliminaires, ils confèrent à leur relation un sens et une durée qui les dépassent»⁴⁹.

Si l'étranger de *La ville de la chance* se prénomme véritablement Pedro, le protec-

teur de ce roman-ci a *acquis* ce prénom espagnol en 1936 dans les Brigades internationales, avant quoi il se prénomme Pinhas⁵⁰. Sa judéité, même dissimulée, lui confère, dès lors, plus de crédibilité en tant que *double* du protagoniste, puisqu'il relève de la même culture, de la même conception de la vie que lui. Il partage cependant certains traits avec le premier Pedro. Sa voix est décrite exactement dans les mêmes termes que la sienne⁵¹. Il s'engage, lui aussi, à réaliser le plus grand souhait de son ami, qui est de retrouver son frère, seul autre survivant de sa famille. C'est au cours de cette mission que Pedro disparaîtra, physiquement du moins. Mais s'ils se ressemblent en certains points, les deux anges gardiens agissent dans des sens opposés⁵² : alors que le premier aidait son protégé à retourner dans sa ville natale - c'est-à-dire

⁴⁸ WIESEL Elie, *Le crépuscule au loin*, p. 144.

⁴⁹ *Idem*, p. 146.

⁵⁰ Ce prénom est celui du père de Mirele, dont Yoel, le frère de Raphael, est amoureux. Pinhas Reichman, qu'on ne peut s'empêcher de rattacher à Pedro, est un pilier de l'émancipation juive ; sa quête de liberté frôle l'hérésie. Parallèlement, il se veut l'historien de la communauté juive de sa ville : selon lui, «L'historien est un combattant ; son arme est la mémoire ; s'il sait s'en servir, il gagnera». (WIESEL Elie, *Le crépuscule au loin*, p. 72 - C'est nous qui soulignons.) Ce rapprochement permet d'associer Pedro à la figure du père : comme le père de Raphael, Pedro n'est plus ; seule son intelligence reste.

⁵¹ Elle est «nostalgique, vibrante, traçant un sillage d'ombre, suggérant des champs infinis, des forêts ténébreuses, des solitudes immenses». (WIESEL Elie, *Le crépuscule au loin*, pp. 144-145) - Cf. «Sa voix était nostalgique, vibrante, elle traçait un sillage d'ombre dans l'ombre. Elle suggérait des champs infinis, des forêts ténébreuses, des solitudes immenses» (WIESEL Elie, *La ville de la chance*, p. 128).

⁵² En outre, dans *La ville de la chance*, c'est Michael qui protégeait son ami : il affrontait la torture dans l'espoir de permettre à Pedro de fuir et de conserver sa liberté.

⁵³ WIESEL Elie, *Le crépuscule au loin*, p. 270.

⁵⁴ *Idem*, pp. 269-270.

⁵⁵ «Je suis le père d'une petite fille [...] je suis le mari, l'ancien mari d'une femme [...] Je suis l'ami de Pedro». (*Idem*, pp. 85-86).

⁵⁶ *Idem*, p. 86.

⁵⁷ *Idem*, p. 245.

⁵⁸ ENGEL Vincent, *Fou de Dieu ou dieu des fous*, p. 99.

⁵⁹ WIESEL Elie, *Le crépuscule au loin*, p. 89.

⁶⁰ *Idem*, p. 49.

⁶¹ *Idem*, p. 115 - C'est nous qui soulignons.

⁶² *Idem*, p. 273.

⁶³ ENGEL Vincent, *Au nom du père, de Dieu et d'Auschwitz : regards littéraires sur des questions contemporaines au travers de l'œuvre d'Elie Wiesel*, Bern, Peter Lang, 1997, p. 161.

vers ses souvenirs morts -, celui-ci l'en éloigne, avec la volonté de le réintégrer parmi les vivants. En adoptant ce prénom espagnol, Pedro avait, par ailleurs, montré qu'il accordait lui-même davantage d'intérêt au *présent*, alors symbolisé par sa lutte en Espagne, qu'à son *passé*, que représentait son prénom juif. D'ailleurs, contrairement à Grégor, qui s'était vu *obligé* d'abandonner son nom juif, Pedro a adopté son nouveau prénom *de plein gré*. Comme tous les anges gardiens wieséliens, Pedro souligne la valeur fondamentale de la parole et du dialogue qui, pour lui, «n'est jamais limité à lui-même ; quand deux êtres se parlent et se comprennent, un troisième y trouve du secours»⁵³. Selon lui, raconter est, avant tout, «un désir et un moyen de toucher les autres»⁵⁴.

Raphael ne peut se définir, pour l'instant, que par son prénom, que par rapport à ceux qu'il aime⁵⁵ et par rapport à ce qu'il n'est pas. Rien de bien substantiel, donc. Comme les protagonistes des romans précédents, il ne peut déceler clairement ce qui sépare «le moi prisonnier du moi libre ou libéré»⁵⁶, ni ce qui le distingue de Pedro : son moi est à la fois prisonnier et libre ; il est simultanément Raphael et Pedro. S'il est conscient qu'il ne mettra jamais un terme à ses doutes, il sait aussi qu'il se doit de consacrer sa vie à chercher une réponse ou, du moins, un «être qui connaît la réponse»⁵⁷. Cet être, Raphael pense le trouver dans un asile, dont les pensionnaires souffrent d'une schizophrénie liée à l'histoire biblique : chacun d'entre eux, en effet, porte le nom d'une figure du Livre sacré, représentant, de la sorte, une vision de l'absurde wiesélien et une accusation forte contre Dieu⁵⁸. D'une manière ou d'une autre, tous ces malades se sentent responsables de la mort d'une personne aimée et leur folie semble provenir de ce sentiment de culpabilité. Il retrouve son ami perdu en chacun de ces malades. Et dès lors, il est en mesure de connaître au moins une partie

de chacun des patients, celle qu'ils partagent avec Pedro. Raphael est attiré par celui qu'il désigne comme «le prophète sans nom». Ce dernier refuse de parler car, selon lui, «ceux qui [l]e verraient ne [l]'entendraient pas, ceux qui [l]'entendraient ne [le] comprendraient pas, ceux qui [le] comprendraient ne [le] croiraient pas»⁵⁹. Ses paroles reflètent celles de Pedro qui affirmait que «l'écrivain incompris est un écrivain fou», que «le conteur mal écouté est un conteur muet»⁶⁰. L'homme ne peut se survivre que s'il se transmet, concluait Michael dans *La ville de la chance* ; certes, mais à une condition essentielle : l'interlocuteur, à l'autre bout du témoignage, doit s'appliquer à le *comprendre*. Plus que jamais, la mémoire reste donc inséparable de l'action de témoigner. Pour maintenir présent l'ami disparu, il faut rapporter ses paroles, inlassablement : «Quand un garçon juif cite Jérémie, il *est* Jérémie»⁶¹. De même, en étant «cité» par Raphael, Pedro revit en lui.

Chaque malade mêle sa propre histoire à celle du personnage biblique dont il porte le nom ; cette confusion est la source de sa folie et de sa souffrance. L'identité ne peut pas se poser comme système unifié et continu si elle ne connaît pas l'acte de *séparation*. A lui donc, maintenant, de distinguer son histoire de celle de Pedro. Avant de quitter l'asile, Raphael dialoguera avec un malade qui se prend pour Dieu et grâce auquel il «voit plus profondément en [lui]-même»⁶² ; il lui rappelle que le plus important, dans la vie d'un homme, est de sauver son semblable. Ainsi, Dieu, qui s'est vu critiqué tout au long du roman, de diverses façons et pour diverses raisons, est réhabilité à la fin du texte. Le prénom du héros l'annonçait, qui signifie «Dieu m'a guéri»⁶³. Et si dans un premier temps, les fous de l'asile paraissaient s'opposer au héros, ils semblent bientôt refléter une facette de lui-même. S'ils se sont appliqués à l'arracher à Pedro, c'est qu'ils

étaient attentifs à l'avertissement de celui-ci : «en [se] rappelant un compagnon, [on] oublie les autres»⁶⁴. Le protagoniste négligerait la vie et les vivants s'il s'obstinait dans la hantise de ses morts ou dans celle d'un ami disparu.

Dans *Les Juges*, l'un des cinq personnages qu'«accueille» le Juge présente les mêmes caractéristiques que les autres protagonistes évoqués. Il s'agit de Razziel Friedman, avec lequel commence et s'achève le roman⁶⁵. Fêru de lectures talmudiques et médiévales, il dirige une *yeshiva* à Brooklyn. Un séjour dans une prison communiste causa la perte totale de ses souvenirs. L'unique point de repère dont il dispose désormais est le visage d'un certain Paritus, le seul, affirme-t-il, à détenir «la clé de son passé secret»⁶⁶. Paritus paraît, lui aussi, tenir à réintégrer son protégé dans le présent. Après de brèves entrevues, il disparaît, semblable en cela aux *doubles* des romans précédents. Razziel n'est certain de rien à propos de son enfance et de son adolescence ; il se rappelle pas son vrai nom : «Razziel» est le vrai nom de Paritus, qui le lui a *prêté*. Le pseudo Razziel évoque ainsi inmanquablement le jeune homme anonyme de *La ville de la chance*, que Michael s'efforçait de sortir du silence et à qui il

offrait son prénom, quittant son statut de protégé pour devenir protecteur. Ce roman, qui paraît une quarantaine d'années après *La ville de la chance*, semble ainsi révéler la réussite de Michael, qui n'était alors qu'imaginée.

Si Paritus ne peut rendre sa mémoire au jeune homme, il lui offre cependant le bonheur de n'être pas être seul et d'avoir un prénom⁶⁷. Ses premiers mots - «Te souviens-tu ?» - annoncent la tâche qu'il s'est assigné, redonnant à Razziel une seconde naissance. Il ne cesse de parler et l'encourage à chercher la clé de sa mémoire qu'il ne peut, selon lui, avoir perdue complètement. Leurs dialogues ont lieu dans une obscurité totale, accentuant l'aspect énigmatique de l'inconnu et mettant en doute son existence. Dans un premier temps, Razziel ne parvient pas à diminuer la distance qui le sépare de cet inconnu fascinant et n'ose pas l'interroger sur son identité : «Et si l'autre, là, devant moi, n'était que mon double, mon vrai moi ?»⁶⁸. Ce n'est que plus tard qu'il saisira le danger qu'il y a à se fondre dans un ami.

C'est indirectement grâce à son guide que Razziel rencontrera sa future femme. Puisqu'il n'a pu être *fils*, il aimerait devenir

⁶⁴ WIESEL Elie, *Le crépuscule au loin*, p. 48.

⁶⁵ La fin du roman nous informe en outre que «cette histoire, c'est Razziel qui la raconte après avoir recoupé les témoignages de ses compagnons [...]» (WIESEL Elie, *Les juges*, Paris, Seuil, 1999, p. 198).

⁶⁶ *Idem*, p. 23.

⁶⁷ Quant à son nom, c'est à un industriel juif américain qu'il le doit ; c'est grâce à lui, mais aussi à l'intervention précieuse de Paritus, que Razziel peut se rendre aux Etats-Unis.

⁶⁸ WIESEL Elie, *Les juges*, p. 82.

⁶⁹ *Idem*, p. 200.

⁷⁰ WIESEL Elie, *Le temps des déracinés*, Paris, Seuil, 2003.

⁷¹ Ce n'est qu'à partir du *Mendiant de Jérusalem* que le protagoniste qui, dans un premier temps, se croyait mort, comprend qu'on ne peut pas mourir «à la place d'un autre».

⁷² WIESEL Elie, *Les juges*, p. 186.

⁷³ Les premiers romans eux-mêmes soulignaient l'aspect divin de cette figure protectrice.

⁷⁴ RANK Otto, *op. cit.*, p. 74.

⁷⁵ Entendons «enfance», dans ce cas.

⁷⁶ RANK Otto, *op. cit.*, pp. 73-74.

père. Il ne sera ni l'un ni l'autre. Sa hantise du passé, à quoi s'ajoute bientôt la mort de sa «moitié», mène Razziel à ne plus savoir comment vivre dans le présent. Pareillement à celle d'Elisha ou de David, sa vie est devenue une sorte de mort, de mensonge aussi : depuis la guerre, il a l'impression de vivre une vie artificielle, qu'il aurait inventée et qu'il jouerait, comme comédien, amputé qu'il est de sa véritable authenticité.

Comme tous les *doubles* précédents, Paritus devient silencieux dès que sa tâche vis-à-vis de son protégé est accomplie. Mais son absence se fait présence. Et comme tous les protagonistes précédents, Razziel rend présent son guide en le *citant*. Il transmet, à son tour, l'enseignement qu'il a reçu à ses élèves et ce, dès son premier cours, mais aussi à sa femme. Celle-ci semble avoir bien saisi les paroles de Paritus puisque, avant de s'éteindre, elle affirme, avec ses propres mots, que l'essentiel relève de l'invisible et du silence. Après diverses confrontations et interrogations, Razziel verra se prolonger sa quête jusqu'à sa mort, car l'homme entier «n'est pas celui qui sait, mais celui qui brûle de savoir. Pas celui qui s'arrête, mais celui qui marche»⁶⁹.

Le protagoniste du dernier roman en date de l'auteur, *Le temps des déracinés*⁷⁰, n'a pas véritablement de *double*, même si les prénoms de ses amis - Gad, Diégo, Iasha et Bolek - évoquent immanquablement les *doubles* des romans précédents. Cependant, il n'en est pas moins aux prises avec un trouble identitaire fort qui le poursuit depuis son plus jeune âge. Enfant caché, il a dû très vite pouvoir jongler avec deux prénoms, deux cultures, deux religions... et deux mamans. Ce dédoublement se manifestera sous une autre forme, à l'âge adulte, puisque, un peu malgré lui, il deviendra «nègre». En écrivant des ouvrages anonymement, en les publiant sous un «faux» nom, il continue -

plus ou moins volontairement - à mettre en péril l'unicité de son être.

CONCLUSIONS

Les protagonistes de ces romans se ressemblent en de nombreux points, comme on a pu le constater. A l'étonnement premier d'avoir survécu, succède chez eux un sentiment de culpabilité, qui se développe de diverses façons, par rapport à ceux qui ne sont plus. L'impression de vivre «à la place d'un autre»⁷¹ les mène à croire qu'ils ne sont plus tout à fait eux-mêmes. La perte de leur identité et la fragmentation de leur moi s'accompagnent d'une série de questions quant à leur existence et à leur vie dans le présent. Seule une rencontre *extraordinaire* est habituellement en mesure de (re)donner sens à leur vie ou, du moins, de les conduire à en chercher un. Les protagonistes sont d'ailleurs très vite habités par le sentiment de n'avoir survécu que pour cette rencontre. Après celle-ci, ils ne vivent plus que dans l'attente et dans l'espoir de retrouver cet être, ce moteur de leur vie actuelle qui a disparu aussi rapidement qu'il était apparu. Cette quête ne prendra fin qu'avec lui : selon Paritus, «mourir, c'est ne plus attendre»⁷². L'attente confère alors au *double* une place similaire à celle du Messie, dont seule la venue pourra apaiser l'âme humaine⁷³.

En tenant compte de la théorie de Rank, que nous adapterions à la logique des romans wieséliens, nous pourrions qualifier l'homme étrange des premiers romans de «Moi opposé», c'est-à-dire «la partie périssable et mortelle détachée de la personnalité présente actuelle qui la répudie»⁷⁴ ; Pedro, dans *La ville de la chance*, et Gavriel, dans *Les portes de la forêt*, représenteraient le «Moi antérieur» du protagoniste, «contenant avec le passé aussi la jeunesse»⁷⁵ de l'individu qu'il ne veut plus abandonner, mais au contraire conserver ou regagner⁷⁶ ; les doubles du *Mendiant de Jérusalem* et du *Crépuscule*

au loin, quant à eux, seraient à qualifier de «Moi identique», «comme cela convient à une croyance naïve en une survie personnelle dans le futur»⁷⁷.

Mais la figure du *double* semble avant tout célébrer un hymne à l'altérité et surtout à l'*amitié*⁷⁸, qui sera remarquablement célébrée dans le dernier roman en date de l'auteur. Elle permet au protagoniste de ne plus monologuer en présence de ses «fantômes», modifiant ainsi son immense solitude en solidarité sans bornes. Elle se charge essentiellement de ramener le personnage central parmi les vivants, dans le présent, au péril de sa propre vie, et l'encourage vivement à l'imiter, dans le futur, lui enseignant que le salut ne proviendra que d'une lutte *pour* et *par* l'homme.

L'échange des rôles et des prénoms⁷⁹ provoquera une fusion des identités, qui est d'autant plus forte que le protagoniste frôle la folie ou se trouve en contact avec des fous. Le héros wiesélien rencontre, le plus souvent, ce personnage situé aux limites de son imaginaire, dans un lieu clos et obscur, reflet de son état d'esprit, après la Shoah. L'ange gardien connaît son protégé mieux que celui-ci ne se connaît. Parallèlement, il paraît familier à ce dernier et lui inspire confiance immédiatement.

Chaque *double* entretient aussi un rapport étroit avec le silence qui constitue son (unique) moyen de communication. Il aime «que le silence ait une histoire et qu'il soit

transmis par elle»⁸⁰. Ce silence, dont tout dépend⁸¹, est fait «de présence, de fièvre, de plénitude»⁸². Puisqu'il «se veut langage divin»⁸³, il intensifie la position mi-humaine, mi-divine du double. Dans le dernier roman en date de Wiesel, le rôle du personnage silencieux semble être joué, non pas par un éventuel double, mais par la (vieille) dame - Esther ? Ilonka ? La mère du protagoniste ? - qui se meurt à l'hôpital.

La raison d'être du *double* semble se rattacher à la peur de la Mort en général, et de la mort des souvenirs en particulier, à l'angoisse de l'oubli et du silence néfaste. Chaque protagoniste confie à son *double* le plus d'éléments possible relatifs à son enfance, à sa vie d'avant - hormis dans *Les Jugés*, où c'est le *double* qui transfuse ses propres souvenirs dans la mémoire anéantie du héros. Quoi qu'il en soit, l'existence du *double* est, chez Wiesel, très intimement liée à la transmission du témoignage.

Samenvatting :

De hoofdpersonages in de romans van Elie Wiesel, gebroken door de ervaringen van de oorlog en de kampen, hebben meestal de neiging om niet te weten wie zij werkelijk zijn. Een fascinatie voor de tijd, van het mysterie van het begin en het einde, de obsessie van de gesloten ruimte en een problematische verhouding tot God vormen steeds weerkerende thema's in elk van zijn romans. Door een manipulatie van de taal, van de ruimte, van de menselijke waardig-

⁷⁷ RANK Otto, *op. cit.*, p. 73 - Wiesel supprimerait, sans doute, le terme «naïve» et remplacerait «personnelle» par «des victimes de la Shoah».

⁷⁸ Raphael, dans *Le crépuscule au loin*, est d'ailleurs l'auteur d'un essai sur ce thème.

⁷⁹ Comme l'esclave affranchi qui, dans l'ancienne Rome, prenait le nom de son maître, le protagoniste, libéré de la hantise néfaste de son passé, prend le nom de son guide spirituel. (REVEREND Frédéric, *op. cit.*, p. 188).

⁸⁰ WIESEL Elie, *Le mendiant de Jérusalem*, p. 104.

⁸¹ NEHER André, *L'exil de la parole : du silence biblique au silence d'Auschwitz*, Paris, Seuil, 1970, p. 232.

⁸² WIESEL Elie, *Le mendiant de Jérusalem*, p. 104.

⁸³ WIESEL Elie, *Les jugés*, p. 135.

heid en de gevoelens was de nazi-politiek er op uit om de slachtoffers psychisch te elimineren, alvorens hen fysiek uit de weg te ruimen. De auteur laat ons de finesses van het werk van Elie Wiesel ontdekken doorheen de analyse van de naamsproblematiek, van de ontdubbeling van het personage van de held, van de verdwijning van geliefden, van de rol en de figuur van de *dubbele*, waarvan de symboliek traditioneel de ontkenning van de dood inhoudt en de onsterfelijkheid van het Ik waarborgt.

DOMINIQUE A. H. LINCHE

Birmingham-Southern College (U.S.A.)

Patrick Modiano : à la recherche d'une identité

Jean Patrick Modiano est né à Boulogne-Billancourt le 30 juin 1945, d'un père juif et d'une mère d'origine flamande. Ses parents se connurent et se marièrent durant l'Occupation, et Patrick naquit quelques mois après la Libération. Modiano passa sa jeunesse à Paris, dans un appartement avec vue sur la Seine et le quai Conti. Son frère cadet, Rudy, mourut enfant. Son père ne semble pas avoir été très présent durant l'enfance de l'écrivain ; il est vraisemblable que ses parents se sont séparés lorsque Patrick était encore enfant. Modiano fit une année d'études universitaires en 1966 mais ne poursuivit pas au-delà. Marié en 1970, il réside maintenant à Paris avec sa femme et ses enfants et vit des revenus de ses publications.

Jusqu'ici Modiano a publié 20 romans ainsi que des nouvelles et le script du film de

Louis Malle, *Lacombe Lucien*. Il obtint le Prix Fénelon en 1968 pour son premier roman, *La place de l'étoile*, une oeuvre dans laquelle il aborde le problème de l'identité juive. Son sixième roman, *Rue des boutiques obscures* lui valut le prix Goncourt en 1978. *Dora Bruder*, publié en 1997 s'inscrit au sein d'un corpus dont une des préoccupations centrales est la recherche d'une identité - à la fois personnelle et collective - à travers la reconstruction minutieuse d'événements qui se déroulèrent durant l'Occupation allemande (Wright, pp. 265-266). En 1981, lors d'un entretien, Modiano déclare :

« J'écris pour savoir qui je suis, pour me trouver une identité... J'ai vraiment le sentiment d'écrire toujours le même livre. La seule différence entre mes personnages et moi est en ma faveur : j'écris, c'est mon

ancrage. Eux, c'est la dérive complète»
(Ezine, p. 22).

Comme l'a noté Jean-Marc Lecaude, l'angoisse, chez Modiano, semble se nourrir d'un triple constat : l'angoisse devant la difficulté à établir son identité, l'angoisse devant l'impossibilité de retrouver son passé, ses racines et ses origines et enfin, l'angoisse devant la disparition de notre vie, d'être chers, d'amis et de gens que nous n'avons pas côtoyés dans le passé (p.30). Comme nous le verrons, ces trois points se retrouvent chez *Dora Bruder*.

Dora Bruder retrace l'enquête anxieuse et décousue des derniers moments d'une adolescente avant son internement à Drancy et sa déportation à Auschwitz. L'ouvrage débute avec la voix du narrateur qui explique comment en 1988, il trouva par hasard dans «un vieux journal, Paris-Soir, qui datait du 31 décembre 1941» (*Bruder*, p.7) l'avis de recherche placé par les parents d'une jeune fille juive de quinze ans. Cette annonce lance Modiano sur la trace de cette jeune disparue et, en quête de réponses pour savoir pourquoi Dora, en pleine Occupation, s'échappa du pensionnat catholique où on la cachait et ce qu'il advint d'elle. Le seul document que le narrateur déclare avoir trouvé et où le nom de Dora est mentionné, est une liste de juifs déportés de Drancy à Auschwitz en septembre 1942. Outre ces deux documents, Modiano ne trouve rien de concret. Comme il visite les lieux où vécut et par lesquels passa Dora et comme il spéculé sur les détails

du périple qui la mena à sa mort, il développe une méditation sur l'énorme vide¹ laissé par ces années noires. De même, il tisse à l'intérieur de cette toile, sa propre quête, celle d'un père disparu dans un Paris où Dora, son père et le narrateur, adolescent, passèrent à divers moments.

Comme de nombreux critiques en ont discuté, le problème de l'identité est central dans l'oeuvre de Modiano. Le personnage modianien est souvent présenté comme un marginal, un être rejeté ou manquant d'ancrage dans la société. Dans *Dora Bruder*, le narrateur est un flâneur qui, comme l'a décrit Marja Warehime, «stands 'on the threshold' as an observer» (p.97). C'est en raison de ce statut, poursuit Warehime, que :

«Modiano's narrative—for all its historical detail, the veracity and terrible poignancy of the documents it transcribes, the ingenuity or accuracy of its reconstruction of events—deliberately assumes, like its author and his subject, a marginal status»
(p.108).

La quête d'une identité se traduit ici par la tentative d'établir dans son ouvrage une continuité entre la période de l'Occupation, l'adolescence du narrateur dans les années soixante et le récit présent du narrateur². Grâce à cette continuité il reconstruit les derniers mois de Dora et immerge le lecteur dans un récit qui devient partie prenante de sa propre histoire. Son récit comble ainsi le vide créé par le silence qui entoure ces

¹ Des critiques comme Pierre Daprin, ont parlé d'un «vide existentiel» dans l'écriture de Modiano.

² Comme l'a remarqué Victoria Bridges, «The writings of Modiano concern the moment of the Occupation, but also the place of the past, as memory, in the present» (p.260).

³ Il est important de signaler que la parution de *Dora Bruder*, à la veille des trente ans de carrière de Modiano, marque un retour notable aux sources premières de son inspiration : l'Occupation et la responsabilité du gouvernement français de Vichy dans la Shoah (Khalifa, p.100).

⁴ Jules Bedner note que le héros modianien, en mal d'identité, ressent un vide, celui d'un monde sans parents. Dans la plupart de ses oeuvres, les préoccupations du fils concernent en premier lieu le père avec lequel le contact n'est jamais établi (pp. 247-249). Il en est de même dans *Dora Bruder*, bien que comme je le montre dans ce travail, la quête d'une identité ne se limite pas à celle du père.

«années noires d'Occupation». Modiano écrit :

«D'hier à aujourd'hui. Avec le recul des années, les perspectives se brouillent pour moi, les hivers se mêlent l'un à l'autre. Celui de 1965 et celui de 1942» (p.10).

En outre, et comme je le montrerai plus loin, ce rapport de détective qui constitue l'essentiel du récit, est enrichi de détails destinés à rapprocher le narrateur à la fois de Dora et de son père. Il peut alors établir un parallèle plus vraisemblable car émotivement chargé entre sa propre adolescence et celle de la jeune fille juive victime de la Shoah, reconstruire les bribes d'une relation avec ce père disparu et identifier le vide laissé par l'un et l'autre dans sa vie d'adulte. Ce rapprochement ainsi que la reconstruction de moments-clé dans la relation entre le narrateur et son père, a un double but. Il permet au narrateur de reconstruire une identité personnelle dont les racines ont été sectionnées à deux moments précis : durant l'Occupation et la Shoah, période où son père est apatride et où la population juive européenne - de laquelle il est issu - est décimée ; et ensuite, lorsque son père abandonne la famille et rompt tout lien avec son fils. Il engage aussi le lecteur émotionnellement et le force à réaliser le malaise collectif causé par le vide et l'absence, ainsi que la responsabilité française de Vichy dans la Solution finale³.

La continuité dont je parlerai d'abord, fonctionne d'une part grâce au personnage du père⁴ dont les périodes, durant l'Occupation, croisent, dans l'imagination du narrateur, Dora lors de son arrestation :

«C'était en février pensai-je qu'"ils" avaient dû la prendre dans leurs filets [...] Ce mois de février, le soir de l'entrée en vigueur de l'ordonnance allemande, mon père avait été pris dans une rafle, aux Champs-Élysées [...] Ils l'avaient embar-

qué. Dans le panier à salade qui l'emmenait des Champs-Élysées à la rue Greffulhe, siège de la Police des questions juives, il avait remarqué, parmi d'autres ombres, une jeune fille d'environ dix-huit ans [...] Alors, la présence de cette jeune fille dans le panier à salade avec mon père et d'autres inconnus, cette nuit de février, m'est remontée à la mémoire et bientôt je me suis demandé si elle n'était pas Dora Bruder [...] Peut-être ai-je voulu qu'ils se croisent, mon père et elle, en cet hiver 1942. Si différents qu'ils aient été, l'un et l'autre, on les avait classés, cet hiver-là, dans la même catégorie de réprovoés» (pp.62-63).

Le narrateur ajoute qu'il perdit la trace de son père à la fin de son adolescence (p.17). Il raconte au même endroit du texte qu'ayant entendu dire que son père avait été hospitalisé à la Pitié-Salpêtrière, il s'y rendit, espérant l'y retrouver. Sa visite se résume en une longue errance *«pendant des heures à travers l'immensité de cet hôpital, à sa recherche»* (p.17). Une errance durant laquelle le narrateur admet avoir douté de l'existence de son père. Il conclut ce passage :

«Impossible de trouver mon père. Je ne l'ai plus jamais revu» (p.18).

L'arrestation puis la disparition du père qui mène à mettre en cause son existence même, font contrepoint à celles de Dora et au vide laissé par Dora et ses parents. Modiano écrit :

«Ce sont des personnes qui laissent peu de traces derrière elles. Presque des anonymes» (p.28).

Et pourtant, un peu plus loin, il remarque le poids de cette absence :

«J'ai ressenti une impression d'absence et de vide, chaque fois que je me suis trouvé dans un endroit où ils avaient vécu» (p.29).

Ce vide causé par la double absence, celle du père et de Dora, semble habiter le présent du

narrateur, «en filigrane» (p.11). Dans l'introduction à sa traduction du roman *Du plus loin de l'oubli*, Jordan Stump remarque à ce sujet :

«Everything disappears, his books seem to tell us, and also-in small but omnipresent echoes-everything somehow stays. This presence of an obliterated past is meant neither to comfort us nor to terrify us : it is there to remind us endlessly of that loss, I think, so that the loss is not itself lost, so that it remains sharp, insistent, present, so that we are continually called to a life that has long since disappeared» (pp. viii-ix).

Continuité encore dans le rebondissement de l'arrestation du père et de Dora, lorsque le narrateur se souvient de sa propre arrestation et de son voyage dans le «panier à salade». Le contexte de cet épisode contraste toutefois du précédent puisque l'arrestation du narrateur, alors âgé de dix-huit ans, est en fait causée par le père. Le récit rapporte que la mère du jeune homme l'envoie chez son père, pour lui réclamer la «modeste pension» qu'il était contraint de verser pour son entretien après la séparation de ses parents. Le père lui claque la porte au nez et «la fausse Mylène Demongeot», sa concubine, appelle police secours qui vient l'arrêter (p.69). L'image négative du père n'est pas récupérée puisque le chapitre se termine avec «je ne l'ai plus jamais revu» (p.72).

La continuité entre l'histoire de Dora et celle du narrateur est également assurée par les retours en arrière à travers ses souvenirs d'enfance et d'adolescence, passées comme celles de Dora, dans les rues parisiennes. Grâce à ces retours, le cadre urbain devient un témoin facilitant la rencontre des deux protagonistes. Comme il suit la trace de Dora à travers les quartiers de la capitale, le narrateur se rappelle divers épisodes de sa vie où lui aussi passa par là. Lorsqu'il mentionne la fugue de Dora du pensionnat un dimanche de décembre 1941, il se souvient

par exemple de sa propre fugue, le 18 janvier 1960. Ainsi la capitale devient un lieu de mémoire qui remplit trois fonctions : la première consiste à retracer dans la ville les pistes des vies disparues ; la seconde est référentielle puisque certains endroits renvoient à une réalité extra-textuelle, reliée aux expériences personnelles de l'auteur ; la troisième enfin est symbolique puisque certains lieux évoqués connotent l'univers personnel et mythique de l'auteur, l'époque de sa jeunesse, par exemple, qui envahit sa mémoire (Uliasz, p.67).

Cette continuité se manifeste également lorsque le narrateur mentionne les témoins de l'époque. Il nomme les collaborateurs qui rendirent possible le meurtre de Dora et de bien d'autres et que Modiano imagine en spéculant être encore en vie au moment de la narration. Ainsi, lorsqu'il parle de l'équipe de la fouille à laquelle Dora fut sans aucun doute soumise peu avant sa déportation, Modiano écrit :

«On ne connaît pas leurs noms. Ils étaient jeunes à l'époque et quelques-uns d'entre eux vivent encore aujourd'hui. Mais on ne pourrait pas reconnaître leurs visages» (p.67).

Bien que ces commentaires ne soient apparemment fondés sur aucune preuve concrète, Modiano suggère ici que les coupables sont toujours parmi nous, aujourd'hui, dans le Paris que lui, auteur, et nous, lecteurs, connaissons et partageons. De même et comme il le fait pour son père, il imagine une rencontre entre Dora et un brocanteur juif qu'il avait rencontré alors qu'il avait vingt ans. Du brocanteur il dit :

«J'ai oublié son visage. La seule chose dont je me souviens, c'est son nom.

Il aurait pu très bien avoir connu Dora Bruder, du côté de la Porte de Clignancourt et de la Plaine. Ils habitaient le même quartier et ils avaient le même âge» (p.135).

A plusieurs reprises dans le récit, le narrateur souligne toutefois la difficulté de capturer pleinement la portée des événements rapportés. Il semble que la continuité qu'il s'efforce d'établir et qui elle seule peut le rapprocher des faits passés, est sans cesse menacée d'effritement. Ainsi, il écrit :

«Et au milieu de toutes ces lumières et de cette agitation, j'ai peine à croire que je suis dans la même ville que celle où se trouvaient Dora Bruder et ses parents, et aussi mon père quand il avait vingt ans de moins que moi. J'ai l'impression d'être tout seul à faire le lien entre le Paris de ce temps-là et celui d'aujourd'hui, le seul à me souvenir de tous ces détails» (p.50).

S'identifier aux disparus, saisir, de façon émotionnelle, les épisodes qui menèrent à la déportation et au meurtre de Dora à Auschwitz, sont les seules façons de combler le vide et de sauver Dora de l'oubli. Sans ce rapprochement, sans cette continuité, Modiano, le juif et le français, ne peut trouver son identité, amputée durant ces quatre années d'Occupation. Ainsi, ce ne sont pas nécessairement les documents concrets, les sources tangibles que le narrateur note. C'est aussi le contexte dans lequel l'histoire de Dora eut lieu, un contexte qui permet au narrateur de se rapprocher émotionnellement de la jeune fille pour mieux s'identifier à elle. Ainsi, par exemple, au milieu du récit, il déclare :

«Il faudrait savoir s'il faisait beau ce 14 décembre, jour de la fugue de Dora. Peut-être un de ces dimanches doux et ensoleillés d'hiver...» (p.59).

Un peu plus loin et en parlant toujours de la fugue de la jeune fille, il se souvient de la sienne en termes principalement sensuels et émotifs :

«Je me souviens de l'impression forte que j'ai éprouvée lors de ma fugue de janvier

1960 - si forte que je crois en avoir connu rarement de semblables» (p.77).

Au contraire de nombre de héros modianoïens, Dora Bruder n'est pas imaginaire et le livre éponyme n'est pas une fiction. «J'ai mis quatre ans avant de découvrir la date exacte de sa naissance : le 25 février 1926,» (p.14) écrit Modiano. Avec son nom, son vrai nom qui nous interpelle fraternellement par-delà la mort, une jeune fille juive de seize ans, qui vivait à Paris et qui partit de Drancy pour Auschwitz le 18 septembre 1942 avec un convoi de mille personnes, a pu sortir de l'anonymat et «exister» grâce au travail d'enquêteur auquel s'est livré le romancier (Bem, p.34).

L'identité de ce même enquêteur - narrateur et auteur - enracinée dans la Shoah, ne peut être construite que par un rapprochement intime, une identification émotionnelle profonde entre les maillons engloutis dans cette époque mais sans lesquels il ne peut exister en raison du vide existentiel qui le mine. Il résume ce vide en une phrase étonnante : «Beaucoup d'amis que je n'ai pas connus ont disparu en 1945, l'année de ma naissance» (p.98).

Samuël Khalifa a remarqué que chez Modiano l'énigme des origines provoque chez l'auteur un sentiment complexe où se mêlent l'absence - les racines ont été sectionnées - la honte - celle d'avoir des origines juives - et la culpabilité - celle d'avoir survécu. Inextricablement liés, Mémoire et Identité se révèlent alors dans un constat de carence et d'absence que le recours à l'écriture permet cependant de cautériser (Khalifa, p.99). Sur le rôle de l'écrivain, Modiano écrit :

«Comme beaucoup d'autres avant moi, je crois aux coïncidences et quelquefois à un don de voyance chez les romanciers - le mot «don» n'étant pas le terme exact, parce qu'il suggère une sorte de supériorité. Non, cela fait simplement partie du

métier : les efforts d'imagination, nécessaires à ce métier, le besoin de fixer son esprit sur des points de détail - et cela de manière obsessionnelle - pour ne pas perdre le fil et se laisser à aller à sa paresse, toute cette tension, cette gymnastique cérébrale peut sans doute provoquer à la longue de brèves intuitions « concernant des événements passés ou futurs », comme l'écrit le dictionnaire Larousse à la rubrique « Voyage »» (pp. 52-53).

C'est par l'écriture donc que Modiano parvient à ce rapprochement. Ou comme il le dit lui-même :

« Voilà le seul moment du livre où, sans le savoir, je me suis rapproché d'elle, dans l'espace et le temps » (p.54).

Kevin Telford a très justement noté que :

« Modiano's creative endeavor is a powerful response on the part of the artist himself, to the alienation which confronts him. For Modiano, writing is a mechanism which allows for self-definition and which provides cohesion and unity in a chaotic and otherwise meaningless world » (p.347).

La «disparition» de Dora est conjurée. Le romancier a «sauvé» Dora Bruder (Bem, p.35). Texte mémorial, le livre apparaît donc non seulement comme le moyen d'appréhender l'énigme de la mémoire, mais également comme le moyen de libérer la part de deuil contenue dans le scandale de l'absence (Khalifa, p.97).

Ouvrages cités

Jules BEDNER, «Les enfants du hasard et de nulle part : Sur les narrateurs de Patrick Modiano» in : Henk HILLENAAR and Walter SCHONAU, (ed.), *Fathers and Mothers in Literature*, Amsterdam, Rodopi, 1994.

Jeanne BEM, «La mémoire, l'écriture et l'impossible à dire : Robert Antelme, Patrick Modiano, Georges Perec», in *Colloquium*

Helveticum, Cahiers suisses de littérature générale et comparée, n°27 : Memoria, Peter Lang, 1998, p.25-41.

Victoria BRIDGES, «Patrick Modiano : Quartier perdu», in : *Yale French Studies*, vol. 0, 1988, pp. 259-63.

Pierre DAPRINI, «The Existential Voyage : Modiano and *La Place de l'étoile*» in Michael HANNE, (ed.), *Literature and Travel*, Amsterdam, Rodopi, 1993.

J.L. EZINE, *Les écrivains sur la sellette*, Paris, Seuil, 1981.

Richard J. GOLSAN, «Collaboration, Alienation, and the Crisis of Identity in the Film and Fiction of Patrick Modiano» in : Wendell AYCOCK and Michael SCHONECKE, (ed.), *Film and Literature : A Comparative Approach to Adaptation*, Lubbock, Texas Tech University Press, 1988.

Samuël KHALIFA, «Chroniques de l'oubli : *La Place de l'Etoile* et *Dora Bruder* de Patrick Modiano» in : Norman BUFORD, (ed.) *The Documentary Impulse in French Literature*, Amsterdam, Rodopi, 2001.

Jean-Marc LECAUDÉ, «Angoisse et recherche d'identité chez Patrick Modiano» in : *New Zealand Journal of French Studies*, n°16.1, May 1975, pp. 30-45.

Patrick MODIANO, *Dora Bruder*, Paris, Gallimard, 1997.

Jordan STUMP, (Transl.), «Translator's Introduction» in : *Out of the Dark*, Lincoln, University of Nebraska Press, 1998.

Kevin TELFORD, «Identity Is a Verb : Re-righting the Self in the Novels of Patrick Modiano», in : *French Forum*, n°19.3, September 1994, pp. 347-56.

Edyta ULIASZ, «Le personnage en quête d'identité dans les romans de Patrick Modiano : A la recherche du passé, du temps, du Paris d'antan», in : *Roczniki Humanistyczne : Annales de Lettres et Sciences Humaines*, n°49.5, 2001, pp. 47-75.

Marja WAREHIME, «Paris and the Autobiography of a *flâneur*: Patrick Modiano and Annie Ernaux», in: *French Forum* n°25.1, January 2000, pp. 97-113.

Katheryn WRIGHT, «Patrick Modiano» in: William THOMPSON, (ed.), *The Contemporary Novel in France*, University Press of Florida, 1995.

Samenvatting :

In verschillende van zijn zo wat twintig romans heeft Patrick Modiano het probleem van de joodse identiteit aangehaald. Dit gebeurde voor het eerst in *La place de l'étoile*, vervolgens in *Rue des boutiques obscures*, en ten slotte in zijn in 1997 gepubliceerde roman *Dora Bruder*, waaruit in dit artikel uitgebreid geciteerd wordt. Deze roman, gebaseerd op een *fait divers* uit een Parijse krant van 1941, krijgt zijn draagkracht door de zoektocht naar een identiteit

- deze van een «verdwenen» jong meisje - die zich zowel voltrekt op het persoonlijke vlak als op het collectieve vlak doorheen de minutieuze reconstructie van de gebeurtenissen zoals ze zich afgespeeld hebben tijdens de bezetting. *Dora Bruder* is de reconstructie van dit beangstigend en onsamenhangend onderzoek naar de laatste momenten van een jong meisje vóór haar internering in het verzamelkamp van Drancy en haar deportatie naar Auschwitz. Dit gegeven werd verweven met het verhaal van de zoektocht van een vader - deze van de auteur - die zijn weg kwijt raakt in Parijs, precies daar waar Dora Bruder en de verteller, als adolescent, verschillende momenten doormaken. Op die manier wordt het werk van Modiano bevolkt door een resem van personages die voorgesteld worden als marginale of afgevoerde wezens, of die bij gebrek aan een maatschappelijke verankering te kampen hebben met een identiteitsprobleem.

EVA SMETS*

De herinnering aan de nazi-genocide. De bevrijding van de kampen in de Belgische pers, september 1944 - mei 1945

Vijftig jaar na het einde van de Tweede Wereldoorlog staat de systematische moord op joden, zigeuners, zieken, zwakzinnigen en homoseksuelen centraal in de herinnering aan oorlog en bezetting. De nazi-genocide op het Europese jodendom groeide uit tot de morele barometer van de eigentijdse beschaving.

Historici en politicologen uitten echter protest tegen de sacralisatie van het historische gebeuren, of fenomenen als slachtoffercompetitie en/of -identificatie. Zij wijzen daarbij op de *reversal of memories*: de geno-

cide stond niet steeds centraal in de herinnering aan oorlog en nazi-terreur. Zo beargumenteerde o.a. Pieter Lagrou dat tijdens de eerste naoorlogse decennia het genocideaspect een ondergeschikte rol speelde bij de herdenking van bezetting en repressie. De hoofdrol was gereserveerd voor de patriotische bewegingen: om de nationale identiteit te (her)bevestigen had men nood aan de heldenhulde van vaderlandslievende verzetsstrijders. Pas veel later kwam de judeocide centraal te staan in de collectieve herinnering: «*It seems that the awareness,*

* Licentiate in de geschiedenis aan de Vrije Universiteit Brussel. Dit artikel is een bewerking van haar verhandeling *De collectieve herinnering aan nazi-genocide in het joods en Belgisch-nationaal discours, 1944-1951* (2001). Dit werk, dat in 2002 werd ingediend voor de Prijs van de Auschwitz Stichting, werd gunstig onthaald door de juryleden en zij hebben de toepassing van het artikel 4 van het reglement goedgekeurd, waardoor aan de auteur een beperkte subsidie werd toegekend om haar verhandeling in de vorm van een artikel te herwerken.

*the prise de conscience of the specificity of the Jewish experience, had not permeated contemporary public opinion»¹ Auteurs als Annette Wieviorka, Dienke Hondius, Frank Van Vree, Tony Kushner en Lucy Dawidowicz² beschreven eerder het uitblijven van erkenning voor Frankrijk, Nederland, Groot-Brittannië, Polen en de USSR. De naoorlogse onverschilligheid gaf daarbij aanleiding tot controverse: «*The rediscovery of an interval much closer to the atrocities, during which governments, media and public opinion seemed untouched by the unprecedented tragedy of European Jews is seen as an extension of the injustice and discrimination Jews suffered during the war, and as a form of ongoing anti-Semitism*»³.*

In mijn licentiaatsverhandeling⁴ onderzocht ik de Belgische perceptie van de judeocide in de eerste jaren na de bevrijding. Uit nadere analyse bleek de Belgische casus weinig te verschillen van de buurlanden. In de naoorlogse periode domineerde de sociale herinnering⁵, ofwel de oorlogsherinneringen van de levenden. Het zou tot de late jaren 1970 duren tot de herinnering aan bezetting en repressie werd *gehistoriseerd*: pas na het ontstaan van de historische of culturele herinnering konden de joodse slachtoffers op de voorgrond treden.

Een belangrijk startpunt voor de studie van de perceptie van de judeocide is de eigentijdse berichtgeving over de bevrijding van de kampen. Over dit onderwerp bestaat een omvangrijke literatuur⁶. Onder meer

¹ Pieter LAGROU, «Victims of Genocide and National Memory: Belgium, France and the Netherlands, 1945-1965», in: *Past and Present*, 1997, nr. 154, p. 183.

² Annette WIEVIORKA, *Déportation et Génocide. Entre la Mémoire et l'Oubli*. Parijs, Plon, 1992; Dienke HONDIUS, *Terugkeer: antisemitisme in Nederland rond de bevrijding*, Den Haag, 1990; Frank VAN VREE, *In de schaduw van Auschwitz. Herinneringen, beelden, geschiedenis*, Groningen, Historische Uitgeverij, 1995; Tony KUSHNER, *The Holocaust and the Liberal Imagination: a Social and Cultural History*, Oxford, 1994; Lucy DAWIDOWICZ, *The Holocaust and the Historians*, Cambridge, 1984.

³ Pieter LAGROU, *op. cit.*, p. 184.

⁴ Eva SMETS, *De collectieve herinnering aan nazi-genocide in het joods en Belgisch-nationaal discours, 1944-1951*, VUB-Brussel, onuitgegeven licentiaatsverhandeling, 2001.

⁵ De concepten sociale vs. historische herinnering ontleende ik aan de France socioloog M. Halbwachs. Rudi Van Doorslaer refereerde tevens aan deze concepten, maar verkoos de term 'culturele' herinnering in plaats van historische herinnering en verbond de geciteerde begrippen respectievelijk met de verklarende noemers 'de tijd van de levenden' vs. 'de tijd van de doden'. Maurice HALBWACHS, *La mémoire collective*, Paris, PUF, 1950; Rudi VAN DOORSLAER, «Gebruikt verleden. De politieke nalatenschap van de Tweede Wereldoorlog in België, 1945-2000», in: G. DENECKER, B. DE WEVER, (eds.), *Geschiedenis maken. Liber Amicorum Herman Balhazar*; Gent, Tijdsbeeld, 2003, pp. 227-249.

⁶ O.a. Robert ABUG, *Inside the vicious heart. Americans and the liberation of Nazi Concentration Camps*, New York/Oxford, 1985; Jon BRIDGMAN, Richard H. JONES, *The end of the Holocaust: the liberation of the camps*, Portland, 1990; Olga WORMSER-MIGOT, *Le retour des déportés. Quand les Alliés ouvrirent les portes*, Brussel, 1985; FEDERATION NATIONALE DES DEPORTES ET INTERNES RESISTANTS ET PATRIOTES, *Le choc, 1945: la presse relève l'enfer des camps nazis*, Parijs, 1985; Peter NOVICK, *The Holocaust in American life*, Boston/New York, 2000.

⁷ Marie-Anne MATARD-BONUCCI, Edouard LYNCH, (eds.), *La libération des camps et le retour des déportés. L'Histoire en souffrance*, Brussel, 1995; Muriel KLEIN-ZOLTY, «Perception du Génocide juif dans les 'DNA' et dans le Monde de 1944 à 1946», in: *Le Monde Juif*, 1994, n° 150, pp. 109-120.

⁸ «Retour de Buchenwald», in: *La Dernière Heure*, 5 mei 1945.

⁹ Doorgenomen kranten: (Socialisten) *De Volksgazet, Vooruit, Le Peuple, Journal de Charleroi*; (Liberalen) *Het Laatste Nieuws, La Dernière Heure*; (Katholieken) *La Libre Belgique, De Standaard, Het Volk, Gazet van Antwerpen*; (Communisten) *Le Drapeau Rouge*.

¹⁰ Muriel KLEIN-ZOLTY, *op. cit.*, pp. 109-120.

Marie-Anne Matard-Bonucci en Edouard Lynch stelden een werk samen omtrent de weerslag van de bevrijding van de kampen in de Franse, alsook Belgische, Nederlandse en Britse samenlevingen. Muriel Klein-Zolty⁷ vergeleek een regionaal Frans dagblad met een nationale krant. Uit beide werken ontleende ik enkele kritische bemerkingen.

September 1944 betekende het einde van de oorlog voor België. Op enkele dagen tijd bevrijdden de geallieerden het grondgebied, waarbij het fort van Breendonk en de Mechelse Dossin-kazerne werden ontzet. De opmars van de geallieerden bereikte Berlijn pas in mei 1945. Op hun weg troffen ze de concentratiekampen. Tijdens hun opmars vanuit het oosten bevrijdde het Rode Leger Majdanek en Auschwitz. Majdanek viel in juli 1944, nog voor de bevrijding van België, Auschwitz volgde in januari 1945. De Amerikanen en de Britten bevrijdden Ohrdurf, Buchenwald, Bergen-Belsen, Dachau en Mauthausen in de lente van 1945.

De bevrijding van de kampen veroorzaakte een maatschappelijke schok. Kranten en dagbladen publiceerden talloze foto's, getuigenissen en namenlijsten. De terugkeer van de overlevenden werd gevierd in het Koninklijk Circus⁸ te Brussel.

In de beschikbare secundaire literatuur refereert men wel eens aan de bevrijding van de kampen als het «*einde van de Holocaust*». Wat tevoren gekend was als geruchten, illegale berichtgeving of halve waarheden, werd nu 'ontdekt': de vandaag zo beroemde foto's en filmfragmenten brandden Hitlers mas-sagraven op het collectieve netvlies. Maar was dit wel zo ?

In de loop van dit artikel tracht ik een genuanceerd antwoord te formuleren op deze vraag. Ik analyseerde hiertoe de persberichtgeving uit de periode september 1944 (de bevrijding van België en het einde van de

Duitse censuur) en april-mei 1945 (de bevrijding van de westelijk gelegen concentratiekampen en het officiële einde van de oorlog). De gekozen dagbladen⁹ omvatten de vier belangrijkste politieke families van het moment, en vertegenwoordigen zowel Vlaanderen als Wallonië.

Vast staat dat de eigentijdse berichtgeving omtrent de bevrijdde «*raciaal*» gedeporteerden niet beantwoordt aan het beeld dat we vandaag de dag hebben. Ter verduidelijking bespreek ik achtereenvolgens het Belgische patriotische referentiekader, het gefaalde onderscheid tussen de concentratie- en vernietigingskampen en tot slot de maatschappelijke reactie op de bevrijding van de *concentratiekampen* in april-mei 1945.

1. Breendonk en de Nationale Schietbaan als Belgisch «paradigma van de horror»

In haar artikel «*Perception du Génocide juif*» analyseerde Muriel Klein-Zolty twee Franse dagbladen voor de periode 1944-1946 : *Les Dernières Nouvelles d'Alsace*, een regionale krant, evenals *Le Monde*. Bij de analyse van de berichtgeving in de *Dernières Nouvelles d'Alsace* roept ze de term «*paradigme de l'horreur*» in het leven.

In de Elzas, grensstreek tussen Frankrijk en Duitsland, werd in december 1944 het kamp Natzweiler-Struthof bevrijd. In het kamp werden joodse gevangenen omgebracht door middel van gas. Hun stoffelijk overschot was overgemaakt aan het Anatomisch Instituut van Straatsburg. Vanaf december 1944 rapporteerde *Les Dernières Nouvelles d'Alsace* dan ook uitvoering omtrent «*les tortionnaires nazis*». Klein-Zolty argumenteert vervolgens dat «*jusqu'en avril 1945, date du retour des survivants des camps de Dachau, Buchenwald..., le Struthof joue le rôle de modèle ou de paradigme de l'horreur*»¹⁰. Zo droeg een artikel uit maart 1945 de

ondertitel «*les méthodes de Struthof appliquées aux incurables de Berlin*».

Pieter Lagrou verklaarde de zich wijzigen-de Belgische perceptie van de nazi-repressie tussen september 1944 en april 1945 met een gelijkaardige bedenking. Hij constateerde een verschuiving in het gehanteerde vocabularium : de bevrijding was gevierd als een moment van nationale vreugde, «*comme une répétition de 1918*». De overwonnen vijand bleef dezelfde *boche, fritz, hun, teuton*. Vanaf april-mei 1945 echter, «*l'ennemi vaincu s'est différencié de son prédécesseur de 1914-1918 par l'ampleur et le caractère même de ses atrocités*»¹¹.

Welke elementen traden in de Belgische berichtgeving naar voor tussen september 1944 en april 1945, wanneer de westelijk gelegen concentratiekampen werden bevrijd door de Amerikaanse en Britse troepen ? Met andere woorden, was er ook in België sprake van een «paradigma van de horror» ? België beschikte over een concentratiekamp, Breendonk, evenals een verzamelkamp voor joden te Mechelen.

Het Fort van Breendonk¹² werd vanaf augustus 1940 door de Duitse bezetter ingericht als interneringskamp. Naar schatting kwamen er gedurende de gehele oorlogs-

periode zo'n 3.000 tot 3.600 gevangenen terecht. Ongeveer 300 personen bezweken onder de zware levensomstandigheden, martelingen en pesterijen. Nog eens 450 werden gefusilleerd. Veertien personen werden opgehangen. Tot 1942 bleven gevangenen van joodse afkomst in de meerderheid. Na de inrichting van het verzamelkamp te Mechelen, vormden ze een minderheid.

Vanaf zomer 1942 werden de joodse arrestanten in de Mechelse Dossin-kazerne geïnterneerd. Zesentwintig transporten vertrokken vanuit Mechelen naar Auschwitz. Na de oorlog keerden slechts 1.205 van de 25.257¹³ gedeporteerde joodse burgers terug.

Tussen de bevrijding van België en de ontdekking van de kampen, berichtten zowel *Le Peuple*, *Het Laatste Nieuws*, *Volksgezèt*, *La Dernière Heure*, *La Libre Belgique*, *Gazet van Antwerpen*, als *Le Drapeau Rouge* uitvoerig over het Fort van Breendonk.

Vier van deze dagbladen vermeldden uitdrukkelijk de aanwezigheid van joodse gevangenen te Breendonk : *Le Peuple*, *Volksgezèt*, *Het Laatste Nieuws* en *Gazet van Antwerpen*. *Le Peuple* publiceerde op 14 september het verhaal van een ex-gedeti-

¹¹ Pieter LAGROU, «Le retour des survivants des camps de concentration aux Pays-Bas et en Belgique : de l'ostracisme à l'héroïsation», in : Marie-Anne MATARD-BONUCCL, Edouard LYNCH, (eds.), *op. cit.*, p. 261.

¹² Cijfermateriaal omtrent het fort van Breendonk afkomstig uit Israël GUTMAN, *The Encyclopedia of the Holocaust*, Tel Aviv, Sifriat Poalim, 1990, I, pp. 243.

¹³ Cijfermateriaal gebaseerd op Maxime STEINBERG, Serge KLARSFELD, *Memoriaal van de deportatie der Joden uit België*, Brussel, 1982.

¹⁴ «De Bruxelles à Vught via Breendonk. Recit d'un rescapé d'un camp de concentration», *Le Peuple*, 14 september 1944.

¹⁵ «Breendonk», in : *De Volksgezèt*, 20 september 1944.

¹⁶ «Het folterkamp Breendonk. De lijdensweg van de postbedienden», in : *Het Laatste Nieuws*, 21 september 1944, «In de hel van Breendonk. De plaats waar alle menselijkheid verbannen werd», *Gazet van Antwerpen*, 25 september 1944.

¹⁷ «Emouvante cérémonie à la mémoire des fusillés de Breendonk», *La Libre Belgique*, 26 september 1944.

¹⁸ «Le camp de massacre. Au Tir National où reposent cinq cents fusillés», *Le Peuple*, 13 september 1944.

¹⁹ «Cinq cent vingt-sept Juifs internés à Malines ont échappé à la déportation», *La Libre Belgique*, 8 september 1944.

neerde. Hij getuigde : «*On tue surtout les Juifs*»¹⁴. Op 20 september verscheen in *Volksgezant* een artikel over het Fort van Breendonk. Als reden tot arrestatie gaf men drie mogelijkheden. Er waren de joodse gevangenen, «*die men alleen ten laste kon leggen dat ze Jood waren*». Daarnaast bevonden zich te Breendonk tevens niet-joden. Zij werden gearresteerd omwille van hun lidmaatschap van een verzetsbeweging, of omdat ze «*door hun gezag, hun invloed, hun bemindheid onder de bevolking de moraal hoog hielden*»¹⁵. Eind september 1944¹⁶ publiceerden zowel *Het Laatste Nieuws* als *Gazet van Antwerpen* gedetailleerde verslagen omtrent de martelpraktijken gehanteerd in het fort. Beide artikels beschrijven het ombrengen van joodse gevangenen.

De berichtgeving omvatte zodoende wel degelijk verwijzingen naar joodse gevangenen, slechts gearresteerd omwille van hun joodse identiteit. Zij figureren echter binnen een grotere groep gedetineerden, waarbij de redenen tot arrestatie enorm verschillen. Door het kleine aantal joodse gevangenen te Breendonk, vooral na 1942, werd het fort voornamelijk gepercipieerd als een oord van nationaal martelaarschap. Op 25 september 1944 vond de eerste herdenkingsplechtigheid plaats te Breendonk. Voorzitter Lantsvregt, van de vereniging «*Les rescapés de Breendonk*», besloot zijn redevoering dan ook met de uitspraak : «*La Belgique devra à jamais être reconnaissante à ceux qui sont morts ici*»¹⁷.

Naast het Fort van Breendonk komt ook de Nationale Schietbaan dikwijls in de pers. Onder meer *Le Peuple* en *La Dernière Heure* rapporteerden omtrent het executierein te Brussel, waar meer dan vijfhonderd mensen werden gefusilleerd. De toon wordt gezet door een referentie aan de Eerste Wereldoorlog : «*Le Tir National était redevenu, (...), la sinistre camp de massacre qu'il avait été au cours de l'occupa-*

tion précédente». De reden van terechtstelling is «*(...) la fidélité et dévouement envers leur pays et de ses libres institutions*»¹⁸. Net als het Fort van Breendonk, wordt de Nationale Schietbaan zodoende een symbool van nationaal verzet tegen de Duitse bezetter.

De Mechelse Dossin-kazerne wordt slechts één maal vermeld tijdens deze periode. *La Libre Belgique*¹⁹ wijdde een artikel aan de bevrijding van de kazerne, waardoor de laatste 527 joodse gedetineerden ontsnappen aan de deportatie. Het artikel wordt afgesloten met een schatting van het aantal gedeporteerde joden uit België.

De slachtoffers van de Nationale Schietbaan, maar vooral van Breendonk fungeerden zodoende als het Belgische «paradigma van de horror» in de periode september 1944 - lente 1945. In tegenstelling tot de berichtgeving in de *Dernières Nouvelles d'Alsace*, omvat het Belgische interpretatiekader zodoende geen verwijzing naar het specifieke joodse drama. Het enige artikel dat refereert aan het verzamelkamp te Mechelen wil daarbij voornamelijk de -verwachte-erkentelijkheid van de gedetineerden ten opzichte van de katholieke kerk uitdrukken.

2. Concentratiekampen versus vernietigingskampen

Een tweede factor welke de berichtgeving over de kampen beïnvloedde tijdens de beschouwde periode is de spaak lopende perceptie van het Duitse kampstelsel.

De periode april-mei 1945 werd immers gekenmerkt door berichtgeving over de *concentratiekampen*. De Amerikanen en Britten bevrijdden achtereenvolgens Ohrdurf, Buchenwald, Belsen, Dachau en Mauthausen. Hun persberichten bereikten de westerse kranten en dagbladen.

Het waren echter de Russen die de meer oostelijk gelegen *vernietigingskampen*

Majdanek en Auschwitz bevrijdden. Belzec, Chelmno, Treblinka en Sobibor²⁰ werden nooit op al dan niet heldhaftige wijze ontzet. Belzec werd ontmanteld in maart 1943. De installaties werden vernield. Men plantte gras en bomen waar het kamp had gestaan. Zomer 1943 werd ook Chelmno ontmanteld. In augustus en oktober braken te Treblinka en Sobibor opstanden uit. Kort daarop verdwenen ook deze kampen uit het landschap.

Vond de bevrijding van Majdanek en Auschwitz weerslag in de Belgische pers ?

Majdanek werd als eerste vernietigingskamp door de Russen bevrijd op 24 juli 1944, ruim een maand vóór de bevrijding van België. Het was geëvacueerd door de Duitsers en verschillende installaties werden daarbij vernield. Het crematorium, de massagraven en de voormalige eigendommen van de slachtoffers bleven echter bewaard.

Zowel *Gazet van Antwerpen, Vooruit*, en *Le Drapeau Rouge* spreken over Majdanek, of «het kamp bij Lublin», kort na de bevrijding.

Gazet van Antwerpen rapporteerde over de «Duitse death-factory (dodenfabriek) te Lublin» op 14 september 1944. Het betreft een getuigenis overgenomen uit het Engelse

dagblad *The People*. Het artikel spreekt over massale executies, gaskamers en crematoria. De slachtoffers worden als volgt geïdentificeerd : «*De voornaamste slachtoffers waren Polen. Dan kwamen ook Russische en Oekraïense gevangenen en verder overgrote menigten Joden, uit alle plaatsen van Europa*»²¹.

Het artikel refereert echter aan de massagraven van Katyn²². «*Platen en foto's hiervan moesten (tijdens de bezetting, E.S.) in de uitstallingen van onze grootwarenhuizen tentoongesteld worden*». *Gazet van Antwerpen* publiceert het bericht over Majdanek om nu, op ongecensureerde wijze, te rapporteren over nazi-repressie. Majdanek wordt zodoende een reëliek op de Duitse anti-bolsjevistische propaganda. Er wordt daarbij geen onderscheid gemaakt tussen de Duits-Russische moord op de Poolse legerofficieren en de nazi-genocide op het Europese jodendom.

Vooruit schreef op 4 november 1944 het volgende over het «concentratiekamp bij Lublin»: «*velen (...) in een concentratiekamp bij Lublin door gasverstikking werden gedood en daarna verbrand. De inrichting had een capaciteit van 2.000 per dag. Men vond er de 80.000 paar schoenen van mannen, vrouwen en kinderen. De gevangen*

²⁰ Marie-Anne MATARD-BONUCCI, «Le difficile témoignage par l'image», in : Marie-Anne MATARD-BONUCCI, Edouard LYNCH, *op. cit.*, p. 79.

²¹ «De laffe Duitse moorden. De Duitse SS-ploerten bespieden de doodstrijd hunner slachtoffers. Wat er te Lublin gebeurde», *Gazet van Antwerpen*, 14 september 1944.

²² Zie ook : Els DE BENS, *De Belgische dagbladpers onder Duitse censuur, 1940-1944*. Antwerpen/Utrecht, De Nederlandse Boekhandel, 1973, p. 496.

²³ «De bestiale Jodenvervolgingen. Duizenden en nog duizenden worden in Oost-Europa vermoord», *Vooruit*, 4 november 1944.

²⁴ «L'Usine de la mort», in : *Le Drapeau Rouge*, 5 november 1944.

²⁵ Marie-Anne MATARD-BONUCCI, «Le difficile témoignage par l'image», in : Marie-Anne MATARD-BONUCCI, Edouard LYNCH, *op. cit.*, p. 80.

²⁶ «Crimes nazis», *Le Drapeau Rouge*, 20 oktober 1944.

²⁷ «Nieuwe Duitse gruweldaden in Polen», *De Standaard*, 29/30 oktober 1944.

²⁸ «Regards sur la Silésie», *Le Drapeau Rouge*, 22/23 januari 1945.

genomen Duitsers, (...) vertelden dat hun slachtoffers eerst hun haar werd afgesneden (voor de Duitse textielnijverheid!), zich moesten ontkleden, en toen hun mond moesten openen, opdat men er eventuele gouden kiezen uit kon halen...»²³. Vooruit identificeerde de slachtoffers uitdrukkelijk als joden. Het artikel kadert immers in de vijfdelige vervolgreeks «*De bestiale jodenvervolgingen*», gepubliceerd tussen 29 oktober en 4 november 1944.

Het orgaan van de Kommunistische Partij noemde het kamp bij naam. *Le Drapeau Rouge* meldde op 5 november dat de Duitse bewakers van «*l'usine de la mort polonaise à Majdanek*»²⁴ te Lublin berecht zullen worden. Slachtoffers noch details omtrent het kamp worden daarbij vermeld. Tien dagen later schreef *Le Drapeau Rouge* echter het volgende over Treblinka: «*(...) des détenus de ce camp de concentration qui furent asphyxiés par le gaz et puis incinérés sur d'immenses bûchers*». Beide berichten waren afkomstig uit Moskou. De slachtoffers vallen onder de verzamelnaam «détenu».

Slechts Vooruit plaatste de informatie, vrijgekomen bij de bevrijding van Majdanek, zodoende binnen het juiste kader.

Op 27 januari 1945 bevrijdden de Russen Auschwitz: er bevonden zich nog ongeveer 7.000 gevangenen in het kamp. Tijdens de evacuatie hadden de Duitsers zowel de gaskamers als de crematoria opgeblazen. De kamparchieven waren vernield. Ook hier trof men de persoonlijk bezittingen²⁵ van de slachtoffers als getuigen van de vernietiging. De Russen vonden 43.000 paar schoenen, zeven ton menselijk haar en meer dan een miljoen kledingstukken.

Slechts *De Standaard* en *Le Drapeau Rouge* vermeldden Auschwitz, of Oswięcim, voor de bevrijding van de meer westelijk gelegen concentratiekampen in april-mei 1945.

In oktober 1944 publiceerden *Le Drapeau Rouge* en *De Standaard* een vrijwel identiek persbericht. Op 20 oktober luidde het in *Le Drapeau Rouge*: «*Les Allemands ont commencé le massacre en masse des Polonais internés dans les camps de concentration de Oswięcim. Les victimes sont asphyxiées par le gaz dans les chambres spécialement aménagées à cet effet*»²⁶. Met name 12.400 inwoners van Warschau worden daarbij geciteerd als slachtoffers. Londen fungeert als bron voor het bericht.

De Standaard hernam het getal 12.400 in een meer gematigd bericht op 29 oktober. «*De Poolse regering heeft vastgesteld dat de Duitsers 12.400 Polen uit Warschau naar het concentratiekamp van Oswięcim hebben gevoerd waar zij zijn overgegaan tot mass-executies*»²⁷. Als bron verwijst *De Standaard* naar een mededeling vanwege de Poolse regering in ballingschap. Dit stemt overeen met de verwijzing van *Le Drapeau Rouge* naar Londen. In beide artikels worden de slachtoffers geïdentificeerd als Polen.

Even voor de bevrijding van Auschwitz wijdde *Le Drapeau Rouge* evenwel een uitgebreid artikel aan Opper-Silezië. Het Rode Leger bereikte de landstreek Silezië rond 20 januari. Deze vlakte herbergde verschillende afdelingen van de Duitse oorlogsindustrie. De productie werd bediend door de gedetineerden van de kampen en arbeidscommando's. In het artikel neemt de beschrijving van Auschwitz een volledige paragraaf in beslag: «*horreur surtout d'Auschwitz, nom qui faisait pâlir toute l'Allemagne*»²⁸. Wat volgt duidt echter op de perceptie van Auschwitz als een concentratiekamp. Het kampleven bestaat uit slavenarbeid, terreur, gebrekkige hygiëne en minderwaardige voeding. Naast het kamp verrijst «*le plus vaste usine de production d'essence et de caoutchouc synthétique*». Het is hier²⁹ dat men bezwijkt aan de «trage dood». Het bestaan van Auschwitz-

Birkenau, waar men onmiddellijk na aankomst werd vergast en slechts een minderheid werd opgenomen in het kamp, om er vervolgens te bezwijken aan de «trage dood», blijft echter onzichtbaar.

Berichten over de bevrijding zelf van Auschwitz blijven schaars. In januari 1945 rapporteerde men dagelijks over de opmars van de geallieerden. Stad per stad bespraken de vorderingen van Britten en Amerikanen in het westen, evenals het Rode Leger in het oosten. Indien men de bevrijding van Auschwitz op 27 januari meldde, ging het bericht verloren tussen de meer algemene oorlogsverslaggeving. *Le Journal de Charleroi* kondigde op 29 januari af dat de Russen Auschwitz bereikten, «ville polonaise où les Allemands avaient établi un de leurs plus terribles camps de concentration»³⁰. Een Reuter-bericht in *Vooruit* somde de recent veroverde steden op: «In Silezië; (...), Auschwitz, (...)»³¹ *Le Drapeau Rouge* loofde de oorlogsinspanningen van maarschalk Koniev; «Hier, les troupes (...) ont libéré Ostwiecim (Auschwitz), où se trouvent des usines d'essence ainsi que le plus sinistre des camps de concentration»³². De meeste kranten maakten helemaal geen melding van de bevrijding van het kamp.

Indirecte berichten omtrent de nazi-genocide verschenen rond dezelfde periode in *La*

Dernière Heure, *Le Drapeau Rouge* en *Gazet van Antwerpen*.

*La Dernière Heure*³³ wijdde op 30 januari een artikel aan de vernietiging van de Poolse joden. De correspondent van de *News Chronicle* te Lublin meldde dat van de 3,5 miljoen vooroorlogse Poolse joden slechts 500.000 de oorlog overleefden. Kleine groepen werden door de Sovjets bevrijd te Czestochova en Lodz. Auschwitz wordt niet vernoemd. Details omtrent de «massacres» zijn evenmin opgenomen.

Le Drapeau Rouge publiceerde op 15 maart³⁴ de getuigenis van een Française. Ze verbleef te Caïro na haar evacuatie uit Auschwitz door de Russen. Ze beschrijft de dwangarbeid, het gebrek aan voeding en hygiëne, en de epidemieën. Het stuk maakt geen melding van joodse slachtoffers, gaskamers noch systematische eliminatie.

Op 10 april verscheen tot slot een bericht in *Gazet van Antwerpen*. Het omvat de getuigenis van Marcel Honel, gerepatrieerd uit Auschwitz via Odessa. In 1943 werd hij samen met zijn vrouw gearresteerd. «Wij werden gevoerd naar het beruchte kamp Auschwitz in Opper-Silezië. Mijn vrouw werd opgesloten in een gebouw waar de nazi's de vrouwen samenbrachten die verschillende pijnigingen moesten ondergaan

²⁹ Naar alle waarschijnlijkheid doelde men op het arbeidskamp Auschwitz III - Monowitz, waar olie en rubber werden geproduceerd.

³⁰ «La situation militaire», *Journal de Charleroi*, 29/30 januari 1945.

³¹ «Door de Sovjets pas veroverde steden», *Vooruit*, 30 januari 1945.

³² «Les Allemands chassés du bassin minier de Dombrowa. Katowice, Beuthen, Auschwitz conquises», *Le Drapeau Rouge*, 29 januari 1945.

³³ «L'extermination des Juifs en Pologne. Ils étaient trois millions et demi, plus de trois millions sont morts», *La Dernière Heure*, 30 januari 1945.

³⁴ «J'ai vécu deux ans avec, jour et nuit, dans les narines, l'odeur de chair brûlée», *Le Drapeau Rouge*, 15 maart 1945.

³⁵ «De lijdensweg der gedeporteerden in Duitsland», *Gazet van Antwerpen*, 10 april 1945.

³⁶ «Beestmensen», (editoriaal), *Vooruit*, 22 april 1945.

³⁷ «Dachau, autre Buchenwald», *La Libre Belgique*, 2 mei 1945.

³⁸ Marie-Anne MATARD-BONUCCI, Edouard LYNCH, *op. cit.*, p. 76.

alvorens met de gaskamer en den verasingsoven kennis te maken»³⁵.

De bevrijding van de vernietigingskampen kwam zodoende nauwelijks aan bod in de Belgische pers tussen september 1944 en half april 1945, wanneer de westelijk gelegen concentratiekampen werden bevrijd door de Britten en Amerikanen.

3. April-mei 1945 : de bevrijding van de concentratiekampen

«We kennen zeker nog het tiende part niet van wat de nazi's in de door hen vroeger bezette gebieden, in de concentratiekampen en de gevangenen van Duitsland aan gruweldaden hebben gepleegd. Maar wat we nu dagelijks vernemen, dank zij bevrijde politiek gevangenen en gedeporteerden, dankzij de reportages van oorlogscorrespondenten, is onzeggelijk wreed en overtreft het afschuwelijkste, dat men zich indenken kan»³⁶.

De lente van 1945 bracht niet alleen het einde van de Tweede Wereldoorlog, maar tevens de confrontatie met het «*univers concentrationnaire*». Na 20 april publiceerden de kranten en dagbladen bijna dagelijks foto's, getuigenissen en namen van overlevenden. De berichtgeving betrof voornamelijk Buchenwald en Bergen-Belsen, respectievelijk bevrijd op 11 en 15 april. Dachau, bevrijd op 29 april, treedt vanaf begin mei op als «*autre Buchenwald*»³⁷. Kampen als Ohrdurf, Nordhausen, Gardelegen of Mauthausen figureren minder prominent.

Andermaal wens ik echter te wijzen op enkele filters die de perceptie vertroebelden.

Ik onderstreepte reeds de aanwezigheid van het Belgische «*paradigme de l'horreur*», en het gebrekkige onderscheid tussen de concentratiekampen enerzijds, en de vernietigingskampen anderzijds. Maar ook de

accurate perceptie van de concentratiekampen liep herhaaldelijk spaak.

Volgens Marie-Anne Matard-Bonucci en Edouard Lynch beïnvloedden drie aspecten de foto of het verslag van de oorlogscorrespondent. De reporters volgden de geallieerde troepen tijdens de opmars doorheen Duitsland. Onderweg troffen ze de kampen. De verslaggevers verbleven er slechts korte tijd. «*Pas assez assurément pour tenter de rendre compte du fonctionnement d'un système*». Daarenboven bereikten zij de kampen enige dagen na de bevrijding zelf. De toestand die zij beschreven, werd zodoende reeds gekenmerkt door de eerste sporen van herstel. Lee Miller, oorlogsfotografe, getuigde omtrent haar aankomst te Buchenwald: «*beaucoup de choses avaient déjà été remises en ordre, c'est-à-dire qu'il n'y avait plus de corps encore chauds et étendus à terre et tous ceux susceptibles de tomber morts sur place se trouvaient à l'hôpital*»³⁸. Desondanks trof men schokkende taferelen. Vele fotografen pasten dan ook een vorm van zelfcensuur toe. De meest gruwelijke beelden werden niet vastgelegd.

Drie filters vertroebelden zodoende het moment van opname. Tussen registratie en publicatie beïnvloedden achtereenvolgens de militaire censuur en de editoriale lijn van het dagblad de verdere berichtgeving. Het argument de families van de gedeporteerden niet te verontrusten, meermaals geciteerd, verhinderde tevens het volledige verslag. Tot slot was ook de receptie vooringenomen. Het Belgische «paradigma van de horror» fungeerde als eerste interpretatiekader. Afhankelijk van de stellingname tijdens de oorlog was men daarenboven meer of minder ingelicht omtrent de toestand in de kampen. De persberichten belandden bijgevolg niet in een vacuüm.

Naast de oorlogsverslaggevers, refereerde *Vooruit* aan de bevrijde politieke gevangenen en gedeporteerden als bron.

De kennismaking met de gruwelen van Buchenwald verliep gedurende de maanden april en mei inderdaad via de getuigenissen van gerepatrieerde oud-gedetineerden. Hoyaux en Glineur, socialistische parlementsleden, professor Simonart, Eugène Soudan en communistisch advocaat Jean Fonteyne getuigden in *Vooruit*, *Le Peuple*, *Journal de Charleroi*, *Het Laatste Nieuws*, *La Libre Belgique*, *Gazet van Antwerpen* en *Le Drapeau Rouge*. Het waren allen politieke gevangenen. *La Libre Belgique* en *Gazet van Antwerpen* namen tevens de getuigenis op van E. Leloir, een Witte Pater.

Hoe zagen zij de «systematische uitroeiing» van de gevangenen?

Jean Fonteyne getuigde in *Le Drapeau Rouge*: «les camps de concentration allemands avaient, (...), un double caractère: celui d'entreprise politique d'extermination et celui d'entreprises financières et industrielles»³⁹.

Van belang is hier de weergave van de geciteerde «politique d'extermination». Fonteyne sprak over verplichte tewerkstelling tot de dood volgde, en de systematische deprivatie van zieken of invaliden. Professor Simonart omschreef Buchenwald in *La Dernière Heure* als «un camp d'extermina-

tion: les détenus y étaient affectés aux tâches les plus rudes et les plus dangereuses»⁴⁰ *Het Laatste Nieuws* en *Vooruit* hernamen hetzelfde thema⁴¹ op 28 april en 9 mei. Te Dora en Buchenwald overleden de «*Nacht und Nebel*» gevangenen door langzame uitputting. De combinatie van slavenarbeid, terreur en ondervoeding leidde tot de «uitroeiing» van de gedetineerden.

Andermaal bleef het onderscheid tussen de annihilatie van joodse burgers in de oostelijk gelegen vernietigingskampen, en concentratie van de politieke gevangenen in de meer westelijk gelegen kampen uit. De term «politique d'extermination», anno 2003 gehanteerd voor de vergassing bij aankomst van «raciaal» gedeporteerden, verwees in de contemporaine persberichten naar een kampregime van dwangarbeid, ondervoeding en terreur, met als voornaamste slachtoffers de politieke gevangenen.

Pieter Lagrou verklaarde dit verschil in perceptie via de juxtapositie van de sociale herinnering van de overlevenden enerzijds, en de historische herinnering aan de slachtoffers anderzijds. Uit België werden ca. 41.000 politieke gevangenen gedeporteerd. Na grote ontberingen in de concentratiekampen keerden er ca. 27.299 terug. De overlevingskans bedroeg 66%. Van de 25.257 joodse weggevoerden, overleefde slechts 5%. De joodse slachtoffers van vernietiging

³⁹ «Bagne de Buchenwald. Entreprise d'extermination», *Le Drapeau Rouge*, 23 april 1945.

⁴⁰ «Retour de Buchenwald. Le docteur Simonart nous dit l'horrible sort de ce camp d'extermination», *La Dernière Heure*, 21 april 1945.

⁴¹ «De martelingen van de vaderlanders in de Duitse concentratiekampen», *Het Laatste Nieuws*, 28 april 1945.

⁴² Pieter LAGROU, *Victims of genocide and national memory*, op. cit., p. 189.

⁴³ Peter NOVICK, *The Holocaust in American Life*, Boston/New York, Mariner Books, 1999, p. 65.

⁴⁴ «En in Auschwitz was het niet beter...», *Vooruit*, 20 april 1945.

⁴⁵ «Plus horrible que Buchenwald. 3 Millions et demi de prisonniers auraient été tués au camp d'Auschwitz», *Le Peuple*, 24 april 1945.

⁴⁶ «Un prisonnier politique arrêté en juillet 1943 nous raconte son odyssée», *Le Drapeau Rouge*, 17 april 1945.

⁴⁷ «Visions d'enfer», *Le Drapeau Rouge*, 26 april 1945.

⁴⁸ «Meer dan 4 miljoen Joden om het leven gekomen», *Volksgezant*, 28 april 1945; «Les nazis ont massacré 5 millions de Juifs», *Le Drapeau Rouge*, 26 april 1945.

konden niet langer getuigen. Zij die het hadden overleefd, raakten geassimileerd met de andere overlevenden van de concentratiekampen. «*In the mechanisms of social memory, the dead have no role to play. Only after a historical memory has emerged - that is, a memory integrating the dead - were the calculations different. If only those who returned are counted, the Jewish deportees were outnumbered twenty to one by the non-Jewish deportees*»⁴².

Peter Novick schreef over de collectieve herinnering aan de holocaust in de Amerikaanse maatschappij. Hij gaf een praktische verklaring voor de afwezigheid van referenties aan het joodse drama bij de bevrijding van de kampen. Joodse gevangenen werden wel vermeld, «*but there was nothing about the reporting on the liberation of the camps that treated Jews as more than among the victims of the nazis*». Dit was evenwel de weerslag van een reële toestand: «*something under one fifth of those at Buchenwald, something over one fifth at Dachau, were Jews; proportions varied at other camps*»⁴³.

De overvloedige persberichten in de maanden april en mei 1945 lieten diepe sporen na. De foto's van de mishandelde en ondervoede gevangenen kenden een enorme emotionele impact. Het was echter niet de holocaust die werd ontdekt, dan wel «*l'univers concentrationnaire*».

4. Een «stilte» in de Belgische pers ?

Kwam de nazi-genocide op het Europese jodendom dan helemaal niet aan bod tijdens deze periode ?

Enkele dagbladen publiceerden getuigenissen opgetekend in de bevrijde concentratiekampen. In *Vooruit* en *Le Peuple* verscheen respectievelijk op 20 en 24 april 1945 een verklaring over Auschwitz, afgelegd te Buchenwald.

Vooruit identificeerde de getuige. Professor Waltz uit Straatsburg had Buchenwald via

Auschwitz bereikt. Overstelpst door vragen omtrent het kamp, verklaarde hij slechts: «*Het was het kamp der uitroeiing. Er zullen er weinigen van terugkeren*»⁴⁴. Hij besprak de selectieprocedure bij aankomst. Een SS-officier verwees de gevangenen naar de rechter- of linkerzijde. «*Rechts was bestemd om zonder verwijl naar de gaskamer te gaan. Zij was over het algemeen samengesteld uit elementen weinig tot werken geschikt; ouden van dagen, vrouwen en kinderen*». De werkrachten werden ingeschreven in het kamp. De anderen zouden naamloos blijven.

Vier dagen later hernam *Le Peuple* een gelijkwaardig bericht. De identiteit van de bron werd niet opgenomen. Gedetineerden te Buchenwald hadden het bestaan van een nog wreder kamp verklaard: «*celui d'Auschwitz où d'octobre 1942 à janvier 1945 trois millions et demi de prisonniers ont été tués par les nazis*»⁴⁵. Geen van beide artikels identificeerde de slachtoffers van Auschwitz uitdrukkelijk als joden.

Le Drapeau Rouge publiceerde het relaas van Man Tytgat, een militant communist uit Henegouwen. Via Vorst en Breendonk was hij te Buchenwald beland. Hij getuigde: «*On nous a mis à différents travaux, dont le triage des vêtements de femmes et d'enfants, qui provenait de ces pauvres juives gazées à Auschwitz*»⁴⁶. In dezelfde krant verscheen de elfdelige getuigenis van Jean Fonteyne. Hij beschreef de transporten van Buchenwald naar Auschwitz en Bergen-Belsen. De weggevoerden werden er omgebracht door middel van dodelijke injecties of «*dans les fameuses chambres à gaz*». De transporten omvatten onder meer «*de nombreux enfants Juifs et Tziganes*»⁴⁷.

Eind april 1945 publiceerden zowel *Volksgezette* als *Le Drapeau Rouge* een bericht vanwege het «Comité voor de hulp aan de Slachtoffers van de Nazi-terreur»⁴⁸. Het bericht citeerde het aantal joodse slacht-

offers. Slechts 1.382.000 van de vooroorlogse 6.000.000 joodse inwoners van de bezette landen hadden de oorlog overleefd. *Volksgazet* concludeerde dat «meer dan vier miljoen⁴⁹» joodse burgers waren omgekomen. *Le Drapeau Rouge* sprak over «près de cinq millions» doden.

Beide berichten traden niet prominent op in de dagbladen. De *Volksgazet* publiceerde het artikel op de derde pagina, naast de sport. Het blad telde toen vier pagina's. *Le Drapeau Rouge* drukte het bericht af op de tweede pagina.

In de loop van mei wijdden zowel *Volksgazet* als *Vooruit* eenzelfde artikel⁴⁹ aan Auschwitz. Als bron werd Radio Moskou aangeduid. Het artikel stelde Himmler verantwoordelijk voor de misdaden begaan te Auschwitz. «Meer dan vier miljoen personen werden er uitgeroeid, onder welke Sovjet-, Poolse, Franse, Nederlandse, Tsjecho-Slovaakse, Joegoslavische, Roemeense en Hongaarse burgers». De joodse identiteit van de slachtoffers werd niet vermeld. Evenmin legde men de link naar het eerder gepubliceerde bericht over het aantal joodse slachtoffers.

De joodse identiteit van de slachtoffers te Auschwitz kwam nauwelijks of nooit aan bod. Men erkende wel het grote aantal slachtoffers van het kamp: Auschwitz was het «wreedste der kampen». Men was er

het slachtoffer van een «uitroeingspolitiek». Het onderscheid tussen de «trage dood» via dwangarbeid en ondervoeding, en de vernietiging onmiddellijk bij aankomst, gereserveerd voor de raciaal gedeporteerden, bleef echter uit. Al deze elementen samen leidden tot de assimilatie van Auschwitz binnen een grotere groep van concentratiekampen.

Verschuillende artikels getuigen van een zulke assimilatie. Op 18 april identificeerde *La Dernière Heure* het kamp Ohrdurf als volgt: «Ohrdurf, dont le nom peut être accolé à ceux d'Auschwitz, Vught, Breendonk et tant d'autres»⁵⁰. *La Libre Belgique* publiceerde de opsomming: «Buchenwald, Bielefeld, Wolfenbüttel, Auschwitz»⁵¹. Een dag later verscheen in dezelfde krant een artikel over de nood aan heropvoeding van het Duitse volk. Het droeg als titel: «Les noms de Buchenwald et d'Auschwitz resteront à jamais liés au souvenir des pires dégradations où la nature humaine soit jamais tombé»⁵². De verwarring ging zover dat op 10 juni het *Journal de Charleroi* stelde dat te Dachau meer dan een miljoen mensen waren overleden. Zij bezweken in «les salles d'examen, fours crématoires, chambres d'asphyxie et tortures habituelles»⁵³.

5. Conclusie

In de loop van dit artikel trachtte ik te peilen naar de Belgische perceptie van de judeo-

⁴⁹ «Het gruwelkamp Auschiwtz. Vier miljoen mensen uitgeroeid», *Volksgazet*, 8 mei 1945; «Wat de Pravda schrijft», *Vooruit*, 9 mei 1945.

⁵⁰ «Un émouvant appel de prisonniers belges, victimes des abominations nazies», *La Dernière Heure*, 18 april 1945.

⁵¹ «Toujours le chapitre des atrocités», *La Libre Belgique*, 25 april 1945. Wolfenbüttel was een gevangenis te Duitsland. Tijdens de oorlog waren er Belgische leden van het verzet, de «dertien van Lichtervelde», onthoofd door middel van een guillotine.

⁵² «Les crimes allemands. Un problème de rééducation», *La Libre Belgique*, 26 april 1945.

⁵³ «Un million de morts à Dachau», *Journal de Charleroi*, 10 juni 1945.

⁵⁴ Eva SMETS, *op. cit.*, pp. 77-84.

⁵⁵ Rudi VAN DOORSLAER, *op. cit.*, pp. 228-237.

⁵⁶ Pieter LAGROU, *The Legacy of Nazi Occupation. Patriotic Memory and National Recovery in Western Europe, 1945-1965*. Cambridge, University Press, 2000, pp. 197-261.

cide onmiddellijk na de bevrijding, met als startpunt de eigentijdse persberichten over de bevrijding van de kampen.

Na afloop van de oorlog rapporteerde de Belgische pers uitvoerig over de bevrijding van de kampen. Joodse gedetineerden werden daarbij wel degelijk vermeld. Zij maakten echter deel uit van de ruimere categorie van politieke gevangenen. Het was niet de *holocaust* die werd ontdekt, maar wel het *univers concentrationnaire*: men faalde het onderscheid te maken tussen de annihilatie van de «raciaal» gedeporteerden onmiddellijk na aankomst, en de concentratie van de politieke gevangenen. Dit gaf onder meer aanleiding tot de assimilatie van Auschwitz binnen de grotere groep van *concentratiekampen*, waar politieke gevangenen en joden het slachtoffer waren van «*une entreprise de politique d'extermination*». De term «*politique d'extermination*» verwees in de eigentijdse berichten echter naar de «trage dood» of een regime van terreur, ondervoeding en dwangarbeid - in tegenstelling tot het huidige gebruik van de term.

Sporadisch bevatte de dagbladers evenwel accurate informatie over de nazi-genocide. Ik verwijs daarbij met name naar de vijfdelige vervolgsérie *De bestiale jodenvervolgingen* in het socialistische dagblad *Vooruit*. Tegen de algemene trend in kwamen de oostelijke vernietigingskampen en de annihilatie van «raciaal» gedeporteerden onmiddellijk na aankomst hier uitdrukkelijk aan bod. Ook de publicatie in april 1945 van het aantal joodse slachtoffers van de Tweede Wereldoorlog, in *Volksgezond* en *Le Drapeau Rouge*, moet worden vermeld. Het merendeel van de persberichten gepubliceerd tussen september 1944 - mei 1945 ging evenwel aan het joodse drama voorbij.

De spaak lopende berichtgeving over het Duitse kampstelsel is illustratief voor een trend die zich ook op andere gebieden manifesteerde. Tussen 1944 en 1951 verschenen

bijvoorbeeld slechts 8 niet-periodieke publicaties met getuigenissen omtrent de judeocide. Egodocumenten in boek- of brochurevorm omtrent Breendonk of Buchenwald bereikten echter pieken tot 44 publicaties in 1945 alleen⁵⁴.

We kunnen stellen dat in eigentijdse publicaties vooral het oorlogsleed van de levenden aan bod kwamen: de sociale herinnering domineerde. Het waren de belangen en het nalatenschap van verzet én collaboratie welke door de toenmalige beleidspartijen werden gerecupereerd⁵⁵. Uit de kampen keerden echter slechts 1205 joodse overlevenden terug. De ideologisch versplinterde joodse gemeenschap bestond daarenboven grotendeels uit vreemdelingen, en had bijgevolg een gering electoraal gewicht. Deze factoren, in combinatie met de geschetste algemene onwetendheid, gaven aanleiding tot het uitblijven van de naoorlogse erkenning.

Een treffend voorbeeld hiervan is het debat omtrent het in januari 1946 door minister Jean Terfve ontworpen statuut voor de Politieke Gevangenen⁵⁶. Alle personen die in hechtenis genomen werden tijdens de oorlog konden in aanmerking komen voor het statuut. In tegenstelling tot het «patriottisch criterium», dat politieke erkenning reserveerde voor hen gearresteerd naar aanleiding van verzetsactiviteiten, maakte het «criterium van het lijden» geen onderscheid naar reden van arrestatie. Het ontwerp werd unaniem aanvaard in de Kamer van Volksvertegenwoordigers in oktober 1946. Tijdens het debat in de Senaat rezen evenwel grote problemen. De katholieke oppositie amendeerde het ontwerp en eiste de invoering van het patriottisch criterium bij de definitie van de «politieke gevangene». Door de katholieke blokkade was men genoodzaakt een compromis uit te werken. De nieuwe definitie van «politieke gevangene» omvatte ditmaal de vanuit katholieke hoek

beoogde verzetsstrijders, evenals de vanwege de linkerkzijde beoogde «politiek overtuigden». Pasmunt in het nationale compromis waren de joodse gedeporteerden: *«au point de vue matériel, une veuve juive touchera ses 2000 fr. comme une autre veuve, mais à un autre titre. Nous avons le droit pour la reconnaissance morale du titre de nous montrer plus sévères»*⁵⁷. Het gewijzigde wetsontwerp zou begin 1947 met 176 stemmen worden goedgekeurd.

De joodse gedeporteerden, tevens de grootste groep dodelijke slachtoffers in bezet België, werden zodoende uitgesloten van politieke erkenning. De kentering in de perceptie van de judeocide zou pas plaats vinden vanaf de jaren 1980.

Synthèse :

Le judéocide des années 1939-1945 a longtemps été négligé au sein de l'opinion publique. Dans son étude sur la libération des camps et la presse belge (sept. 1944 - mai 1945), Eva Smets montre que le judéocide n'a pourtant pas été complètement oublié. Il y eut, au sein de la presse socialiste et communiste, une certaine attention en ce qui concerne l'existence des camps d'extermination et la traque des juifs. Par contre la plupart des journaux belges se sont fixés sur la répression des résistants et des opposants politiques au régime nazi. Dans la ferveur de la libération et de l'exaltation patriotique du moment, la mémoire des déportés raciaux - des étrangers en grande majorité - n'a presque pas trouvé d'écho.

⁵⁷ Nationale Confederatie van Politieke Gevangenen en Rechthebbenden, Vergaderingen van de Nationale Raad, uitzonderlijke vergadering 29.01.47, p. 4.

JÉRÔME BURTIN

Doctorant

Centre de Recherche sur les Médias

Université de Metz - France

L'enseignement de la Shoah au collège et au lycée en France

«L'événement est considérable [...] et pourtant il semble qu'il ne soit que peu à peu et somme toute récemment hissé à la hauteur que lui confère son importance» (Mény, 1998). Il a fallu attendre près d'une vingtaine d'années après la Seconde Guerre mondiale, pour que la Shoah ait fini par trouver la place fondamentale qui est la sienne dans la mémoire des hommes et dans l'histoire du siècle. Ainsi, dans les années 60, le judéocide est curieusement absent des manuels scolaires français. Son apparition tardive peut trouver en partie son explication dans le contexte historiographique français d'après-guerre. Il se constitue alors un véritable mythe résistencialiste : traiter de la Shoah revient à rouvrir la blessure mal cicatrisée de Vichy et de la collaboration.

Aujourd'hui, son enseignement provoque de nombreux débats : quelle place lui accor-

der dans les programmes scolaires ? Existe-t-il une «*pédagogisation*» possible de cet événement ? De quels outils disposent les enseignants afin de les aider à traiter de cette période difficilement abordable pour des adolescents ? Autant de questions qui appellent à analyser l'enseignement de la Shoah dans l'enseignement secondaire français. Pour cela, outre l'étude des travaux sur le sujet et l'étude des outils pédagogiques, nous nous appuyons sur une étude que nous avons effectuée dans trois établissements scolaires de Meurthe-et-Moselle (France) (Burtin, 2001).

L'histoire d'un enseignement

Il faut attendre un certain temps après la Seconde Guerre mondiale pour que la déportation et la Résistance figurent dans les pro-

grammes scolaires. Cette absence reflète la situation de l'historiographie du judéocide en France durant les trois décennies qui ont suivi la guerre : occultation du rôle de Vichy, surestimation de la Résistance, ignorance des lieux et des dates de mémoire. Certains faits, certains noms, certaines dates faisaient partie d'une mémoire privée qui ne coïncidait pas avec la mémoire publique. D'un côté le Vel d'hiv, de l'autre côté, la célébration de la Résistance (Shnur, 1997). Ainsi, la nécessité d'introduire cette période de l'histoire dans l'enseignement tient surtout à un sentiment d'urgence et d'inquiétude de la part des associations d'anciens déportés : « *Chaque jour davantage, nous nous apercevons que la jeunesse ne sait rien de tout cela, que la tragédie de la déportation lui est plus lointaine que le sacre de Napoléon* »¹. Il est vrai que jusqu'à l'année scolaire 1962-1963, cette période sombre de notre histoire n'est pas enseignée, si ce n'est lors de la causerie pour la « Journée de la Déportation » et lors d'une séance d'instruction civique en classe de seconde. A partir de la rentrée 1962, « *L'étude de la Seconde Guerre mondiale et ses conséquences* » devient obligatoire pour les élèves de terminale, même si, comme le souligne Olivier Lalieu, elle néglige pendant longtemps la déportation et la Shoah : le témoignage d'anciens déportés dans les classes se substitue alors à l'enseignement des professeurs. En 1972, le concours de la Résistance, crée en 1961, s'ouvre à la déportation. Des associations décident alors de travailler avec l'Association des professeurs d'histoire et de géographie. L'étude de la Shoah trouve dès lors une réelle place dans les programmes scolaires. Il faudra attendre quelques années pour que ce sujet revienne sur la place publique.

En 1988, l'étude de la Seconde Guerre mondiale passe du programme de la classe de terminale à celui de première. Le but de cette manœuvre est de permettre son étude pendant une année scolaire non sanctionnée par un examen global. C'est également l'occasion pour les enseignants d'approfondir à leur aise cet épisode. Mais, le journal *Le Monde* s'offusque de cette décision dans un article intitulé « *La mémoire menacée* » : « *les élèves de première étudieront donc le nazisme et le génocide au moment où leur attention se concentre sur l'épreuve anticipée de français. Des associations d'anciens combattants et de déportés, soutenues par des enseignants dénoncent le risque d'un effacement de fait de cette période fondamentale dans les classes et sa disparition dans les épreuves du baccalauréat* » (*Le Monde*, 13 juillet 1988). Une dizaine d'années plus tard, au nom de ces mêmes principes, cette période revient dans le programme de terminale. Mais, pour certains professeurs, il est inimaginable de réduire l'histoire de la Shoah à une simple fiche à bachoter pour le jour de l'examen. De plus, baccalauréat oblige, la nécessité de terminer les programmes est plus forte que jamais. Par conséquent, les professeurs sont parfois obligés de passer assez vite sur cette période d'un programme déjà plus que chargé. Ainsi, beaucoup d'enseignants préfèrent-ils traiter la Shoah en classe de première et ce, en ne respectant pas le programme qui se termine normalement en 1939. Ces derniers ont alors recours à des parties fantômes intitulées, entre autre, « *l'œuvre du nazisme* »². L'étude de la Shoah, enseignement atypique de par sa charge émotionnelle, trouve difficilement sa place dans les programmes scolaires. Pour d'autres, comme Georges Bensoussan, le problème est

¹ Odette ELINA, citée dans l'article d'Olivier LALIEU, « L'invention du «devoir de mémoire» in *Vingtième siècle. Revue d'histoire* n° 69, janvier-mars 2001, pp. 83-94.

² Lire à ce propos l'ouvrage de J-F. FORGES, *Eduquer contre Auschwitz* (1997a).

plus profond et trouve sa source dans la nature même de l'enseignement : *«L'enseignement humaniste dans une société de masse est miné par une contradiction essentielle. Notre organisation économique et sociale est fondée sur des critères d'efficacité et d'utilité que l'humanisme récuse. L'enseignement de la Shoah trouve là sa première limite : dans son fonctionnement quotidien, notre société est aux antipodes de ce que nous enseignons. Il y a antinomie entre le message politique de cette leçon d'histoire et la normalité sociale à laquelle l'école est censée préparer»* (Bensoussan, 1998). Ainsi, pour reprendre l'auteur, *«le monde concentrationnaire et la Shoah signent l'échec partiel des Lumières : la raison et l'éducation, qui sont au cœur de leur démarche, n'ont pu faire barrage à l'entreprise d'anéantissement que l'on sait...»*. Néanmoins, des enseignants, à l'image de J-F. Forges, pensent justement qu'il existe une différence reconnaissable entre le bien et le mal et que cette différence est justement l'objet de l'éducation. Ainsi, l'enseignement de la Shoah doit s'accompagner de l'affirmation civique et morale des valeurs de la République et de la Démocratie (Forges, 1997b). Mais cette position est discutée par un certain nombre de professeurs et de pédagogues qui pensent que l'histoire de la Shoah ne consiste pas à entrer dans la complexité d'une réflexion sur le mal (Shnur, 1997). Ce débat entre enseignants est fondamental afin de comprendre toute la difficulté, non pas d'enseigner la Shoah, mais d'enseigner sur la Shoah.

La «pédagogisation» de la Shoah

Pour beaucoup, l'étude de la Shoah ne peut se limiter au cours d'histoire mais participe activement de la formation citoyenne (Lecomte, 1998). En effet, cette dernière ne

peut se résumer, selon eux, à un enseignement des droits et des devoirs des citoyens puisqu'elle se doit d'agir sur les comportements et de favoriser le partage des valeurs : ce que nous enseignons la Shoah, c'est appréhender comment l'on peut être citoyen aujourd'hui. Cet enjeu est d'ailleurs au centre du système éducatif français : *«Aujourd'hui pour devenir des hommes, c'est-à-dire des hommes libres et doués de raison, capables de jugements et de choix moraux responsables, les enfants sont amenés à affronter, directement ou non, le fait qu'il y a eu Auschwitz. C'est pourquoi ne pas enseigner la Shoah et/ou la signification et ses conséquences serait manquer à la mission d'enseigner»* (Lecomte, Giacometti, 1998). Afin d'approcher la nature de la Shoah, nous ne pouvons ainsi nous contenter de la connaissance des faits, mais acquérir également les concepts qui permettent de comprendre que le contexte ayant rendu possible le judéocide peut ressurgir à nouveau, dans d'autres lieux.

Mais cette *«bonne volonté pédagogique pourrait bien être une nouvelle façon de se débarrasser au plus vite d'une mauvaise conscience»* (Shnur, 1997). Il s'agirait ni plus ni moins d'un fantasme pédagogique de rédemption par la transmission de masse des horreurs nazies. Emma Shnur, dans son article, condamne l'idée répandue qu'il faut absolument transmettre aux jeunes générations la mémoire du génocide afin que nous n'assistions plus à de telles atrocités. Ceci, principalement pour trois raisons : la finalité annoncée semble, tout d'abord, pour l'auteur d'un *«optimisme inconsidéré»*. Ainsi, elle critique ouvertement les écrits de J-F. Forges *«Le projet d'enseigner la réalité des camps et de la Shoah est indispensable pour maintenir la mémoire, unique chance de nous protéger contre le retour de l'horreur»* (Forges, 1997a). Il s'agit alors non seulement de transmettre une connaissance his-

torique mais également un certain nombre de valeurs : «*Il faut toujours accompagner l'enseignement des camps et de la Shoah de l'affirmation de l'éthique fondamentale du judaïsme, du christianisme, de l'humanisme des Lumières : tous les êtres humains ont la même valeur essentielle et cette valeur est infinie*» (Forges, 1997a). Emma Shnur doute alors que son «*syncrétisme éthique*» ait pris la mesure du «*deuil à accomplir*». Un autre écueil découle directement de cette situation : il semble très difficile d'éviter de tomber soit dans la consolation édifiante soit dans la désolation mélancolique.

De plus, elle pense qu'il est peu avisé de charger les adolescents d'«*un savoir trop oppressant pour des êtres immatures*». L'enseignante émet un sérieux doute quant à la possibilité et l'opportunité d'une transmission de masse à la jeunesse d'un savoir qu'elle qualifie de «*profondément destructurant*». Selon elle, le professeur ne maîtrise pas forcément les effets imprévisibles d'une expérience traumatisante sur des individus qui ne sont pas encore mûrs et stabilisés. Par conséquent, il lui paraît aberrant de confronter ces élèves à la dureté de l'univers concentrationnaire et à la réalité de l'extermination. Ainsi, s'interroge-t-elle sur la nécessité de faire «*séjourner (les élèves) en pensée dans cette expérience systématique de déshumanisation*» et si l'on a le «*droit de l'imposer dans le cadre d'un enseignement obligatoire*». Que les élèves connaissent l'existence des camps et certains aspects de l'organisation de l'extermination soit, mais pas au point de les obliger, en classe, à affronter au plus près l'expérience concentrationnaire. Afin de justifier cette position Emma

Shnur nous rappelle qu'une telle transmission serait forcément «*pervertie*», «*édulcorée*» et «*arrangée*», car, au cas contraire, cette dernière serait complètement «*déstabilisante*». Enfin, on risquerait la constitution d'une étrange mémoire collective «*faite de désespoir et de doute sur soi-même*», puisque, selon elle, ce n'est pas impunément qu'on découvre l'insoutenable avant de s'être construit quelque peu solidement.

La troisième raison évoquée par l'auteur est que l'invocation d'un devoir d'éducation a souvent une fonction conjuratoire : «*Tout se passe comme si la société globale se déchargeait continuellement de ce qu'elle ne sait pas assumer (égalité, valeurs humanistes...)*».

L'article d'Emma Shnur a suscité de nombreuses réactions de la part des enseignants. Ainsi, Philippe Joutard de s'interroger «*Comment ne pas mettre au centre même de l'exposé ce qui fait la singularité dramatique du nazisme et, plus largement de la période. La Solution Finale, la négliger et même passer trop rapidement ne relève pas seulement d'une faute morale, mais plus encore d'une entorse grave à la vérité historique*» (Joutard, 1997). Si ce dernier reconnaît que la Shoah n'est pas un sujet comme un autre, même si dans un premier temps, elle ne doit pas échapper aux procédures du traitement historique traditionnel, il est impensable d'en faire un simple chapitre d'un cours d'histoire... L'école par conséquent a un rôle à jouer comme le rappelle J-F. Forges dans sa réponse à Emma Shnur : refuser de parler d'Auschwitz en cours conduit à confier aux médias le soin de transmettre la mémoire du génocide avec les écueils que l'on connaît (Forges, 1997b). Ainsi, si ce n'est à

³ En France, l'enseignement de premier degré se divise en 5 classes (CP, CE1, CE2, CM1, CM2). A l'âge de 11 ans, les élèves commencent le cycle secondaire (collège : 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} ; lycée : 2^{nde}, 1^{ère} et terminale). Durant leur cursus, les élèves peuvent s'orienter vers les filières techniques et technologiques à partir de la 4^{ème} et de la 3^{ème}.

⁴ Arrêté du 15 septembre 1998, BOEN hors série du 15 octobre 1998.

⁵ Arrêté du 9 mai 1995, BOEN spécial n°12 du 29 juin 1995.

l'école qu'il en est question, ce sera ailleurs que l'élève en prendra connaissance dans le cadre d'une découverte «*qui peut n'avoir rien de pédagogique et s'avérer ainsi autrement plus dangereux pour son équilibre*» (Lecomte, Giacometti, 1998). Les auteurs de s'interroger par la suite sur la réaction des enfants découvrant que l'école, cet instrument par «*lequel la société des adultes décident de ce qu'ils doivent savoir*» leur cache cet événement «*à la fois essentiel et si profondément impensable*» ? De plus, cet enseignement peut se faire sans asséner l'horreur en masse, avec précaution, progression, et protection, même si comme le souligne J-F. Forges, il ne faut pas non plus infantiliser les adolescents de 17/18 ans. Ces derniers ne sont pas si fragiles que peut penser Emma Shnur. Il suffit pour s'en persuader de regarder l'environnement dans lequel ils évoluent aujourd'hui : les journaux télévisés, les fictions ont profondément changé la perception des jeunes des images des meurtres de masse (Forges, 1997b). J-F. Forges est néanmoins opposé à toute monstration d'images effroyables en cours car selon lui, «*seule est utile la transmission des valeurs morales pour former des hommes qui refuseront d'être assassins*» (Forges, 1997b). Il s'agit là d'un profond désaccord entre Emma Shnur et J-F. Forges. Pour ce dernier, outre l'enseignement de ces événements, il est indispensable d'accompagner celui-ci de l'affirmation de certaines valeurs. Nous sortons alors de l'enseignement *stricto sensu* de la Shoah pour un enseignement sur la Shoah. Ainsi, pour reprendre Lecomte et Giacometti, «*La Shoah interroge l'humanité, non qu'il faille en attendre une improbable leçon d'histoire qui nous préserverait du pire mais parce qu'au terme de la connaissance de ce phénomène, l'homme a quelque chose à apprendre de l'homme et de notre civilisation elle-même*». La Shoah, par conséquent, est un mal dont il convient de transmettre la mémoire parce que dans sa

singularité, l'événement appartient au champ de l'universel. Emma Shnur, quant à elle, reste persuadée qu'il est vain de croire qu'on éduque contre Auschwitz par l'émotion, la compassion et l'affirmation «*dogmatique*» de valeurs. Malgré tout, tous sont d'accord sur le fait qu'il n'existe qu'une seule obligation quant à l'enseignement de/sur la Shoah, celle d'enseigner sans désespérer ni édulcorer ou pis banaliser et ne pas céder à l'attrait de la morbidité (Joutard, 1997).

La Shoah dans les programmes scolaires

Malgré ces débats sur l'enseignement de la Shoah, son étude est actuellement présente au programme de différentes classes³, allant du CM2 (initiation grâce à des témoignages de survivants) à la terminale.

En troisième, les élèves étudient cette période en histoire car «*L'étude de l'Europe sous la domination nazie conduit à décrire les formes de l'occupation, la politique d'extermination des Juifs et des Tsiganes et à définir collaborations et résistances*». De plus, elle permet «*l'analyse du régime de Vichy, du rôle de la France Libre et de la Résistance...*»⁴. La Seconde Guerre mondiale est également au programme de la classe de première STI (Sciences et Techniques Industrielles), STL (Sciences et Technologie du Laboratoire), SMS (Sciences Médico-Sociales) : «*On présentera les grandes phases et les principaux théâtres du conflit en insistant sur son caractère total, sur l'univers concentrationnaire et sur l'extermination systématique des Juifs et des Tsiganes*»⁵. Enfin, en classe de terminale, les enseignants s'attardent sur «*l'analyse des formes de l'occupation, des collaborations et des résistances en insistant sur l'univers concentrationnaire et l'extermination systématique des Juifs et des Tsiganes. Analyse de la nature et du rôle du régime de Vichy, des différentes formes de*

collaboration, du rôle de la Résistance et de la France Libre»⁶.

La Seconde Guerre mondiale et le judéocide sont également au programme des classes préparatoires aux brevets d'études professionnelles (BEP). En seconde professionnelle, les élèves abordent la Seconde Guerre mondiale et ses conséquences : «*Les droits de l'Homme bafoués, politique raciale, système concentrationnaire, propagande, génocide, Vichy et la Résistance*»⁷. Il en est de même pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel. En terminale, le thème «*Les régimes totalitaires en Europe au XXe siècle*» permet d'aborder l'étude de l'Allemagne nazie et de traiter les notions de Droits de l'Homme, parti unique, propagande, racisme, antisémitisme...⁸

L'étude de cet événement ne se fait pas qu'en cours d'histoire, puisqu'elle donne lieu à des développements dans la plupart des disciplines (Français ; Education civique, juridique et sociale ; Philosophie) même si les programmes n'abordent pas explicitement cette notion. En classe de première, par exemple, ce sujet peut être traité dans le cadre des travaux personnels encadrés (TPE). De plus, il est envisageable que les professeurs de matières différentes puissent travailler ensemble sur ce thème.

En Français, notamment en classes de quatrième et de troisième, la lecture d'ouvrages sur ce sujet est préconisée par l'Education nationale : *Le journal d'Anne Franck*, *Mon ami Frédéric* d'H.P. Richer, *L'ami retrouvé* de F. Uhlman, *Mon enfance allemande* d'I. Koehn. En seconde, la lecture de *Si c'est un*

homme de Primo Levi est fortement recommandée.

Les professeurs, afin de les aider dans leurs tâches, disposent de matériels de nature variée. C'est notamment le cas d'un ensemble pédagogique réalisé par le Centre Régional de Documentation Pédagogique (CRDP) de Bourgogne qui comprend un ouvrage de base de 272 pages sur l'histoire de la Shoah et une série de documents et de brochures. Ces derniers tentent de faire le tour de la question en répondant à des questions comme l'enseignement de la Shoah, l'unicité de la Shoah, le silence français...

Depuis 2001, un ouvrage a fait une entrée remarquée dans les Centres de Documentation et d'Information (CDI). Il s'agit du livre de Stéphane Bruchfeld et de Paul A. Levine, *Dites-le à vos enfants*. Ce livre, fruit d'une réelle volonté de lutter contre l'oubli et de participer au devoir de mémoire, a été commandé aux deux historiens, il y a trois ans, par Göran Persson, Premier ministre suédois, tant le négationnisme et la mouvance néo-nazie font des ravages dans ce pays scandinave. Près de 800.000 exemplaires ont été distribués dans les écoles suédoises. Par la suite, ce livre a largement été diffusé dans d'autres pays d'Europe, notamment par le biais des bibliothèques municipales ou scolaires.

Le contenu des manuels scolaires

Afin de nous faire une idée plus précise du contenu de l'enseignement proposé par le système éducatif français, il semble intéres-

⁶ Séries ES, L et S : Arrêté du 14 juin 1995, BOEN spécial n°12 du 29 juin 1995 ; série STT : Arrêté du 9 mai 1995, BOEN spécial n°12 du 29 juin 1995.

⁷ Arrêté du 10 juillet 1992, BO n°31 du 30 juillet 1992.

⁸ Arrêté du 9 mai 1995, BO spécial n°11 du 15 juin 1995.

⁹ Auteur du livre *Trois ans dans une chambre à gaz*, Pygmalion, 1980. Les extraits de ce dossier sont nommés *La découverte des crématoires* et *L'extermination des Tsiganes*.

¹⁰ Extrait intitulé : *Survivre à Auschwitz*.

sant de se reporter aux manuels scolaires et de les analyser. Nous avons décidé de nous restreindre volontairement à ceux d'histoire - géographie de la classe de troisième. En effet, c'est la première année, hormis le CM2, où les élèves vont être confrontés à cet épisode dramatique. Pour cela, nous avons sélectionné sept manuels :

- *Histoire et Géographie : Le monde actuel*, Sous la direction de B. Klein et G. Hugonie. Edition Bordas (1999)
- *Histoire et Géographie*, Sous la direction de M. Ivernel. Edition Hatier (1999)
- *Histoire et géographie*, Sous la direction de M.T. Drouillon. Edition Nathan (1993)
- *Histoire et géographie*, Sous la direction de M. Casta et F. Doublet. Edition Magnard (1999)
- *Histoire et géographie*, Sous la direction de J. Martin et C. Bouvet. Edition Hachette éducation (1993)
- *Histoire et géographie*, Sous la direction de R. Knafou et V. Zanghellini. Edition Belin (1999)
- *Histoire et géographie : Le monde d'aujourd'hui*, Sous la direction de J. Marseille et J. Scheibling. Edition Nathan (1999)

Bien entendu, il ne s'agit pas d'une étude exhaustive. Nous nous sommes contentés des dossiers spécifiques à l'univers concentrationnaire et à la politique d'extermination nazie. A la fin de chaque chapitre, figure un dossier présentant des documents littéraires ou iconographiques. Ces dossiers doivent permettre aux élèves d'approfondir une partie du cours ou de mettre en exergue un événement. Il peut également s'agir d'exercices de méthode, comme l'analyse d'une affiche de propagande ou de documents statistiques.

L'antisémitisme et le racisme de l'Etat nazi sont décrits à l'intérieur des cours dispensés dans les manuels. Cette analyse apparaît

dans des parties telles que « *Un Etat antisémite est raciste* » (Hatier, 1999), « *Ein Volk, un Etat raciste et totalitaire* » (Bordas, 1999) et ou dans le bilan de la Seconde Guerre mondiale. Les dossiers, quant à eux, étudient plus spécifiquement l'univers concentrationnaire.

Une grande place est accordée aux témoignages de survivants. Des extraits du livre de Martin Gray, *Au nom de tous les miens* illustrent le dossier « *Des ghettos aux camps de la mort* » (Hatier, 1999). Le découpage de ces extraits est réalisé avec un réel souci pédagogique : le premier est intitulé *Dans le ghetto de Varsovie* et le second *Déportation à Treblinka* : les auteurs de ce dossier ont respecté la chronologie de l'événement, ce dans un but de cohérence et de compréhension. D'autres manuels manifestent cet intérêt pour le témoignage comme le dossier « *Auschwitz* » (Bordas, 1999) qui reprend celui de F. Müllé⁹, ancien *sonderkommando* à Auschwitz. Dans « *Le génocide* » (Magnard, 1999), c'est un extrait de *La nuit* d'Elie Wiesel que les élèves peuvent retrouver. Ce sont trois témoignages qui sont présentés dans le dossier « *Témoignages sur les camps de concentration* » (Belin, 1999). On peut y lire des extraits de *La traversée de la nuit* de G. de Gaulle-Anthonioz, relatant ses souvenirs de déportation à Ravensbrück ainsi que des témoignages sur l'univers concentrationnaire de Buchenwald. Le deuxième dossier de ce manuel est intitulé « *Témoignages sur les camps d'extermination : Auschwitz* » : les auteurs de cet ouvrage établissent une différenciation entre les camps de concentration et les camps d'extermination. Dans ce même dossier, nous retrouvons un extrait de *Je ne vous oublierai jamais, mes enfants d'Auschwitz* (extrait intitulé *L'antichambre de la mort*). Enfin, dans « *Le génocide* » (Nathan, 1999), les auteurs ont choisi un texte¹⁰ extrait de *Si c'est un homme* de Primo Levi.

Si les témoignages des anciens déportés trouvent une place importante dans ces dossiers, nous pouvons également retrouver ceux des anciens bourreaux. Dans plusieurs manuels figurent des extraits du livre *Le commandant d'Auschwitz parle* de R. Hoess (Hatier, 1999 ; Nathan, 1999) ou des extraits de sa déposition lors de son procès (Hachette éducation, 1993). D'autres responsables nazis sont cités comme H. Himmler (discours du 6 octobre 1943 devant les responsables du NSDAP ; Nathan, 1993 et 1999), R. Heydrich (intervention à la conférence de Wannsee ; Hachette éducation, 1993 et Nathan, 1999), T. Dannecker (Rapport sur la situation des Juifs en France, 1942 ; Hachette éducation, 1993).

De nombreux textes historiques sont également proposés aux élèves. C'est notamment le cas d'extraits de *Mein Kampf* (Bordas, 1999), des lois de Nuremberg (Bordas, 1999), des rapports préparatoires pour le procès de Nuremberg (Hachette éducation, 1993) ainsi que les statuts de ce tribunal et la définition de l'expression crime contre l'humanité (Magnard, 1999). Dans le dossier consacré à l'antisémitisme (Nathan, 1993), les auteurs ont adopté une démarche originale : la page de gauche est consacrée à l'antijudaïsme dans l'occident chrétien et la page de droite à l'antisémitisme moderne, si bien que les élèves peuvent lire un extrait des chroniques de Richard de Poitiers (1056) sur les massacres de Juifs durant la première croisade et un texte rédigé par J. Le Goff, éminent médiéviste français, sur le thème du bouc émissaire. Sur la page de droite, se trouve une copie d'un tract à teneur antisémite datant de 1847, lors de la révolte des

paysans de l'Oberwald et un extrait des mémoires de Chagall.

Enfin, ces dossiers s'appuient sur des textes d'autorité d'historiens ou de spécialistes reconnus. Ainsi, apparaissent des passages de *Shoah* de J. Lanzmann (Bordas¹¹, 1999 et Belin¹², 1999), de *l'Atlas de la Shoah*¹³ (Nathan, 1993). Une des caractéristiques principales de ces dossiers pédagogiques est leur abondante illustration. Il peut s'agir de caricatures, d'affiches de propagande ou de photographies d'archives. Ces dernières sont importantes car elles constituent souvent pour les jeunes une première approche visuelle de la réalité de la Shoah et illustrent les propos du professeur. Ces images peuvent également avoir une vocation pédagogique propre, notamment pour ce qui est des plans, des cartes et des schémas explicatifs.

Les photographies utilisées peuvent être classées en plusieurs thèmes, certaines peuvent illustrer l'antisémitisme de l'Etat nazi ou de ses collaborateurs comme d'autres peuvent être plus spécifiques à l'univers concentrationnaire. Nous pouvons retrouver dans le dossier « *L'antisémitisme nazi* » (Bordas, 1999) une photographie de synagogue berlinoise après la Nuit de cristal, d'un parc de jeu parisien où il est spécifié l'interdiction d'accès aux enfants juifs (*Vivre sous l'occupation* ; Hatier, 1999), d'une jeune femme française portant l'étoile jaune ou d'une rafle organisée par les autorités françaises¹⁴ (Hachette éducation, 1993). La photographie célèbre représentant le petit garçon du ghetto de Varsovie, est reprise non seulement dans le dossier « *Des ghettos aux camps de la mort* » (Hatier, 1999), mais également sur la couverture du manuel dirigé par J. Marseille

¹¹ L'arrivée des convois.

¹² Les chambres à gaz.

¹³ Massacres en Galicie, La résistance en Bulgarie, La résistance dans le ghetto de Varsovie.

¹⁴ Rafle du 25 août 1941, dans le XI^{ème} arrondissement de Paris.

et J. Scheibling, *Histoire géographique : le monde d'aujourd'hui* (Nathan, 1999). Cette dernière montre toute l'importance que cet événement historique tient dans l'histoire de notre siècle. Il existe un panel assez large de photographies sur les camps de concentration et les camps d'extermination. Il est regrettable, toutefois, à quelques exceptions près, que les légendes ne spécifient pas cette distinction. Il faut reconnaître que le nom de chaque camp est, quant à lui, précisé.

Les photographies de camps se distinguent en deux catégories : celles représentant le camp en tant que symbole, c'est-à-dire en l'absence de protagonistes et celles représentant les déportés dans l'enceinte de ces industries de la mort. Ainsi, l'entrée du camp d'Auschwitz-Birkenau illustre-t-elle le dossier «*Auschwitz*» (Bordas, 1999) et «*Le génocide*» (Magnard, 1999). Une photographie intitulée *Les grilles de l'enfer* symbolise à elle seule la monstruosité d'Auschwitz dans le dossier «*Témoignages sur les camps d'extermination : Auschwitz*» (Belin, 1999). Pour ces photographies, la force de la suggestion est préférée à celle de la représentation. Dans certains manuels, les auteurs semblent quant à eux opter pour une représentation plus dure et plus réaliste de l'horreur nazie. Certains vont jusqu'à montrer des enfants derrière des barbelés : c'est le cas du manuel publié par Nathan, dans son dossier «*La solution finale*». Nous pouvons également retrouver des photographies du camp de Buchenwald, où sont représentés les déportés dans leurs baraquements (Nathan, 1999 ; Belin, 1999). Les images les plus violentes présentes dans les manuels sont la découverte des charniers de Mauthausen par les troupes américaines en 1945 (Nathan, 1999 ; Belin, 1999). Enfin, il est fréquent de voir des photographies du procès de Nuremberg, notamment celles où l'on voit le banc des accusés (Magnard, 1999), même si celles-ci illustrent le plus souvent la partie de cours sur le

bilan de la Seconde Guerre mondiale (Hatier, 1999 ; Nathan, 1999).

Nous pouvons également retrouver des cartes dans ces dossiers. Elles indiquent le plus souvent les positions des différents ghettos, camps de concentration et d'extermination dans l'Europe occupée.

Les manuels peuvent être illustrés de documents iconographiques, comme des dessins anonymes, réalisés par des déportés (Bordas, 1999) ou des reproductions de tableaux comme celui de Chagall, *La guerre* (1943) (Nathan, 1993).

Ces documents divers et variés n'apparaissent pas seulement dans les dossiers thématiques. Ils sont également utilisés dans différents chapitres : dans la partie réservée à la définition du régime hitlérien, figure la photographie d'un magasin juif à Berlin (Hachette éducation, 1993), la couverture de la revue *Aiz*, datant du 12 octobre 1933, montre des opposants au régime, internés dans le camp de concentration de Dachau. Des photographies comme le banc des accusés du procès de Nuremberg, la libération des camps de concentration par les troupes américaines ou encore la découverte des charniers illustrent le chapitre consacré au bilan de la Seconde Guerre mondiale.

Nous pouvons également trouver dans les cours dispensés par ces manuels la présence d'inserts. Il s'agit le plus souvent de définitions de notions comme l'antisémitisme, le racisme ou les pogroms. Souvent, les auteurs de ces manuels ont recours à des extraits de textes législatifs nazis, comme les lois de Nuremberg, les mesures économiques prises à l'encontre des Juifs et autres lois antisémites.

Les manuels scolaires d'histoire-géographie dispensent aux élèves un enseignement important sur cette période de l'histoire. De nombreux dossiers en outre viennent le compléter. Depuis quelques années, un

effort a été réalisé dans l'illustration de ces ouvrages. Ainsi, l'élève a à sa disposition des documents variés : cartes, schémas, documents officiels d'époque et photographies d'archives. De plus, il ne faut pas oublier que l'école met à leur disposition, un certain nombre de moyens supplémentaires.

Les moyens annexes utilisés par l'école

Les élèves, au cours de leur scolarité, ont la possibilité d'accéder à d'autres formes de savoirs que celles proposées dans le cadre *stricto sensu* des cours. Ils peuvent visionner des films ou documentaires, avoir accès à un certain nombre d'ouvrages ou à l'outil multimédia. Le collègue ou le lycée peut également organiser des sorties à vocation pédagogique ou faire appel à des intervenants extérieurs.

Les professeurs peuvent avoir recours aux projections de films pour sensibiliser les élèves à la Shoah ou pour approfondir le cours. La plupart des élèves français ont pu ainsi visionner au cours de leur scolarité, le film *Nuit et Brouillard*, réalisé par Alain Resnais. L'origine et la nature même de ce film en font un précieux auxiliaire du corps enseignant. En effet, durant les années cin-

quante, le comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale décide de réaliser un film pour la célébration du dixième anniversaire de la libération des camps. Le producteur Anatole Dauman fait appel à Alain Resnais pour la réalisation de ce film. Ce dernier accepte à la condition que Jean Cayrol, écrivain et ancien déporté¹⁵, accepte d'écrire les commentaires.

Le résultat est un film documentaire de 32 minutes volontairement pédagogique. La sortie de ce film sera rendue difficile par le contexte de réconciliation entre la France et l'Allemagne. De plus, le visa d'exploitation ne sera accordé à Resnais qu'après la suppression au montage de l'image d'un gendarme français au camp de Pithiviers.

En avril 1987, lors du procès de Klaus Barbie, Jacques Chirac, alors Premier ministre, demande aux enseignants de le diffuser à leurs élèves. Le 5 mai 1990, le film repasse sur la cinquième chaîne, en réaction à la profanation du cimetière juif de Carpentras. Il en est de même durant le procès de l'ancien milicien Paul Touvier. La cassette du film est envoyée à tous les collèges et lycées de France à l'initiative de Jack Lang, ministre de la culture. Ce dernier de déclarer sur Europe 1 : « *Le lycée doit être le lycée*

¹⁵ Jean Cayrol a été déporté à Mauthausen.

¹⁶ Europe 1, 27 avril 1993.

¹⁷ CONAN, E., ROUSSO, H., 1994, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Paris, Fayard, cité dans l'ouvrage de J-F. Forges (Forges, 1997a).

¹⁸ *L'Express* du 24 février 1993.

¹⁹ « *L'auteur n'a tenu aucun compte du contexte temporel et spatial auquel les images présentées se rapportent. Il en a fait une sorte de condensé douloureux et, disons-le, simpliste, abstrait, en ce sens que toute référence au temps et au lieu est exclue ; le très beau texte de J. Cayrol qui accompagne les images présente ce même caractère. Nuit et Brouillard est sans doute un grand film, mais c'est un film anhistorique* ». *Historiens et Géographes* n° 321, décembre 1988.

²⁰ Alain BROSSAT, Sonia COMBE, J-C. SZUREK, *Révision de l'histoire*, cité dans *Eduquer contre Auschwitz* de J-F. Forges (Forges, 1997a).

²¹ Lire à ce propos l'entretien de Claude Lanzmann accordé à la revue *Le Monde de l'éducation*, octobre 2001.

²² Lycée de Lunéville, situé en zone rurale.

²³ Lycée de Tomblaine, situé en périphérie de Nancy.

²⁴ Lycée du centre ville de Nancy.

de la république et le lycée de la mémoire du pays»¹⁶.

L'utilisation de ce film par les enseignants est devenue tellement fréquente que Eric Conan et Henry Roussio déclarent à son sujet : «Faire appel à ce court-métrage est presque devenu un réflexe conditionnés»¹⁷. Conditionné est le terme adéquat, lorsque l'on sait la polémique qui existe autour de ce film. Ainsi, R. Hilberg n'hésite-t-il pas à confier à un journaliste de *L'Express* «Ce film, tellement encensé est une présentation erronée et dangereuse des faits»¹⁸. Dès 1988, Michel de Bouard qualifie cette œuvre d'«anhistorique»¹⁹ dans la revue *Historiens et Géographes*.

Il est vrai que ce film présente un certain nombre d'erreurs qui en rendent l'utilisation en classe discutable. Le mot «Juif» n'est jamais prononcé lors du commentaire, ce qui paraît inconcevable même en 1955, même si pour certains, ce film est «une réflexion universelle inspirée par l'univers des camps, sans donc s'y attarder sur tel ou tel aspect «particulier» du crime»²⁰. Claude Lanzmann, quant à lui, trouve cette œuvre «imprécise» et «idéaliste». Alain Resnais, lui, préfère qualifier son film de «lyrique». Malgré tout, il faut avouer que les images du film de Resnais sont d'une incroyable puissance.

En 2001, 4.500 lycées ont reçu une version DVD utilisable en cours de *Shoah* de Claude Lanzmann²¹. Ce dernier propose des extraits du film afin de réaliser des études plan par plan. Cette action traduit une volonté de Jacques Lang, alors ministre de l'Éducation nationale, de proposer aux enseignants un outil pédagogique qui, à terme, doit conduire les élèves à la connaissance de l'œuvre dans son intégralité. La réalisation du projet et la rédaction d'un livret pédagogique envoyé dans tous les lycées sont l'œuvre de la section cinéma du ministère. De l'aveu de certains professeurs, le film a bouleversé l'approche qu'ont les élèves du génocide.

Enfin, certains professeurs préfèrent diffuser à leurs élèves des œuvres de fictions comme *La liste de Schindler* de Steven Spielberg (USA, 1993) ou *La vie est belle* (Italie, 1998) de Roberto Benigni.

A titre d'exemple, lors de la réalisation de notre enquête sur l'utilité des comédies filmiques comme vecteur de transmission de la mémoire (2001), seuls 12 élèves de notre panel (98 élèves) ont visionné *Nuit et Brouillard* dans le cadre d'un cours, alors que 14 ont pu assister à une projection de *La vie est belle*. Trois élèves ont spécifié avoir vu des images de documentaires. Il se peut qu'il s'agisse d'images tirées du film de Resnais. Deux élèves ont visionné *La liste de Schindler* et une seule, *Au revoir les enfants*. C'est donc un total de 32 élèves qui a vu un film traitant de la Shoah ou de cette période dans le cadre du collège ou du lycée. En l'occurrence, pour la population qui nous concerne, *Nuit et Brouillard* est détrôné par le film de Roberto Benigni. Nous devons nous intéresser plus précisément à ces résultats, notamment en nous interrogeant sur la répartition de ces élèves dans les différents lycées. La plupart des élèves reconnaissent avoir vu ces films au collège, toutefois nous ne savons pas forcément quel est le collège d'origine de chaque élève. Malgré tout, cela peut nous permettre de dégager les grandes tendances. En effet, il s'agit ici de savoir si les élèves ayant visionné ces films sont répartis équitablement entre les différents lycées. Sept élèves du lycée Bichat²² ont vu *La vie est belle* dans le cadre de l'école, deux au lycée Varoquaux²³ et cinq au lycée Poincaré²⁴. Il semble donc que le visionnage de cette œuvre lors d'un cours ne soit pas un phénomène isolé mais qu'il s'agisse d'une réelle tendance.

Dans un souci de clarté, nous pouvons traduire ces résultats par ces tableaux :

Tableau 1 : films vus en classe (Synthèse)

Population totale	Garçons	Filles	Indéterminés	Total
Nuit et Brouillard	9	3	0	12
La vie est belle	3	9	2	14
La liste de Schindler	2	0	0	2
Au revoir les enfants	0	1	0	1

Tableau 2 : films vus en classe (Lycée Poincaré)

Lycée Poincaré	Garçons	Filles	Indéterminés	Total
Nuit et Brouillard	1	0	0	1
La vie est belle	0	5	0	5
La liste de Schindler	2	0	0	2

Tableau 3 : films vus en classe (Lycée Brichat)

Lycée Brichat	Garçons	Filles	Indéterminés	Total
Nuit et Brouillard	4	0	0	4
La vie est belle	3	2	2	7
La liste de Schindler	0	1	0	1
Documentaires	0	2	0	2

Tableau 4 : films vus en classe (Lycée Varoquaux)

Lycée Varoquaux	Garçons	Filles	Indéterminés	Total
Nuit et Brouillard	4	3	0	7
La vie est belle	0	2	0	2
Documentaires	1	0	0	1

Les élèves ont la possibilité d'accéder à des ouvrages de nature variée grâce aux centres de documentation et d'information (CDI). Il est très difficile d'y répertorier les livres concernant la Shoah. En effet, si cela peut être fait pour les livres d'histoire, l'opération est plus délicate en ce qui concerne les œuvres de littérature générale.

A la question «*avez-vous déjà effectué un travail sur l'extermination des Juifs au cours de la seconde Guerre mondiale ?*», seuls trois élèves ont répondu en ce qui concerne la lecture d'ouvrages portant sur cette période. Malgré tout, si nous reprenons la liste des ouvrages conseillés en quatrième et en seconde (voir ci-dessus), nous retrouvons dans les ouvrages lus par les élèves de notre enquête

certaines de ces livres. Ainsi, 19 élèves ont-ils lu *Le journal d'Anne Franck*, *7 L'ami retrouvé* et *Mon ami Frédéric*. Nous ne pouvons pas affirmer ici qu'il s'agit de livres lus dans le cadre du collège. En effet, ces réponses ont été données à la question «*Avez-vous déjà lu des livres sur le sujet (l'extermination des Juifs) ? Pouvez-vous donner le titre de ces œuvres ?*», les conditions et les motivations de ces lectures ne sont spécifiées par les élèves. Mais il est vrai que ce sont des livres normalement lus en cours de Français. La proportion des élèves ayant répondu avoir lu ces œuvres présente une répartition inégale. Tout comme nous l'avons fait pour les films visionnés en cours, nous nous proposons de résumer ces résultats sous forme de tableaux.

Tableau 5 : livres supposés lus en cours (Synthèse)

Synthèse	Garçons	Filles	Indéterminés	Total
Mon ami Frédéric	3	4	0	7
L'ami retrouvé	4	3	0	7
Le journal d'Anne Franck	5	14	0	19

Tableau 6 : livres supposés lus en cours (Lycée Varoquaux)

Lycée Varoquaux	Garçons	Filles	Indéterminés	Total
Mon ami Frédéric	1	1	0	2
L'ami retrouvé	4	1	0	5
Le journal d'Anne Franck	2	6	0	8

Tableau 7 : livres supposés lus en cours (Lycée Poincaré)

Lycée Poincaré	Garçons	Filles	Indéterminés	Total
Mon ami Frédéric	1	2	0	3
L'ami retrouvé	0	3	0	3
Le journal d'Anne Franck	3	6	0	9

Tableau 8 : livres supposés lus en cours (Lycée Brichat)

Lycée Brichat	Garçons	Filles	Indéterminés	Total
Mon ami Frédéric	1	1	0	2
L'ami retrouvé	0	0	0	0
Le journal d'Anne Franck	0	2	0	2

Les élèves ont également la possibilité d'avoir accès à l'outil multimédia dans les CDI. Ces centres de documentation sont connectés à Internet depuis quelques années. Cela permet aux élèves d'effectuer des recherches pour les exposés ou pour leurs travaux personnels encadrés (TPE). Des cédéroms sont également mis à leur disposition. Le CRDP doit bientôt faire publier un ouvrage sur l'enseignement de la Shoah avec l'Internet. Il s'agira de proposer aux enseignants des démarches pédagogiques et des pistes de ressources documentaires présentes sur l'Internet. En ce qui concerne notre population, certains ont fait des recherches sur cette période historique grâce à l'outil informatique, mais un seul élève au sein de son collège. Par conséquent, il semble que les autres

élèves aient consulté ces documents en dehors de l'enceinte d'un établissement scolaire.

Il est fréquent que des personnes extérieures à l'Education Nationale interviennent dans les établissements scolaires. Dans la très grande majorité des cas, il s'agit d'anciens déportés qui viennent parler de leur expérience concentrationnaire aux élèves. Cette pratique est due à la volonté des anciennes victimes de la barbarie nazie de partager une connaissance, qu'ils savent menacée par les négationnistes et autres révisionnistes, avec les jeunes générations. Du fait de la disparition inéluctable de leurs amis au fil des ans, ces personnes prennent conscience que le temps joue contre leur entreprise. Des hommes tels que Primo Levi reconnaissaient la difficulté d'une telle intervention. Il raconte : *« J'ai souvent pris la parole dans*

les écoles, j'ai rencontré de l'intérêt, des réactions d'horreur, de la pitié, de l'incrédulité quelquefois, de la stupeur, de l'incompréhension [...] je ne vais plus volontiers dans les écoles parce que j'ai l'impression d'être un survivant d'une autre époque» (Levi, 1995). Il se rappelle ensuite l'interrogation d'un écolier : «Pourquoi venez-vous encore nous raconter cette histoire, quarante ans après, après le Viêt-Nam, après les camps de Staline... Après tout cela... ». D'autres témoins reconnaissent avoir ressenti cette impression d'incompréhension de la part des jeunes. C'est notamment le cas de Simone Veil qui dit son sentiment de ne pas être entendue, se heurtant à un mélange d'indifférence, de complot du silence voire de mépris. Cette impression a donné lieu à des réflexions de la part d'anciens déportés : «je me demande si pour parler aux jeunes et à leur curiosité, à leur besoin de savoir, on ne devrait pas essayer, au lieu de remonter directement cinquante ans en arrière, on ne devrait pas commencer par le présent... l'essentiel, c'est qu'il y est un chemin» (Semprun, Wiesel, 1995). Ces paroles de Jorge Semprun semblent rejoindre les écrits de Paul Ricoeur «les victimes d'Auschwitz sont, par excellence, les délégués auprès de notre mémoire de toutes les victimes de l'histoire» (Ricoeur, 1995)²⁵.

Des chercheurs comme Tzvetan Todorov récuse une partie des efforts effectués par les survivants dans leur volonté de témoigner. Selon eux, «l'ancienne victime n'est peut-être pas la mieux désignée pour comprendre son ennemi» (Todorov, 1991). Ariane Kalfa, quant à elle, présente les témoins comme de « faux témoins » ; s'ils l'avaient réellement été, ils seraient morts. Cette réflexion sur le témoignage est même parvenue dans

une des revues de référence des professeurs d'histoire et de géographie, *Historiens et Géographes*. François Delpech y écrit en 1979 : «Les survivants sont les seuls à pouvoir parler de l'enfer concentrationnaire, mais justement parce que c'était l'enfer [...] ils ne pouvaient pas enquêter, [...] prendre des notes [...]. Leurs textes sont souvent de l'ordre du cri [...] même chez les meilleurs, il arrive que les souvenirs se brouillent ou que certaines informations soient de seconde main, d'où quelques erreurs bien compréhensibles...». Néanmoins, il paraît important d'apporter ici un bémol à ces différentes critiques. Le but des témoins se rendant dans les établissements scolaires est de partager leur expérience, d'expliquer jusqu'où peut mener une politique raciste. Il n'est pas dans leur intention de se substituer aux historiens, aux professeurs ou aux spécialistes de la question. Durant notre étude, Jérôme Scorin, ancien déporté, est intervenu au lycée Bichat. Son intervention s'est limitée à sa propre expérience, à ce qu'il a vécu et ce qu'il a vu. Il est intéressant d'assister à ce genre d'intervention en tant qu'observateur. Les élèves font alors preuve d'une écoute et d'une attention d'une rare intensité. Impression confirmée par leur professeur et par les souvenirs d'intervention de M. Scorin.

La Ligue pour l'enseignement, de son côté, réfléchit à de nouveaux modes d'intervention sur ce sujet dans les établissements scolaires. Il est de plus en plus question de faire appel à des bénévoles, notamment des étudiants, pour l'organisation de journées d'étude sur la Shoah. Cette réflexion est fondamentale dans le sens où les derniers survivants disparaissent peu à peu et qu'il faut maintenir le relais entre les différentes générations. Mais reste à savoir comment va s'effectuer le

²⁵ RICOEUR, P. *Le temps raconté, temps et récit III*. Cité par J-F. Forges (Forges, 1997a).

²⁶ Un élève du lycée Varoquaux et deux du lycée Bichat.

recrutement de ces bénévoles et le contenu de leur formation.

Il peut également arriver que les établissements scolaires organisent des sorties dans les lieux de mémoire. Ces initiatives dépendent essentiellement des professeurs. Ils sont, la plupart du temps, à l'origine de ces projets. De par notre localisation géographique (est de la France), il est vrai que ce genre de sorties peut être facilité. Ainsi, il est fréquent que des voyages soient organisés au camp du Struthof : neuf élèves de notre enquête se sont rendus dans ce camp, trois grâce à l'école²⁶. Ce genre de voyage fait l'objet par la suite d'un travail des élèves comme une exposition photo ou la réalisation d'un film.

D'autres lieux ont fait l'objet de visites d'étude comme le camp d'Auschwitz (un élève du

lycée Bichat), un cimetière juif (Bichat) ou des expositions (Varoquaux).

Bien entendu, il existe d'autres sources de connaissances sur cet événement historique dans le cadre de l'école. Nous pouvons, par exemple, parler du concours de la Résistance et de la Déportation. Dans notre population, seuls quatre élèves ont participé à ce concours (deux pour Poincaré, deux pour Bichat).

Les réponses à la question « *Avez-vous déjà effectué un travail sur l'extermination des Juifs au cours de la Seconde Guerre mondiale ou sur la mémoire dans le cadre du collège ou du lycée ?* » sont diverses. Il nous semble intéressant ici de rapporter ces résultats sous forme d'un tableau.

Tableau 9 : activités réalisées dans le cadre de l'école (Synthèse)

	Garçons	Filles	Indéterminés	Total
Lecture	0	3	0	0
Films/Diapos	2	9	0	11
Exposés	4	6	0	10
Expositions	0	1	0	1
Travail M.	0	1	0	1
Témoignages	0	6	1	7
Concours	2	2	0	4
Chants	0	1	0	1
Bio Jean M.	0	1	0	1
0	28	30	4	62
Total	36	60	5	101

Indéterminés : personnes ayant omis d'indiquer son sexe sur le questionnaire.

Travail M : travail réalisé sur la mémoire historique (Première et Seconde Guerre mondiale).

Chants : étude de chants de la Seconde Guerre mondiale.

Bio Jean M. : biographie de Jean Moulin.

0 : aucune réponse.

Il est évident que l'école ne peut supporter seule la responsabilité de la transmission de la mémoire de la Shoah. L'environnement social, familial et les pratiques culturelles viennent en renfort de l'institution scolaire. Malgré tout, cette dernière demeure le principal moyen d'accès au savoir et *in extenso* à celui de la Shoah. Des efforts notables ont été réalisés au cours de ces dernières années, mais nous ne pouvons aujourd'hui nous

empêcher de nous inquiéter de la tournure des événements.

«*On sait un peu plus maintenant, après les massacres du Cambodge, de Bosnie, du Rwanda, que Buchenwald et Auschwitz reviendront un jour dans l'histoire du monde*» (Forges, 1997a). Pourtant, comme le souligne Georges Bensoussan, jamais l'enseignement de la Shoah et des crimes nazis ne fut aussi bien fait qu'aujourd'hui (Bensoussan, 1998). Pourtant, jamais comme aujourd'hui, la banalisation de la xénophobie, du racisme et de l'antisémitisme n'a autant progressé. Jamais, dans les écoles, n'a-t-on aussi bien parlé du délire raciste. Et, jamais, comme aujourd'hui, une extrême droite qui postule l'inégalité des races humaines et qui parle de la Shoah comme d'un simple détail de la Seconde Guerre mondiale, n'a rassemblé autant de voix au point d'arriver au second tour de la dernière élection présidentielle française. Comment expliquer ce phénomène alors que l'enseignement de la Shoah occupe une place de plus en plus prégnante dans les programmes scolaires et que les moyens mis à la disposition des professeurs et des élèves sont croissants depuis quelques années. Pouvons-nous parler d'échec quant à la transmission de la mémoire du génocide ? L'école a-t-elle une responsabilité dans ce dernier ? Il est difficile d'apporter une réponse à ces questions tant elles sont complexes et délicates. J-F. Forges, dans son ouvrage *Eduquer contre Auschwitz*, nous apporte quelques éléments de réponses. Selon lui, certains silences officiels de l'histoire de France ne peuvent que rendre difficile la mission des enseignants, chargés de transmettre l'histoire de la Shoah et *in extenso* la mémoire des disparus. Il est vrai, qu'à la lecture de certains manuels, des élèves d'origine africaine ou nord-africaine peu-

vent avoir l'impression qu'il existe une sorte de tri des victimes. Ainsi, comme le souligne J-F. Forges, il est délicat d'être entendu sur l'histoire du judéocide si l'on s'évertue à faire trop souvent le silence à l'école sur les drames de la décolonisation française et sur ceux, disparus lors de guerres qui n'étaient pas les leurs (Tirailleurs Sénégalais, Troupe coloniale d'Asie du Sud-Est...). Ainsi, des élèves de s'interroger «*pourquoi ceux qui mentent par omission à propos de certains passages de notre histoire, pourraient dire la vérité à propos du génocide des Juifs ?*» et qu'«*il n'est pas compréhensible que le fait d'être responsable de la mort de Juifs à Bordeaux en 1942 soit plus grave et plus inoubliable que la responsabilité de la mort d'Arabes à Paris en 1961*» (Forges, 1997a). Il est grand temps que les manuels scolaires français s'intéressent enfin aux responsabilités du gouvernement de Vichy²⁷ et aux autres pages sombres de notre histoire car, sans la vérité au mieux recherchée, toujours et partout, il n'est pas possible de convaincre de l'unicité et de la spécificité de la Shoah, or il s'agit de l'un des rôles de l'école. Aujourd'hui, le contexte international (conflit israélo-palestinien, guerre en Irak...) rend difficile la mission des enseignants, même si certains d'entre eux considèrent peut être angéliquement qu'il s'agit de simples «*réactions primaires d'enfants*» (Lecomte, Giacometti ; 1997). Ainsi, il devient fréquent d'entendre dans les médias l'exemple de professeurs qui n'osent plus aborder ce sujet, de peur des réactions des élèves. Face à cette nouvelle difficulté, l'École va-t-elle baisser les bras ? L'enjeu est pourtant de taille...

²⁷ Il faut attendre les années 80 pour apprendre dans les manuels scolaires français, le rôle joué par Vichy dans la déportation des Juifs.

Références

Ouvrages

BENSOUSSAN, G., 1998, *Auschwitz en héritage ? D'un bon usage de la mémoire*, Paris, Mille et une nuits (coll. Les petits libres).

BRUCHFELD, S., LEVIVE, P-A., 2000, *Dites-le à vos enfants. Histoire de la Shoah en Europe, 1933-1945*, Paris, Ramsay.

CONAN, E., ROUSSO, H., 1994, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Paris, Fayard

FORGES, J-F., 1997a, *Eduquer contre Auschwitz*, Paris, ESF.

LEVI, P., 1995, *le devoir de mémoire*, Paris, Mille et une nuits.

RICOEUR, P., 1985, *Le temps raconté, temps et récit III*, Paris, Ed. du Seuil.

SEMPRUN, J., Wiesel, E., 1995, *Se taire est impossible*, Paris, Mille et une nuit/ARTE éditions.

TODOROV, T., 1991, *Face à l'extrême*, Paris, Ed. du Seuil.

Ouvrages du CRDP (ensemble pédagogique sur la Shoah)

FORGES, J-F., 1998, *Shoah : le silence français*, Dijon, CRDP de Bourgogne.

GAUDARD, P-Y., 1998, *Shoah : l'impasse des explications monocausales*, Dijon, CRDP de Bourgogne.

LE MAITRE, P., 1998, *Le Catholique et la Shoah*, Dijon, CRDP de Bourgogne.

LE MAITRE, P., 1998, *Unicité de la Shoah*, Dijon, CRDP de Bourgogne.

LECOMTE, J-M., 1998, *Shoah et formation citoyenne*, Dijon, CRDP de Bourgogne.

LECOMTE, J-M., GIACOMETTI, N., 1998, *Enseigner sur la Shoah*, Dijon, Ministère de l'Education Nationale/CRDP de Bourgogne.

MENY, D., 1998, *Shoah : limites de l'histoire*, Dijon, CRDP de Bourgogne.

SYREN, C., 1998, *Shoah : Une bibliographie*, Dijon, CRDP de Bourgogne.

Articles

FORGES, J-F., 1997b, «Pédagogie et morale», *Le débat*, 99, pp. 145-151.

JOUTARD, P., 1997, «Une tâche possible», *Le débat*, 99, pp. 152-158.

SHNUR, E., 1997, «Pédagogiser la Shoah ?», *Le débat*, 99, pp. 122-140.

SHNUR, E., 1997, «La morale et l'histoire», *Le débat*, 99, pp. 159-165.

SPIRE, A., 2001, «Montrez «Shoah» sans avoir peur de vos élèves», *Le Monde de l'éducation*, 296, pp. 14-20.

Travaux universitaires

BURTIN, J., 2001, *Comédies filmiques et transmission de la mémoire aux jeunes générations (enquête réalisée dans trois établissements scolaires de Meurthe-et-Moselle)*, Mémoire de DEA Sciences de l'Information et de la Communication, Université Nancy 2 et Université de Metz (sous la direction du professeur Jacques Walter).

Samenvatting :

In deze bijdrage geeft de auteur ons een overzicht van de ontwikkelingen in het Shoah-onderricht in de lesprogramma's van het secundair onderwijs in Frankrijk. Verschillende steeds weer terugkerende vragen met een blijvende actualiteit worden aangehaald. Zo bijvoorbeeld welke plaats moet er toegekend worden aan deze materie binnen in het onderwijs en hoe moet het onderwezen worden ? Is er mogelijkheid tot een «pedagogisering» van het fenomeen van de Shoah ? Over welke pedagogische instrumenten beschikken de leerkrachten om hen te helpen bij de bena-

dering van deze zelfs voor volwassenen moeilijk toegankelijke periode ? Vanuit deze vraagstellingen, en zich baserend op het voorbeeld van drie schoolinstellingen uit de streek van Meurthe-et-Moselle, geeft de auteur ons een gedetailleerd verslag van zijn bevindingen.

SARAH TIMPERMAN*Archiviste - Fondation Auschwitz**Archiviste - Stichting Auschwitz*

Les archives de la Fondation Auschwitz

**Inventaire partiel du Fonds des papiers personnels
des victimes des crimes et génocides nazis (2^e partie*)**

De archieven van de Auschwitz Stichting

**Partiële inventaris van de persoonlijke papieren van de
slachtoffers der nazi-misdaden en-genocides (2^e deel**)**

FARDE 25

 BG/25/01 - NAGELS Georges

Éléments biographiques :

Déportation en tant que soldat

Dates d'arrestation/déportation :

12/05/1940 - 06/05/1945

Camps/prisons : Stalags en Autriche
et en Pologne*Interview Fondation Auschwitz :*

YA/FA/176

Localisation du document : BG/25/01/01*Donateur du fonds :* Nagels*Forme du document :* Original*Type de document :* Fiche biographique*Date du document :* 21/10/1995*Description :* Fiche biographique de la
Fondation Auschwitz*Localisation du document :* BG/25/01/02*Donateur du fonds :* Nagels*Forme du document :* Photocopie*Type de document :* Autre

* Nous poursuivons ici la publication, initiée dans le n° 82 (janvier-mars 2004) de notre Bulletin trimestriel, de l'inventaire du Fonds des papiers personnels des victimes des crimes et génocides nazis conservés par la Fondation Auschwitz. Rappelons que l'ensemble des documents composant nos Fonds d'archives représente quelque 15.000 pièces (papiers et photos) et environ 1.400 heures de témoignages (audio et audiovisuels).

** Wij zetten hier de publicatie verder van de inventaris van de persoonlijke papieren van de slachtoffers der nazi-kampen en -genocides. Het eerste deel werd gepubliceerd in het nr. 82 (januari - maart 2004) van ons Driemaandelijks Tijdschrift. Ter herinnering : het geheel van de door onze Stichting verzamelde papieren en archieven beslaan meer dan 15.000 stukken (papieren en foto's) en ongeveer 1.400 getuigenissen (audio en audiovisueel).

Date du document : s.d.

Description : Plan du camp du camp d'internement de Kobjerzyn fourni par le témoin.

BG/25/01 - FINK Maurice

Biografische elementen : Deportatie als jood

Aanhoudings-/deportatiedatum : 10/1942 - 01/1945

Kampen/gevangenis : Drancy, Annaberg, Lazy, Ortmund, Markstead-Fuenfteichen

Interview Stichting Auschwitz : YA/FA/201

Plaats van het document : BG/25/02/01

Archiefschenker : Fink

Aard van het document : Origineel

Documenttype : Biografische fiche

Datum van het document : 28/11/2001

Omschrijving : Biografische fiche van de Stichting Auschwitz

Plaats van het document : BG/25/02/02

Archiefschenker : Fink

Aard van het document : gescand origineel

Documenttype : Lidkaart

Datum van het document : s.d.

Omschrijving : Lidkaart N.C.P.G.R. (Nationale Confederatie der Politieke Gevangenen en Rechthebbenden).

Plaats van het document : BG/25/02/03

Archiefschenker : Fink

Aard van het document : gescand origineel

Documenttype : Lidkaart

Datum van het document : 1948

Omschrijving : Lidkaart N.C.P.G.R. (Nationale Confederatie der Politieke Gevangenen en Rechthebbenden).

Plaats van het document : BG/25/02/04

Archiefschenker : Fink

Aard van het document : gescand origi-

neel

Documenttype : Foto

Datum van het document : s.d.

Omschrijving : foto van de getuige (vooroorlog).

Plaats van het document : BG/25/02/05

Archiefschenker : Fink

Aard van het document : gescand origineel

Documenttype : Foto

Datum van het document : ?/12/2002

Omschrijving : Foto van de getuige tijdens de Ceremonie van de 60^e verjaardag van het «Centraal Beheer van Joodse Weldadigheid en Maatschappelijk Hulpbetoon» - Foto verschenen in *De Centrale*, december 2001, nr. 321, p. 10.

Plaats van het document : BG/25/02/06

Archiefschenker : Fink

Aard van het document : gescand origineel

Documenttype : Foto

Datum van het document : s.d.

Omschrijving : Foto van de getuige terwijl deze de hand schudt van Izaac Rabin.

Plaats van het document : BG/25/02/07

Archiefschenker : Fink

Aard van het document : gescand origineel

Documenttype : Foto

Datum van het document : s.d.

Omschrijving : Foto van de getuige voor de Klaagmuur (Israël).

Plaats van het document : BG/25/02/08

Archiefschenker : Fink

Aard van het document : gescand origineel

Documenttype : Postkaart

Datum van het document : ?/09/1996

Omschrijving : Nieuwjaarskaart verstuurd vanuit Israël aan de getuige.

Plaats van het document : BG/25/02/09

Archiefschenker : Fink

Aard van het document : gescand origineel

Documenttype : Foto

Datum van het document : s.d.

Omschrijving : Foto van de getuige omringd door zijn familieleden.

BG/25/03 - DE COSTER François

Biografische elementen :

Politieke deportatie, weerstander
Fidelio, N.K.B.

Aanhoudings-/deportatiedatum :
03/03/1944 – 11/04/1945

Kampen/gevangenis : Breendonk,
Buchenwald, Harzungen, Ellrich,
Wolflebel, Dora.

Interview Stichting Auschwitz :
YA/FA/202

Plaats van het document : BG/25/03/05

Archiefschenker : De Coster

Aard van het document : Origineel
gescand

Documenttype : Postkaart

Datum van het document : s.d.

Omschrijving : Postkaart verkocht ten
voordele van de Werken van de Hoge
Raad van de Politieke Gevangenen.

Plaats van het document : BG/25/03/06

Archiefschenker : De Coster

Aard van het document : Origineel

Documenttype : Foto

Datum van het document : 1945

Omschrijving : Overlijdensbericht van de
broer van de getuige (overleden te
Buchenwald op 9 februari 1945).

Plaats van het document : BG/25/03/07

Archiefschenker : De Coster

Aard van het document : Origineel

Documenttype : Foto

Datum van het document : 1945

Omschrijving : Overlijdensbericht van de
vader van de getuige (overleden te
Buchenwald).

Plaats van het document : BG/25/03/08

Archiefschenker : De Coster

Aard van het document : Fotocopie

Documenttype : Persknipsel

Datum van het document : s.d.

Omschrijving : lokale uitgave met als titel
«Nazi-Terreur te Meensel-Kiezegem».

BG/25/04 - DYAMANT Maryla
(Epouse Michalowski)

Éléments biographiques :

Déportation en tant que juive

Date d'arrestation/déportation :

02/10/1943 - 02/05/1945

Camps/prisons : Auschwitz, Ravensbrück,
Malchau

Interview Fondation Auschwitz :
YA/FA/087

Localisation du document : BG/25/04/01

Donateur du fonds : Dyamant

Forme du document : Original scanné

Type de document : Photographie

Date du document : s.d.

Description : Photo du témoin dans les
années d'après-guerre.

Localisation du document : BG/25/04/02

Donateur du fonds : Dyamant

Forme du document : Original scanné

Type de document : Photographie

Date du document : s.d.

Description : Photo du témoin. Avant-
guerre. Pologne.

Localisation du document : BG/25/04/03

Donateur du fonds : Dyamant

Forme du document : Original scanné

Type de document : Photographie

Date du document : s.d.

Description : Belle-sœur du témoin.
Avant-guerre. Pologne.

Localisation du document : BG/25/04/04

Donateur du fonds : Dyamant

Forme du document : Original scanné

Type de document : Photographie

Date du document : s.d.

Description : Belle-sœur du témoin.
Avant-guerre. Pologne.

Localisation du document : BG/25/04/05

Donateur du fonds : Dyamant

Forme du document : Original scanné

Type de document : Photographie

Date du document : s.d.

Description : Frère du témoin. Avant-guerre. Pologne.

Localisation du document : BG/25/04/06

Donateur du fonds : Dyamant

Forme du document : Original scanné

Type de document : Photographie

Date du document : s.d.

Description : Frère du témoin. Avant-guerre. Pologne.

Localisation du document : BG/25/04/07

Donateur du fonds : Dyamant

Forme du document : Original scanné

Type de document : Photographie

Date du document : s.d.

Description : Frère du témoin Avant-guerre. Pologne.

Localisation du document : BG/25/04/08

Donateur du fonds : Dyamant

Forme du document : Original scanné

Type de document : Photographie

Date du document : s.d.

Description : Groupe de jeunes gens dont le frère du témoin. Avant-guerre. Pologne.

Localisation du document : BG/25/04/09

Donateur du fonds : Dyamant

Forme du document : Original scanné

Type de document : Photographie

Date du document : s.d.

Description : Frère du témoin. Avant-guerre. Pologne.

Localisation du document : BG/25/04/10

Donateur du fonds : Dyamant

Forme du document : Original scanné

Type de document : Photographie

Date du document : s.d.

Description : Frère du témoin. Avant-guerre. Pologne.

Localisation du document : BG/25/04/11

Donateur du fonds : Dyamant

Forme du document : Original scanné

Type de document : Photographie

Date du document : s.d.

Description : Frère du témoin Avant-guerre. Pologne. Photo publiée dans «Before they perished», *Photographs found in Auschwitz*, p. 275, photo n°4.

Localisation du document : BG/25/04/12

Donateur du fonds : Dyamant

Forme du document : Original scanné

Type de document : Photographie

Date du document : s.d.

Description : Personnages inconnus. Avant-guerre. Pologne.

Localisation du document : BG/25/04/13

Donateur du fonds : Dyamant

Forme du document : Original scanné

Type de document : Photographie

Date du document : s.d.

Description : Groupe de jeunes gens inconnus. Avant-guerre. Pologne.

Localisation du document : BG/25/04/14

Donateur du fonds : Dyamant

Forme du document : Original scanné

Type de document : Photographie

Date du document : s.d.

Description : Frère du témoin. Avant-guerre. Pologne.

Localisation du document : BG/25/04/15

Donateur du fonds : Dyamant

Forme du document : Original scanné

Type de document : Photographie

Date du document : s.d.

Description : Frère du témoin (enfant). Avant-guerre. Pologne.

Localisation du document : BG/25/04/16

Donateur du fonds : Dyamant

Forme du document : Original scanné

Type de document : Photographie

Date du document : s.d.

Description : Frère du témoin en compagnie de deux amis lors de la commémoration de la mort de Th. Herzl.
Avant-guerre. Pologne.

Localisation du document : BG/25/04/17
Donateur du fonds : Dyamant
Forme du document : Original scanné
Type de document : Photographie
Date du document : s.d.
Description : Groupe de jeunes gens faisant partie du groupement «Hanoar Hatzioni» (jeunesses sionistes). Au premier rang, le frère du témoin.

Localisation du document : BG/25/04/18
Donateur du fonds : Dyamant
Forme du document : Original scanné
Type de document : Photographie
Date du document : s.d.
Description : Groupe de jeunes gens faisant partie du groupement «Hanoar Hatzioni» (jeunesses sionistes). Au premier rang, le frère du témoin. Avant-guerre. Pologne.

Localisation du document : BG/25/04/19
Donateur du fonds : Dyamant
Forme du document : Original scanné
Type de document : Photographie
Date du document : s.d.
Description : Enfant inconnu. Avant-guerre. Pologne.

Localisation du document : BG/25/04/20
Donateur du fonds : Dyamant
Forme du document : Original scanné
Type de document : Photographie
Date du document : s.d.
Description : Photo du futur mari du témoin avec ses sœurs (avant-guerre). Pologne.

Localisation du document : BG/25/04/21
Donateur du fonds : Dyamant
Forme du document : Original scanné
Type de document : Photographie
Date du document : s.d.

Description : Oncle paternel du témoin. Avant-guerre. Pologne.

Localisation du document : BG/25/04/22
Donateur du fonds : Dyamant
Forme du document : Original scanné
Type de document : Photographie
Date du document : s.d.
Description : Grand-père maternel du témoin. Homme religieux, faisait partie de la Diet de Pologne comme député.

Localisation du document : BG/25/04/23
Donateur du fonds : Dyamant
Forme du document : Original scanné
Type de document : Coupure de presse
Date du document : s.d.
Description : Grand-père maternel du témoin. Homme religieux, faisait partie de la Diet de Pologne comme député. Article paru lors de son décès dans un journal polonais.

Localisation du document : BG/25/04/24
Donateur du fonds : Dyamant
Forme du document : Original scanné
Type de document : Photographie
Date du document : s.d.
Description : Père du témoin. Avant-guerre. Pologne.

Localisation du document : BG/25/04/25
Donateur du fonds : Dyamant
Forme du document : Original scanné
Type de document : Photographie
Date du document : s.d.
Description : Meeting de Jabotinsky, leader sioniste. Au premier rang parmi les auditeurs, le père du témoin. Avant-guerre. Pologne.

Localisation du document : BG/25/04/26
Donateur du fonds : Dyamant
Forme du document : Original scanné
Type de document : Photographie
Date du document : s.d.
Description : Photo du témoin en compagnie de sa maman lors de vacances dans les environs de Varsovie. Avant-guerre. Pologne.

Localisation du document : BG/25/04/27

Donateur du fonds : Dyamant

Forme du document : Original scanné

Type de document : Photographie

Date du document : s.d.

Description : Photo du témoin prise lors d'un récent voyage à Auschwitz. Le témoin se trouve devant le baraquement où elle a été détenue.

Localisation du document : BG/25/04/28

Donateur du fonds : -

Forme du document : Original

Type de document : Avis
nécrologique/Faire part

Date du document : 06/10/2003

Description : Avis nécrologique paru dans *Le Soir*.

Localisation du document : BG/25/04/29

Donateur du fonds : -

Forme du document : Original

Type de document : Coupure de presse

Date du document : 08/10/2003

Description : «L'extraordinaire leçon d'humanisme de Maryla»
Article paru dans *Le Soir*.

BG/25/05 - WEYNANS Raymond

Éléments biographiques : Déportation
politique - Résistance

Jeunes Gardes Socialistes Unifiées

Dates d'arrestation/déportation :

23/04/1943 - 07/05/1945

Camps/prisons : Saint Gilles, Natzweiler,
Fromen, Mittenwald.

Interview Fondation Auschwitz :
YA/FA/089

Localisation du document : BG/25/05/01

Donateur du fonds : Weynans

Forme du document : Original scanné

Type de document : Lettre

Date du document : 1943 le 10/10

Description : Lettre écrite par le témoin à sa mère depuis le camp de Natzweiler.

Papier à en-tête du camp avec cachet (censure). Lettre écrite en allemand.

Localisation du document : BG/25/05/0

Donateur du fonds : Weynans

Forme du document : Original scanné

Type de document : Lettre

Date du document : 1944 le 13/03

Description : Lettre reçue par le témoin à Natzweiler.

Localisation du document : BG/25/05/03

Donateur du fonds : Weynans

Forme du document : Original scanné

Type de document : Lettre

Date du document : 1944 le ?/ ?

Description : Enveloppe du camp de Natzweiler contenant une lettre envoyée par le témoin à sa mère à Bruxelles.

Localisation du document : BG/25/05/04

Donateur du fonds : Weynans

Forme du document : Original scanné

Type de document : Lettre

Date du document : 1944 le 04/06

Description : Lettre écrite par le témoin à sa mère depuis le camp de Natzweiler.
Papier à en-tête du camp avec cachet (censure). Lettre écrite en allemand.

Localisation du document : BG/25/05/05

Donateur du fonds : Weynans

Forme du document : Original scanné

Type de document : Lettre

Date du document : 1943 le 19/09

Description : Lettre-cartonnée (avec adresse du destinataire et timbre au verso) du camp écrite par le témoin à sa mère depuis le camp de Natzweiler.

Localisation du document : BG/25/05/06

Donateur du fonds : Weynans

Forme du document : Original scanné

Type de document : Lettre

Date du document : 1943 le 07/11

Description : Lettre écrite par le témoin à sa mère depuis le camp de Natzweiler.
Papier à en-tête du camp avec cachet (censure). Lettre écrite en allemand.

Localisation du document : BG/25/05/07
Donateur du fonds : Weynans
Forme du document : Original scanné
Type de document : Lettre
Date du document : 1944 le 13/01
Description : Lettre reçue par le témoin à Natzweiler.

Localisation du document : BG/25/05/08
Donateur du fonds : Weynans
Forme du document : Original scanné
Type de document : Lettre
Date du document : 1944 le 10/07
Description : Lettre reçue par le témoin à Natzweiler.

Localisation du document : BG/25/05/09
Donateur du fonds : Weynans
Forme du document : Original scanné
Type de document : Lettre
Date du document : 1944 le 01/02
Description : Lettre reçue par le témoin à Natzweiler.

Localisation du document : BG/25/05/10
Donateur du fonds : Weynans
Forme du document : Original scanné
Type de document : Lettre
Date du document : 1944 le 09/04
Description : Lettre reçue par le témoin à Natzweiler.

Localisation du document : BG/25/05/11
Donateur du fonds : Weynans
Forme du document : Reproduction photo
Type de document : Document judiciaire
Date du document : 1941 le 27/05
Description : Mandat d'arrêt contre le témoin émis par le Tribunal de Première Instance de Bruxelles.

Localisation du document : BG/25/05/12
Donateur du fonds : Weynans
Forme du document : Reproduction photo
Type de document : Document judiciaire
Date du document : 1941 le 28/05

Description : Réquisitoire du procureur du Roi de Bruxelles contre le témoin.

Localisation du document : BG/25/05/13
Donateur du fonds : Weynans
Forme du document : Reproduction photo

Type de document : Document judiciaire
Date du document : 1941 le 29/05
Description : Lettre émanant du Cabinet du Juge d'Instruction du tribunal de Première Instance de Bruxelles concernant l'affaire du témoin.

Localisation du document : BG/25/05/14
Donateur du fonds : Weynans
Forme du document : Reproduction photo

Type de document : Document judiciaire
Date du document : 1941 le 28/05
Description : Lettre émanant du Cabinet du Juge d'Instruction du tribunal de Première Instance de Bruxelles concernant l'affaire du témoin.

Localisation du document : BG/25/05/15
Donateur du fonds : Weynans
Forme du document : Reproduction photo

Type de document : Document judiciaire
Date du document : 1941 le 28/05
Description : Lettre émanant du Cabinet du Juge d'Instruction du tribunal de Première Instance de Bruxelles concernant l'affaire du témoin.

Localisation du document : BG/25/05/16
Donateur du fonds : Weynans
Forme du document : Reproduction photo

Type de document : Document judiciaire
Date du document : 1941 le 28/05
Description : Interrogatoire du témoin par le Juge d'Instruction du tribunal de Première Instance de Bruxelles.

Localisation du document : BG/25/05/17
Donateur du fonds : Weynans
Forme du document : Reproduction

photo

Type de document : Document judiciaire

Date du document : 1941 le 31/05

Description : Pro Justicia.

Localisation du document : BG/25/05/18

Donateur du fonds : Weynans

Forme du document : Reproduction

photo

Type de document : Document judiciaire

Date du document : 1941 le 31/05

Description : Rapport de police.

Localisation du document : BG/25/05/19

Donateur du fonds : Weynans

Forme du document : Reproduction

photo

Type de document : Document judiciaire

Date du document : 1941 le 01/06

Description : Rapport de police.

Localisation du document : BG/25/05/20

Donateur du fonds : Weynans

Forme du document : Original scanné

Type de document : Autre

Date du document : 1943 le 23/04

Description : Calendrier fabriqué par le témoin durant sa captivité.

Localisation du document : BG/25/05/21

Donateur du fonds : Weynans

Forme du document : Original scanné

Type de document : photographie

Date du document : 1933 le ?/ ?

Description : Photo de famille.

Localisation du document : BG/25/05/22

Donateur du fonds : Weynans

Forme du document : Original scanné

Type de document : photographie

Date du document : Années 1930

Description : Photo du père du témoin.

Localisation du document : BG/25/05/23

Donateur du fonds : Weynans

Forme du document : Original scanné

Type de document : photographie

Date du document : 1945 le ?/ ?

Description : Photo d'identité du témoin, photo prise à son retour de déportation.

BG/25/06 - ELBERG Chil

Éléments biographiques : Déportation en tant que juif

Dates d'arrestation/déportation :

01/09/1942- 18/05/1945

Camps/prisons : Malines, Sakrau, Annalt, Furstengrube, Grelizt, Folbruck, Grelizt, Anneberk, Buchenwald, Langenstein

Interview Fondation Auschwitz :

YA/FA/042

Localisation du document : BG/25/06/01

Donateur du fonds : Elberg

Forme du document : Original scanné

Type de document : Lettre

Date du document : 1945 le 21/07

Description : Lettre écrite par des prisonniers politiques français au témoin. Ceux-ci aidèrent le témoin à se cacher à la fin de la guerre (après avoir fait la marche de la mort).

Localisation du document : BG/25/06/02

Donateur du fonds : Elberg

Forme du document : Original scanné

Type de document : Carte/Fiche d'identification

Date du document : 1945 le ?/05

Description : Document remis par l'autorité américaine au témoin, document lui servant de pièce d'identité.

Localisation du document : BG/25/06/03

Donateur du fonds : Elberg

Forme du document : Original scanné

Type de document : Attestation/Certificat

Date du document : 1945 le ?/05

Description : Attestation de séjour à l'hôpital universitaire de Halle où le témoin fut soigné pour gangrène.

Localisation du document : BG/25/06/04

Donateur du fonds : Elberg

Forme du document : Original scanné

Type de document : Photographie

Date du document : s.d.

Description : Prisonnier Politique français

qui aida le témoin dans sa cachette à la fin de la guerre.

Localisation du document : BG/25/06/05

Donateur du fonds : Elberg

Forme du document : Original scanné

Type de document : Photographie

Date du document : s.d.

Description : Groupe de Prisonniers Politiques français qui aidèrent le témoin à se cacher à la fin de la guerre.

Localisation du document : BG/25/06/06

Donateur du fonds : Elberg

Forme du document : Original scanné

Type de document : Photographie

Date du document : s.d.

Description : Photo prise à Bruxelles devant l'hôtel Métropole. Le témoin est âgé de 17 ans et est accompagné d'une jeune femme. Tous deux portent l'étoile jaune.

Localisation du document : BG/25/06/07

Donateur du fonds : Elberg

Forme du document : Photocopie

Type de document : Coupure de presse

Date du document : s.d.

Description : Article relatif à la découverte des camps nazis. Illustré par une photo d'un baraquement du camp de Niederorschel (Buchenwald). Le témoin figure sur cette photo.

Localisation du document : BG/25/06/08

Donateur du fonds : Elberg

Forme du document : Original scanné

Type de document : Photographie

Date du document : 1945 le ?/05

Description : Le témoin au retour de sa déportation en mai 1945. Il a 20 ans.

Localisation du document : BG/25/06/09

Donateur du fonds : Elberg

Forme du document : Original scanné

Type de document : Photographie

Date du document : s.d.

Description : Prisonnier Politique français

qui aida le témoin dans sa cachette à la fin de la guerre.

Localisation du document : BG/25/06/10

Donateur du fonds : Elberg

Forme du document : Original scanné

Type de document : Photographie

Date du document : s.d.

Description : Groupe de Prisonniers Politiques français qui aidèrent le témoin à se cacher à la fin de la guerre.

Localisation du document : BG/25/06/11

Donateur du fonds : Elberg

Forme du document : Original scanné

Type de document : Témoignage

Date du document : s.d.

Description : Petit carnet de notes fabriqué par le témoin lors de sa captivité.

Localisation du document : BG/25/06/12

Donateur du fonds : Elberg

Forme du document : Original

Type de document : Lettre

Date du document : 1966 le ?/ ?

Description : Lettre de l'Amicale des Ex-Prisonniers Politiques de Silésie. Rappel pour le payement de la cotisation pour l'année 1966.

Localisation du document : BG/25/06/13

Donateur du fonds : Elberg

Forme du document : Original

Type de document : Carte de membre

Date du document : 1966

Description : Carte de membre de l'Amicale des Ex-Prisonniers Politiques de Silésie.

BG/25/07 - SEPHIHA Isaac (dit Jacques)

Éléments biographiques : Déportation en tant que juif

Dates d'arrestation/déportation :

13/10/1943-29/04/1945

Camps/prisons : Malines, Buchenwald, Dachau.

Interview Fondation Auschwitz :
YA/FA/137

Localisation du document : BG/25/07/01

Donateur du fonds : Sephiha J.

Forme du document : Photocopie

Type de document : Lettre

Date du document : 1949 le 12/01

Description : Lettre de la Caisse Générale d'Épargne et de retraite accordant une allocation complémentaire de Prisonnier Politique au témoin.

Localisation du document : BG/25/07/02

Donateur du fonds : Sephiha J.

Forme du document : Photocopie

Type de document : Attestation/Certificat

Date du document : 1945 le 24/12

Description : Attestation légalisée de l'Amicale des Anciens Prisonniers Politiques de Dachau informant du décès du père du témoin à Dachau le 19 avril 1945.

Localisation du document : BG/25/07/03

Donateur du fonds : Sephiha J.

Forme du document : Photocopie

Type de document : Lettre

Date du document : 1946 le 28/03

Description : Lettre émanant du Commissariat Belge au Rapatriement informant du transfert du dossier du père du témoin au Ministère des Victimes de la Guerre.

Localisation du document : BG/25/07/04

Donateur du fonds : Sephiha J.

Forme du document : Photocopie

Type de document : Lettre

Date du document : 1943 le 30/10

Description : Lettre adressée au Consulat de Turquie en Belgique demandant la libération de la famille du témoin (famille turque résidant en Belgique) détenue à la Caserne Dossin.

Localisation du document : BG/25/07/05

Donateur du fonds : Sephiha J.

Forme du document : Photocopie

Type de document : Lettre

Date du document : 1943 le 04/11

Description : Lettre adressée au Consulat de Turquie en Belgique demandant une intervention auprès du Consulat turque à Paris en vue d'obtenir la libération de la famille du témoin (famille turque résidant en Belgique) détenue à la Caserne Dossin.

Localisation du document : BG/25/07/06

Donateur du fonds : Sephiha J.

Forme du document : Photocopie

Type de document : Lettre

Date du document : 1943 le 20/11

Description : Lettre de remerciements adressée au Consul de Turquie en Belgique.

Localisation du document : BG/25/07/07

Donateur du fonds : Sephiha J.

Forme du document : Photocopie

Type de document : Lettre

Date du document : 1943 le 29/11

Description : Lettre émanant du Consulat de Turquie à Paris à la «Abwicklungsstelle des Auswärtigen Amtes» demandant la libération de la famille du témoin.

Localisation du document : BG/25/07/08

Donateur du fonds : Sephiha J.

Forme du document : Photocopie

Type de document : Lettre

Date du document : 1943 le 04/12

Description : Lettre adressée au Consulat de Turquie à Paris demandant d'intervenir en faveur de la libération de toute la famille du témoin. Lettre faisant état d'un versement en banque pour l'avancement de ces démarches.

Localisation du document : BG/25/07/09

Donateur du fonds : Sephiha J.

Forme du document : Photocopie

Type de document : Lettre

Date du document : 1944 le 11/04

Description : Lettre adressée au Consulat de Turquie à Bruxelles relative à la libération de la famille du témoin.

Localisation du document : BG/25/07/10
Donateur du fonds : Sephiha J.
Forme du document : Photocopie
Type de document : Lettre
Date du document : 1944 le 02/03
Description : Lettre adressée au Consulat de Turquie à Paris demandant d'intervenir en faveur de la libération de la famille du témoin. Demande de renouvellement de leurs passeports.

Localisation du document : BG/25/07/11
Donateur du fonds : Sephiha J.
Forme du document : Photocopie
Type de document : Lettre
Date du document : 1944 le 12/04
Description : Lettre adressée au Consulat de Turquie à Paris informant de la déportation de la famille du témoin dans différents camps en Allemagne. Demande d'intervention en faveur de leur libération.

Localisation du document : BG/25/07/12
Donateur du fonds : Sephiha J.
Forme du document : Photocopie
Type de document : Lettre
Date du document : 1945 le 14/10
Description : Lettre adressée au frère du témoin demandant des nouvelles de la famille.

Localisation du document : BG/25/07/13
Donateur du fonds : Sephiha J.
Forme du document : Photocopie
Type de document : Attestation/Certificat
Date du document : 1947 le 30/09
Description : Certificat de civisme, bonne vie et moeurs délivré par la Commune de Forest à la mère du témoin.

Localisation du document : BG/25/07/14
Donateur du fonds : Sephiha J.
Forme du document : Photocopie
Type de document : Attestation/Certificat
Date du document : 1947 le 27/11
Description : Attestation de l'Union Européenne des Juifs turcs concernant l'identité de la mère du témoin.

Localisation du document : BG/25/07/15
Donateur du fonds : Sephiha J.
Forme du document : Photocopie
Type de document : Carte de membre
Date du document : 1947 le ?/ ?
Description : Carte de membre de la mère du témoin à l'Union Européenne des Juifs turcs.

Localisation du document : BG/25/07/16
Donateur du fonds : Sephiha J.
Forme du document : Photocopie
Type de document : Carte/Fiche d'identification
Date du document : 1948 le 15/03
Description : «Certificat de Nationalité / République turque» de la mère du témoin.

Localisation du document : BG/25/07/17
Donateur du fonds : Sephiha J.
Forme du document : Photocopie
Type de document : Carte/Fiche d'identification
Date du document : 1946 le ?/ ?
Description : Carte provisoire du Ministère des Victimes de la Guerre au nom de la mère du témoin.

Localisation du document : BG/25/07/18
Donateur du fonds : Sephiha J.
Forme du document : Photocopie
Type de document : Carte/Fiche d'identification
Date du document : 1946 le ?/ ?
Description : Carte provisoire du Ministère des Victimes de la Guerre au nom de la mère du témoin.

Localisation du document : BG/25/07/19
Donateur du fonds : Sephiha J.
Forme du document : Photocopie
Type de document : Carte postale
Date du document : s.d.
Description : Carte de bienvenue à Gothenbourg (Suède) édité par le Consul Général de Turquie à Gothenbourg à l'intention des rescapés qui transitent par le Suède.

Localisation du document : BG/25/07/20
Donateur du fonds : Sephiha J.
Forme du document : Photocopie
Type de document : Lettre
Date du document : 1948 le 31/05
Description : Lettre du Consulat de la République Turque en Belgique à la mère du témoin concernant ses papiers d'identité.

Localisation du document : BG/25/07/21
Donateur du fonds : Sephiha J.
Forme du document : Photocopie
Type de document : Autre
Date du document : 1944 le ?/ ?
Description : Carnet de mariage des parents du témoin. République française ; département de la Seine.

Localisation du document : BG/25/07/22
Donateur du fonds : Sephiha J.
Forme du document : Photocopie
Type de document : Passeport
Date du document : 1949 le ?/ ?
Description : Passeport délivré à la mère du témoin par le Consulat de Turquie à Anvers.

Localisation du document : BG/25/07/23
Donateur du fonds : Sephiha J.
Forme du document : Photocopie
Type de document : Témoignage
Date du document : s.d.
Description : Notes écrites par le témoin (?) sur l'attitude des autorités turques à l'égard des juifs turcs victimes de la répression nazie.

Localisation du document : BG/25/07/24
Donateur du fonds : Sephiha J.
Forme du document : Photocopie
Type de document : Autre
Date du document : s.d.
Description : Partitions d'une chanson wallonne «Charlotte allez-vous en !»

Localisation du document : BG/25/07/25
Donateur du fonds : Sephiha J.
Forme du document : Photocopie

Type de document : Autre
Date du document : s.d.
Description : Paroles de chansons retranscrites à la main.

BG/25/08 - HAVAUX Léon

Éléments biographiques : Déportation politique - Résistance
Dates d'arrestation/déportation : 25/06/1941 - 16/06/1942 (†)
Camps/prisons : Citadelle de Huy, Neuengamme.

Localisation du document : BG/25/08/01
Donateur du fonds : Cornut
Forme du document : Photocopie
Type de document : Lettre
Date du document : 1941 le ?/ ?
Description : Lettre du témoin à sa famille écrite depuis la Citadelle de Huy où il est incarcéré depuis le 25/06/1941.

Localisation du document : BG/25/08/02
Donateur du fonds : Cornut
Forme du document : Photocopie
Type de document : Lettre
Date du document : 1942 le 26/05
Description : Lettre du témoin à sa famille écrite depuis le camp de Neuengamme où il est détenu. Il y décèdera en 1942. Lettre écrite en allemand.

Localisation du document : BG/25/08/03
Donateur du fonds : Cornut
Forme du document : Photocopie
Type de document : Lettre
Date du document : 1942 le ?/ ?
Description : Lettre du témoin à sa famille écrite depuis le camp de Neuengamme où il est détenu. Lettre écrite en français.

Localisation du document : BG/25/08/04
Donateur du fonds : Cornut
Forme du document : Photocopie
Type de document : Lettre
Date du document : 1942 le 05/04
Description : Lettre du témoin à sa famille

écrite depuis le camp de Neuengamme où il est détenu. Lettre écrite en allemand.

Localisation du document : BG/25/08/05

Donateur du fonds : Cornut

Forme du document : Photocopie

Type de document : Lettre

Date du document : 1942 le 31/07

Description : Lettre de la Kommandantur du camp de Neuengamme à l'épouse du témoin annonçant le décès de celui-ci le 14 juin 1942.

Localisation du document : BG/25/08/06

Donateur du fonds : Cornut

Forme du document : Photocopie

Type de document : Lettre

Date du document : 1941 le 22/9

Description : Petit mot envoyé par le témoin à sa famille depuis le train qui le déporte vers l'Allemagne.

BG/25/09 - CORNUT Alfred

Éléments biographiques : Déportation politique - Résistance

Partisans Armés

Dates d'arrestation/déportation : 08/1944 - 28/04/1945

Camps/prisons : Saint-Gilles, Neuengamme, Sandbostel

Interview Fondation Auschwitz : YA/FA/165

Localisation du document : BG/25/09/01

Donateur du fonds : Cornut

Forme du document : Reproduction photo

Type de document : Photographie

Date du document : 1999 le ?/ ?

Description : Commémoration au camp de Sandbostel.

Localisation du document : BG/25/09/02

Donateur du fonds : Cornut

Forme du document : Reproduction photo

Type de document : Photographie

Date du document : 1999 le ?/ ?

Description : Inauguration de la plaque commémorative à Fontenaille.

Localisation du document : BG/25/09/03

Donateur du fonds : Cornut

Forme du document : Reproduction photo

Type de document : Photographie

Date du document : s.d.

Description : Neuengamme. Creusement du fossé anti-chars.

Localisation du document : BG/25/09/04

Donateur du fonds : Cornut

Forme du document : Reproduction photo

Type de document : Photographie

Date du document : s.d.

Description : Camp de Sandbostel. Distribution de la soupe.

Localisation du document : BG/25/09/05

Donateur du fonds : Cornut

Forme du document : Reproduction photo

Type de document : Photographie

Date du document : s.d.

Description : Gare d'arrivée de Neuengamme.

Localisation du document : BG/25/09/06

Donateur du fonds : Cornut

Forme du document : Reproduction photo

Type de document : Photographie

Date du document : s.d.

Description : Crématoires de Neuengamme.

Localisation du document : BG/25/09/07

Donateur du fonds : Cornut

Forme du document : Reproduction photo

Type de document : Photographie

Date du document : s.d.

Description : Blockaus d'Epperl.

Localisation du document : BG/25/09/08

Donateur du fonds : Cornut

Forme du document : Reproduction photo

Type de document : Photographie

Date du document : s.d.

Description : Prisonniers de Sandbostel à la Libération du camp par les anglais. Prisonniers sur des civières, le témoin est le cinquième en partant du bas. Photo prise par les anglais.

Localisation du document : BG/25/09/09

Donateur du fonds : Cornut

Forme du document : Photocopie

Type de document : Coupure de presse

Date du document : 1994 le ?/08

Description : «Partisan Armé, Alfred Cornut de Mesvin nous raconte son étonnante odyssée guerrière jusqu'aux camps de la mort», *La Province*, août 1994.

Informations
Mededelingen

Lauréats des Prix de la Fondation Auschwitz 2003-2004

Le Conseil scientifique de la Fondation Auschwitz a entériné les résultats des délibérations des jurys pour l'année académique 2003-2004 et a décidé d'attribuer les Prix suivants :

1. Le «Prix Fondation Auschwitz» à Hans-Joachim LANG pour son travail intitulé *Die Namen der Nummern, Eine Spurensuche nach 86 jüdischen Frauen und Männern, die 1943 von SS-Wissenschaftlern für eine geplante Skelettsammlung ermordet wurden* (Arbeitstitel), 2003.
2. Le «Prix Fondation Auschwitz - Jacques Rozenberg» à Philip VERWIMP pour son travail intitulé *Development and Genocide in Rwanda. A Political Economy Analysis of Peasants and Power under the Habyarimana Regime*, Proefschrift voorgedragen tot het behalen van de graad van Doctor in de Economische Wetenschappen, Faculteit Economische en toegepaste Economische Wetenschappen, Katholieke Universiteit Leuven, 2003.

Autres informations concernant les activités de la Fondation Auschwitz :

Nous informons nos lecteurs du fait que les informations relatives à l'ensemble de nos activités sont à présent consultables sur le site internet de la Fondation Auschwitz à l'adresse suivante : www.auschwitz.be

Laureaten van de Prijzen Stichting Auschwitz 2003-2004

De Wetenschappelijke Raad van de Stichting Auschwitz heeft de resultaten vastgelegd van de deliberaties van de jury's van de Prijzen van de Stichting voor het academisch jaar 2003-2004 en heeft besloten de volgende Prijzen toe te kennen :

1. De «Prijs van de Stichting Auschwitz» (2.500 €) aan Hans-Joachim LANG voor zijn werk *Die Namen der Nummern, Eine Spurensuche nach 86 jüdischen Frauen und Männern, die 1943 von SS-Wissenschaftlern für eine geplante Skelettsammlung ermordet wurden* (Arbeitstitel), 2003.
2. De «Prijs van de Stichting Auschwitz - Jacques Rozenberg» (2.500 €) aan Philip VERWIMP voor zijn werk *Development and Genocide in Rwanda. A Political Economy Analysis of Peasants and Power under the Habyarimana Regime*, Proefschrift voorgedragen tot het behalen van de graad van Doctor in de Economische Wetenschappen, Faculteit Economische en toegepaste Economische Wetenschappen, Katholieke Universiteit Leuven, 2003.

Andere inlichtingen betreffende de werking van de Stichting Auschwitz

Wij willen onze lezers ervan op de hoogte brengen dat de mededelingen betreffende onze activiteiten, die tot nog toe gepubliceerd werden in de kolommen van dit tijdschrift, vanaf heden verplaatst werden en consul-teerbaar zijn op de website van de Stichting Auschwitz : www.auschwitz.be

**Nouvelles acquisitions
et comptes rendus**
*Nieuwe aanwinsten
en boekbesprekingen*

1. ANTELME Robert, *De menselijke soort*, Amsterdam, Uitgeverij SUN / Stichting Kunstenaarsverzet, 2001, 318 p. (n° 7696)

De Fransman Robert Antelme werd in juni 1944 gearresteerd en weggevoerd naar een bijkamp van Buchenwald, en later bevrijd in Dachau. Zoals talloze overlevenden schrijft hij na de oorlog zijn wedervaren neer in een boek: *L'Espèce humaine* (1947). Het boek heeft zich met de jaren ontwikkeld tot een klassieker in het genre van de kampliteratuur en wordt vandaag in één adem genoemd met de werken van Primo Levi. Antelme is er niet alleen in geslaagd om in een sobere verteltrant het dagelijkse leven van de nazikampen te analyseren, hij geeft ook een politieke analyse van het concentratiekampverschijnsel. De schrijver geeft blijk van een ongeëvenaarde maturiteit en bovendien is *L'Espèce humaine* de enige roman die Antelme ooit geschreven heeft. De Nederlandse vertaling die nu op de markt wordt gebracht vult ongetwijfeld een lacune op.

2. APPLEBAUM Anne, *Goelag, Een geschiedenis*, Amsterdam, Ambo, 2003, 579 p. (n° 7586)

Goelag, een geschiedenis is een lovenswaardige wetenschappelijke studie naar een nauwelijks bestudeerd fenomeen uit de Sovjetgeschiedenis: namelijk het uitgebreide netwerk van werkkampen (Goelag) waarin, van 1929 tot 1953, miljoenen mensen (veelal politieke dissidenten) ondergebracht werden om dwangarbeid te verrichten. Reeds in het tsaristische Rusland bestonden dergelijke werkkampen, maar in het Sovjettijdperk, onder het bewind van Lenin en vooral Stalin, werd het systeem geperfectioneerd, en evolueerde het tot een integraal onderdeel van het Sovjetbestel. In de periode 1945-1953 bereikte het verschijnsel zijn hoogtepunt; de kampen begonnen zelfs

een hoofdrol te spelen in de economie van de Sovjet-Unie. Na Stalins dood hebben zijn opvolgers een einde gesteld aan dit systeem van massale dwangarbeid. Toch zal het nog tot het einde van de jaren '80 duren vooraleer de kampen definitief afgeschaft worden. Historici schatten dat van 1929 tot 1953 niet minder dan achttien miljoenen mensen tot de werkkampen van de Goelag veroordeeld zijn geworden. Ongeveer 4,5 miljoen mensen overleefden het harde regime niet. Hoewel vele miljoenen het slachtoffer van de Stalinistische terreur waren, zijn deze werkkampen nauwelijks bekend in het Westen. De misdrijven van Stalin wekken niet dezelfde weerzin op als die van Hitler. Volgens Appelbaum heeft dit te maken met het feit dat de communistische idealen van sociale rechtvaardigheid en gelijkheid in het Westen op meer sympathie kunnen rekenen dan de Nazi-leer van racisme en de triomf van de sterken over de zwakken. Naast de aandacht voor de oorsprong van het systeem, de ontwikkeling tot een belangrijk onderdeel van de Sovjeteconomie, en de ontmanteling na Stalins dood, gaat de auteur ook dieper in op het leven in de kampen. De vlotte schrijfstijl, gecombineerd met de citaten en de gedichten uit de Russische literatuur (Achmatova, Mandelstam) waarmee elk hoofdstuk aanvangt, maken dit allesbehalve een gortdroge studie.

3. ARON Jacques, *Le Sionisme n'est pas le Judaïsme, Essai sur le destin d'Israël*, Bruxelles, Didier Devillez Editeur, 2003, 303 p. (n° 7310)

L'on doit à Jacques Aron, architecte, critique d'art, homme de lettres, de nombreuses contributions marquantes. Outre ses titres portant sur l'architecture: *Anthologie du Bauhaus, introduction et choix de textes*, traduction en collaboration avec Franz-Peter Van Boxelaer (Didier

Devillez Editeur, 1995), *Le tourmant de l'urbanisme bruxellois, 1958-1978* (Fondation J. Jacquemotte, 1978), *La Cambre et l'architecture, Un regard sur le Bauhaus belge* (P. Mardaga, 1982), *L'invention de l'architecture* (CFC-Éditions, 1998), des ouvrages plus personnels, orientés sur les valeurs de l'existence, l'ont amené à considérer et à raconter d'abord sa propre vie puis, en docte sage, celle d'autres. Quels autres ? Et bien, ceux qui partagent une même intelligence, sensibilité et conception de l'existence. Aux confins de la philosophie et du bon sens, Jacques Aron, après nous avoir offert *L'année du souvenir, La famille, la judéité, le communisme, l'architecture, la peinture, la mort, et quelques autres sujets de moindre importance* (Didier Devillez Editeur, 1997), *La mémoire obligée*, avant-propos de Serge Moureaux (Didier Devillez Editeur, 1999) et une *Petite philosophie portative, Pensées, poèmes, collages* (Didier Devillez Editeur, 2001) nous fait à présent part d'une histoire du sionisme, non pas revue et corrigée, mais reconsidérée et réévaluée du point de vue historique et politique. Pas pour la «simple» histoire, mais pour réfléchir à la problématique israélo-palestinienne, pour tenter de lui trouver une issue, peut-être au travers de la compréhension des origines mêmes du mouvement sioniste. Car il importe bien entendu de revenir encore et toujours, tant les passions sont vives et les combats meurtriers, sur le développement du sionisme et sur son destin, notamment en rapport au judaïsme. Le titre du livre, *Le sionisme* n'est pas le judaïsme est emprunté à Hans Kohn, un des maîtres théoriciens du sionisme. Qu'on ne s'y trompe pas, Jacques Aron, comme l'énonce Pierre Mertens dans la préface qu'il signe, pourfend le slogan «Un peuple sans terre pour une terre sans peuple» qui n'a tout de même

jamais reflété l'exacte réalité du terrain. Car il n'aurait tout d'abord pas dû s'agir de nier ou de rabaisser l'existence de ceux qui - les Palestiniens arabes - préexisterent, et même participèrent, à l'essor de l'Etat israélien. Comment accepter que des populations qui après tout pourraient s'entendre se vouent à des guerres fratricides ? La politique d'Israël ne pourrait-elle s'assouplir et en venir à une coexistence pacifique ? De même, Jacques Aron reconsidère les aspects de la vie en diaspora en rapport à l'appel, récurrent, du sionisme à se retrouver en nombre en terre promise, pour mieux entre autre en assurer la défense. Faut-il, parce que l'on est juif, nécessairement être sioniste ? Et défendre à tout prix l'Etat d'Israël dont la création, présentée aujourd'hui comme une conséquence du génocide, signifierait explicitement aux juifs du monde entier que c'était justement en raison de l'absence d'un Etat juif que cette hécatombe fut rendue possible ? D'autre part, faut-il accepter que les politiciens israéliens s'expriment au nom de l'ensemble de la communauté juive, y compris celle résidant «en diaspora» ? Et comment penser son éventuel lien avec l'Etat d'Israël et/ou sa population lorsque l'on vit «ailleurs» ? Quelle identité se forger personnellement, entre la défense d'un Etat qui ne tolère aucune faiblesse face à ceux qui lui apparaissent comme ses ennemis, et sa liberté propre d'individu estimant la distance nécessaire à conserver par rapport à une politique contestable ? Certains continuent néanmoins à croire au fait que la coexistence entre Juifs et Arabes reste une possibilité qu'il faut défendre. C'est le point de vue qu'exprime ce livre d'histoire, critique et ouvert, pour un meilleur avenir au Proche-Orient.

4. BLEIER Inge Joseph, GUMPERT David E., *Inge, A Girl's Journey through Nazi*

Europe, Grand Rapids-Michigan, William B. Eerdmans, 2004, 277 p. (n° 7842)

Le journaliste américain David E. Gumpert écrit ici un ouvrage émouvant sur le destin pendant la Seconde Guerre mondiale de sa tante Inge Joseph-Bleier, alors jeune juive allemande. Au début 1939, après la «Kristallnacht», la famille Joseph est séparée par le nazisme. Consciente du danger du mouvement nazi, sa mère envoie Inge chez une connaissance à Bruxelles. Lorsque les Allemands envahissent la Belgique en mai 1940, Inge et quelques autres enfants juifs sont envoyés dans le Sud de la France et hébergés par la Croix-Rouge suisse au «Château la Hille» près de Seyre. Peu à peu des informations sur le drame qui se déroule à l'autre bout de l'Europe leur parviennent. Finalement, Inge et les autres enfants sont emmenés par des gendarmes français et transportés vers un camp de transit. Grâce à la Croix Rouge, ils sont cependant sauvés. L'histoire, racontée du point de vue de Inge, est basée sur un manuscrit de soixante-six pages que l'auteur a sauvé après sa mort. Cette histoire personnelle est captivante et montre quelles stratégies a pu développer une jeune fille pour survivre à une période difficile.

5. BOERS Walter, *Eén Volk, Eén Lied, Joodse en Arische muziek in het Derde Rijk*, Antwerpen, Uitgeverij Hadewijch, 1995, 191 p. (n° 7649)

Dit boek is een bewerking van eerder uitgezonden reeksen op radio 3 over joodse en arische muziek in het Derde Rijk. Zonder wetenschappelijke pretenties, schetst Walter Boers de houding van Nazi-Duitsland tegenover de Duitse muziekwereld, en de manier waarop musici, zowel joodse als Arische, daarmee omgingen. Grosso modo bestaat het boek uit twee delen : een eerste onderdeel, getiteld «Hebreeuwse melodieën», behandelt de afrekening van de Nazi's en hun voorgangers met dat gedeelte van de Duitse muziekcultuur dat door Duitsers van joodse afkomst geschapen was. Zolang de toondichter niet al te uitdrukkelijk voor zijn joodse afkomst uitkwam, was het in de eerste helft van de 19de eeuw eerder een voordeel dan een nadeel om jood te zijn. Vanaf 1850 kwam daar verandering in : voortaan werden anti-joodse vooroordelen niet meer gevoed door religieuze tegenstellingen, maar waren gefundeerd op een pseudo-biologische en pseudo-psychologische bewijsvoering. Dit racistisch antisemitisme werd na de Duitse nederlaag in 1918 en de opkomst van het nazisme versterkt. Componisten als Mendelssohn, Mahler en Schönberg werden uit de Duitse muziekgeschiedenis geschrapt, en hun oeuvre werd afgeschilderd als typisch joods. In het tweede deel «Arische klanken», gaat de auteur dieper in op de vraagstelling hoe de Duitse muziekwereld zich aanpaste aan het Naziregime. Verrassend genoeg ontdekten de nazi's weinig tegenstand van de Duitse musici, waarvan enkelen maar al te graag bereid waren om de plaats van ongewenste elementen in te nemen. Het boek bevat weinig nieuwe inzichten, maar is niettemin een interessante inleiding tot het muziekleven in Nazi-Duitsland en de voorgaande periode.

6. BROWNING Christopher, *Die Entfesselung der «Endlösung», Nationalsozialistische Judenpolitik 1939-1942*, Berlin, Propyläen Verlag, 2003, 832 p. (Collection «The Comprehensive History of the Holocaust») (n° 7591)

Ce deuxième volume de la collection «*The Comprehensive History of the Holocaust*» qui se veut une histoire complète du judéocide, aborde la période allant de l'automne 1939 à l'automne 1941 où la poli-

tique nazie envers les juifs est passée de l'émigration forcée à la «Solution finale», la tentative systématique d'exterminer le plus de juifs possible. Le livre a été écrit par Christopher Browning, chercheur reconnu, expert dans l'histoire du judéocide et professeur à l'Université de Caroline du Nord et propose en plus, dans sa version allemande, une contribution sur l'opération Barbarossa par Jürgen Matthäus. L'ouvrage est très révélateur parce qu'il montre le processus de décision, qui a conduit au meurtre des juifs de l'Europe occupée par les nazis. L'auteur met l'escalade de la politique envers les juifs en rapport avec le déroulement initialement victorieux pour l'Allemagne et affirme le rôle capital de Hitler dans le déchaînement de la «Solution finale».

7. BUSCHMANN Arno, *National-sozialistische Weltanschauung und Gesetzgebung 1933-1945, Band II*, Dokumentation einer Entwicklung, Wien / New-York, Springer Verlag, 2000, 799 p. (n° 7588)

Le deuxième volume de la série «*Conception du monde et juridiction nationale-socialiste 1933-1945*» rassemble des textes juridiques caractéristiques de la politique du III^e Reich. L'ouvrage aborde plusieurs domaines de la justice, notamment le droit constitutionnel, administratif, militaire, économique, social, éducatif, culturel, religieux, personnel et pénal. L'ouvrage allie un développement chronologique de la juridiction nationale-socialiste à une perspective plus thématique axée sur les caractéristiques du développement des différents domaines mentionnés ci-avant. Il s'agit d'un ouvrage de référence très utile, qui contient des textes sur des lois cruciales comme le «Décret du président d'Etat pour la protection du peuple et de l'Etat» de 1933 ou «La loi pour la protection du sang et de

l'honneur allemand» de 1935, parmi d'autres.

8. COMBE Sonia, CINGAL Grégory (dir.), *Retour de Moscou, Les archives de la Ligue des droits de l'homme, 1898-1940*, Paris / Nanterre, Editions La Découverte / Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC), 2004, 189 p. (Collection «Recherches») (n° 7684)

France, juin 1940, la Gestapo s'empare des archives conservées au siège national de la Ligue des Droits de l'Homme. Transférées à Berlin, elles tombent à la fin de la guerre entre les mains du Smerch, service du contre-espionnage de l'Armée rouge. En juin 2000, après quarante-cinq ans, elles sont enfin restituées à la France. *Retour de Moscou* est un ouvrage collectif où sont abordés des thèmes tels que l'historique et le parcours de ces archives, la position de la Ligue vis-à-vis de la Guerre d'Espagne, des objecteurs de consciences, etc. On trouve aussi au sein de cet ouvrage un inventaire des archives de la Ligue déposées maintenant à la Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC) ainsi que diverses informations concernant la Ligue entre 1898 et 1940. Il est à noter que ce livre est une première introduction à l'étude de ce fond d'archives.

9. CORNI Gustavo, GIES Horst, *Brot, Butter, Kanonen, Die Ernährungswirtschaft in Deutschland unter der Diktatur Hitlers*, Berlin, Akademie Verlag, 1997, 644 p. (n° 7605)

Ce livre très intéressant, fruit d'une coopération entre les historiens Gustavo Corni et Horst Gies, présente la première étude scientifique sur l'économie alimentaire pendant le III^e Reich. La politique agricole, qui faisait partie intégrante de l'idéologie nazie et qui était intimement liée à la politique économique des nazis tendant à l'autarcie et à la colonisation de l'Est, est

analysée ici scientifiquement en montrant comment l'alimentation de la population a été organisée par le III^e Reich, pendant la guerre en particulier. L'ouvrage tente de répondre aux questions économiques liées à l'alimentation et à l'intervention de l'Etat dans ce domaine ainsi qu'aux conséquences de cette intervention sur l'alimentation de la population et les prix. La situation alimentaire de tous les pays sous influence où occupation allemande est aussi abordée et mise en rapport avec celle de l'Allemagne. La structure et la fonction du «Reichsnährstand», organisation nazie regroupant les producteurs et vendeurs de produits alimentaires, sont montrées en détail. Cet ouvrage scientifique s'adresse aux chercheurs intéressés par les questions d'économie alimentaire, mais aussi à tous ceux qui veulent mieux comprendre l'implication de l'agriculture dans l'économie de guerre des nazis.

10. CZICHON Eberhard, *Deutsche Bank - Macht - Politik, Faschismus, Krieg und Bundesrepublik*, Köln, PapyRossa Verlag, 2001, 323 p. (n° 7654)

Alors que la première édition de ce livre comportait quelques erreurs, la version actuelle est plus lisible et précise et le livre remanié est basé désormais sur des informations détaillées et exactes. L'élément central du livre reste cependant le même : la décision prise par l'auteur d'engager des poursuites contre la «Deutsche Bank» en ce qui concerne les crimes de guerre nazis. Malheureusement le livre ne remplit pas complètement les attentes. C'est-à-dire qu'un rapport objectif, sans généralisations abstraites et interprétations ironiques, aurait mieux valu afin d'arriver à atteindre le but de l'auteur qui aurait ainsi produit un livre réellement différent.

11. DEJUNG Christof, GULL Thomas, WIRZ Tanja, *Landgeist und Judenstempel*,

Erinnerungen einer Generation 1930-1945, Zürich, Limmat Verlag, 2002, 502 p. (n° 7673)

A plusieurs reprises, le comportement de la Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale a été remis en question, notamment en ce qui concerne le refoulement des réfugiés à la frontière, la collaboration économique avec l'Allemagne nazie et l'attitude des banques suisses envers les descendants des victimes des crimes et génocides nazis qui avaient des comptes dans ce pays. Ce livre a été conçu comme une réponse à ces questions et se base sur Archimob (Association pour la collecte et l'archivage audiovisuel des témoignages sur la période de la Seconde Guerre mondiale en Suisse) le plus grand projet d'histoire orale jamais mené en Suisse, terminé en 2001. L'ouvrage rassemble quatre-vingt des cinq cents entretiens réalisés avec des personnes qui ont vécu à cette époque et ne donne naturellement pas une image homogène de cette période vu la diversité des témoins, autant suisses que réfugiés. C'est un livre très intéressant parce qu'il met en lumière un chapitre souvent oublié de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale. Les témoignages qui sont à la base de l'ouvrage sont complétés par des textes les resituant dans leur contexte et de courtes biographies des témoins.

12. DELATTRE Lucas, *Fritz Kolbe, Der wichtigste Spion des Zweiten Weltkriegs*, München, Piper Verlag, 2004, 398 p. (n° 7708)

Fritz Kolbe, dont voici une biographie très intéressante, était fonctionnaire de l'Etat nazi et a pu accéder, sans être membre du NSDAP, aux plus hauts échelons de l'administration où il a toujours utilisé ses fonctions pour lutter contre le III^e Reich au moyen de l'espionnage. L'auteur, historien et journaliste, décrit Kolbe comme l'espion le plus important

de la Seconde Guerre mondiale. Sa vie passionnante, d'abord comme fonctionnaire au consulat allemand de Madrid, puis en Afrique du Sud, montre la possibilité pour les hommes pétris de valeurs de résister et de refuser de se compromettre dans la guerre criminelle des nazis et dans la persécution des juifs, mais surtout met en avant la personnalité unique de Kolbe qui décida d'agir contre le III^e Reich au cœur même de la dictature nazie.

13. DWORK Deborah, JAN VAN PELT Robert, *De Holocaust, Een geschiedenis*, Amsterdam, Uitgeverij Boom, 2002, 504 p. (n° 7739)

De geïndustrialiseerde en systematische wijze waarop de genocide op joden en zigeuners zich tijdens de jaren 1939-1945 heeft afgespeeld zal voor altijd een schandvlek blijven op wat we onze westerse «beschaving» noemen. In *De Holocaust, Een geschiedenis* hebben twee eminente onderzoekers, Deborah Dwork (Universiteit van Yale) en Robert Jan Van Pelt (Universiteit van Waterloo, Canada) het ambitieuze plan opgevat om de mechanismen van de judeocide op een synthetische wijze uiteen te zetten en te situeren binnen de ruimere context van de 20e eeuw. Sommigen van hun stellingen zijn bepaald interpellierend: zo bijvoorbeeld de vaststelling dat het racisme en antisemitisme veel manifester aanwezig was in de Verenigde Staten van de jaren '20 dan in het Duitsland tijdens dezelfde periode. Ook de stelling dat de oorsprong van het fenomeen massamoord nauw verbonden is met de val van het *Ancien régime* en bijvoorbeeld kan teruggevonden worden in de Terreur-periode van de Franse revolutie zal sommigen tot nadenken stemmen. Verder ontwikkelen zij de stelling dat ondanks rassenhaat en discriminatie de judeocide eigenlijk niet echt vooraf gepland is geweest. In hun beschrijvende passages maakten de auteurs veel-

vuldig gebruik van interview-fragmenten of citaten uit dagboeken of brieven. De auteurs zijn er alleszins in geslaagd om het gegeven van de judeocide op een bevattelijke wijze weer te geven.

14. ENGELS Emile, *Bastogne, Trente jours sous la neige et le feu*, Bruxelles, Editions Racine, 2004, 296 p. (n° 7732)

Les nombreux témoignages de la population locale sont considérés dans cet ouvrage comme autant de sources historiques. Les événements racontés le sont tant au travers des yeux des militaires que de ceux des civils. Cette campagne fut une lutte permanente contre le froid, la faim, la peur, l'obscurité, les maladies, les blessures et pour certains, la mort. L'ouvrage associe tous les acteurs qui ont payé un lourd tribut à la bataille: les militaires, les civils et les familles des victimes. La bataille de Bastogne - circonscrite dans un périmètre de dix kilomètres - dura trente jours parmi lesquels une période de vingt jours où le climat sibérien disputa le terrain à la ténacité des combattants. Le siège de la ville de Bastogne constitua la phase la plus spectaculaire de la bataille.

15. EVANS Richard J., *Aufstieg*, München, Deutsche Verlags-Anstalt, 2004, 752 p. (Collection «Das Dritte Reich», Band 1) (n° 7669)

Le premier des trois volumes de cette histoire du III^e Reich, écrite par Richard J. Evans, professeur d'Histoire contemporaine à l'Université de Cambridge, couvre la période qui s'étend du gouvernement de Bismarck à l'accession au pouvoir des nazis. Selon Evans, la recherche contemporaine sur les crimes et génocides nazis ne manque pas d'études spécialisées, mais le temps était venu, en ce début de 21^e siècle, d'écrire une introduction générale. Ceci est d'autant plus nécessaire que les «trois phases» de la recherche scientifique concernant le judéocide, qui ont été la

recherche des racines du mouvement entre 1945 et la moitié des années '60, puis sur les années 1933-1939 pendant les années '70 et '80 et finalement la phase qui a commencé dans les années '80 et qui s'est concentrée sur la période 1939-1945, devaient être résumées pour offrir une introduction actuelle au lecteur intéressé par la thématique du III^e Reich. Evans retrace l'histoire du III^e Reich de manière chronologique et évite d'utiliser tout vocabulaire moralement, éthiquement ou religieusement marqué. Son style, très accessible, ouvre son ouvrage au grand public intéressé par les origines du III^e Reich en Europe. De plus, le livre offre une bibliographie très complète aux lecteurs désirant approfondir les domaines qui ne seraient que brièvement traités dans cette introduction. Les deux volumes suivants paraîtront en allemand en 2005 et 2008.

16. FELDMANN Christian, *Edith Stein*, Reinbek, Rowohlt Taschenbuch Verlag, 2004, 158 p. (n° 7731)

Edith Stein, juive et philosophe convertie au catholicisme, est morte au camp de concentration d'Auschwitz en août 1942. Dans une lettre du 12 avril 1933 au pape Pie XI, elle le mettait en garde : «L'idolâtrie de la race que la radio martèle aux masses n'est-elle pas une hérésie ouverte ? (...) Nous craignons le pire pour l'image de l'Eglise dans le monde si le silence se prolonge plus longtemps.» La carrière de la philosophe a commencé par une fascination pour la phénoménologie de Husserl quand elle entamait ses études à l'Université de Göttingen. Elle y réussit assez vite à devenir assistante et une chercheuse respectée, mais son succès académique fut obscurci par une dépression, des doutes intimes et questions existentielles. Influencée par la lecture de l'autobiographie de Thérèse d'Avila et les

ouvrages de Thomas d'Aquin, elle décida de se convertir au catholicisme. Après des efforts vains pour devenir professeur dans plusieurs universités, Edith Stein débuta comme enseignante dans un lycée pour filles, puis elle enseigna à l'Institut de pédagogie scientifique d'Allemagne et travailla comme oratrice à l'association des enseignants catholiques. Après l'interdiction de sa profession aux juifs en 1933, elle devient sœur de l'ordre du Carmel, d'abord à Cologne et puis en 1938 à Echt aux Pays Bas, d'où elle fut déportée à Auschwitz.

17. FRIEDLÄNDER Saul, FREI Norbert, RENDTORFF Trutz, WITTMANN Reinhard, *Bertelsmann im Dritten Reich*, München, C. Bertelsmann, 2002, 794 p. (n° 7627)

Après l'ouverture d'un débat public en Allemagne en 1998, concernant le comportement sous le régime nazi de la maison d'édition Bertelsmann - actuellement l'une des plus importantes du monde, la société a été amenée à créer une commission historique indépendante pour enquêter sur l'histoire de l'entreprise pendant le III^e Reich. Ce livre est le rapport qui en a résulté, publié en 2002 sous la direction de Saul Friedländer, historien renommé et professeur aux Universités de Tel Aviv et de Los Angeles. Le résultat est une étude fouillée qui montre comment l'éditeur de livres théologiques s'est adapté au national-socialisme pour mettre en accord ses intérêts économiques avec ses convictions religieuses. Des publications conformes à la propagande nazie, comportant des éléments antisémites et glorifiant la guerre ont été publiées par Bertelsmann ainsi que des textes religieux destinés à «l'homme brun», l'homme de la SA. Des statistiques sur les ventes des publications se trouvent dans une annexe et aident à montrer comment cette entreprise familiale a

profité de la période 1933-1945, malgré son histoire dans l'édition religieuse, pour devenir après la guerre la plus importante maison d'édition d'Allemagne.

18. FRÖLICH-STEFFEN Susanne, *Die österreichische Identität im Wandel*, Wien, Braumüller, 2003, 307 p. (n° 7594)

Ce livre de Susanne Fröhlich-Steffen aborde la question du changement de l'identité de l'Autriche de 1918 à nos jours. Il y a presque soixante ans que la IIe République a été fondée et depuis s'est développée une conscience nationale marquée. A l'heure actuelle, des questions se posent sur la compréhension de l'histoire, sur le rôle joué par la neutralité auprès de la population ou sur l'importance de l'Autriche comme médiateur entre l'Est et l'Ouest. En outre, l'auteur s'interroge sur la mesure dans laquelle la politique européenne de l'Autriche contribue au succès de l'identification avec l'Union européenne. L'auteur va au fond des choses et donne une vision très claire de ce thème. Cet ouvrage scientifique s'adresse d'abord aux chercheurs intéressés par les questions touchant à la politique autrichienne de l'après-guerre, mais aussi à tous ceux qui cherchent à mieux comprendre la mentalité de la société autrichienne.

19. GALL Lothar (dir.), *Krupp im 20. Jahrhundert, Die Geschichte des Unternehmens vom Ersten Weltkrieg bis zur Gründung der Stiftung*, Berlin, Siedler, 2002, 719 p. (n° 7436)

Cette histoire de l'importante société métallurgique allemande Krupp au 20e siècle a été écrite par quatre historiens sous la direction de Lothar Gall. Les entreprises ont eu un rôle délicat au sein du IIIe Reich, obéissant aux lois du marché tout en dépendant des faveurs de l'Etat et de la législation. Dans le cas de Krupp, active dans une industrie indispensable à la guerre de destruction d'Hitler, l'histoi-

re de l'entreprise est évidemment étroitement liée à la politique. Le livre est divisé en quatre parties : la première va de la Première Guerre mondiale à 1925, quand l'ancienne entreprise passe d'une production de guerre à une production civile et est confrontée aux vagues d'inflation qui ont précédé la grande dépression de 1929, la deuxième couvre la crise économique et la restructuration de Krupp jusqu'à 1933. La plus grande partie du livre est consacrée à la période 1933-1951 abordant l'ascension au pouvoir des nazis, la Seconde Guerre mondiale et l'occupation par les alliés. Enfin, le dernier chapitre aborde l'histoire économique de Krupp après la guerre et pendant la mise en œuvre du plan de décartellisation imposé par les alliés. Il s'agit donc d'un livre détaillé sur l'histoire de Krupp et des hauts cadres responsables de son développement et de sa participation aux crimes nazis.

20. GRASS Günter, *Im Krebsgang, Eine Novelle*, München, dtv - Deutscher Taschenbuch Verlag, 2004, 215 p. (n° 7622)

« Cette histoire a commencé bien longtemps avant moi, il y a plus de cent ans, dans la [...] ville de Schwerin. » C'est ainsi que commence cette nouvelle du grand écrivain allemand, Günter Grass, auteur du Tambour, qui nous mène à l'endroit où le Landesgruppenleiter de la NSDAP en Suisse, Wilhelm Gustloff, a été assassiné par l'étudiant juif David Frankfurter et considéré par la suite comme martyr par les nazis. Cinquante ans après sa naissance, le torpillage par l'armée soviétique du bateau de la NSDAP, baptisé « Wilhelm Gustloff » en sa mémoire, est à la base de la tragédie de la famille Prokriefke, dont ces événements historiques obscurcissent le destin et dont l'histoire est liée à celle du bateau. Ce livre, qui ne se contente pas de raconter l'histoire nous mène jusqu'à aujourd'hui et aborde la problématique du

néo-nazisme en Allemagne, symbolisé ici par le fils de Paul Prokriefke, qui est né sur le navire nazi et qui décide de propager sa propre version de l'histoire, avec un résultat fatal.

21. HARVEY Elisabeth, *Women and the Nazi East, Agents and Witnesses of Germanisation*, New Haven, Yale University Press, 2003, 384 p. (n° 7617)

La germanisation de l'Europe de l'Est décidée par les Nazis afin d'asservir les peuples non-ariens, notamment slaves et juifs a mobilisé également de nombreuses femmes qui constituaient un groupe d'agents et d'acteurs distincts de la germanisation. L'auteur se penche sur des questions importantes comme le rôle des femmes dans la société nationale-socialiste et leur participation à la colonisation de l'Est ainsi qu'aux crimes et génocides nazis à l'Est, en particulier dans le Reichsgau «Wartheland», où se trouvait le site du camp de concentration Chelmino, où le gazage des juifs a commencé dès décembre 1941. Malgré des sources incomplètes, par suite notamment de la destruction de la plupart des archives à la fin de la guerre, l'auteur réussit à rassembler des documents officiels d'organisations telles que la BDM (Bund Deutscher Mädel) ainsi que des témoignages d'Allemandes et en tire une étude intéressante sur la place des femmes dans la société nazie et leur prise en compte par l'appareil militaire dans le but de la germanisation. L'auteur met en évidence les facteurs qui ont poussé un si grand nombre de femmes, la plupart d'entre elles jeunes, célibataires et d'une éducation supérieure à la moyenne, à participer à un projet qui est arrivé à les subjuguier malgré une idéologie rigide et inhumaine.

22. HATZFELD Jean, *Une saison de machettes, récits*, Paris, Editions du Seuil, 2003, 312 p. (Collection «Fiction & Cie») (n° 7632)

Dans *Dans le nu de la vie, Récits des marais rwandais* (Le Seuil, 2003), Jean Hatzfeld nous rapportait les récits de Tutsis, rescapés et victimes du génocide du Rwanda qui fit en 1994 plusieurs centaines de milliers de morts. Avec *Une saison de machettes*, l'écrivain et journaliste a décidé de rencontrer des auteurs du massacre. Cet ancien correspondant de guerre, notamment en Bosnie, et grand reporter au journal *Libération*, s'est rendu dans un pénitencier situé près de Nyamata. Il y a rencontré un groupe de «copains», la plupart déjà jugés et condamnés, des tueurs, des bourreaux, des voisins Hutus. Ceux-ci ont accepté de parler, se sont engagés à ne pas mentir tout en ayant la possibilité de refuser de répondre. Dans cette enquête sous forme de récit, véritable travail littéraire, l'on croise des hommes ordinaires qui deviennent des génocidaires, des hommes qui vont au massacre comme s'ils portaient au «travail», des hommes qui ne parlent pas à la première personne mais disent «nous» et «eux», des hommes qui éludent et se sentent très peu coupables. Pour eux, le génocide n'est qu'une saison. Il s'agit d'un livre exceptionnel, récompensé par le Prix Fémina - Essai 2003, œuvre de littérature en passe de devenir un classique.

23. HESS Jonathan M., *Germans, Jews and the Claims of Modernity*, New Haven, Yale University Press, 2002, 258 p. (n° 7610)

Cet ouvrage aborde la controverse qui a opposé intellectuels juifs et allemands à la fin du 18e et au début du 19e siècle. Au cours du «siècle des lumières» nombre d'intellectuels allemands ont jugé que le judaïsme était l'antithèse du monde sécularisé moderne. En réponse, les cercles juifs livrèrent leurs réflexions sur la modernité et l'universalisme, fondées dans la tradition juive. Hess fait une analyse de l'œuvre des figures importantes de cette période, comme Mendelsohn, Immanuel Kant,

Johann Gottlieb Fichte et Friederich Schleiermacher, mais aussi de figures moins connues. Le livre permet d'appréhender à la fois l'émancipation juive et le croisement entre réforme religieuse et politique. La vision de l'universalisme qui voulait accorder droits et égalité politique aux juifs tendait en même temps à justifier de nouvelles formes de dénigrement des juifs et du judaïsme. Le discours moderne voulait d'une part libérer les juifs de leur misère civique, mais considérait d'autre part que le judaïsme était en désaccord avec l'ère moderne.

24. KANDEL Liliane (dir.), *Féminismes et nazisme*, Paris, Editions Odile Jacob, 2004, 304 p. (n° 7699)

Cet ouvrage publié sous la direction de Liliane Kandel aborde la problématique du rôle des femmes dans le nazisme. Furent-elles toutes résistantes ou héroïnes ? Toutes victimes ? Le nazisme est-il seulement le fait des hommes ? Des chercheuses - historiennes pour la plupart - tentent de faire une mise au point sur le rôle joué par les femmes dans le national-socialisme et posent la question de la responsabilité effective des femmes dans l'ascension puis le maintien du régime nazi. A travers l'examen des diverses modalités de participation (ou de résistance) des femmes à l'entreprise nazie, de même qu'à travers les lectures qui en furent proposées par les chercheuses féministes, cet ouvrage fait surgir des questions dérangeantes et s'affranchit du postulat selon lequel les femmes, éternellement dominées par les hommes, sont toujours victimes et donc du bon côté de l'histoire.

25. KATER Michael H., *Ärzte als Hitlers Helfer*, München, Piper Verlag, 2002, 576 p. (n° 7707)

Ce livre, intitulé Des médecins qui ont aidé Hitler, décrit d'une manière très complète le système de santé de son dévelop-

pement jusqu'à la fin de la république de Weimar, puis pendant le III^e Reich. Contrairement à la plupart des ouvrages antérieurs sur la médecine nazie qui traitent des «médecins» les plus cruels de la SS, ce livre traite de l'ensemble de cette profession et de son évolution pendant le III^e Reich. La caisse de maladie : la KVA (Kassenärztliche Vereinigung Deutschlands) et les organisations professionnelles des médecins : le RÄK (Reichs Ärzte Kammer) et le BDÄ (Bund Deutscher Ärztinnen) donnent une vue globale des transformations de la profession de médecin et de son intégration dans le système idéologique nazi.

26. KERTESZ Imre, *Liquidatie*, Amsterdam, De Bezige Bij - Icarus, 2004, 151 p. (n° 7648)

Liquidatie vormt het indrukwekkende slotstuk van een drieluik dat voorafgegaan werd door *Onbepaald door het lot* en *Kaddisj* voor een niet geboren kind. Evenals in de twee vorige romans, vertrekt de Hongaarse auteur in *Liquidatie* van de ervaringen die hij als jongeman opgedaan heeft in Auschwitz en Buchenwald. We schrijven Boedapest, 1999. In een post-communistisch, door verwarring geplaagd Hongarije, pleegt de hoodpersoon B., een schrijver die Auschwitz overleefde, zelfmoord. Keseru, zijn uitgever en vriend, probeert de reden van de zelfmoord te achterhalen ; om een antwoord op zijn talloze vragen te vinden, gaat hij op zoek naar de laatste roman die de schrijver nagelaten zou hebben. Met een wisselend vertelperspectief en een grote taalgevoeligheid ontvouwt Imre Kertész op een magistrale manier het verhaal van deze zoektocht ; hierbij worden fictie en werkelijkheid niet zelden door elkaar gehaald. De steeds terugkerende vraag «hoe leef je verder na Auschwitz» vormt het leitmotiv in deze zonder meer aangrijpende roman.

27. KERTZER I. David, *In Gods naam, De katholieke kerk en de jodenvervolgung*, Amsterdam, Prometheus, 2002, 407 p. (n° 7697)

In dit boek snijdt David I. Kertzer een uiterst controversieel onderwerp aan; met name de rol die de Kerk speelde bij de historische jodenhaat en -vervolgung. De Vaticaanse commissie, die in 1987 op verzoek van paus Johannes Paulus II opgericht werd om de eventuele verantwoordelijkheid van de Kerk bij de afslachting van miljoenen Europese joden te onderzoeken, presenteerde in 1998 een rapport waarin ze de Kerk vrijpleitte van alle schuld. Volgens de commissieleden moest de basis van de Holocaust niet bij verkeerde interpretaties van christelijke opvattingen gezocht worden, maar bij extreem nationalistische wetenschappelijke en politieke stromingen in de 19^{de} eeuw. In het rapport wordt een onderscheid gemaakt tussen antisemitisme (19^{de}-20^{ste} eeuw) en anti-judaïsme (Ancien Régime). Na het uitgebreide onderzoek van Kertzer is deze these moeilijk vol te houden. Op een overtuigende manier toont de auteur aan dat de Kerk verantwoordelijk is voor een eeuwenlange conditionering van de christelijke bevolking om de joden als verachtelijke mensen te beschouwen. Bovendien kan de Kerk gezien worden als één van de belangrijkste architecten van de overgang van Middeleeuwse en Vroeg-Moderne vooroordelen tegen de joden naar de moderne, politiek antisemitische beweging die opkwam in de halve eeuw voorafgaand aan de Holocaust. Kertzer concentreert zich in hoofdzaak op het discriminerende beleid in de Kerkelijke Staten ten aanzien van de joden in de 19de eeuw, een tijd waarin de joden in Midden- en West-Europa gelijke rechten kregen, en de vroege 20ste eeuw. Zoals de auteur terecht opmerkt, is er geen betere manier om de

houding van de Kerk tegenover de joden aan het licht te brengen dan zich te verdiepen in de positie van de joden in de Kerkelijke Staat; als heerser over dit gebied kon de paus immers doen en laten wat hij wilde. *In Gods naam* is een sereen boek over één van de donkerste bladzijden uit de kerkelijke geschiedenis; door haar handen in onschuld te wassen heeft de Kerk bij de viering van het jubeljaar 2000 een historische kans tot verzoening met de joodse gemeenschap gemist.

28. KRALL Hanna, *Daar is geen riviermeer, Zestien reportages van na de holocaust*, Breda, Uitgeverij De Geus, 2000, 159 p. (n° 7698)

Herinneringen leven, worden doorgegeven, worden verteld van generatie op generatie. Telkens weer wanneer de Poolse schrijfster-journaliste Hanna Krall ergens een lezing geeft vraagt zij aan de aanwezigen haar een verhaal te vertellen, een verhaal dat waar gebeurd is... Zo heeft zij tijdens haar lezingen in Göteborg, Hamburg, Toronto, New York of Warschau de verhalen opgetekend van de Poolse joden uit de Tweede Wereldoorlog. Ondanks de dramatiek van sommige verhalen heeft Krall deze in een opvallend serene, soms zelf poëtische wijze verwoord. Precies door deze literaire benadering heeft zij het anekdotische weten te overstijgen en heeft zij aan deze verhalen een universele betekenis gegeven.

29. KRÖGER Ute, EXINGER Peter, «*In welchen Zeiten Leben wir!*», *Das Schauspielhaus Zürich 1938-1998*, Zürich, Limmat Verlag, 1998, 462 p. (n° 7609)

En 1938, la *Neue Schauspiel S.A.* est fondée à Zurich et offre, pendant la guerre, une scène aux premières représentations d'œuvres de dramaturges exilés tels Bertold Brecht. Ce livre, publié en 1998 pour commémorer le 60^e anniversaire de la Schauspielhaus de Zurich, décrit la pério-

de de l'émigration et de la guerre en Europe dont l'influence sur le théâtre et son programme a été très importante. Même si seule une partie du livre est consacrée à cette période, les auteurs réussissent à mettre en évidence le rôle qu'un théâtre peut jouer dans des situations de crise, comme l'a fait la Schauspielhaus.

30. LACAPRA Dominick, *Representing the Holocaust, History, Theory, Trauma*, Ithaca / London, Cornell University Press, 1994, 230 p. (n° 7606)

Dans cet ouvrage le professeur américain Dominick LaCapra aborde la représentation du génocide dans l'historiographie. L'auteur plaide pour une interaction entre théorie et histoire. Selon lui, il est indispensable de réfléchir à la manière d'écrire l'histoire du judéocide. Après avoir traité des ouvrages de référence, LaCapra fixe son attention sur les débats de l'*Historikerstreit* allemande, les controverses à propos de la «collaboration» de Martin Heidegger et de Paul de Man et le rôle joué par les témoignages sur le génocide dans l'interprétation historique.

31. LAUFER Peter, *Exodus to Berlin, The Return of the Jews to Germany*, Chicago, Ivan R. Dee, 2003, 239 p. (n° 7592)

Avec ce livre, Peter Laufer, correspondant de presse américain, réalisateur de films documentaires et lauréat du prix George Polk de journalisme, propose un aperçu de la relation entre Allemands et Juifs en ce début de 21^e siècle ; et plus particulièrement dans le cadre de l'immigration juive, venant essentiellement des pays de l'ancien bloc soviétique, vers l'Allemagne en général et Berlin en particulier. Depuis 1989, effrayés par l'antisémitisme dans les anciens pays du bloc et attirés par les opportunités économiques et l'invitation à immigrer lancée par le gouvernement de l'Allemagne réunifiée, plus de 100.000 Juifs se sont installés en Allemagne, la

plupart d'entre eux à Berlin, ville dynamique et multiculturelle et nouveau centre politique de l'Allemagne. L'auteur évoque la vie des Juifs dans l'Allemagne d'aujourd'hui grâce à des interviews, non seulement avec des Juifs nouvellement immigrés, mais aussi avec des Allemands interpellés par l'arrivée de cette minorité qui a été persécutée par l'Allemagne nazie et dont seul un petit nombre avait survécu, cachés par des Allemands. Malgré l'optimisme affiché par le gouvernement allemand, qui cherche à promouvoir une communauté juive en Allemagne, Exodus à Berlin souligne les séquelles du national-socialisme qui subsistent toujours sous la forme de l'antisémitisme actuel, de fréquentes attaques contre les lieux de la culture et de la religion juive ainsi que de la mémoire des crimes et génocides nazis et d'une résurgence des organisations et publications de l'extrême droite en Allemagne.

32. LENZER Gudrun, *Frauen im Speziallager Buchenwald 1945-1950, Internierung und lebensgeschichtliche Einordnung*, Münster, agenda Verlag, 1996, 238 p. (n° 7655)

Entre 1945 et 1950, dans l'Allemagne occupée par l'armée soviétique, des camps d'internement ont été créés pour des personnes indésirables ou d'anciens cadres du nazisme. Gudrun Lenzer présente ici les circonstances de cet internement dans le cas des femmes au «camp spécial de Buchenwald». Elle se base sur les témoignages de vingt-neuf prisonnières et de six prisonniers pour restituer l'image la plus exacte possible de la vie des femmes dans ce camp. L'auteur commence par expliquer les différentes raisons pour lesquelles elles se sont engagées dans le BDM, l'organisation des femmes du III^e Reich, qui était la catégorie de prisonnières la plus nombreuse. Puis, elle aborde les bases juridiques de l'internement ainsi que l'in-

ternement et la vie quotidienne dans le camp. Les conséquences de l'internement pour les prisonnières forment le chapitre final.

33. LEVINE Karen, *Hana's Koffer, Een waar verhaal*, Antwerpen, C. de Vries-Brouwers, 2004, 120 p. (n° 7651)

Na maanden van tevergeefse inspanning kreeg Fumioko Ishioka, de directeur van het Tokio Holocaust Centrum, in 1998 van het Auschwitzmuseum een pakket toegestuurd met authentieke voorwerpen. Het opmerkelijkste stuk was een reiskoffer met de naam Hanna (Duitse schrijfwijze) Brady, een geboortedatum (16 mei 1931) en het opschrift «Waisenkind» (weeskind in het Duits). Aangemoedigd door het enthousiasme van de jonge bezoekers van het museum, begint zij aan een speurtocht om de identiteit van het meisje van de koffer te achterhalen. In Auschwitz komt Fumioko te weten dat Hana vanuit het getto van Theresienstadt (Terezin) naar Auschwitz gestuurd was geworden. Het museum in Terezin stelt één van de vier bewaardgebleven tekeningen van Hana ter beschikking. Haar intensieve zoektocht brengt Fumioko tot in Canada, waar ze in contact komt met Hana's broer, George, die als enige van de familie Brady de Holocaust overleefde. De thans 74-jarige George Brady vertelt honderduit over zijn jongere zus en hun jeugd in Tsjecho-Slowakije. De auteur Karen Levine, baseerde het boek op de radiodocumentaire die ze creëerde voor de zondag editie van CBC radio 1. Ze koos ervoor om de hoofdstukken over de zoektocht af te wisselen met paragrafen over het korte, maar dramatische leven van Hana. Geschreven in een vlotte en gemakkelijke taal, en verlevendigd met interessant illustratiemateriaal, is dit aangrijpende boek

ideaal voor een jong lezerspubliek ; dit boek kan niemand onberoerd laten.

34. MASSAQUOI Hans J., «*Neger, Neger, Schornsteinfeger !*», *Meine Kindheit in Deutschland*, Bergisch Gladbach, Verlagsgruppe Lübbe, 2001, 395 min. (n° 7709)

Hans Joachim Massaquoi, de mère allemande et petit-fils d'un roi du Libéria, a réussi à survivre entre 1926 et 1948 dans l'Allemagne nazie malgré la politique et la législation raciste persécutant tout non-arien. Son récit autobiographique, qui est présenté ici dans un format audio, est lu par Christoph Lindert, acteur et animateur à la télévision et à la radio. L'histoire émouvante de l'enfance et de la jeunesse d'un homme de grande valeur et sa lutte pour la survie sont particulièrement intéressantes pour les jeunes en les sensibilisant à la lutte contre la haine raciale toujours présente dans nos sociétés multiculturelles. L'histoire peu connue du destin des personnes «de couleur» dans l'Allemagne nazie est aussi abordée par ce livre. Hans J. Massaquoi, a émigré en Amérique en 1950 pour poursuivre une carrière dans le journalisme et il est devenu l'éditeur de la première revue afro-américaine des Etats-Unis : *Ebony*.

35. MOUTTAPA Jean, *Un arabe face à Auschwitz, La mémoire partagée*, Paris, Albin Michel, 2004, 289 p. (n° 7686)

Emile Shoufani, le «curé de Nazareth», a entrepris une initiative plus qu'insolite en organisant, en mai 2003, un voyage judéo-arabe à Auschwitz-Birkenau. Cette exploration commune de la mémoire du judéocide a été vécue par un groupe de quelque cinq cents personnes composé de juifs, de musulmans, de chrétiens et de non-croyants, venus d'Israël, de France et de Belgique. Cette extraordinaire aventure nous est rendue par l'auteur pratiquement au jour le jour. L'ouverture au

dialogue fut réelle entre ces participants qui souhaitaient tous mieux comprendre l'importance des souffrances vécues par les juifs durant la Seconde Guerre mondiale. En toile de fond, d'une part, les réflexions de l'auteur sur la nécessaire «universalisation» de la mémoire du judéocide et, d'autre part, la volonté d'arriver à désamorcer la violence qui secoue le Proche-Orient.

36. NEWMAN Richard, *Alma Rosé, Wien 1906-Auschwitz 1944, Eine Biographie*, Bonn, Weidle Verlag, 2003, 472 p. (n° 7612)

«Si nous ne jouons pas bien, nous serons envoyés au gaz.» Cette biographie de Alma Rosé, fille de Arnold Rosé qui avait été premier violon du philharmonique de Vienne et de Justine Mahler, sœur de Gustav Mahler, permet au lecteur de découvrir l'élite musicale de la Vienne de l'entre-deux-guerres et son déclin causé par l'arrivée au pouvoir des nazis. L'histoire de Alma Rosé, racontée avec précision et éloquence par Richard Newman qui est critique musical, est celle d'une carrière fabuleuse brisée par les événements historiques qui seront fatals aux juifs d'Europe. Après l'Anschluss, la famille Rosé avait opté pour l'exil en Angleterre, mais la passion d'Alma pour la musique la conduisit à accepter un concert en Hollande, d'où elle ne put plus repartir. Après que la musicienne se soit enfuie en 1942 à Dijon, elle fut arrêtée par la Gestapo et déportée à Auschwitz en juillet 1943. Jusqu'à sa mort en avril 1944, Alma Rosé dirigea le «Mädchenorchester» à Auschwitz.

37. PAXTON Robert O., *L'armée de Vichy, Le corps des officiers français, 1940-1945*, Paris, Tallandier, 2004, 586 p. (n° 7602)

22 juin 1940, l'Armistice est signé à Rethondes. Il s'agit d'une lourde défaite pour l'armée française. Malgré cela elle parvient à subsister sous la forme de «l'Armée de l'Armistice». Composée de 100.000 hommes, elle opère en zone libre. Elle

aura pour fonction de défendre la neutralité de Vichy, protéger l'Empire contre les attaques alliées et les exigences de plus en plus grande de l'Axe. Elle deviendra un des piliers du nouvel Etat français et de ses valeurs. Une minorité de ces officiers rejoindront la Résistance. Paradoxalement elle sera aussi un des troncs principaux de l'Armée de la Libération et celle d'après-guerre. Cet essai historique fut d'abord une thèse soutenue à Harvard en 1963, *The Armistice Army, publiée trois ans plus tard en version remaniée et intitulée Politics at Vichy, The French Officer Corps under Marshal Pétain*» (Princeton University Press). Fruit d'un travail à partir de documents d'archives mais aussi d'une trentaine d'entretiens avec des officiers généraux et supérieurs, cet essai historique de Robert O. Paxton, le plus français des historiens américains, analyse l'état d'esprit de ces officiers, les zones d'ombre de cette période, les tâtonnements entre Vichy, Alger et Londres, l'échec programmé de cette armée. Longtemps inédit en français, les éditions Tallandier nous propose cette édition enrichie d'une postface historiographique de Claude d'Abzac-Epezy, d'un entretien de celui-ci avec l'auteur et d'abondantes annexes et notice bibliographiques.

38. PIRCHER Wolfgang (dir.), *Gegen den Ausnahmestand. Zur Kritik an Carl Schmitt*, Wien / New-York, Springer Verlag, 1999, 337 p. (n° 7589)

Parmi les intellectuels de la République de Weimar qui ont soutenu le national-socialisme, le juriste et politologue Carl Schmitt est celui qui a apporté le soutien le plus net à la dictature de Hitler. Sa philosophie d'Etat antilibérale promouvait un Etat fort et son antisémitisme justifiait la persécution des juifs, qui, d'après lui, seraient responsables depuis Hobbes de la pensée libérale-démocrate. Cet ouvrage scien-

tifique aborde la pensée et l'œuvre de Schmitt à travers les contributions d'une équipe de treize chercheurs internationaux. Le livre étudie également la réception de l'œuvre de Schmitt parmi certains penseurs de la gauche politique, qui voient dans son rejet des « cliques anonymes » qui influencent la politique et son soutien à la « démocratie » un rapprochement avec les critiques du libéralisme de la gauche. Ce livre très intéressant soulève des questions importantes comme la continuité de la philosophie de Schmitt avant et après 1933 et essaie de cerner les causes du soutien aux nazis apporté par un intellectuel, à l'éducation plongeant ses racines dans le catholicisme et dans une tradition de pensée juridique et politique.

39. QUACK Sibylle (dir.), *Dimensionen der Verfolgung, Opfer und Opfergruppen im Nationalsozialismus*, München, Deutsche Verlags-Anstalt, 2003, 324 p. (n° 7650)

Ce deuxième volume de la « Collection du Mémorial des Juifs d'Europe assassinés » présente les autres groupes de victimes du nazisme autre que les « Volljuden ». L'objectif de l'ouvrage, qui est de mettre en évidence des victimes souvent oubliées, est totalement atteint, tout en restant abordable. Il rassemble les contributions de douze chercheurs à la base d'un ouvrage de référence sur la persécution de groupes méconnus par le grand public : les « métis du premier degré » (mi-juif, mi-allemand), les partenaires de couples mixtes, les Sinti et Roma (tsiganes), les homosexuels, les prisonniers de guerre, les déserteurs, les « criminels radio » (qui écoutaient les radios des Alliés), les victimes de l'euthanasie, de la stérilisation forcée et des expérimentations médicales sont tous étudiés et bénéficient de la reconnaissance de leur persécution. Cet ouvrage montre très bien l'amnésie face aux crimes et génocides nazis, particulièrement aujourd'hui où la

haine raciale subsiste envers une minorité impuissante comme les tsiganes et où l'égalité des homosexuels reste encore sujette à débat.

40. RIEFENSTAHL Leni, *Olympia*, Köln, Taschen, 2002, 319 p. (n° 7620)

Le film *Olympia* de la réalisatrice Leni Riefenstahl, qualifié de « document intemporel, la célébration d'une grande idée, un hymne à la beauté et à la compétition » est présenté ici dans un livre de photographies organisé selon deux perspectives, des photographies d'athlètes en compétition suivies d'une documentation sur la réalisation du film. Les Jeux Olympiques de 1936 ont été instrumentalisés pour la propagande nazie. Pour Hitler, les Jeux constituaient une occasion de montrer « l'importance » de l'Allemagne nazie. Malgré les lois de Nuremberg adoptées en septembre 1935, l'occupation de la Rhénanie en mars 1936 et les protestations des organisations sportives internationales et des émigrés allemands, le Comité International Olympique n'avait pas revu sa décision d'attribuer les Jeux à l'Allemagne. Aussi, cet outil de la propagande hitlérienne a pu être réalisé avec le soutien du monde entier.

41. SCHMITT Eric-Emmanuel, *L'enfant de Noé*, Paris, Editions Albin Michel, 2004, 188 p. (n° 7714)

Philosophe, auteur de pièces de théâtre et écrivain à succès, Eric-Emmanuel Schmitt nous livre ici un court mais émouvant roman. Il y relate l'histoire de Joseph, petit enfant d'origine juive âgé de sept ans, pris dans les tourments de la guerre. En 1942, il est obligé de quitter sa famille et trouve refuge à la « Villa Jaune » pensionnat tenu par le père Pons. Au travers du secret de ce dernier, il découvrira le dialogue, la réflexion, le respect de l'autre, l'amitié et la volonté de perpétuer les traditions juives. Dans ce roman, nous découvrirons des personnages tels que la comtesse

de Sully chargée d'accueillir Joseph, Mademoiselle Marcelle, pharmacienne, fabriquant de faux papiers au caractère bien trempé, Rudy avec qui il noue une amitié qui durera après la guerre. Se déroulant à Bruxelles et à Chemlay, ce récit, ce conte philosophique, ce regard d'enfant, nous donne une splendide leçon de vie.

42. SCHNEIDER Richard Chaim, « *Wir sind da !* », *Juden in Deutschland nach 1945*, München, Der Hörverlag, 2001, 292 min. (n° 7692)

Le thème des relations entre l'Allemagne et les juifs, soit vivant en Israël, soit restés en Allemagne après 1945, est abordé par ce livre sous un format audio très accessible. D'abord publiée comme documentation pour la télévision, la version audio est de deux heures plus longue que l'originale et donc plus complète. L'ouvrage retrace chronologiquement l'histoire des événements importants qui ont marqué les relations politiques entre Israël et l'Allemagne d'une part et les juifs allemands et l'Allemagne d'autre part, particulièrement en ce qui concerne les compensations pour les victimes des crimes et génocides nazis de 1945 à nos jours. Le début des relations diplomatiques en 1965 et la coopération militaire lancée pendant la guerre froide, ainsi que l'amnésie de la population allemande face aux crimes nazis sont abordés de manière très convaincante. Le récit est complété par de brefs entretiens avec des personnages connus comme Shimon Peres, ancien Premier ministre d'Israël, Ignatz Bubis, ancien Président du Conseil central des juifs en Allemagne, l'écrivain Ralph Giordano ou le politicien Daniel Cohn-Bendit.

43. SIMELON Paul, *Hitler : Comprendre une exception historique ?*, Paris, Editions L'Harmattan, 2004, 156 p. (Collection « Questions contemporaines ») (n° 7733)

Cet ouvrage se présente comme un essai de vulgarisation historique à vocation pacificatrice. En tentant de rendre « logique » voire « compréhensible » le cours de la montée du nazisme et de ses conséquences - non pas bien entendu par une justification des options choisies par les maîtres du III^e Reich mais par la causalité et l'entraînement même des événements - l'auteur imagine de la sorte parvenir à tout expliquer et donc à tout « comprendre ». Il s'agirait toutefois de déterminer, entre l'événement et sa philosophie, ce que l'on cherche à saisir. Certaines approches des phénomènes fleurent ainsi bon l'évidence alors qu'elles s'avèrent tout simplement simplistes. Un bon sens quasi « populiste » nimbe cette approche qui toutefois a le mérite de poser un certain nombre de questions parfois dérangeantes mettant à partie les citoyens que nous sommes. Par exemple, dans quelle mesure sommes-nous, individuellement, coupables des injustices qui se commettent un peu partout dans le monde pour assurer les riches profits dont bénéficie notre société ? Relevons-nous d'une population plus morale que celles qui commirent les crimes les plus atroces ? Le génocide des populations juives est-il un phénomène unique ? Est-il plus ou moins grave que celui subi par les Tutsis ou les Indiens d'Amérique ? Hitler est-il une exception historique ? Faut-il continuer à stigmatiser le peuple allemand actuel pour des faits qui concernaient leurs parents ? On le sent au travers des torsions du récit, cette vision de l'histoire ose des rapprochements parfois contestables voire provocateurs. Mais ce sont là des propos qui, au prix d'une certaine banalisation des événements, auront le mérite, tout simplement, de faire réfléchir. Une approche pragmatique qui cherche, en ayant répondu à tout, à dédramatiser le présent tout en

se donnant bonne conscience en tentant de conscientiser le lecteur.

44. THIES Heinrich, *Geb aus, mein Herz, und suche Freud, Das Leben der Bäuerin Hanna*, München, Goldmann Verlag, 2003, 313 p. (n° 7626)

Cette biographie d'une paysanne, Hanna, qui après la mort imprévue de ses parents en 1939 ne peut plus compter que sur elle-même, reflète un demi-siècle de l'histoire allemande. Avec cette histoire d'un personnage insignifiant, l'auteur tente de mettre en évidence le vécu des gens simples au cours d'une période de changements radicaux et de guerre, ici au moyen du regard d'une paysanne, dont la vie ultérieure se déroule en Allemagne de l'Ouest. Ce que ce livre réussit à montrer, à travers Hanna, est la façon dont les gens modestes ont perçu les changements politiques avec une vie surchargée par les travaux quotidiens ne les portant pas aux considérations politiques.

45. TRAVERSO Enzo, *Nach Auschwitz*, Köln, Neuer ISP Verlag, 2000, 220 p. (n° 7595)

Enzo Traverso, professeur en Sciences politiques à l'Université de Picardie, a abordé le thème du marxisme après Auschwitz dans plusieurs de ses ouvrages précédents comme *Les Marxistes et la Question Juive, Histoire d'un débat (1843-1943)* (La Brèche - PEC, 1990) où *Understanding the Nazi Genocide, Marxism after Auschwitz* (Pluto Press, 1999). Ce recueil rassemble des conférences et des essais sur ce thème, écrits entre 1993 et 2000. La diversité des sujets étudiés dans cet ouvrage permet d'avoir une vue globale de la pensée de Traverso. Il y explique notamment l'antisémitisme d'après la définition du code culturel de Shulamit Volkov comme source d'une identité négative du peuple allemand. De plus, l'auteur compare les manifestations de ce code en France et en Allemagne. La réaction de la

gauche allemande face à l'ascension des nazis est retracée dans un autre de ses essais, ainsi que les interprétations de l'histoire du 20e siècle par Nolte, Furet et Courtois, qui sont pour Traverso représentatives du «nouvel anticommunisme».

46. VAN DER KNAAP Ewout, *De verbeelding van nacht en nevel, «Nuit et brouillard» in Nederland en Duitsland*, Groningen, Historische Uitgeverij, 2001, 278 p. (n° 7662)

In het midden van de jaren '50, op een moment dat de publieke herinnering aan de holocaust in de meeste Europese landen nog niet doorgedrongen was, schiep de Fransman Alain Resnais *Nuit et brouillard*, een documentairefilm van een half uur over de concentratie- en vernietigingskampen. De Nederlander Ewout van der Knaap schreef een omstandige studie over deze documentaire, waarbij hij niet alleen oog heeft voor de representatie van de holocaust, maar ook voor de impact die deze film heeft gehad op het verwerkingsproces in Nederland en Duitsland in de jaren '50. Allereerst bestudeert Van der Knaap het door Resnais gekozen beeldmateriaal en het bijhorende commentaar. Daarbij wordt de niet onbelangrijke opmerking gemaakt dat, ondanks de goede bedoelingen van de cineast, een documentaire steeds een subjectieve interpretatie van de werkelijkheid blijft. Het tweede deel van de studie behandelt de discussies en debatten die in Nederland en Duitsland gevoerd werden naar aanleiding van de productie en de vertoning van de film. Zonder afbreuk te willen doen aan de relevantie en de kwaliteit van deze studie, dient toch te worden opgemerkt dat de structuur niet altijd even duidelijk is, en dat de auteur er niet in slaagt om zijn boeiende onderzoeksresultaten in een aanstekelijk Nederlands te presenteren. Deze bemerking ten spijt, verdient het werk van Van

der Knaap alle lof : zijn nauwgezette analyse van de beelden en de teksten, gecombineerd met een vergelijkend onderzoek over de perceptie van de documentaire in Nederland en Duitsland, is ontegensprekelijk een mooi voorbeeld van cultuur- en mentaliteitsgeschiedenis.

47. VANWELKENHUYZEN Jean, *1936, Léopold III, Degrelle, van Zeeland et les autres*, Bruxelles, Editions Racine, 2004, 333 p. (n° 7638)

S'appuyant sur des sources inédites comme les archives du Palais Royal, Jean Vanwelkhuizen aborde dans cet ouvrage la constitution du Gouvernement Van Zeeland II mit en place à la suite des élections du 24 mai 1936. Celles-ci marquent un moment crucial dans l'histoire politique de la Belgique puisque le parti rexiste de Léon Degrelle obtient vingt et un députés, les nationalistes flamands doublent leur représentation et les communistes la triplent. L'auteur brosse le portrait des différents protagonistes de la vie politique de l'époque et relate au jour le jour les multiples péripéties qui aboutirent à la constitution mouvementée du Cabinet Van Zeeland II qui gouverna la Belgique du 13 juin 1936 au 24 novembre 1937.

48. VÖLKLEIN Ulrich, *Geschäfte mit dem Feind, Die geheime Allianz des großen Geldes während des Zweiten Weltkrieges auf beiden Seiten der Front*, Hamburg, Europa Verlag, 2002, 160 p. (n° 7615)

Le «Trading with the Enemy Act» existait déjà avant la Seconde Guerre mondiale - il a été adopté en 1917 - et a été utilisé par le Président Roosevelt pour empêcher le commerce entre entreprises américaines et nazies. Malgré la prohibition, plusieurs entreprises et commerçants américains ont pris part à ce commerce illégal. L'auteur, l'historien et journaliste Ulrich Völklein, révèle les affaires secrètes de quelques-unes des plus grandes entreprises améri-

caines en se basant sur les sources officielles conservées aux Archives Nationales des Etats-Unis à Washington.

49. WALSER SMITH Helmut, *Het verhaal van de slager; Moord en anti-semitisme in Duitsland, 1900*, Baarn, Ambo, 2003, 288 p. (n° 7657)

In dit boek wijdt de Amerikaanse historicus Helmut Walser Smith, hoogleraar aan de Vanderbilt University in Nashville, aandacht aan een opmerkelijk voorbeeld van antisemitisme in het Duitsland van rond de eeuwwisseling. Wanneer in maart 1900 in het Duitse stadje Konitz (nu Polen) het in stukken gesneden lijk van een jongen aangetroffen wordt, wijzen de inwoners al gauw met een beschuldigende vinger naar de joodse gemeenschap. De beschuldiging als zou de joodse slager de jongen ritueel vermoord hebben, leidt tot een plotse opstoot van antisemitische gevoelens bij de plaatstelijke bevolking. Gebruikmakend van procesdossiers en getuigenisverslagen schetst de auteur een ontluisterend beeld van het Wilhelminische Duitsland, een maatschappij waarin anti-joodse gevoelens latent aanwezig zijn. Zijn studie mag dan al microhistorisch van aard zijn, Walser Smith laat niet na de gebeurtenissen in Konitz in een breder historisch en geografisch perspectief te plaatsen. Zo wordt er veel aandacht besteed aan de beeldvorming over de joodse bevolking en de rituele moord doorheen de geschiedenis. Hoewel er slechts één gebeurtenis uit de Duitse geschiedenis voor het voetlicht geworpen wordt, overstijgt deze studie het louter anecdotische : naast lokaal gebonden factoren legt hij ook structureel gebonden factoren bloot. Het boek had evenwel aan kracht kunnen winnen indien de auteur de band aangehaald had met de Holocaust. Zo schrijft hij dat de Duitsers bij de eeuwwende absoluut niet konden bevroeden dat de staat veertig jaar later de

joodse bevolking systematisch zou uitmoorden, maar deze these wordt niet verder uitgewerkt. Het boek is vlot geschreven, maar de vertaling laat bij momenten te wensen over. Kortom : Helmut Walser Smith heeft zonder meer een verdienstelijk boek geschreven, dat een goed inzicht verschaft in het antisemitisme van het Wilhelminisch Duitsland.

50. WEINLICH Alice, *Körpersprache von Politikern, Machtdemonstration und Selbstdarstellung*, Münster, Agenda Verlag, 2002, 161 p. (n° 7660)

Pour montrer son pouvoir et se présenter à son électorat, un politicien use de plusieurs techniques dont il est important que le citoyen responsable découvre l'emploi parfois abusif et trompeur. Cet ouvrage aborde le langage du corps utilisé à notre époque par des hommes politiques pour séduire leur électorat. Aujourd'hui, avec l'importance toujours plus grande des médias, la connaissance des différents aspects de la communication, quand elle est manipulation, peut aider à immuniser les citoyens contre la propagande.

51. WEISS John, *The Politics of Hate, Anti-Semitism, History, and the Holocaust in Modern Europe*, Chicago, Ivan R. Dee, 2003, 245 p. (n° 7593)

Cet excellent ouvrage sur les causes, la mise en œuvre et les répercussions du judéocide en Europe réussit à synthétiser la recherche actuelle et tente de répondre aux questions importantes relatives aux crimes et génocides des nazis en Pologne, Autriche, France et Allemagne dans un petit volume écrit dans un style très accessible, mais fruit d'une recherche sérieuse. Ce livre est idéal pour les enseignants ainsi que pour les étudiants en histoire intéressés par l'interprétation et l'histoire de phénomènes comme l'antisémitisme et la politique de haine des nazis mis en rapport avec les «politiques de haine» d'aujourd'hui.

52. ZAHL Peter-Paul, *Johann Georg Elser, ein deutsches Drama*, Grafenau, Trotzdem Verlag, 1996, 128 p. (n° 7629)

Cet ouvrage traite de l'histoire de Johann Georg Elser. Le 8 novembre 1939, celui-ci dépose dans une brasserie une bombe destinée à exploser à 21h30. La bombe est cachée derrière le pilier dressé à l'arrière de l'orateur. Si elle avait explosé, Hitler aurait été désintégré. Malheureusement, l'attentat est un échec et Elser est arrêté le 10 novembre alors qu'il allait passer en Suisse. Après six ans de détention, l'auteur de l'attentat est exécuté à Dachau par les nazis. Le fait qu'il ait agi seul, ni la Gestapo, ni les historiens qui ont étudié le dossier n'ont jamais voulu y croire. Cet ouvrage est destiné à tous ceux qui souhaitent lire un récit combinant un drame passionnant à différents aspects historiques du national-socialisme.

53. ZIMMER Hasko, *Der Buchenwald-Konflikt, Zum Streit um Geschichte und Erinnerung im Kontext der deutschen Vereinigung*, Münster, Agenda Verlag, 1999, 247 p. (n° 7661)

Selon Adorno : «Il est essentiel de réaliser de quelle manière on conçoit le passé (...) tout ce qui touche à la propagande est ambigu.» Buchenwald est un endroit où les événements politiques de l'histoire allemande se sont bousculés. D'abord, les nazis y ont créé et dirigé un camp de concentration de 1937 à 1945. Puis, entre 1945 et 1950 Buchenwald a été utilisé par l'armée soviétique comme camp spécial pour l'internement des personnes indésirables et des anciens cadres du national-socialisme. Après 1950 et jusqu'à la réunification de l'Allemagne, Buchenwald a été un mémorial important de l'Allemagne de l'Est. Après la réunification, un débat public a commencé sur l'histoire du camp et les crimes qui y ont été commis. Cet ouvrage tente d'analyser l'instrumentalisation

médiatique, entre 1989 et 1997, par différents partis politiques allemands du symbole que représente Buchenwald.

54. -, *Vergrijsd, niet verkleurd, Frans Buyens 80*, Gent, Kruispunt, 2004 (n° P 1093)

Als cineast en schrijver heeft de recent overleden Frans Buyens altijd zijn eigen weg gevolgd. Naar aanleiding van zijn 80e verjaardag heeft het culturele tijdschrift *Kruispunt* het gelukkige initiatief genomen om een bundel met uiteenlopende bijdragen samen te stellen die als geheel een caleidoscopisch beeld ophangen van de schrijver-cineast. Sommige

auteurs hebben hun bijdrage op een echt wetenschappelijke wijze uitgewerkt, anderen hebben een meer essayistische of zelf persoonlijke, anekdotische invalshoek genomen. De mens en kunstenaar Frans Buyens komt er in al zijn verscheidenheid zeer sterk tot uiting. Als geen ander was hij een seismograaf van de turbulenties van de 20e eeuw, met de opkomst van het fascisme en zijn ontarding in de wereld van de concentratiekampen. Geschiedenis en herinnering zijn slechts één van de essentiële thema's in zijn werken.